



Cameroon



Burkina Faso



Sénégal

## Enjeux et défis

Appui à l'assainissement semi-collectif  
des quartiers défavorisés de 9 villes  
d'Afrique francophone

Retour d'expériences



**Relais pour le développement Urbain Participé  
(RUP)**

**Coordonnateur : Malick GAYE**

Complexe Sicap Point E

B.P. 27083- Dakar – SÉNÉGAL

Téléphone : (221) 33 820 07 72 - Télécopie : (221) 33 820 52 47

E-mail : [rup@endatiermonde.org](mailto:rup@endatiermonde.org) - Sites web: [www.endatiersmonde.org](http://www.endatiersmonde.org)

**Consultants :**

**Benjamin MICHELON - Bécaye Sidi DIOP - Marcel TANGA**



Cameroun



Burkina Faso



Sénégal

## Enjeux et défis

Appui à l'assainissement semi-collectif  
des quartiers défavorisés de 9 villes  
d'Afrique francophone

Retour d'expériences



Des ressources pour l'évaluation  
Des repères pour l'action



# AVERTISSEMENT

*La publication, sous forme de rapport, des documents que voici, présente une difficulté, qui est précisément le type de présentation et le style que comporte ce format.*

*Il s'agit, cependant de documents d'évaluation d'une qualité exceptionnelle, ce qui nous a conduit à les mettre tels quels, sans y changer un mot, à la disposition du public concerné.*

*Au demeurant, nous ne considérons pas que des lacunes ou des faiblesses, qui, bien entendu, sont notre lot, comme celui de tous, ne puissent s'étaler au grand jour. Le vrai problème, c'est que, avec d'autres, nous soyons capables de réfléchir sur ces limites et d'aller plus loin.*

*Feu Jacques Bugnicourt  
Malick Gaye*

# Volume 1

Evaluation finale externe du programme

Évaluation réalisée avec l'appui du F3E  
pour ENDA Europe et ENDA RUP

Appui à l'assainissement semi-  
collectif des quartiers défavorisés  
de 9 villes d'Afrique francophone

Janvier 2013

Benjamin MICHELON

**Contact :**

**Benjamin MICHELON**

Avenue Jomini 16 1004 Lausanne Suisse

[b.michelon@gmail.com](mailto:b.michelon@gmail.com)

Tel : 00 41 76 454 85 01

# SOMMAIRE

|  |     |
|--|-----|
| <b>LISTE DES FIGURES</b> .....   | 6   |
| <b>LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES</b> .....   | 8   |
| <b>RÉSUMÉ</b> .....  | 11  |
| <b>PRÉAMBULE</b> .....   | 19  |
| <b>Partie 1 - LE PROGRAMME « APPUI A L'ASSAINISSEMENT<br/>SEMI-COLLECTIF DES QUARTIERS DEFAVORISES DE 9 VILLES<br/>D'AFRIQUE FRANCOPHONE »</b> ..... | 23  |
| 1.1 - Les objectifs du programme .....   | 23  |
| 1.2 - Les acteurs du programme .....   | 27  |
| 1.3 - Le budget .....  | 34  |
| <b>Partie 2 - ÉVALUATION DU PROGRAMME</b> .....  | 37  |
| 2.1 - Pertinence .....   | 37  |
| 2.2 - Cohérence .....  | 59  |
| 2.3 - Effectivité .....  | 67  |
| 2.4 - Efficacité .....   | 77  |
| 2.5 - Efficience .....   | 84  |
| 2.6 - Impact .....   | 90  |
| 2.7 - Viabilité .....  | 97  |
| <b>Partie 3 - SYNTHÈSE ET CONCLUSIONS</b> .....  | 103 |
| 3.1 - Une stratégie à adapter .....  | 105 |
| 3.2 - Une méthodologie à préciser .....  | 114 |
| 3.3 - La pérennisation à travailler .....  | 128 |
| <b>ANNEXES</b> .....   | 135 |

## LISTE DES FIGURES

|   |    |
|---|----|
| Figure 1: Villes et pays d'implantation du projet .....   | 24 |
| Figure 2: Schéma du réseau d'assainissement .....   | 26 |
| Figure 3 : Liste des quartiers par ville .....  | 29 |
| Figure 4 : Gestionnaires du FOCAUP pour chacune des communes<br>en 2009 .....                                 | 31 |
| Figure 5 : Montage opérationnel théorique<br>(variable selon implantation locale) .....                       | 33 |
| Figure 6 : Budget réalisé au cours des trois années (en euros) .....  | 34 |
| Figure 7 : Évolution des postes budgétaires pour les trois années<br>(en euros) .....                         | 35 |
| Figure 8 : Répartition des ressources (en euros) .....  | 36 |
| Figure 9 : Évaluation des coûts par concession<br>selon le système ENDA .....                                 | 41 |
| Figure 10 : Évaluation des coûts par concession selon les différents<br>systèmes .....                        | 42 |
| Figure 11 : Proportion de la population ayant accès à des services<br>améliorés d'assainissement (en %) ..... | 47 |
| Figure 12 : Typologie des quartiers d'intervention .....  | 50 |
| Figure 13 : Estimation des dépenses par poste de services<br>dans les ménages .....                           | 53 |
| Figure 14 : Gestionnaires du FOCAUP pour chacune des communes<br>à fin 2011 .....                             | 57 |
| Figure 15 : Calendrier des travaux (de la sélection à la réception) .....                                     | 60 |

|   |    |
|---|----|
| Figure 16 : Missions d'appui et de supervision<br>de l'équipe ENDA Sénégal au Cameroun .....          | 62 |
| Figure 17 : Répartition des enveloppes des travaux par villes .....                                   | 63 |
| Figure 18 : Institutions nationales et locales en charge<br>de l'assainissement .....                 | 65 |
| Figure 19 : Liste des entreprises impliquées dans les travaux .....                                   | 66 |
| Figure 20 : Liste des bénéficiaires selon types<br>(réhabilitation et nouveau branchement) .....      | 68 |
| Figure 21 : Liste des bénéficiaires selon les villes<br>(réhabilitation et nouveau branchement) ..... | 70 |
| Figure 22 : Résultat des indicateurs « d'accompagnement social /<br>sensibilisation » (MAEE) .....    | 72 |
| Figure 23 - Membres participants aux séminaires GIRE .....  | 73 |
| Figure 24 : Résultat des indicateurs « d'accompagnement social /<br>sensibilisation » (AESN) .....    | 74 |
| Figure 25 : Indicateurs « Renforcement des capacités du personnel<br>de la mairie » (AEure SN) .....  | 76 |
| Figure 26 : Évaluation des problèmes des quartiers .....  | 78 |
| Figure 27 : Constitution des Comités de gestion .....   | 79 |
| Figure 28 : Évaluation technique sommaire des ouvrages de Rufisque<br>et Saint-Louis .....            | 80 |
| Figure 29 : Évolution du FOCAUP par sites .....   | 83 |
| Figure 30 : Répartitions budgétaires<br>(convention MAEE et réalisation) .....                        | 85 |

|   |     |
|---|-----|
| Figure 31 : Répartition et coûts des différents éléments du système ...                             | 90  |
| Figure 32 : Une rue du quartier Tractafric avant et après les travaux ....                          | 91  |
| Figure 33 : Évolution du choix des quartiers au Cameroun .....                                      | 93  |
| Figure 34 : Récapitulatif du coût de revient par habitant<br>sur les sites étudiés .....            | 105 |
| Figure 35 : Les phases du processus : un avant, un pendant,<br>un après .....                       | 116 |
| Figure 36 : Tableau synthétique du fonctionnement du micro-crédit<br>d'ENDA à Madagascar .....      | 121 |
| Figure 37 : Répartition du nombre de personnes interrogées .....                                    | 156 |
| Figure 38 : Grille pour la justification du choix des villes faisant<br>l'objet d'étude locale..... | 166 |
| Figure 39: Calendrier de l'organisation des études locales<br>(première ville) .....                | 168 |
| Figure 40 : Calendrier de l'organisation des études locales<br>(deuxième ville) .....               | 169 |

## LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

|             |   |
|-------------|---|
| ADC :       | Agence de Développement Communal<br>(service de la commune de St Louis)                   |
| AESN :      | Agence de l'Eau Seine Normandie   |
| AFD :       | Agence Française de Développement   |
| ANEW :      | Africa Civil Society Network on Water and Sanitation                                      |
| AGETIP :    | Agence d'Exécution des Travaux d'Intérêt Public   |
| CDQ :       | Comité de Développement du Quartier   |
| CREPA       | Centre Régional pour l'Eau Potable et l'Assainissement<br>à faible coût                   |
| CUD :       | Communauté Urbaine de Douala  |
| CUE :       | Communauté Urbaine d'Edéa   |
| DAO :       | Dossier d'Appel d'Offres  |
| ENDA :      | Environnement, Développement, Action dans le tiers<br>monde                               |
| ENDA -RUP : | Relais pour le Développement Urbain Participé   |
| € :         | Euro  |
| F3E :       | Fonds pour la promotion des Études préalables,<br>des Études transversales et Évaluations |
| FAO :       | Food and Agriculture Organization   |
| FCFA        | Franc de la Communauté Financière Africaine   |
| FCPBF :     | Fédération des caisses populaires d'Épargne<br>du Burkina Faso                            |
| FOCAUP :    | Fonds Communautaire pour l'Assainissement<br>des quartiers Pauvres urbains                |
| GIE :       | Groupement d'Intérêt Économique   |
| GIRE :      | Gestion Intégrée des Ressources en Eau  |
| HIC :       | Habitat International Coalition   |
| IMF :       | Institution de Micro Finance  |

|                |  |
|----------------|--|
| IMSEC :        | Institution Mutualiste Sénégalaise d'Épargne et de Crédits   |
| MAEE :         | Ministère des Affaires Étrangères et Européennes   |
| MEC/FEPRODES : | Mutuelle d'épargne et de crédit de la Fédération des groupements et Associations des Femmes Productrices du Delta du Sénégal |
| MES :          | Matières en suspension   |
| MIGEC :        | Mission d'Investissement pour la Gestion de l'Épargne et du Crédit   |
| OMD :          | Objectifs du Millénaire pour le Développement  |
| OMS :          | Organisation Mondiale de la Santé  |
| ONAS :         | Office National de l'Assainissement du Sénégal   |
| ONG :          | Organisation Non Gouvernemental  |
| ONU :          | Organisation des Nations Unies   |
| OSI :          | Organisation de Solidarité Internationale  |
| PADE           | Processus d'Amélioration Durable de l'Environnement (nom du programme d'assainissement mené par ENDA RUP)                    |
| PAQPUD :       | Programme d'Amélioration des Quartiers Périurbains de Dakar  |
| PDA :          | Plan Directeur d'Assainissement  |
| PEPAM          | Programme Eau Potable et Assainissement du Millénaire  |
| PHAST :        | <i>Participatory Hygiene and Sanitation Transformation</i>   |
| RAP :          | Recherche-Action Participative   |
| STAP :         | STation de Pompage   |
| STEP :         | STation d'ÉPuration des eaux usées   |
| TFD :          | <i>Tourism for Development</i>   |
| UM-PAMECAS :   | Union des Mutuelles du Partenariat pour mobilisation de l'Épargne et le Crédit au Sénégal                                    |
| VAD :          | Visite à domicile  |
| WAC :          | <i>Water for African Cities</i>  |

## RÉSUMÉ

Le programme d'*Appui à l'assainissement semi-collectif des quartiers défavorisés de 9 villes d'Afrique francophone* est un programme mis en œuvre de 2008 à 2011 par ENDA-RUP et ENDA Europe dans trois pays d'Afrique francophone : le Burkina Faso, le Cameroun et le Sénégal.

Doté d'un budget global de 1 667 161 euros, cofinancé principalement par le Ministère des Affaires Étrangères et l'Agence de l'Eau de Seine Normandie, ce programme a pour objectif principal, dans les 9 projets mis en œuvre dans chacune des villes, la construction de mini-réseaux systèmes d'assainissement semi collectifs à faible coût reliés à des stations de traitement par lagunage (les eaux usées sont traitées grâce à l'action biologique de plantes aquatiques ou d'algues) ou filtres sur graviers nus, permettant la valorisation des eaux usées épurées (eaux de vaisselle, de douches et de latrines) dans l'agriculture urbaine notamment.

Il s'agit d'articuler un volet technique et un volet social, avec la mise en œuvre d'actions de sensibilisation à l'hygiène et à la propreté, nécessaires pour faire comprendre aux ménages les enjeux d'un tel programme. Il s'inscrit dans une démarche communautaire avec la mise en place, pour chacun des sites d'un Fonds Communautaire pour l'Assainissement des Quartiers Urbains Pauvres (FOCAUP), visant à servir de fonds commun de solidarité permettant, par le biais de versements de contributions par les ménages raccordés, d'augmenter le nombre de quartiers concernés par l'opération. En outre, le dernier volet concerne la sensibilisation des autorités à la Gestion Intégrée des Ressources en Eau.

Compte tenu de l'ampleur du programme, une évaluation finale externe a été prévue dans la convention et dans le budget du programme présenté au MAEE/AFD et à l'AESN. Par ailleurs, dans une perspective de recherche-action, ENDA a constamment le souci de capitaliser et de partager ses expériences avec la communauté scientifique, les pouvoirs publics de

ses zones d'intervention et la communauté du développement. Dans ce cadre, la présente évaluation a été réalisée entre les mois de mars et de juillet 2012. Pour cerner le programme dans sa globalité, les évaluateurs ont mis en place un dispositif alliant une approche globale du programme et une approche locale : deux missions de terrains ont été ainsi effectuées, dont les résultats font l'objet de rapports spécifiques venant alimenter le rapport global. Par ailleurs, il s'est agi de passer en revue l'ensemble du programme selon les critères de l'évaluation qui sont les suivants : la pertinence, l'effectivité, l'efficacité, l'efficience, l'impact et la viabilité.

Il ressort de cette évaluation les points suivants :

- **pertinence** : dans le cadre de la poursuite des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), l'Objectif 7 sur la durabilité environnementale qui prend en compte les problèmes d'assainissement en proposant de « *réduire de moitié, d'ici à 2015, la proportion de la population n'ayant pas accès de manière durable à un approvisionnement en eau potable et à un système d'assainissement de base* ». De ce fait, les Etats sont engagés sur cette voie et le programme d'ENDA vise à interpeller les autorités en proposant par une action concrète une solution technique appropriée, qui demeure l'une des seules prenant en compte l'ensemble des eaux sales des ménages et dont les frais de construction sont relativement bon marché, comparativement aux autres systèmes ;
- **effectivité** : il ressort qu'aujourd'hui les réseaux fonctionnent pratiquement dans toutes les villes à l'exception de Saint-Louis et Douala où seulement un réseau sur deux fonctionne. L'objectif initial de 700 ménages (soit 4900 personnes) raccordés aux réseaux n'a pas pu être atteint entièrement : 429 ménages et 9 lieux publics sont raccordés (soit 4270 personnes) tandis que 640 ménages (soit 4480 personnes) ont théoriquement accès à des vidoirs publics dans la rue. Ceci interroge la stratégie de dissémination au sein même des pays et appelle à une plus forte concentration au sein d'un même pays (avec des résultats positifs comme cela s'observe au Burkina Faso). L'ensemble des activités sociales ont été mis en œuvre mais le volet institutionnel/renforcement des capacités reste cependant trop peu

développé compte-tenu des enjeux et de la fonction « plaidoyer » importante du programme ;

- **cohérence** : les différents aspects liés à la cohérence ont été traités en prenant compte à la fois des aspects géographiques (cohérence entre les territoires au niveau du contexte institutionnel et de la gestion des travaux) et des aspects thématiques (cohérence entre les aspects techniques et sociaux. Il ressort une cohérence globale du programme. Cependant, une meilleure adaptation aux nouveaux contextes (en particulier le Cameroun) semble nécessaire pour éviter de « copier-coller » les méthodes et le cadre d'action sénégalais dans les nouveaux contextes ;
- **efficience** : on ne peut qu'encourager à une meilleure gestion de l'argent en donnant plus d'importance à la part des investissements physiques (qui ne font que 41% du total du budget) et diminuer la part de fonctionnement des projets. De même, la stratégie d'intervention sur différents sites (en particulier le Cameroun) a été faite avant que le système ne donne totalement satisfaction sur les deux premiers sites, qui a fait l'objet d'un projet préalable financé par d'autres bailleurs de fonds. L'intégration d'une nouvelle ville a certainement contribué à une dilution de l'action et à aboutir à un résultat très mitigé d'un point de vue technique et financier. Ceci interroge directement la stratégie d'ENDA qui semble avoir disséminé les projets et la technologie dans les villes sans pour autant avoir étudié les conséquences financières de cette stratégie ;
- **efficacité** : au niveau de la population, les études locales montrent que la sensibilisation commence à porter ses fruits. Le problème se pose en revanche réellement au niveau du FOCAUP et de sa gestion, car les rendements sont très faibles, et l'argent pour l'entretien n'est pas versé par la population ;
- **impact** : on observe une bonne appropriation et utilisation des ouvrages. Ceux qui ont accès à ce type d'équipement sont satisfaits de l'utilisation et ont pris conscience des problèmes liés à l'assainissement. Du côté des autorités nationales et locales, le travail réalisé porte ses fruits avec notamment la dissémination de ce type d'assainissement à travers un

programme de la Banque Mondiale au Cameroun ou encore à travers la prise en compte des problèmes liés à l'assainissement des quartiers précaires au Sénégal dans le cadre du projet national PEPAM ;

- **viabilité** : la question de la viabilité est épineuse en raison des difficultés importantes de gestion. L'absence de remise officielle des infrastructures se pose clairement et constitue un préalable important pour l'implication et l'appropriation par les bénéficiaires.

Tenant compte de ces faits, l'ensemble de l'analyse que nous avons réalisée nous amène aux remarques et aux propositions suivantes :

- **soutenir** la continuation d'un programme dont les enjeux, en termes d'assainissement et de lutte contre la pauvreté, répondent parfaitement aux questions soulevées par l'évolution des sociétés urbaines contemporaines, quels que soient les pays concernés, en précisant la stratégie à mettre en œuvre à travers la redéfinition du cadre institutionnel d'intervention et de l'adaptation des réponses technologiques aux différents sites, en tirant les leçons des réussites et des échecs de cette phase ;
- **concentrer** les efforts sur une meilleure définition et adaptation aux contextes locaux des méthodes et des outils de cette expérience pouvant i) convenir aux bailleurs de fonds, ii) être réadaptées pour d'autres contextes urbains confrontés aux mêmes problématiques iii) proposer un fonctionnement adéquat à la population ;
- **redéfinir**, pour assurer la durabilité des investissements, l'articulation des acteurs du programme en recadrant leur rôle et leur fonction pour renforcer la gestion des équipements en adaptant au mieux aux ressources financières et humaines disponibles au cours des années à venir. Ce travail devrait être réalisé en parallèle à la poursuite de la capitalisation du projet en faisant ressortir les différences/similarités des différents sites alimentant ainsi la réflexion sur les aspects institutionnels, techniques, sociaux ou encore financiers.

Dans ce sens, une série de recommandations ont été faites concernant à la fois la stratégie sur le long terme, les actions à mettre en œuvre pour répliquer ce type de projet et faire une nouvelle expérience et les actions à mettre en œuvre rapidement pour clôturer le projet en favorisant la pérennisation des actions entreprises.

**La première série de recommandations concerne la stratégie qu'il convient d'adapter avec pour principaux objectifs de :**

- **conserver et perfectionner** l'approche au niveau technique : bien qu'il soit basé sur une technologie développée dans les années 60, c'est un projet novateur et approprié. Il propose une solution aux ménages en traitant toutes les eaux des concessions. Les ménages qui disposent de ce système en sont satisfaits, à condition qu'il n'y ait pas de problème de fonctionnement. Dans ce sens, il convient de perfectionner l'approche en améliorant les aspects techniques afin d'éviter les désagréments pour les ménages ;
- **encourager** la fonction importante de plaidoyer : si le programme s'adapte aux ODM, il a pour principal effet de constituer une « piqûre de rappel » très efficace vis-à-vis des autorités nationales et locales. Dans ce sens, il semble nécessaire de promouvoir la mise en place de cadres de concertation autour de la question de l'assainissement La capitalisation et la communication autour des actions engagées sont autant d'atouts qu'il convient de souligner, tant les enjeux sont grands dans les quartiers précaires d'Afrique ;
- **repenser** la stratégie trop ambitieuse : le programme a concerné 9 villes dans 3 pays. Cette approche multi-site montre ses limites, notamment par le fait que certains travaux ne sont pas finalisés et que l'approche technologique n'a pas été réadapté en fonction des réalités locales. Il est donc nécessaire de donner, à ce niveau, deux recommandations fortes : finaliser les travaux entrepris avant d'intervenir dans de nouvelles zones afin de voir si la réponse technologique est réellement adapté (notamment au Cameroun) ainsi qu'autonomiser et renforcer les équipes dans les deux nouveaux pays (Burkina, Cameroun) pour leur permettre de mieux appréhender le cadre local.

**Dans ce sens, pour la mise en œuvre de projets futurs, une deuxième série de recommandations a été formulée afin de préciser le cadre méthodologique avec pour principales actions :**

- **améliorer** la définition et la maîtrise des phases du projet : le projet est un programme / processus, variant entre une démarche projet (avec des résultats immédiats) et la recherche-action (avec des résultats devant être capitalisés et discuter). Cette démarche ambitieuse est intéressante mais doit prendre en compte les réalités locales et la faisabilité d'une telle démarche qui demande beaucoup de travail antérieur à la mise en œuvre du projet afin de bien connaître le terrain d'action pour pouvoir avoir une analyse claire et précise, prenant en compte le contexte local. Ce travail doit également ne pas perdre de vue les attentes des habitants qui sont confrontés à des problèmes quotidiens ;
- **établir** un tableau de bord adaptatif : il s'agit, sur la base des objectifs et des axes de travail du projet, de réaliser un tableau de bord chronologique définissant les actions par grandes thématiques, les ordonnant et montrant les moments clés du projet. Ce tableau de bord adaptatif peut servir de cadre pour les autres outils méthodologiques, que ce soit le suivi financier ou encore le suivi des actions de renforcement de capacités ;
- **réaliser** un manuel de procédures pour la gestion des fonds, outil de négociation et cadre réglementaire : c'est un des outils essentiels pour les discussions et la concertation entre les acteurs. Ce document a pour objectifs de préciser les règles et les méthodes d'action, engageant chacune des parties solidairement pour la bonne réussite du projet ;
- **mettre en œuvre** un volet renforcement des capacités institutionnelles : si des actions ont été menées pour favoriser le développement des compétences des acteurs, il s'avère qu'elles ont été éparses et il est difficile de juger aujourd'hui de l'efficacité de ces mesures. L'établissement d'un plan de formation a pour but de développer une approche pédagogique axée sur les résultats, rendant plus concrètes les formations avec un renforcement progressif des compétences ;

- **développer** une approche genre intégrant les disparités locales dans le projet et adaptant le discours. Ceci signifie aussi bien adapter le discours et les méthodes de communication aux différentes catégories ainsi que de prendre en compte la question du genre dans les forums de discussion locaux (comité de gestion).

**Le troisième aspect concerne les actions à mener rapidement pour assurer la pérennisation des actions menées dans cette phase de projet.**

**Il s'agit de :**

- **continuer** de tenir à jour la liste des bénéficiaires raccordés et officialiser les montants disponibles : ce travail a pour objectif d'améliorer les rentrées d'argent et de définir comment peut être utilisé ce fonds ;
- **définir** un compte d'exploitation précis et équilibré : une esquisse de compte d'exploitation existe. Cependant, il est nécessaire de le mettre à jour, pour chacun des sites, en tenant compte du montage d'exploitation possible et des responsabilités de chacun des acteurs ;
- **assurer** la remise des infrastructures afin d'en démarrer une gestion adéquate et de permettre à ENDA de se désengager de ce travail, tout en poursuivant un suivi-conseil auprès de l'ensemble des acteurs ;
- **poursuivre** l'effort de capitalisation en adoptant une approche comparative et critique de l'action sur les différents sites.



## PRÉAMBULE

A l'issue des différents travaux menés sur différents terrains, l'équipe d'évaluateurs a décidé de réaliser trois rapports d'évaluation, constituant un ensemble fournissant une analyse globale et locale du programme. De ce fait, l'évaluation est constituée :

- du présent rapport, **rapport 1**, qui constitue **le rapport global** : il reprend l'ensemble des données (issues de la documentation et des entretiens) ainsi que les analyses locales pour en faire la synthèse, pour tirer les principaux enseignements des actions menées sur l'ensemble des 9 villes en se référant aux villes visitées et aux données fournies par ENDA. Ce rapport est constitué de quatre parties. La première retrace les grandes lignes du programme et en présente les principaux traits (objectifs, méthode, acteurs, budget). La seconde partie présente les enjeux de l'évaluation et la méthode utilisée pour y répondre au mieux. La troisième partie passe au crible des indicateurs (pertinence, efficacité, cohérence, efficience, impact et viabilité) l'ensemble du programme. La quatrième, et dernière partie, fait la synthèse de l'analyse globale tout en proposant des recommandations opérationnelles ;
- d'un **rapport 2**, « Étude locale au **Cameroun** » qui retrace l'ensemble des informations récoltées sur les deux terrains camerounais, Douala et Edéa (Bertoua n'ayant pas été visité). Ce rapport présente tout d'abord le contexte local (équipe ENDA et assainissement dans le pays et les villes étudiées). Il rentre ensuite plus en détail dans l'analyse des sites étudiés pour faire une rapide présentation des villes et des quartiers. La troisième partie présente plus en détail les aspects techniques du projet. La quatrième partie se focalise sur les aspects sociaux. La partie suivante traite de la gestion et de la maintenance des infrastructures tandis que la dernière partie évoque la fonction « plaidoyer » du pro-

jet. La dernière est celle où un bilan sur les actions menées est tiré et des recommandations sont formulées. En annexe, l'ensemble des résumés des entretiens est reproduit de manière à servir de preuve et permettre aux personnes intéressées d'aller plus en profondeur dans l'analyse ;

- d'un **rapport 3**, « Étude locale au **Sénégal** », qui reprend à l'identique la structure du rapport 2 en se focalisant sur un autre terrain. Cependant, le siège d'ENDA-RUP étant au Sénégal, ce rapport fait également la lumière sur le fonctionnement et les relations entre l'équipe sénégalaise et celles des autres pays. Cette ossature vise à répondre :
- à un souci d'exhaustivité : face à un travail qui reste parcellaire (seul 5 des 9 villes ayant été visitées : Douala, Edéa, Rufisque, Saint-Louis, et dans une moindre mesure Dakar) et une analyse synthétique dans laquelle tous les éléments ne peuvent pas être repris, il nous est apparu nécessaire de procéder de la sorte pour faire ressortir l'ensemble des données recueillies ;
- à des enjeux méthodologiques : procéder à des recoupements synthétiques après avoir détaillé les études locales (le rapport 1 ayant été écrit sur la base des deux autres rapports) et fournir une analyse croisée des différents terrains ;
- à la volonté de différencier les enjeux locaux et globaux : cette séparation en trois parties distinctes offre le loisir au lecteur de se plonger plus en avant dans les études de cas et visent à répondre aux besoins des opérateurs locaux d'ENDA d'avoir une lecture spécifique des enjeux et des problèmes pour chacun des deux pays visités (Cameroun et Sénégal).

Par ailleurs, l'équipe d'évaluation tient à remercier les autorités locales, les habitants et l'ensemble des partenaires du projet (bailleurs de fonds, instituts de micro-finance, universitaires, etc.) pour leur disponibilité. Nous espérons avoir retranscrit fidèlement leur point de vue critique tout en éclairant et en contextualisant leurs propos afin d'engager un dialogue productif avec l'équipe du programme.

Nos remerciements s'adressent également aux équipes d'ENDA (en France, au Sénégal et au Cameroun tout comme au Burkina Faso, entité d'ENDA avec laquelle des échanges ont également eu lieu par mails et téléphone) pour leur enthousiasme, leur disponibilité ainsi que l'appui apporté tout au long de ce travail d'évaluation. Leurs réflexions critiques et leurs apports documentaires, tout au long de ce travail, a permis de proposer une critique constructive du projet. Nous espérons ainsi que cette évaluation leur sera utile et que les recommandations opérationnelles proposées les aideront à faire évoluer les projets dans lesquels ils sont personnellement très investis.



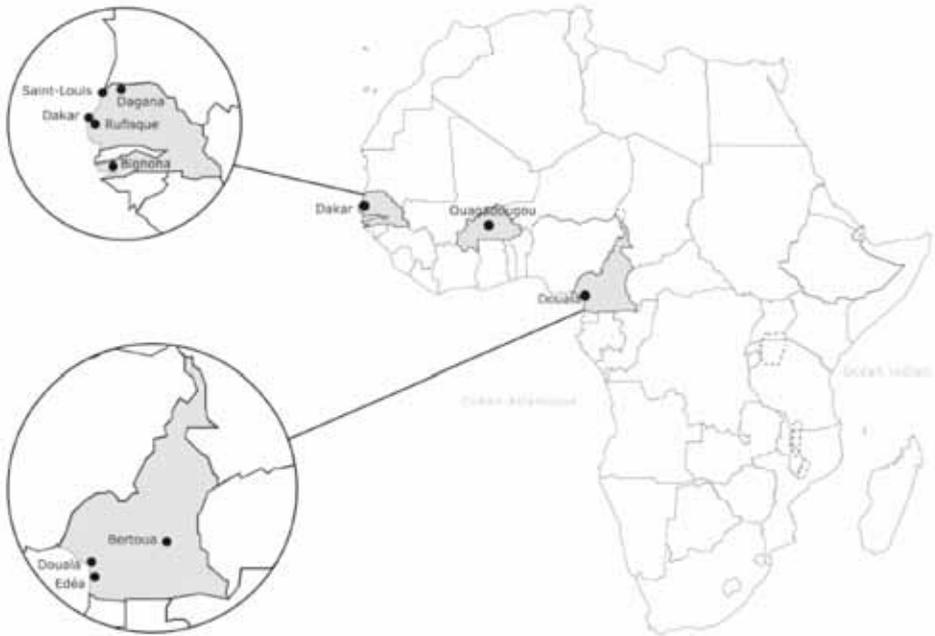
## **LE PROGRAMME « APPUI À L'ASSAINISSEMENT SEMI-COLLECTIF DES QUARTIERS DÉFAVORISÉS DE 9 VILLES D'AFRIQUE FRANCOPHONE »**

### **1.1 - Les objectifs du programme**

#### **1.1.1 - Augmenter les équipements d'accès à l'assainissement dans les 9 villes d'intervention**

L'objectif spécifique du programme est de permettre à 700 ménages d'accéder aux ouvrages d'assainissement. Contrairement aux précédentes expériences, ce programme s'étale sur 9 villes (soit 9 projets) dans 3 pays de l'Afrique subsaharienne : le Sénégal, le Burkina Faso et le Cameroun. Cette stratégie vise en premier lieu à multiplier le nombre d'habitants touchés par ce type d'infrastructure. Pour la plupart des sites, il s'agit de la poursuite de projets précédents et de l'élargissement du nombre de bénéficiaires.

**Figure 1: Villes et pays d'implantation du projet**



### **1.1.2 - Sensibiliser les populations sur les voies de contamination et les barrières des maladies liées à l'eau, l'hygiène et l'assainissement**

Dans le cadre de ce projet, les objectifs à court terme de l'ingénierie sociale sont ainsi :

- de susciter un changement d'attitude et de comportement par rapport aux pratiques d'hygiène et de salubrité de l'espace public : Cette phase essentielle nécessite la mise en œuvre d'actions de proximité mis en œuvre par ENDA. Il s'agit aussi bien d'améliorer l'implication des mairies que des responsables locaux sur la problématique générale de l'assainissement en milieu urbain. Dans ce cadre, des ateliers de sensibilisation sont mis en place dans les différents quartiers. Par ailleurs, plusieurs outils sont mis en œuvre pour le « marketing social » du projet au niveau des ménages dont, essentiellement, des visites domiciliaires. Les principaux objectifs des visites à domiciles sont de

recenser les demandes de raccordement au réseau semi collectif et de présenter les impacts positifs du projet sur la santé, l'hygiène, le changement de comportement et la durabilité des équipements mis en place ;

- d'assurer la durabilité des ouvrages, c'est à dire leur bonne utilisation et leur entretien par les bénéficiaires : Une visite de faisabilité technique permet de contrôler l'espace et l'endroit dans lequel le bénéficiaire souhaite avoir son ouvrage. Après l'approbation des conclusions de cette visite technique par le comité, les bénéficiaires sont invités à signer un contrat d'assainissement qui les lie au comité de gestion qui a, à sa tête le Maire. Une fois le mécanisme enclenché, les travaux sont entrepris dans les concessions bénéficiaires sous la supervision d'agents techniques délégués par ENDA et la Mairie.
- de mettre en place un mécanisme de financement populaire, centré sur un fond exclusivement constitué par le remboursement des populations bénéficiaires d'infrastructures d'assainissement privé : Le mécanisme du fonds de roulement est basé sur la solidarité des citoyens, qui permet à d'autres citoyens de bénéficier à leur tour de ces actions d'assainissement. Ce prêt accordé par le FOCAUP est destiné à pré financer l'ensemble des ouvrages d'assainissement installés dans la concession du bénéficiaire, ainsi qu'une partie du système en condominium.

### **1.1.3 - Promouvoir une gestion intégrée des ressources en eau (GIRE)**

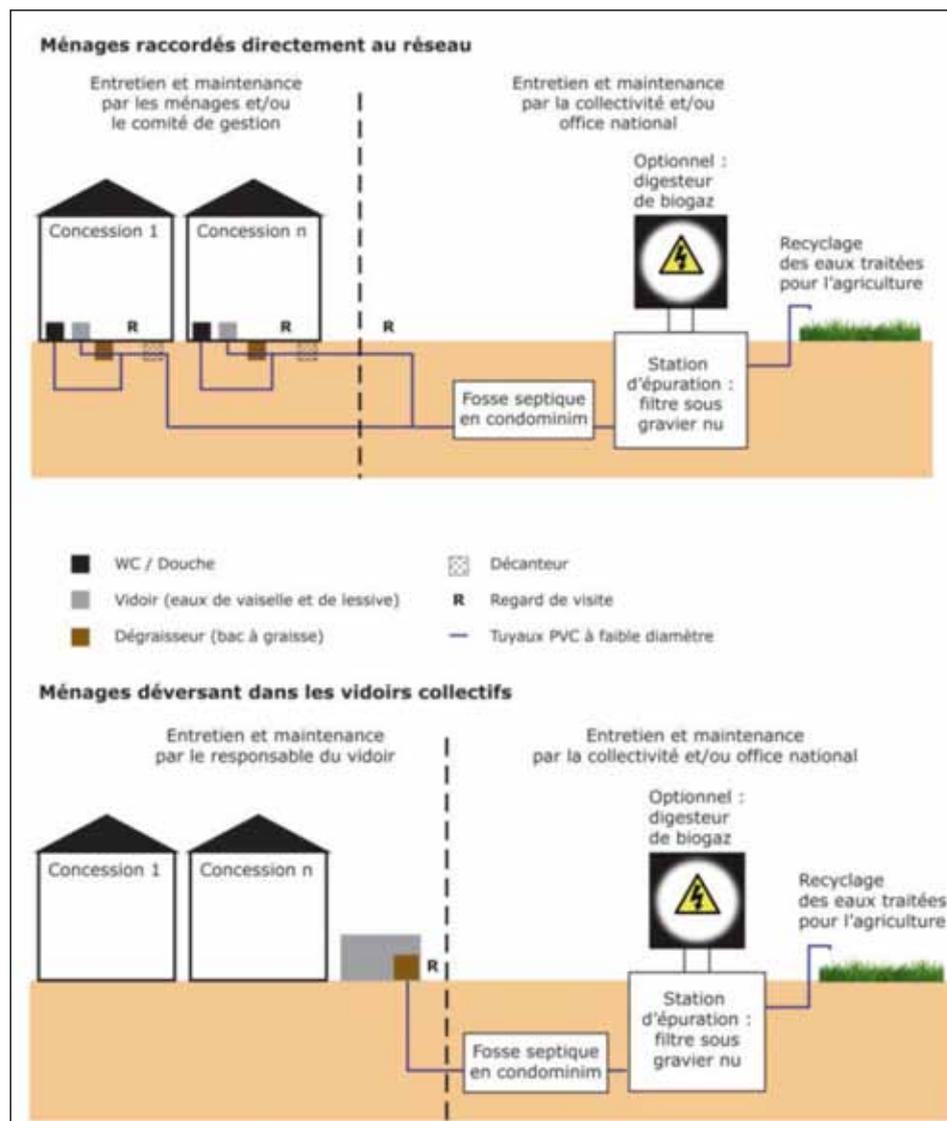
Les principes de la GIRE<sup>1</sup> ont pour objectif de garantir une gouvernance effective de l'eau axée sur les besoins des populations, toutes couches

---

<sup>1</sup> L'approche de la GIRE, formulée pour la première fois lors de la Conférence Internationale sur l'Eau et le Développement à Dublin en 1992 et renforcée par la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement (Rio de Janeiro, juin 1992), définit 4 principes se présentant comme suit : l'eau douce est une ressource limitée et vulnérable, indispensable à la vie, au développement et à l'Environnement ; le développement et la gestion de l'eau devraient être fondés sur une approche participative impliquant usagers, planificateurs et décideurs à tous les niveaux ; les femmes sont au cœur des processus d'approvisionnement, de gestion et de préservation de l'eau ; pour tous ses différents usages, souvent antagonistes ou concurrents, l'eau a une dimension économique, c'est pourquoi, elle doit être considérée comme un bien économique.

et toutes catégories socioprofessionnelles confondues. Dans le cadre du projet, des actions ont été menées avec les acteurs locaux pour promouvoir une approche intégrée de la ressource en eau.

**Figure 2: Schéma du réseau d'assainissement**



## 1.2 - Les acteurs du programme

### 1.2.1 - ENDA RUP et ENDA Europe

ENDA Tiers Monde - RUP est l'une des équipes spécialisées d'ENDA Tiers Monde<sup>2</sup> au Sénégal, œuvrant depuis sa création en 1983 pour le respect du droit à la ville des populations pauvres. Depuis, 1991, elle a contribué à définir une technologie spécifique pour l'assainissement des ménages. Elle est donc intervenue dans le cadre de ce projet avec une équipe de 8 à 10 personnes comprenant une équipe dirigeante et des équipes locales dans chacune des villes (animateurs communautaires, responsable et technicien communaux). L'équipe dirigeante est composée d'un Coordonnateur, d'un technicien en génie civil, d'une responsable administratif et financier et d'une formatrice et spécialiste du développement communautaire.

Tout au long du projet, des missions d'appui technique, socio-institutionnel et de coordination ont été organisées pour superviser et appuyer les travaux menés à Douala. L'appui technique servait à organiser les travaux et les chantiers, à sensibiliser les entrepreneurs aux techniques proposées par ENDA. L'appui socio-institutionnel visait à cadrer la gestion du FOCAUP, appuyer le processus d'animation en organisant des formations pour les animateurs locaux.

Au niveau de chaque ville des animateurs ont été désignés par les municipalités et formés par ENDA pour faire cette sensibilisation. Ces animateurs « relais communautaires » recrutés par ENDA RUP au sein des quartiers ont été formés pour une bonne compréhension de la philosophie et des objectifs à atteindre par le projet. Ils sont munis d'outils ou de maquettes qui illustrent les ouvrages à mettre en place au niveau des ménages et aussi de fiches d'identification de la demande pour les ménages qui souhaitent bénéficier des ouvrages, afin d'obtenir un engagement responsable de la part des ménages.

---

<sup>2</sup> L'organisation ENDA, basée à Dakar, a été créée au début des années 1970 par des enseignants chercheurs de l'Institut Africain de Développement Économique et de Planification de Dakar, dans la dynamique des premières ONG de développement, dénonçant des méthodes de développement imposées de l'extérieur, ne prenant pas en compte les besoins des populations et proposant une méthode alternative pour « tiers-mondialiser » l'approche du développement, avec une démarche itérative alliant une approche « terrain » et une réflexion théorique critique.

Par ailleurs, ENDA Europe a mené un travail de suivi administratif et financier, appuyant régulièrement le projet pour son bon déroulement et pour favoriser les contacts entre les bailleurs de fonds, divers acteurs du développement, et les équipes de terrain.

### **1.2.2 - Les collectivités locales**

Dans le cadre du projet, toutes les communes se sont engagées à assumer la maîtrise d'ouvrage. Chaque commune s'engage de ce fait à :

- participer activement au projet : il s'agit notamment de cofinancer sur les 2 ans le projet avec la mise à disposition d'un agent des services techniques et l'affectation de terrains nécessaires à la réalisation des ouvrages du projet, la mise à disposition d'ouvriers municipaux en vue de la formation pratique dans le domaine du traitement des eaux usées, la participation au suivi et au contrôle des chantiers et à la réception des travaux, la participation aux réunions ;
- prendre les mesures administratives et financières nécessaires à la réussite du projet et à la pérennité des acquis : il s'agit notamment de la mobilisation des ressources nécessaires pour l'entretien et la maintenance du réseau et de la station d'épuration mis en place, la prise en compte dans son patrimoine des ouvrages collectifs, le suivi du processus après le retrait de ENDA à l'issue du projet.

Dans la plupart des villes, deux quartiers ont été concernés par le projet. Dans ce cadre, outre l'implication des communes, les autres administrations décentralisées et les pouvoirs de base ont été impliqués comme acteurs et bénéficiaires du projet. Après la confirmation de l'engagement des communes, il a été procédé à la signature d'un accord avec les autorités locales. Consécutivement à la signature de ce protocole, les collectivités ont mis à la disposition du projet un agent recruté pour l'animation dénommé « animateur municipal ».

### **1.2.3 - Les habitants**

Les premiers bénéficiaires sont les habitants des quartiers qui participent au projet et qui obtiennent un raccordement au réseau. Après la

réalisation d'études techniques et environnementales dans chacune des villes, un choix a été opéré en fonction d'une analyse multicritère et de la connaissance préalable de ces villes qu'avaient les équipes d' ENDA.

**Figure 3 : Liste des quartiers par ville**

| Pays                           | Ville       | Population | Quartiers                       | Stade du projet / actions antérieures |
|--------------------------------|-------------|------------|---------------------------------|---------------------------------------|
| Sénégal<br>(données 2007)      | Dakar       | 1 075 582  | Tonghor                         | Continuité                            |
|                                | Rufisque    | 162 055    | Castors                         | Continuité                            |
|                                |             |            | Arafat                          |                                       |
|                                | Saint-Louis | 171 263    | Khor                            | Nouveau /assainissement liquide       |
|                                |             |            | Dianomar                        |                                       |
|                                | Dagana      | 20 916     | Kao Dagana                      | Nouveau                               |
| Dialaguène                     |             |            |                                 |                                       |
| Bignona                        | 27 072      | Basséne    | Nouveau /assainissement liquide |                                       |
|                                |             | Badionkoto |                                 |                                       |
| Burkina-Faso<br>(données 2006) | Ouagadougou | 1 475 223  | Somgandé                        | Continuité                            |
| Cameroun<br>(données 2005)     | Douala      | 1 907 479  | Tractafric                      | Continuité                            |
|                                |             |            | Mambanda                        |                                       |
|                                | Edéa        | 66 581     | Amour 1                         | Continuité                            |
|                                |             |            | Amour 2                         |                                       |
| Bertoua                        | 88 462      | Ekombitie  | Nouveau                         |                                       |

Une fois, ces choix opérés, quatre étapes sont nécessaires pour l'implantation du projet au niveau local et pour l'implication de la population :

1. la sensibilisation et le dialogue ;
2. le recensement des demandes d'ouvrage ;
3. l'étude de la faisabilité technique dans chaque concession ;
4. La réalisation et l'entretien des ouvrages.

#### **1.2.4 - Les institutions de micro-finance**

Dans le cadre de contrat, il est stipulé que pour pouvoir se brancher à ce système, les habitants doivent payer un montant minimum de 6 000 FCFA et doivent contracter un prêt de 150 000 FCFA (voire 165 000 FCFA, selon les terrains) auprès d'une institution financière pour rembourser le reste des investissements. Les remboursements de ces avances sont collectés et déposés à un compte qui sert à donner de nouveaux crédits à d'autres concessions qui souhaiteraient se brancher à leur tour. Ce mécanisme est appelé le FOCAUP (Fonds Communautaire pour l'Assainissement des quartiers Urbains Pauvres). Ce fonds de roulement, destiné à financer des projets dans de nouveaux quartiers, avait initialement une visée nationale<sup>3</sup> mais n'a plus, aujourd'hui, qu'une visée locale.

Initialement, ENDA RUP se chargeait elle-même du suivi des ménages et du recouvrement des fonds, mais des contraintes imposées par la législation sénégalaise ont conduit l'entité à sous-traiter cette activité à des institutions de micro-finance (IMF). Dans la plupart des quartiers, ce sont donc des institutions de micro-finance qui sont chargées de gérer le FOCAUP et le recouvrement des crédits. Cependant, au cours du projet, on observe une diversification des cadres institutionnels en fonction des pays.

---

<sup>3</sup> ONAS / AMS / ENDA, 1999. Pour l'institutionnalisation nationale d'un fonds de crédit populaire à l'assainissement (FOCAUP), 2-3 novembre 1999, Maison des Élus Locaux, Dakar.

**Figure 4 : Gestionnaires du FOCAUP pour chacune des communes en 2009**

| Pays         | Commune                                      | Gestionnaire   |
|--------------|--|--|
| Sénégal      | Dagana                                       | Comité de pilotage sous la responsabilité de la commune  |
|              | Bignona                                      | Institution Mutualiste Sénégalaise d'Épargne et de Crédits (IMSEC) sous la responsabilité de la commune  |
|              | Saint Louis                                  | Mutuelle d'épargne et de crédit de la Fédération des groupements et Associations des Femmes Productrices du Delta du Sénégal (MEC/FEPRODES) et Conseil de Quartier |
|              | Rufisque                                     | Union des Mutuelles du Partenariat pour mobilisation de l'Épargne et le Crédit au Sénégal (UM-PAMECAS)   |
|              | Dakar – arrondissement de Yoff               |  |
| Burkina Faso | Ouagadougou – arrondissement de Nongr Massom | Fédération des caisses populaires d'Épargne du Burkina Faso (FCPB)   |
| Cameroun     | Douala II et IV                              | Mission d'Investissement pour la Gestion de l'Épargne et du Crédit (Migec SA) /  |
|              | Edéa   |  |
|              | Bertoua                                      | Ecobank  |

Au Sénégal, à Dakar et Rufisque, le recours à une institution de micro-finance (PAMECAS), qui fournit crédit et épargne pour les ménages urbains et les micro-entrepreneurs, a été sollicité. En revanche, ce dispositif a évolué pour les trois autres communes sénégalaises. Ces dernières ont expérimenté un autre mode de gestion du FOCAUP impliquant dans le cas de Dagana et Bignona, la commune (avec, à Bignona, la participation de l'IMSEC) et dans le cas de Saint Louis, le Conseil de Quartier qui est une structure à base communautaire reconnue par la commune. Au Cameroun comme au Burkina Faso, c'est tout d'abord une structure de micro-crédit qui a été sollicitée. Au Burkina Faso, la Fédération des caisses populaires d'Épargne du Burkina Faso (FCPB) a été choisie tandis qu'au Cameroun c'est la Mission d'Investissement pour la Gestion de l'Épargne et du Crédit (MIGEC SA)<sup>4</sup>. Cependant, au cours du projet, des évolutions

<sup>4</sup> Pour inclure toutes les formes d'institutions de micro-finance et renforcer le contrôle et l'encadrement du secteur, un texte sous régional a été adopté par le conseil des ministres des finances de la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), et signé le 13 avril 2002. Ce texte, entré en vigueur le 14 avril 2005, catégorise les IMF en fonction de leurs caractéristiques. Selon ce classement, la MIGEC est un établissement de Micro finance (EMF) de 2ème catégorie créé depuis mars 1996 à Douala qui est autorisé à traiter qu'avec des tiers (devant obligatoirement être des sociétés anonymes).

sont apparues. Au Burkina Faso, c'est une association locale de femmes qui s'est impliquée dans ce travail de gestion et qui a pris le relais de la FCPB et au Cameroun la banque Ecobank.

### **1.2.5 - Les entreprises locales**

Les entreprises locales ont été sollicitées pour la mise en œuvre des chantiers. Ceci vise à favoriser l'émergence d'une ingénierie locale répondant aux besoins des habitants.

Par ailleurs, une formation a permis aux autorités et aux techniciens des services techniques locaux de participer activement à l'élaboration du dossier technique du projet, au recrutement des entreprises pour qu'elles effectuent les études topographiques et approuvent la faisabilité technique.

### **1.2.6 - Les Comités**

Le Comité de pilotage local est présidé par le Maire (ou son représentant) et composé de notables en tenant compte de l'aspect genre et de la représentation des jeunes. Ce comité de pilotage va faciliter la supervision et l'orientation du programme au niveau local en se réunissant au moins une fois par mois pour prendre des décisions majeures concernant le projet. Sa composition varie selon les villes tout en cherchant à regrouper le plus d'acteurs possible afin d'obtenir une concertation sur les axes mis en œuvre par le projet.

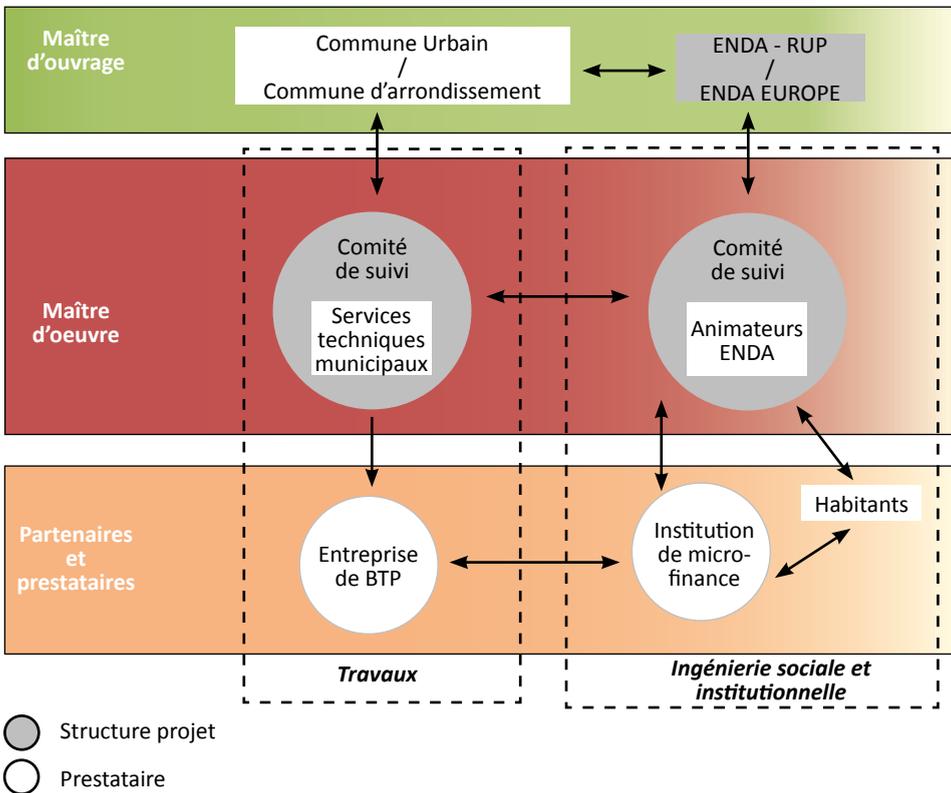
Le Comité de suivi présidé par ENDA est composé du directeur des services techniques de la municipalité et de ENDA. Il est chargé de définir les cahiers de prescriptions techniques et les différents plans relatifs aux ouvrages et d'organiser les appels d'offres et l'attribution des différents marchés aux entreprises locales adjudicataires et du suivi et contrôle de l'exécution et de la réception des travaux.

Le Comité de gestion du FOCAUP est constitué de représentants des bénéficiaires (1 pour 10 bénéficiaires), du délégué et du chef coutumier. Il est chargé du recensement des demandes de branchements et du suivi avec le comité de suivi de la mise en œuvre des infrastructures, des relations entre les demandeurs et l'Institution de Micro-Finance (IMF)

chargé du recouvrement auprès des bénéficiaires. Ce comité permettra de garantir l'accès d'un maximum d'habitants, particulièrement les plus démunis, aux ouvrages d'assainissement, de constituer une sorte de guichet d'information pour les populations.

Il est à noter, par ailleurs, qu'une cotisation pour l'entretien du système d'assainissement et les frais de gestion de l'association est demandée aux habitants (selon les termes du contrat qu'ils ont signé). La cotisation pour l'entretien du système d'assainissement a un montant de 350 FCFA par mois qui se décompose de la manière suivante : 200 FCFA pour le financement d'un entretien semestriel du réseau ; 100 FCFA pour la constitution d'un fonds de secours (imprévus) ; 50 FCFA pour la constitution d'un fonds d'épargne en vue des vidanges à venir (fosses septiques).

**Figure 5 : Montage opérationnel théorique (variable selon implantation locale)**



## 1.3 - Le budget

### 1.3.1 - Budget global et répartition

Le budget global du projet est de 1 632 756 euros couvrant une période de trois ans. Les dépenses ont varié selon les années, avec une augmentation en 2010 largement expliquée par la mise en œuvre effective des travaux.

Figure 6 : Budget réalisé au cours des trois années (en euros)

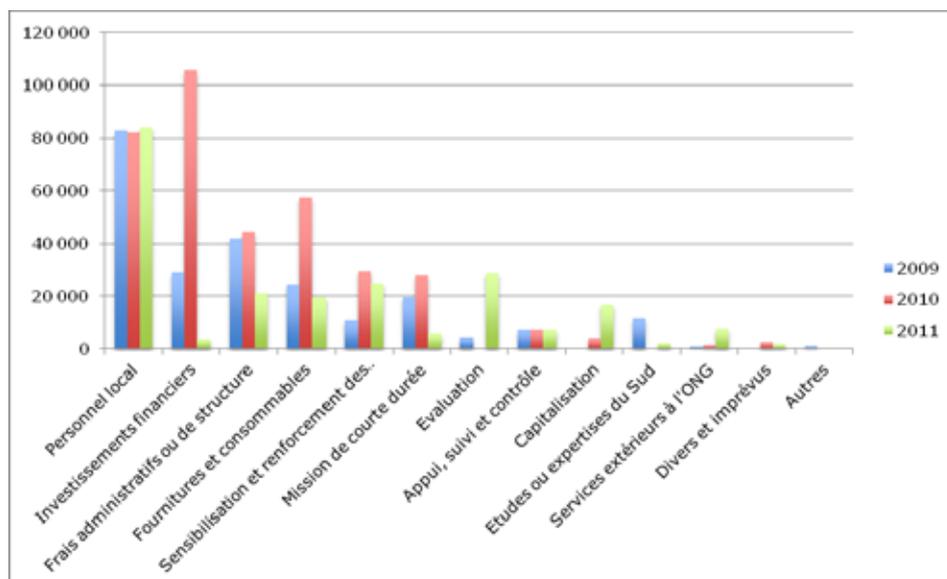
|   | 2009           | 2010           | 2011           | TOTAL            | %            |
|---|----------------|----------------|----------------|------------------|--------------|
| Investissement immobiliers                    | 156 693        | 0              | 0              | 156 693          | 9,4          |
| Investissement technique et mobilier          | 164 738        | 410 590        | 92 857         | 668 185          | 40,1         |
| Investissements financiers                    | 28 965         | 105 821        | 3 590          | 138 376          | 8,3          |
| Fournitures et consommables                   | 24 491         | 57 195         | 19 500         | 101 186          | 6,1          |
| Études ou expertises du Sud                   | 11 434         |                | 1 967          | 13 401           | 0,8          |
| Personnel local                               | 83 003         | 82 280         | 83 945         | 249 228          | 14,9         |
| Sensibilisation et renforcement des capacités | 10 779         | 29 342         | 59 141         | 99 262           | 6,0          |
| Services extérieurs à l'ONG                   | 457            | 1 296          | 7 622          | 9 375            | 0,6          |
| Mission de courte durée                       | 19 455         | 28 172         | 5 574          | 53 201           | 3,2          |
| Appui, suivi et contrôle                      | 7 000          | 7 000          | 7 000          | 21 000           | 1,3          |
| Évaluation                                    | 4 061          |                | 28 715         | 32 776           | 2,0          |
| Capitalisation                                | 0              | 4 028          | 16 720         | 20 748           | 1,2          |
| Autres  | 994            |                | 0              | 994              | 0,1          |
| Divers et imprévus                            |                | 2 363          | 1 494          | 3 865            | 0,2          |
| Frais administratifs ou de structure          | 41 920         | 44 602         | 12 350         | 98 872           | 5,9          |
| <b>TOTAL</b>                                  | <b>553 990</b> | <b>772 689</b> | <b>340 483</b> | <b>1 667 162</b> | <b>100,0</b> |

Par ailleurs, hormis le poste « investissement technique et mobilier » lié à la mise à disposition des terrains par les collectivités locales, on constate une forte évolution des dépenses au cours de l'année 2 avec notamment les postes liés aux fournitures, aux missions, et aux mesures de sensibilisation et de communication qui ont fortement augmenté. Il

Il y a également une augmentation des « investissements financiers », qui correspondent aux versements des ménages dans le fonds FOCAUP. C'est l'année de mise en œuvre des travaux.

L'année 3 se caractérise par l'augmentation des postes liés à la fin du programme : capitalisation, services extérieurs à l'ONG et renforcement des capacités, avec des formations

**Figure 7 : Évolution des postes budgétaires pour les trois années (en euros)\***



\* NB : Répartition hors « investissement immobiliers » et « investissement technique et mobilier »

### 1.3.2 - Bailleurs de fonds

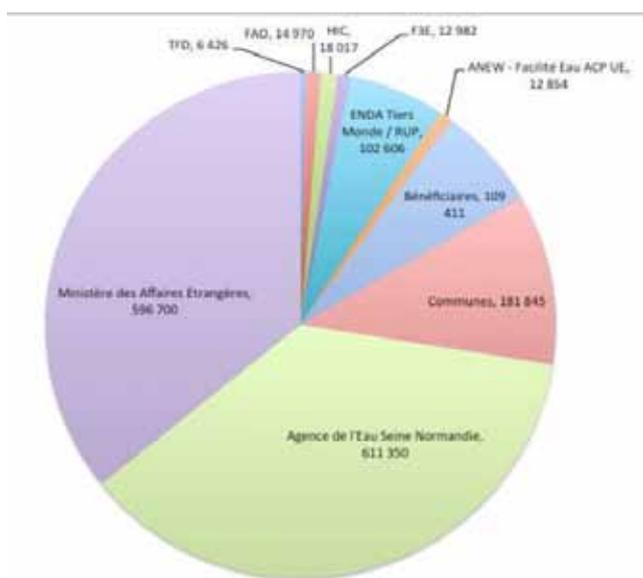
Le projet est né suite à la convention entre ENDA et le Ministère des Affaires Étrangères dans le cadre de l'appel à initiatives en direction des ONG françaises dans le secteur eau-assainissement « *Renforcement des organisations des sociétés civiles du sud pour un meilleur accès pour tous à l'assainissement et pour la préservation de la ressource en eau* » de 2007. C'est donc 596 700 euros (convention CPO n° 9716) qui ont été

versés pour le projet, pour une durée de deux années selon la demande faite par ENDA.

Pour compléter le budget global (soit 1 632 756 euros), d'autres bailleurs ont été sollicités pour réaliser un financement complémentaire. En 2009, une subvention de l'Agence Eau Seine Normandie est venue s'ajouter à ce premier financement. La Commission de l'AESN a accordé un budget de 611 350 euros qui a permis la prolongation du projet au-delà de deux ans initialement prévu. Une subvention de *Tourism for Development* est venue s'ajouter à ce total ainsi qu'une somme allouée par le F3E pour la réalisation de l'évaluation. Certaines activités ont également été réalisées en synergie avec le réseau africain *Africa Civil Society Network on Water and Sanitation* (ANEW) qui réalise un plaidoyer auprès des ministres africains de l'eau et de l'assainissement en partenariat avec la Coalition Eau, et avec le réseau *Habitat International Coalition* (HIC).

Enfin, les contributions des mairies et des bénéficiaires (dans le cadre du FOCAUP) ont été prises en compte. Elles représentent 17,8 % du budget du projet tandis que l'apport ENDA s'établit à 6,3 %.

**Figure 8 : Répartition des ressources (en euros)**



## ÉVALUATION DU PROGRAMME

### 2.1 - Pertinence

#### 2.1.1 - Choix technologique : adéquation avec les sites et avec l'environnement

- **Environnement et gestion de l'eau**

La réflexion du programme ENDA s'inscrit dans une démarche critique vis à vis des outils destinés à améliorer les conditions de la population et de promotion de *technologies appropriées*, approche promue dès les années 70 par ceux qui remettaient en cause les transferts brutaux et inadaptés de normes et de standards provenant des pays du Nord. Ce terme désigne, en effet, des technologies qui requièrent peu de capital, utilisent les matériaux disponibles localement, demandent moins de main d'œuvre que les techniques traditionnelles, sont accessibles aux groupes familiaux ou communautaires, peuvent être comprises, contrôlées et entretenues par des personnes locales sans haute formation spécifique, peuvent être réalisées dans des villages ou petits ateliers, peuvent être adaptées à différents lieux en différentes circonstances et sont utilisées sans dommage pour l'environnement.

C'est tout l'objet du système d'assainissement semi-autonome proposé dans le cadre de ce projet. Il repose sur un schéma simple, proposant des installations à l'intérieur des concessions permettant un prétraitement avant que les eaux grises (eaux des latrines et eaux de ménages) n'aillent rejoindre le système semi-collectif. En bout de chaîne, des essais de valorisation des eaux issues de traitement sont effectués pour valoriser au maximum ce système qui vise à améliorer les conditions d'hygiène des populations des quartiers précaires.

Ce système d'assainissement semi-autonome peut ainsi être considéré comme une technologie appropriée, prenant en compte les aspects

sociaux et environnementaux. C'est l'application d'une technique théorisée<sup>1</sup> et appliquée par le Secrétariat des Missions d'Urbanisme et d'Habitat (SMUH)<sup>2</sup> dans les années 70. En reprenant cet outil et en l'adaptant, le projet constitue une véritable innovation avec une approche multidimensionnelle à travers la prise en compte des aspects socio-sanitaires et environnementaux.

D'un point de vue social, ceci constitue une réelle avancée pour des villes dont pratiquement plus de 60 % de la population n'ont pas accès à un système de traitement adéquat.

D'un point de vue sanitaire, le système se distingue des méthodes d'action d'autres acteurs qui bien souvent ne prennent en compte que les problèmes liés aux latrines. C'est une approche globale de l'hygiène quotidienne des habitants qui est prise en compte, ce qui s'avère à la fois très pertinent dans des zones où le choléra et autres maladies d'origine hydrique sévissent.

D'un point de vue environnemental, la situation de la nappe phréatique, pose un grand problème aux populations et décideurs politiques en place car elle est peu profonde (à Pikine, comme à Douala ou encore à Saint-Louis).

Bien souvent, ces deux aspects (environnement et santé) sont intimement liés au cadre de vie des habitants : l'absence d'un système de gestion des eaux usées, vectrices de maladies, et la présence de la nappe affleurante entraîne la diffusion et la prolifération des agents pathogènes. A Douala, ville sujette aux épidémies, les quartiers ont été choisis avec l'appui de la Communauté Urbaine de Douala qui a indiqué ces zones comme prioritaires, suite aux épidémies de choléra de 2004 qui ont fortement frappées la ville. Cette épidémie a conduit à traiter plus de 5 000 malades et 180 000 personnes susceptibles d'être infectées par cette maladie<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> Bureau Central d'Études pour les Équipements d'Outre-Mer (BCEOM), SMUH, 1960. Principes d'assainissement collectif en milieu rural tropical.

<sup>2</sup> Structure créée en 1960 par la Coopération française pour assurer une continuité en matière de pratiques, d'expérimentation et de politiques d'urbanisme et d'aménagement.

<sup>3</sup> Stratégie Nationale d'Assainissement Liquide au Cameroun, Rapport diagnostic, aspects institutionnels, financiers et techniques, avril 2011.

Par-delà l'aspect technique, la prise en compte de l'environnement par le programme s'est manifestée au travers de deux aspects dans la gestion du programme.

D'une part, des études d'impact ex-ante ont été réalisées, ce qui constitue une rupture avec les travaux précédents où aucune étude préalable<sup>4</sup> n'avait été faite. Le projet est considéré comme un projet d'assainissement semi-collectif de catégorie A qui exige une évaluation environnementale au Sénégal et au Burkina Faso (dans une moindre mesure dans ce dernier pays), alors qu'au Cameroun cela n'est pas exigé. Il faut estimer à l'avance les impacts négatifs. S'ils ne sont pas importants, le projet peut démarrer. Finalement, ces documents « évaluation environnementale et sociale » sont des 2 en 1 : évaluation-ex ante et évaluation de l'impact environnemental et social. Ces études pour connaître la situation de référence environnementale et des quartiers, dans une plus large mesure, avaient quatre objectifs :

- connaître les situations initiales : elles constituent un outil analyse des situations locales dans la phase d'avant-projet ;
- sensibiliser la commune et les habitants sur les questions de l'assainissement : ces études permettaient aux habitants et aux communes de donner leur avis sur le projet ;
- s'assurer de l'implication lors de la restitution : ces pré-études ont été effectuées et restituées dans les quartiers et dans les mairies. Par exemple, à Saint-Louis, plus de 80 personnes ont assisté à cette restitution ;
- préparer les mesures pour répondre aux difficultés du terrain observées dans ce travail préalable.

Ceci a nécessité des aménagements annexes non prévus comme à Saint-Louis par exemple où il a fallu canaliser pour assurer de rejeter l'eau hors de la zone.

---

<sup>4</sup> Bien qu'après le projet PACPUD, l'équipe d'ENDA avait fait une étude d'impact pour étudier les impacts des latrines à puits perdus sur la nappe.

D'autre part, la collaboration avec l'université de Dakar<sup>5</sup> s'est poursuivie, plus difficilement en raison des problèmes financiers, mais permettant à ENDA d'alimenter le monde de la recherche, démarche à saluer puisqu'elle a permis de valoriser le travail de chercheurs et continue de participer à la formation de doctorants et étudiants à travers leur implication sur les terrains d'étude.

En revanche, si quelques contrôles ont pu avoir lieu au Sénégal (du fait de ce partenariat avec l'université au Sénégal), les contrôles environnementaux n'ont pas été pratiqués de manière systématique dans les autres pays. C'est un des aspects qu'il convient de continuer à promouvoir en mettant en place une procédure de suivi technique et environnemental capable de fonctionner dans tous les pays.

- **Choix technologique : comparaison avec les autres systèmes**

Lorsque l'on calcule le coût de la technologie, la fourchette des coûts est importante en fonction des sites et des situations entre 400 000 FCFA et 500 000 FCA (sauf à Saint-Louis qui ne représente pas la réalité à terme en raison du nombre d'abonnés trop faible). En effet, le nombre de concessions raccordées au réseau est pour le moment très faible à Saint-Louis ; le coût par concession va baisser lorsque le maximum de concessions seront branché sur le réseau, les coûts du réseau et de la STEP étant fixes quel que soit le nombre de concessions connectées.

Ces coûts ne sont pas énormes comparativement au coût de l'assainissement individuel constitué d'une fosse septique et d'un puits perdu, selon les calculs effectués au niveau local.

---

<sup>5</sup> L'ouvrage co-rédigé en 2002 par ENDA RUP (Malick Gaye) et l'université de Dakar (Seydou Niang) a été publié : « Épuration extensive des eaux usées pour leur réutilisation dans l'agriculture urbaine ». Il contient 354 pages d'analyses micro-biologiques des eaux et de la santé des agriculteurs urbains et des consommateurs de produits issus de l'agriculture urbaine. Puis une unité de recherche s'est constituée à l'Université de Dakar en 2003 à partir des actions d'assainissement mises en place par ENDA RUP, avec un financement du Centre de Recherche pour le Développement International Canadien. Son responsable, Seydou Niang, dirige le laboratoire LATEU qui gère une micro-station d'épuration expérimentale qui vise à comparer l'efficacité de 5 types d'assainissement : roseaux, macrophytes, moringa, gravier...

**Figure 9 : Évaluation des coûts par concession selon le système ENDA**

| Ville                           | Douala      | Édéa       |           | Rufisque      | Saint-Louis     | Saint-Louis |
|---------------------------------|-------------|------------|-----------|---------------|-----------------|-------------|
| Quartier                        | Tractafric  | Amour I    | Amour II  | Castor/Arafat | Diaminar        | Khor        |
| Nombre de ménages bénéficiaires | 10          | 12         | 9         | 206           | 23 <sup>6</sup> | 1           |
| Coût total travaux              | 10 184 489  | 11 410 727 | 5 008 318 | 84 599 159    | 26 887 892      | 15 980 454  |
| Coût /ménage bénéficiaire       | 1 018 448.9 | 950 994    | 556 479   | 409 777       | 1 142 455       | 15 980 454  |

Seul le coût/concession obtenu à Rufisque peut être pris en compte dans la mesure où les autres ne représentent pas la réalité à terme. En effet, pour l'heure, on obtient à Saint-Louis comme à Douala et Edéa, un chiffre important qui rejoint, voire dépasse les tarifs payés pour les autres systèmes (même s'il convient de prendre en compte que pour les fosses septiques traditionnelles, les frais de vidange viennent augmenter les frais<sup>7</sup>). Il est cependant difficile de tirer des conclusions sur les coûts compte tenu du faible taux de raccordement et que la densification/massification, avec le branchement attendu de 15 à 20 ménages par fosse en condominium, devrait réduire les coûts.

Le coût/concession obtenu à Rufisque n'est pas énorme comparativement au coût de l'assainissement individuel constitué d'une fosse septique et d'un puits perdu sur un terrain non rocailleux (300 000 à 500 000 FCFA).

<sup>6</sup> Les constats faits sur le terrain faisaient ressortir 7 ménages.

<sup>7</sup> A Yaoundé et Douala, le coût de ce service de vidange varie entre 30 000 FCFA et 100 000 FCFA. Le coût moyen déclaré par les professionnels du secteur est de 70 000 FCFA pour 8 m<sup>3</sup> en 2010.

**Figure 10 : Évaluation des coûts par concession selon les différents systèmes**

| Type d'installation                          | Coût de mise en œuvre en FCFA / concession |                     |
|--|--|---------------------|
|  | Cameroun                                   | Sénégal             |
| Fosse septique (suivi de puits perdu)        | 200 000 - 680 000                          | 300 000 – 500 000   |
| Latrines à fosse étanche à vidanger          | 1 050 000 -1 500 000                       | 300 000 -800 000    |
| Latrines VIP à double fosses ventilées       | 378 000- 458 000                           | 150 000 – 250 000   |
| Branchement au réseau public                 | - <sup>8</sup>                             | 250 000 – 1 200 000 |
| Branchement au réseau d'égout semi-collectif | -  |                     |
| Hors décanteur domiciliaire                  |  | 50 000 – 70 000     |
| Avec décanteur domiciliaire                  |  | 300 000 - 370 000   |
| Rejet direct au milieu naturel               | 15 000                                     |                     |

Ce calcul de coût ne prend pas en compte deux éléments qu'il conviendrait également d'intégrer mais dont il est difficile d'évaluer les coûts pour les autres acteurs :

- les frais administratifs de gestion : ces frais sont délicats à évaluer et à comparer entre les pays. L'ONAS au Sénégal doit ainsi connaître une réforme structurelle importante en raison des problèmes de gestion. Au Cameroun, aucun système national ne gère le problème de l'assainissement ;
- les frais d'entretien : les frais d'entretien ne sont pas encore évalués correctement dans le cadre du projet, en raison de l'absence de compte de gestion validé et adopté par les futurs gestionnaires. Cependant, les autres systèmes connaissent également des difficultés et des complexités qu'il convient de prendre en compte avec notamment pour les fosses frais de vidanges avec gestion des camions et gestion des boues de vidange.

Cependant, le système mis en place par ENDA est le plus efficient et le plus intéressant pour les ménages (lorsqu'il est en bon état de fonctionnement

<sup>8</sup> La ville de Douala est dotée de 2 types d'assainissement collectif. Les anciens réseaux du centre-ville et les réseaux situés dans les opérations de la MAETUR et de la SIC. Le premier réseau est largement non fonctionnel et aucun branchement n'est effectué à ce jour. Il est donc impossible de donner une valeur.

et que la construction du réseau permet un raccordement suffisant de ménages) pour deux raisons :

- le réseau ENDA reçoit la totalité des eaux usées domestiques contrairement à la fosse septique/puits perdu qui n'est généralement utilisée que pour les eaux vannes et les eaux de douche (parfois les eaux de douche sont évacuées dans un autre puits perdu) ;
- l'animation et tout le travail de gestion sociale autour des travaux : si les coûts de ces opérations ne peuvent pas être comparés entre les différents systèmes en raison du fait que l'animation et la sensibilisation d'ENDA va bien au-delà du fonctionnement du système en lui-même. C'est une sensibilisation à l'hygiène et à la propreté qui s'adresse à tous et qui n'a pas pris en compte par les autres acteurs, publics ou privés, de l'assainissement.

Il reste cependant à démontrer, au Cameroun essentiellement, que la construction et le raccordement d'un nombre plus important de ménages est possible.

### **2.1.2 - Stratégie globale d'extension : amplification, dissémination et saupoudrage**

- **Effet plaidoyer au niveau international**

L'accès à l'assainissement constitue l'un des problèmes cruciaux auxquels doivent faire face quotidiennement les habitants des quartiers précaires. La moitié de cette population urbaine n'a pas accès à des installations sanitaires performantes. On estime qu'en 2003, le paludisme menace approximativement 200 millions de personnes vivant dans les centres urbains où prolifère le paludisme<sup>9</sup>. Malgré de nombreuses alertes données dès les années 70, la mobilisation de la communauté internationale reste lente. Ce n'est qu'en septembre 2000 que des engagements chiffrés sont adoptés par l'ensemble des États afin d'améliorer cette situation : la Déclaration du Millénaire signée par 189 pays lors du Sommet du

---

<sup>9</sup> Judy Baker, 2008. Urban Poverty: A Global View. Urban Papers, No. 5, World Bank. Washington DC.

Millénaire des Nations Unies<sup>10</sup> définit les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), engageant les États sur des objectifs chiffrés d'amélioration des conditions de vie des populations. Parmi ces différents engagements figure l'Objectif 7 sur la durabilité environnementale qui prend en compte les problèmes d'assainissement rencontrés quotidiennement par une grande partie de la population des bidonvilles : la cible 10 propose de «réduire de moitié, d'ici à 2015, la proportion de la population n'ayant pas accès de manière durable à un approvisionnement en eau potable et à un système d'assainissement de base». L'enjeu de l'amélioration des conditions de vie et de l'assainissement des quartiers précaires est donc clairement inscrit sur l'agenda politique des États depuis cette date.

Dans ce sens, l'un des aspects importants du programme est la participation d'ENDA dans la mise en lumière de la problématique par l'apport de propositions de réponses concrètes et dans la prise en compte de cette problématique au niveau international. La fonction de « plaidoyer » est un des aspects pour lequel les animateurs du programme travaillent activement et qui justifie la pertinence de travailler dans plusieurs pays.

Ce programme des neuf villes se situe dans la continuité des actions engagées auparavant avec le programme *Water for African Cities* (WAC) financé par ONU-Habitat. Il s'inscrit dans une logique d'actions qui cherche à mettre en lumière les problèmes et les éléments de réponses qu'il convient de mettre en œuvre, en s'appuyant sur un cadre international : les OMD ou encore les conférences internationales. Cette stratégie de plaidoyer s'appuie sur la capitalisation des expériences formalisée essentiellement par l'équipe du Sénégal. Son responsable a publié un certain nombre d'ouvrages permettant de valoriser les travaux menés. On citera notamment deux documents publiés dans le cadre de ce projet :

- un *guide pratique pour la mise en place de systèmes alternatifs d'assainissement semi-collectif en milieu urbain et périurbain*<sup>11</sup> : ce

<sup>10</sup> Les OMD forment un ensemble d'engagements politiques dont le but est de combattre les principaux problèmes auxquels font face les pays en développement, et ce en respectant des délais fixés. Il se base sur les chiffres fournis dans l'année de référence 1990.

<sup>11</sup> ENDA TM, 2009. Guide pratique pour la mise en place de systèmes alternatifs d'assainissement semi-collectif en milieu urbain et périurbain. ENDA Edition Dakar, 47 pages

guide est un outil intéressant et concret qui permet de capitaliser et valoriser l'action ;

- Un autre manuel<sup>12</sup>, pour le développement de l'agriculture urbaine et l'augmentation de la sécurité alimentaire dans les villes, a également été publié avec le soutien de la FAO.

Ceci cadre parfaitement avec une des demandes initiales de l'appel à propositions qui exigeait aux projets de « *prévoir un volet capitalisation qui doit permettre à terme le partage d'expériences avec les autres acteurs. Cette recommandation vaut aussi bien en interne (acteurs du projet) qu'au niveau de l'ensemble des projets qui seront financés dans le cadre de l'appel à initiatives* »<sup>13</sup>.

- **Intégration aux politiques nationales**

Le projet travaille dans des pays où la situation sanitaire et institutionnelle nécessite une intervention forte et une prise de conscience.

Au Cameroun, tout comme au Burkina Faso, la situation est plus préoccupante. Au Cameroun, 67 % de la population urbaine vit dans des bidonvilles (soit 46,6 % de la population) et la situation est loin de s'améliorer puisque ces quartiers précaires connaissent une croissance annuelle de 5,5%. Cette extension des bidonvilles rejailit sur les problèmes liés à l'assainissement. Dans les quartiers des grandes villes, des latrines à fonds perdu sont construites dans les quartiers à habitat spontané et côtoient les puits ou les sources dont les eaux sont prélevées pour divers usages, dont l'alimentation humaine. La plupart de ces latrines servent, en même temps, de toilettes pour se laver. Les eaux sales sont ainsi évacuées dans les latrines et accélèrent le rythme de circulation entre les latrines et les puits. Selon le Document de Stratégie pour la Croissance

---

<sup>12</sup> Malick GAYE et Seydou NIANG, 2010 Manuel des bonnes pratiques de l'utilisation saine des eaux usées dans l'agriculture urbaine, ENDA Edition Dakar, 126 pages

<sup>13</sup> Ministère des Affaires Étrangères et Européennes, Direction Générale de la Coopération Internationale et du Développement, Mission d'appui à l'Action Internationale des ONG, Appel à initiatives en direction des ONG françaises dans le secteur eau-assainissement, « Renforcement des organisations des sociétés civiles du sud pour un meilleur accès pour tous à l'assainissement et pour la préservation de la ressource en eau », 2007-2008, 2<sup>ème</sup> phase de l'appel.

et l'Emploi, Cadre de référence pour l'action du gouvernement 2010-2020, le Gouvernement camerounais compte porter le taux d'accès aux infrastructures d'assainissement de 15 à plus de 60% à l'horizon (2025) de la stratégie. Dans ce sens, une Stratégie Nationale d'Assainissement Liquide<sup>14</sup> qui évoque largement l'expérience d'ENDA<sup>15</sup> et qui promeut l'expérimentation de technologies appropriées.

Au Burkina Faso, la situation est également préoccupante. Selon l'ONU-Habitat, 59,5 % de la population urbaine vit dans des bidonvilles. La situation générale de l'habitat en milieu urbain au Burkina est caractérisée par: la précarité des logements (plus de 50% des logements en ville sont en banco), la prédominance des propriétaires par rapport aux locataires des logements (seulement 29,1% des ménages en 2003) et l'utilisation des latrines comme moyen d'assainissement (85,7%). Ces comportements, pratiques et modes d'assainissement aggravent le «péril fécal» auquel est confronté l'ensemble de la population burkinabé et même la ville de Ouagadougou (où une consultation médicale sur quatre est liée à une maladie d'origine hydrique). Des engagements nationaux sont pris depuis 1996 avec l'adoption d'une stratégie nationale en matière d'assainissement prenant en compte les déchets solides municipaux, les déchets industriels, hospitaliers et toxiques, les eaux usées et excréta. Elle a été révisé en 2007 par un nouveau document précisant que « *l'objectif global est de contribuer au développement durable en apportant des solutions appropriées aux problèmes liés à l'assainissement, afin d'améliorer les conditions de vie et d'habitat des populations, de préserver leur santé et de protéger les ressources naturelles* »<sup>16</sup>.

---

<sup>14</sup> République du Cameroun, Août 2011. Stratégie Nationale d'Assainissement Liquide, Avec un financement du Programme de Partenariat pour l'Eau (WPP) et de la Banque mondiale.

<sup>15</sup> Les réseaux d'égout de faible diamètre semi-collectifs de type « condominial » sont expérimentés par une organisation non-gouvernementale (ONG) à Douala et dans plusieurs villes secondaires. Les branchements sont équipés de dégraisseur et décanteur pour limiter la teneur en matières solides des effluents. Chaque réseau doit desservir 100 parcelles environ et alimenter deux fosses septiques reliées à des plateaux filtrants. Pour le moment, le système le plus avancé est situé à Douala et dessert 30 parcelles.

<sup>16</sup> PNSA Politique et Stratégie Nationale d'Assainissement.

**Figure 11 : Proportion de la population ayant accès à des services améliorés d'assainissement (en %)**

|                               | 1990 | 1995 | 2000 | 2005 | 2008 | 2010 |
|-------------------------------|------|------|------|------|------|------|
| Burkina Faso                  | 6    | 7    | 8    | 14   | 16   | 17   |
| Cameroun                      | 47   | 48   | 47   | 47   | 47   | 49   |
| Sénégal                       | 38   | 41   | 45   | 49   | 51   | 52   |
| Moyenne Afrique Subsaharienne | 26,9 | 29,5 | 31,1 | 32,9 | 33,6 | 33,9 |

**Source :** <http://unstats.un.org/unsd/mdg/Data.aspx>, consulté le 4 juillet 2012

Le Sénégal semble, en revanche, sortir du lot et peut être montré en exemple. Si l'on observe les résultats fournis par les instances internationales, seuls le Sénégal et l'Afrique du Sud ont vu la population de leurs bidonvilles diminuer au cours de ces dernières années. Le Sénégal<sup>17</sup> connaît aujourd'hui un taux de bidonvilles de 38,1 % de la population urbaine, soit le plus bas de l'Afrique subsaharienne. Au Sénégal, sous l'effet de l'implication des bailleurs de fonds, on assiste à la prise de conscience de l'importance d'investir le secteur de l'assainissement. Cependant, si de nombreux progrès ont été accomplis, l'assainissement reste un des problèmes majeurs accomplis au cœur de ces quartiers : en 2004, la couverture en assainissement amélioré, telle qu'elle a été définie par le Programme Eau Potable et Assainissement du Millénaire (PEPAM) chargé de suivre les progrès en vue de la réalisation des OMD, était de 56,7 %. Elle était en 2010 de 63,1. Ce qui représente un écart de 5,1 par rapport à l'objectif annuel de 68,2 % en 2010<sup>18</sup>. Dans ce cadre, un saut quantitatif est encore nécessaire pour l'atteinte par le Sénégal des OMD en termes d'assainissement, bien que le Sénégal soit en pointe et que les nombreux financements ont permis d'améliorer concrètement la situation (avec, notamment, la mise en œuvre du PEPAM). Les résultats attendus pour 2015 sont que 78% des ménages urbains aient accès à l'assainissement, contre 56,7% en 2002.

<sup>17</sup> Les données suivantes proviennent, pour les trois pays, des profils urbains des trois pays réalisés par UN-Habitat.

<sup>18</sup> Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie, 2011. La Situation Économique et Sociale 2010, Dakar.

Le projet ENDA s'inscrit donc dans le cadre global de réponse au OMD et dans des cadres locaux spécifiques, avec des degrés différents d'avancées par rapport à la question de l'assainissement.

### **2.1.3 - Stratégie locale de mise en œuvre : une logique participative**

- **Choix des quartiers**

ENDA a sollicité le soutien politique plein et entier des autorités locales avant d'intervenir (choix des quartiers d'intervention par les autorités locales, maîtrise d'ouvrage communale, suivi par le personnel communal, mise à disposition de terrains publics). Si l'implication politique a été variable selon les territoires, le choix des quartiers a majoritairement été fait selon une logique politique, ce qui a parfois entraîné des modifications entre les propositions initiales et les choix finaux : les autorités locales ont indiqué à l'ONG quels étaient les quartiers d'intervention possibles.

Dans ce cadre, si les quartiers dans lesquels les projets sont mis en œuvre sont des quartiers en souffrance par rapport aux questions d'hygiène et d'assainissement (ces quartiers ont tous en commun d'appartenir à la catégorie des « bidonvilles » selon la définition de l'ONU-Habitat car ils ne possèdent pas de systèmes d'assainissement adéquat), ils revêtent des différences importantes au niveau de leur positionnement par rapport au reste de la ville (certains étant des quartiers centraux « historiques », d'autres étant des quartiers périphériques construits plus récemment), au niveau de leur composition sociale variant selon les villes et les facteurs de constitution des quartiers. En effet, l'Afrique subsaharienne est la région en développement ayant la plus grosse prévalence de taudis urbains, où les maladies d'origines hydriques (telles que le choléra) frappent une partie importante de la population. Dans cette région du monde, la population des bidonvilles a doublé depuis 1990, atteignant 200 millions en 2005, soit 62 % de la population urbaine de l'Afrique subsaharienne en 2010. De fait, avec l'évolution urbaine, on assiste à une diversification des situations et à une fragmentation des quartiers au sein de la ville : certains des quartiers ne remplissent qu'un critère de la définition de l'ONU-Habitat du bidonville alors que d'autres sont en voie de précarisation extrême<sup>19</sup>.

<sup>19</sup> Michelin, B. (2012) Planification urbaine et usages des quartiers précaires en Afrique. Étude de cas à Douala et à Kigali. Lausanne: EPFL

A cette diversification des situations territoriales vient s'ajouter celle des projets de quartiers, dont le nombre augmente progressivement avec la complexification du nombre d'acteurs (ONG, coopération décentralisée, bailleurs bi et multilatéraux).

Dans ce cadre, si la stratégie de capitalisation est pertinente et valorisante pour le projet, on peut regretter que le programme n'ait pas fait l'objet d'une capitalisation comparative telle que proposée dans l'évaluation de 1996, qui évoquait la mise en œuvre d'« *une stratégie de capitalisation, afin de préparer sa diffusion large (même au-delà des frontières) et sa reproductibilité dans des sites favorables* »<sup>20</sup>. En effet, un travail de réflexion et de croisement des expériences reste à faire, et cette évaluation est certainement une des premières contributions à cette tâche. Ce travail mettrait en perspective la complexité des différents quartiers et proposerait une grille de lecture pertinente pour prendre en compte les spécificités locales, tant au point de vue technique, environnemental, institutionnel que social. Ceci permettrait, le cas échéant, de réadapter la technologie et les méthodes aux réalités et aux besoins locaux.

En effet, tirer des leçons de cette diversité semble important pour étudier la reproductibilité de l'opération mais également pour interroger les différents types de systèmes d'assainissement qui pourrait être mis en œuvre : il convient de ne pas rentrer dans un dogme du réseau mini-égout mais de tirer les conclusions en fonction des facteurs locaux (urbain : densité du bâti empêchant la construction de fosses ou spécificités du quartier dans la ville ; environnemental : problèmes liés à l'étanchéité et aux rejets ; économique : coût de construction, de fonctionnement et d'entretien ; social : niveau de vie de la population) pour bâtir une stratégie adaptée à chacun des sites. Ce travail doit permettre de proposer une grille d'analyse pour les décideurs afin de les aider et de les impliquer pour faire des choix dont les conséquences sont importantes pour la population.

---

<sup>20</sup> Ta Thu Thuy, 1996. Environnement urbain participé ; « que se passe-t-il réellement à Rufisque ? » ; projet de développement communautaire et d'environnement urbain à Rufisque, Contribution à l'évaluation de la phase 1 du projet, Enda Tiers Monde, Dakar

**Figure 12 : Typologie des quartiers d'intervention**

| Ville (population)      | Quartiers          | Population     | Homo-généité sociale | Type de quartier                       | Densité | Localisation |
|-------------------------|--------------------|----------------|----------------------|--|---------|--------------|
| Dakar (1 075 582)       | Tonghor            | 6'000          | +++                  | Précaire non tramé                     | +++     | Périphérie   |
| Rufisque (162 055)      | Castors            | 1'500          | +                    | Tramé sous-équipé                      | +       | Périphérie   |
|                         | Arafat             | 5'000/ 10'000  | -                    | Tramé sous-équipé                      | +       | Périphérie   |
| Saint-Louis (171 263)   | Khor               | 5'000/ 10'000  | +++                  | Tramé non régulier sous-équipé         | +       | Central      |
|                         | Diamenae           | 15'000/ 20'000 | -                    | Précaire non tramé                     | ++      | Périphérie   |
| Dagana (20 916)         | Kao Dagana         | 5'000/ 10'000  | +++                  | Tramé sous-équipé                      | ++      | Central      |
|                         | Dialaguène         | 20'000/ 25'000 | ++                   | Tramé sous-équipé / Précaire non tramé | ++      | Périphérie   |
| Bignona (27 072)        | Basséne            | 5'000/ 10'000  | ++                   | Tramé sous-équipé                      | +       | Central      |
| Ouagadougou (1 475 223) | Somgandé           | 10'000/ 15'000 | +                    | Tramé sous-équipé / Précaire non tramé | ++      | Périphérie   |
| Douala (1 907 479)      | Tractafric         | 4800           | -                    | Précaire non tramé                     | +++++   | Central      |
|                         | Mambanda (bloc 27) | 70 865 (3142)  | +                    | Tramé non régulier sous-équipé         | ++      | Périphérie   |
| Edea (66 581)           | Amour 1            | 1388           | +                    | Précaire non tramé                     | +++     | Central      |
|                         | Amour 2            | 2277           | +                    | Précaire non tramé                     | +++     | Central      |
| Bertoua (88 462)        | Ekombitie          | 5'000/ 10'000  | -                    | Précaire non tramé                     | +       | Central      |
|                         | Yademé             | 5'000/ 10'000  | -                    | Précaire non tramé                     | ++      | Central      |

- **Choix des bénéficiaires**

Dans les trois pays, le souci de faire participer les acteurs locaux est l'un des points forts de ce projet. En effet, le « marketing social » est important pour faire accepter par la population les solutions technologiques proposées. L'action de l'ONG ENDA est orientée vers la participation populaire et la mobilisation sociale (développement communautaire et renforcement des organisations de la société civile)<sup>21</sup> et la prise en compte des préoccupations des ménages par les institutions locales et nationales.

<sup>21</sup> Malal Touré, Kanitha Kernem, Mohamadou Abdoul, Mamadou Diene, 2010. Mobilisation sociale et participation populaire autour d'un projet d'accès à l'eau, à l'assainissement et à la santé ; Cas de Malika et Keur Massar (Ville de Pikine), Dakar, ENDA Editions.

Tout un package de marketing social a donc été mis en œuvre pour mobiliser la population et faire accepter cette nouvelle technologie. Pour cela, des formations ont été dispensées pour les animateurs disséminés dans les quartiers afin de les outiller, avant qu'ils aillent au contact de la population. Il s'est agi de leur donner les méthodes pour sensibiliser les habitants aux règles d'hygiène et pour qu'ils comprennent rapidement le fonctionnement et l'intérêt du système. Par la suite, plusieurs outils et méthodes ont donc été mis en œuvre par le projet :

- le théâtre forum : cette technique artistique interactive vise la formation, l'animation et la prévention autour de thèmes sensibles aboutissant à la prise de conscience des possibilités de changements des mentalités. Pour ce faire, le public qui assiste à une histoire injuste, douloureuse, est invité à réagir, à proposer des solutions et à les mettre en œuvre sur scène. Le spectateur devient alors acteur et joue sa proposition avec l'aide des autres acteurs présents sur scène. Le public valide et synthétise les solutions trouvées de manière collective ;
- le débat avec la population sur les questions environnementales et sanitaires / causerie éducative : ce débat avec les populations se déroule à la mairie et dans d'autres lieux publics (maison de quartier, école) avec des présentations power point, des projections de films, des expositions-photo et des questions/réponses. Les enquêtes environnementales sont également utilisées comme support ;
- l'approche PHAST (*Participatory Hygiene and Sanitation Transformation*) : c'est une méthode de sensibilisation qui consiste à faire éviter les populations la contamination du péril fécal par la logique des barrières, c'est-à-dire l'introduction de précautions à prendre ;
- la séance de démonstration de « lavage des mains » : à l'aide d'icônes locales, l'idée est d'expliquer les méthodes et les objectifs liés au lavage des mains.
- la visite à domicile : tout au long du projet, ces visites ont eu lieu pour vulgariser les technologies d'assainissement, le micro-crédit et ainsi susciter l'émergence d'une demande.

## **2.1.4 - Mode de financement et participation des acteurs : une logique participative**

- **Participations et capacités financières des ménages**

Tout au long du projet, la participation de la population s'est faite à différents niveaux. Plusieurs types de participation existent, des plus « passives » ou verticales aux plus « actives » et horizontales<sup>22</sup>. Dans le cas du projet ENDA, la participation de la population intervient à différentes phases du projet. On peut ainsi établir une typologie des différentes formes de participation observées<sup>23</sup>.

- la participation « contributive » : elle part de l'idée que la pérennité des équipements est liée à la participation financière des habitants. En période de pénurie de ressources publiques, la contribution financière des habitants aux investissements en matière de services publics s'impose de plus en plus. Dans le cadre du projet, c'est le paiement d'une somme pour l'obtention de l'équipement et pour son entretien ;
- la participation « consultative » : les habitants ou leurs représentants sont sollicités pour donner des informations nécessaires à la conduite des actions. Cette participation s'est faite à différents niveaux et notamment lors de la réalisation des travaux avec les réunions de chantier auxquelles les habitants ou leurs représentants ont été associés ;
- la participation « responsabilisante » : la cogestion et un partenariat négocié sont la règle. Les acteurs sont responsabilisés et les prises de décision sont partagées. Cette participation favorise l'émergence et le développement d'instances locales. Elle est la phase de transition vers la participation autonomisante. C'est le cas du Comité FOCAUP.

Dans ce cadre, la participation financière des ménages est un des aspects importants de responsabilisation et semble un fait acquis. En effet, les habitants anciennement dotés d'une fosse septique devaient

---

<sup>22</sup> Beuret J.-E., La conduite de la concertation, *Politique sociologie*, 2006, 342 p.

<sup>23</sup> Selon: B. Michelon, J. Dos Ghali, J.-C. Bolay, A. Dahman Saïdi, A. Nejmi, M. Tamim, M. Tozy, M. Yghir, and J.-J. Simond. « Electrification Rurale Décentralisée: les leçons de la vallée de l'Ouneine », in *Cahier de la Coopération*. N°7 EPFL, Lausanne, 2010.

antérieurement assumer le financement avec des vidanges de fosses, opération ayant un coût élevé. L'arrivée d'un nouveau système s'inscrit donc dans une logique de financement comparable à celle qui préexistait.

En outre, il apparaît, lors de nos entretiens avec la population, que les capacités financières des ménages permettent de répondre aux exigences financières du programme. Les sommes demandées (entre 150 000 et 165 000 FCFA pour le FOCAUP) pour l'investissement et pour le financement mensuel (500 FCFA) sont à la hauteur des autres investissements réalisés par les habitants pour d'autres services (notamment le téléphone portable (nécessaire pour le travail ou pour être en contact avec la famille) ou encore le câble pour la télévision qui deviennent des services indispensables... et dont il devient inconcevable de ne pas payer le prix. Dans ce sens, l'idée qu'il faut payer pour le service d'assainissement (protégeant des maladies hydriques et améliorant le cadre de vie) fait progressivement son chemin, malgré des réticences encore nombreuses pour payer, et l'assainissement commence à être un élément du confort indispensable.

**Figure 13 : Estimation des dépenses par poste de services dans les ménages**

| Thématique               | Cameroun          |         |                 |         |                   |         | Sénégal            |         |
|--------------------------|-------------------|---------|-----------------|---------|-------------------|---------|--------------------|---------|
|                          | Mambanda          |         | Tractafric      |         | Amour 1 et 2      |         | Rufisque           |         |
|                          | Fourchette        | Moyenne | Fourchette      | Moyenne | Fourchette        | Moyenne | Fourchette         | Moyenne |
| Eau potable              | De 3 000 à 10 000 | 6 000   | De 3000 à 10000 | 6 000   | De 2 000 à 5 000  | 3 000   | De 5000 à 7 500    | 5000    |
| Électricité              | De 3 000 à 15 000 | 7 000   | De 3000 à 15000 | 7 000   | De 3 000 à 10 000 | 5 000   | De 15 000 à 30 000 | 20 000  |
| Téléphone                | De 1500 à 5000    | 10 000  | De 1000 à 5000  | 3000    | De 1500 à 5000    | 4 000   | De 1000 à 3000     | 2000    |
| Câble                    | 3 000             | 3 000   | 3000            | 3000    | 3 000             | 3 000   | 2000               | 2000    |
| Santé                    | 7500 à 30000      |         | 7500 à 30000    |         | 5500 à 20000      |         | 5000 à 25000       | 10 000  |
| Loyer chambre simple     | 5000              | 5000    | 5000            | 5000    | 5000              | 5000    | 5000               |         |
| Loyer 3 chambres / salon | 35000             | 35000   | 35000           | 35000   | 25000             | 25000   | 20000              |         |

**Source :** Réunions locales avec la population dans le cadre de l'évaluation

- **Participation et capacités financières des communes**

L'implication financière de ces acteurs institutionnels locaux est nécessaire mais difficile à mobiliser en raison du flou qui demeure sur le partage des compétences institutionnelles ainsi que l'absence de financement et de compétence des collectivités locales dans le secteur de l'assainissement.

Au Cameroun, la loi du 15 juillet 1987 renforcée par la loi du 22 juillet 2004 (loi n° 2004 /018), fixant les règles applicables aux communes, permettent d'identifier clairement l'implication de la communauté urbaine, dans le domaine de l'assainissement : « *La création, l'aménagement, l'entretien, l'exploitation et la gestion des équipements communautaires en matière d'assainissement, eaux usées et pluviales* ». Elle précise en ses articles 2 et 3 que la commune est la collectivité territoriale de base ayant mission générale de développement local et d'amélioration du cadre et des conditions de vie de ses habitants. Elle peut, en plus de ses moyens propres, solliciter le concours des populations, d'organisations de la société civile, d'autres collectivités territoriales, de l'état et des partenaires internationaux, conformément à la législation et la réglementation en vigueur. C'est donc elle qui a la charge de ce dossier d'assainissement bien que lorsque le projet est arrivé, elle n'avait pas la maîtrise technique de cette question et n'envisageait pas la thématique de l'assainissement (hors eaux pluvieuses) comme prioritaire.

Au Sénégal, depuis 1996, l'Office National de l'Assainissement du Sénégal (ONAS) est un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC), placé sous la tutelle du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement, chargé du développement et de l'exploitation des infrastructures et équipements du secteur de l'assainissement collectif et autonome des eaux usées et excréta et du drainage des eaux pluviales<sup>24</sup>. Dans ce cadre, la collectivité locale a un rôle mineur par rapport à l'ONAS et son implication financière dans le domaine de l'assainissement n'est

<sup>24</sup> Journal Officiel, n° 5676 du 24 février 1996 Loi n° 96-02 du 22 février 1996 autorisant la création de l'Office national de l'Assainissement du Sénégal : Art. 5. - L'Etat transfère à l'Office national de l'Assainissement du Sénégal la gestion physique, comptable et financière des biens du domaine public nécessaires à la réalisation de son objet social. Le transfert de la propriété des biens et droits immobiliers du domaine privé de l'Etat à l'Office national de l'Assainissement du Sénégal est autorisé dans la mesure où ils sont nécessaires à la réalisation de son objet social.

pas pertinente, tout au moins pour la construction d'infrastructures. Ceci est d'autant plus vrai que les faibles ressources des collectivités sont affectées à des projets entrant dans leurs champs de compétences.

Au Burkina Faso, un rapport d'évaluation de l'AFD<sup>25</sup> décrit parfaitement la situation qui laisse encore les communes spectatrices face à la question de l'assainissement : *« les communes semblent globalement favorables au transfert des compétences et sont de plus en plus conscientes des risques sanitaires liés à l'absence d'ouvrage d'assainissement. Or, toutes les modalités pratiques ne sont pas encore arrêtées. Ainsi, la formalisation du transfert, entre l'Etat et les communes, des infrastructures qui relèvent de leurs compétences (réseau d'eau et d'assainissement, caniveaux), n'est pas réglée. En outre, il n'existe pas, contrairement au Mali par exemple, d'organisme en charge de la gestion d'un fonds commun qui pourrait être alimenté par l'Etat et les partenaires extérieurs et mis à la disposition de collectivités locales pour le financement de leurs investissements et ce, à travers le circuit du Trésor public. »* Depuis lors, le 3 mars 2009, un Décret portant transfert aux communes des compétences et des ressources de l'État dans le domaine de l'approvisionnement en eau potable et de l'assainissement a été adopté par le Conseil des Ministres (précisant que les communes sont maîtres d'ouvrage du secteur de l'approvisionnement en eau potable et assainissement et responsables de la planification, du financement, de la réalisation et de l'exploitation des infrastructures d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement), la situation n'a guère évolué en raison des difficultés financières des collectivités locales et la place prépondérante de l'ONEA.

- **Participations de partenaires et bailleurs**

Il est à noter que dans le cadre de ce projet ENDA a réussi à attirer d'autres bailleurs de fonds (FAO, TFD, AESN). Ceci a permis de valider encore la pertinence du projet.

Deux de ces bailleurs ont contribué pour un effort très spécifique et de courte durée. Cependant, la FAO a contribué à valoriser le projet en

<sup>25</sup> F. Gorse P. Chouteau, 2008. Projet d'assainissement collectif de la ville de Ouagadougou : Office national d'eau et d'assainissement – ONEA –, division Evaluation et capitalisation, AFD , Evaluation, exPost n°16.

appuyant la rédaction d'un document de valorisation. Par ailleurs, le financement de l'AESN a permis de donner plus d'ampleur au projet et de visibilité. Ils ont également été très importants pour réaliser les objectifs initiaux en trois années, au lieu des deux années proposées au départ lors de l'acceptation du projet par le MAEE.

Un autre point, n'ayant pas d'influence direct sur les finances du projet mais sur la source de gestion du financement du MAEE est à signaler à ce niveau.

### **2.1.5 - Mode de gestion de la participation des ménages**

- **Place, rôle et pertinence des IMF**

De nombreuses incertitudes demeurent sur l'efficacité du circuit financier et la gestion du FOCAUP (Fonds Communautaire pour l'Assainissement des quartiers Urbains Pauvres) par des Instituts de micro-finance. En effet, les taux de rentrée d'argent sont très faibles aux deux niveaux : au niveau du remboursement (fonds FOCAUP) et au niveau de la participation à l'entretien.

Dans ce sens, l'appellation « micro-crédit » laisse perplexe. Sur les différents terrains que nous avons pu parcourir, ce ne sont pas des micro-crédits qui sont mis en œuvre. Les ménages se sont ainsi seulement engagés à payer la somme, sans avoir contracté, à titre personnel ou collectif, de crédit auprès d'un IMF. L'IMF a juste joué le rôle d'une banque encaissant les rentrées d'argent mais ne proposant pas des crédits. On peut ainsi regretter que le cadre d'intervention des IMF soit resté trop flou. C'est en effet ce qui est ressorti des entretiens avec ces acteurs mais également de la lecture de la convention qui ne spécifie pas véritablement les modalités de collaboration et d'articulation entre les acteurs : il y a seulement des chapitres sur la responsabilité des uns (IMF) quand à la bonne gestion des fonds (ce qui est important) mais pas véritablement sur les méthodes de collecte et de gestion d'un crédit.

Au cours des missions réalisées dans le cadre de l'évaluation, nous avons pu constater une incompréhension entre l'ONG et les IMF. ENDA se sent flouée par l'absence de proposition et de dynamisme des IMF qui n'ont pas rempli leur rôle. Les IMF estiment que le cadre de travail au sein du

projet n'a pas été assez clairement défini. Ceci a entraîné dans certains cas le retrait de l'IMF comme véritable acteur du projet sans réussir à amorcer une meilleure approche mis à part au Burkina Faso (avec l'association des femmes, faisant elle-même une tontine). L'association de femmes à Ouagadougou a eu davantage de succès dans le recouvrement car elles connaissent déjà le terrain. A noter que l'ancien projet de l'AFD à Yoff a été un succès, c'est le seul endroit où des GIE de femmes prennent en charge la maintenance

Ce cas de figure rejoint l'approche adoptée dans les centres urbains de moindre importance (Dagana et Bignona). Mais sur d'autres territoires, comme à Saint-Louis, le FOCAUP qui devrait en principe être géré par la MEC-FEPRODES n'est pas encore mis en place, faute d'entente entre l'ONG et la municipalité. Les fonds sont encore versés à l'entrepreneur en raison des conflits persistants entre les acteurs du programme.

**Figure 14 : Gestionnaires du FOCAUP pour chacune des communes à fin 2011**

| Pays         | Commune           | Gestionnaire initial                                    | Gestionnaire final  |
|--------------|-------------------|---|---|
| Sénégal      | Dagana            | Comité de pilotage sous la responsabilité de la commune | Comité de pilotage sous la responsabilité de la commune                         |
|              | Bignona           | IMSEC sous la responsabilité de la commune              | IMSEC sous la responsabilité de la commune                                      |
|              | Saint Louis       | MEC/FEPRODES et Conseil de Quartier                     | - (entrepreneur)  |
|              | Rufisque<br>Dakar | UM-PAMECAS  | UM-PAMECAS  |
| Burkina Faso | Ouagadougou       | FCPB  | Association des femmes pour le crédit assainissement de Secteur 25 : TEEG WENDE |
| Cameroun     | Douala            | MIGEC SA  | Ecobank   |
|              | Edéa              |   |   |
|              | Bertoua           |   |   |

- **Place, rôle des offices nationaux**

D'un point de vue financier, la participation des Offices nationaux (ONAS au Sénégal ou ONEA au Burkina Faso) ou d'autres acteurs nationaux de

l'assainissement dans le projet est nulle d'un point de vue financier. Ils sont très peu présents dans l'appui et, finalement, l'échange technique est très faible. Ceci s'explique à la fois par le fait qu'elles sont très lourdement handicapées par l'absence de réformes structurelles qui leur permettrait d'avoir la souplesse nécessaire pour accepter d'autres types de systèmes d'assainissement et d'accepter une approche basée sur la demande et les discussions avec la population.

Pourtant, au Sénégal, l'article 15 du décret 96-662 fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de l'ONAS définit notamment comme ressources de l'ONAS : « *La redevance d'assainissement collectée par l'exploitant du service public de l'eau potable, c'est à dire la Sénégalaise Des Eaux (SDE); les produits de l'exploitation; la taxe sur les constructions nouvelles ou existantes; la taxe de pollution; la participation des communes à l'exploitation des infrastructures d'eaux pluviales; des subventions; des dons et legs qui pourraient lui être attribués après avis conforme du Conseil d'Administration et des financements extérieurs* ». C'est le même système qui prédomine au Burkina Faso

Ce sont donc ces organismes qui auraient pu théoriquement, sur la base de la redevance prélevée auprès des ménages, être à-même de cofinancer le programme. Or, devant les difficultés institutionnelles et financières de ces institutions (évoquées par différents acteurs lors des entretiens réalisés dans le cadre de l'étude locale de l'évaluation) et l'absence de compétence claire des communes, aucun soutien financier n'a pu être apporté.

D'un point de vue technique, il aurait été pertinent de les associer dans les phases de validation technique et d'organisation de la gestion future en délimitant les périmètres d'intervention de chacun des acteurs. Au niveau des travaux, de nombreuses visites ont eu lieu au cours des opérations. Cependant l'ONAS ne se sent pas impliqué dans les projets d'ENDA car l'assainissement collectif reste une démarche nouvelle et difficile à mettre en œuvre, avec un volet social que l'organisme d'Etat maîtrise mal si l'on en juge les projets mis en œuvre avec la Banque mondiale. De plus, les ouvrages n'ont pas actuellement été officiellement remis à leurs destinataires, ce qui pose encore problème pour l'entretien et la maintenance. En outre, au niveau de la gestion, rien n'a été défini

clairement pour prévoir la gestion future et adoptée un nouveau compte d'exploitation sur le long terme. Pour autant, au Sénégal par exemple, il conviendrait de s'inspirer des documents existants pour mettre en place un mode de gestion durable : le code de l'assainissement<sup>26</sup> précise que l'assainissement semi-collectif est la gestion domiciliaire et collective des eaux usées domestiques dans la concession, par l'utilisateur qui assure la collecte et le prétraitement et à l'extérieur par la collectivité locale bénéficiaire ou le délégataire.

## **2.2 - Cohérence**

### **2.2.1 - Choix des activités / pérennisation**

Au niveau du montage du projet, on retrouve l'ensemble des préoccupations, des outils et des méthodes propre à ce type de projet. On citera ainsi :

- La promotion de l'hygiène et le marketing social : c'est l'ensemble des activités qui tendent à influencer sur les attitudes en vue de l'adoption de comportements appropriés par les populations, notamment la demande en ouvrages d'assainissement ;
- Le financement des ouvrages : la plupart des programmes proposent une subvention importante du coût de l'ouvrage. Cette subvention est comprise en 100 et 75 % et la contrepartie du ménage peut être apportée en numéraire, en investissement physique (fouille) et en nature (sable, gravier, eau). Ces deux dernières formes de contribution sont les plus courantes ;
- La réalisation d'ouvrages d'assainissement : les ouvrages sont les outils par lesquels sont gérés les rejets liés aux activités physiologiques, au nettoyage corporel, aux différents usages de l'eau au niveau domestique. Ils permettent de juguler en partie les voies de transmission des maladies. Il s'agit principalement des latrines de type toilettes à chasse manuelle (TCM) ou de type améliorée à fosse ventilée (VIP) et accessoirement des douches puisards, des bacs à laver et des lave-mains ;

---

<sup>26</sup> Décret n° 2011-245 du 17 février 2011 portant décret d'application de la loi portant Code de l'Assainissement.

- Le renforcement des capacités : les projets d'assainissement intègrent de plus en plus le renforcement de capacités d'entités locales car ces entités s'appuient sur les ressources locales pour exécuter les opérations de travaux et d'animation (formation de maçons et de relais). Cette approche a pour objectif de développer une capacité locale à même de renforcer et de pérenniser les acquis en matière d'assainissement. « *Nous ne connaissons pas de situation et n'avons pas rencontré d'exemple au cours des enquêtes où, après le départ du projet ou programme, les entités renforcées dans leurs capacités sont parvenues à prendre la relève. Ceci faute de financements et de moyens propres permettant de maintenir la mobilisation sur les questions d'assainissement et la construction de latrines dont le coût est souvent supérieur au pouvoir d'achat des ménages* »<sup>27</sup>.

**Figure 15 : Calendrier des travaux (de la sélection à la réception)**

|  | Douala   |            | Edéa    |          | Rufisque          | Saint-Louis |         |
|--|----------|------------|---------|----------|-------------------|-------------|---------|
|  | Mambanda | Tractafric | Amour I | Amour II | Castor/<br>Arafat | Diaminar    | Khor    |
| Ouverture et analyse des plis          | avr-09   | juin-09    | mars-09 | mars-09  | févr-09           | mars-09     | mars-09 |
| Nombre de soumission d'entreprise      | 6        | 3          | 6       |          | 3                 | 3           | 4       |
| Démarrage chantier                     | juil-09  | juil-09    | mai-09  | mai-09   | mars-09           | avr-09      | avr-09  |
| Fin du chantier (réception provisoire) | -        | Déc-10     | -       | -        | oct-11            | nov-11      | déc-11  |

<sup>27</sup> Eau Vive, 2010. Étude des conditions de diffusion des ouvrages d'assainissement autonome en milieu rural sahélien, Sénégal, Rapport final, mars 2010

D'un point de vue socio-institutionnel, on peut souligner le fait qu'ENDA a beaucoup insisté sur la participation de la population ou encore sur le volet de renforcement institutionnel (au travers des formations ou encore l'implication d'agents locaux), sans toutefois, instaurer un rôle d'intermédiaire entre ces différents acteurs pour articuler l'ensemble des nombreuses tâches mises en œuvre. Ceci s'explique par deux faits majeurs. D'une part, sur le terrain, ENDA a été confronté à un nombre important d'acteurs concernés par ces enjeux locaux : il était difficile de concilier les enjeux, les attentes et les intérêts de chacun d'eux. D'autre part, ce problème est largement dû à l'absence de cadre méthodologique d'intervention clair et précis, permettant de repréciser et réadapter en permanence les objectifs aussi bien en termes globaux de gestion du programme qu'en termes spécifiques, dans le cadre de la formation et l'implication des agents. Par exemple, le chronogramme d'intervention mis en œuvre n'était pas assez ciblé pour développer les activités par grands domaines d'actions (travaux, sensibilisation/participation, gestion, valorisation) et pour repérer leurs interdépendances et la hiérarchie – ou ordre – avec laquelle il convenait de les traiter. Cette approche méthodologique, fixant un cadre adaptable, aurait pu renforcer la cohérence (et par conséquent, les autres indicateurs) du programme, dans des contextes locaux très différents.

### **2.2.2 - Cohérence dans l'action / différents pays**

Des missions d'appui ont permis d'appuyer l'ancrage du projet auprès des différents acteurs et ont favorisé l'implantation du projet selon la conception générale de ses promoteurs basés à Dakar. Ils ont permis aux représentants locaux (un à Douala et un à Ouagadougou) d'ancrer leurs travaux dans un réseau entre Dakar et leur pays d'intervention.

Différentes personnes, ayant des compétences complémentaires se sont ainsi rendus dans les différents pays : la responsable financière, la responsable d'animation sociale, l'ingénieur-architecte sont venus amender les différentes applications locales du projet. Cependant, en fonction des terrains, il apparaît des différences importantes. Il a été ainsi nécessaire de modifier et d'adapter la méthodologie qui était appliquée au Sénégal pour les premiers projets d'ENDA au Sénégal.

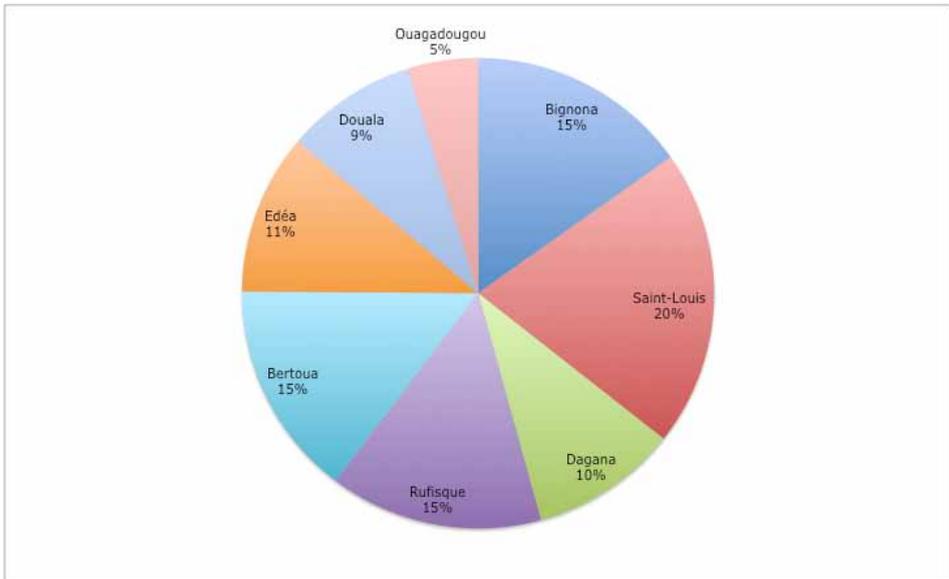
**Figure 16 : Missions d'appui et de supervision de l'équipe ENDA Sénégal au Cameroun**

|           | Cameroun  |                        |              | Burkina Faso |                        |              |
|-----------|-----------|------------------------|--------------|--------------|------------------------|--------------|
|           | Technique | Socio-institutionnelle | Coordination | Technique    | Socio-institutionnelle | Coordination |
| 2009-2010 | 2         |                        |              | 1            |                        |              |
| 2010-2011 | 4         | 2                      |              | 1            | 1                      | 1            |
| 2011-2012 | 2         | 3                      | 1            |              |                        |              |
| TOTAL     | 8         | 5                      | 1            | 2            | 1                      | 1            |

Au niveau technique, il a été nécessaire de s'adapter aux terrains et aux entrepreneurs. Par exemple, il s'avère que les terrains marécageux de Douala doivent être traités spécifiquement. De même, les briques en ciment ne se fabriquent pas de la même façon au Sénégal qu'au Cameroun : les briques en ciment sont en creux au Cameroun alors qu'elles sont pleines au Sénégal. Selon l'expérience sénégalaise, l'équipe d'ENDA a proposé d'adapter le système de fabrication pour permettre une bonne résistance et une bonne étanchéité, sans pour autant arriver à trouver une solution pour certains quartiers inondables. En outre, les moules préfabriqués depuis le Sénégal, envoyé spécialement au Cameroun, n'ont pas été adoptés par les entrepreneurs locaux. Les solutions locales n'ont pas été encore trouvées, bien qu'elles existent, notamment pour la construction des maisons, et il serait nécessaire de se référer aux méthodes d'architecture vernaculaires utilisées par les habitants.

Cette cohérence technique se retrouve également au niveau des travaux. Mis à part le Burkina Faso où les coûts ont été restreints (et maîtrisés), il y a une répartition à peu près équitable entre les villes et les pays avec 35% pour le Cameroun et 60 % pour le Sénégal (où Saint-Louis occupe une part importante).

**Figure 17 : Répartition des enveloppes des travaux par villes**



Au niveau du montage institutionnel, il a été nécessaire d'adapter le projet aux différents pays en fonction de la répartition des compétences des différents acteurs intervenant dans le domaine.

Au Sénégal, l'Office National d'Assainissement (ONAS) a été créé par la loi n°96-02 du 22 février 1996 sous la forme d'un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC). Cet organisme est chargé de la collecte, du traitement, de la valorisation et de l'évacuation en zone urbaine et périurbaine tant des eaux usées que des eaux pluviales. Cependant, l'environnement figure dans les domaines de compétences transférées aux collectivités locales depuis 1996 par le décret 96-1134, portant transferts de compétences aux collectivités locales (région, commune et communauté rurale) dans la gestion des ressources naturelles et de l'environnement. Où encore, le code de l'assainissement en ses articles L6 et L7 qui énonce la responsabilité des collectivités locales en matière d'assainissement des eaux pluviales. Ainsi, les communes sont responsables concurremment avec l'État du financement des investissements et de l'exploitation des

ouvrages de collecte et d'évacuation des eaux pluviales, notamment les canaux à ciel ouvert.

Au Cameroun et au Burkina, les communes sont responsables mais manquent de moyens financiers et de compétences techniques.

### **2.2.3 - Cohérence dans l'action / contextes institutionnels**

Au vu de la complexité des schémas institutionnels dans chacun des pays, il a fallu réaliser des montages et des partenariats, impliquant de multiples acteurs, et totalement différents selon les pays. Au Cameroun et, dans une moindre mesure, au Burkina Faso, où la structure est plus semblable à celle du Sénégal, l'absence de véritable et de longue connaissance des structures des deux « nouveaux » pays de la part de l'ONG sénégalaise a eu pour conséquence un temps nécessaire d'adaptation. Au Cameroun, en raison du délai restreint du projet, de la multiplicité des sites et des innovations apportées par le type d'assainissement proposé, cette adaptation n'a pas été totalement finalisée et il reste encore un travail de concertation très important à réaliser. Au Burkina Faso, sur le site unique de Ouagadougou, il semble qu'un cadre de concertation ait pu être mis en œuvre. Dans ce cadre institutionnel où les compétences des différents échelons sont imbriqués, *« les municipalités ne disposent pas des capacités techniques et comptent beaucoup sur des conventions de partenariat avec l'ONEA, ce qui suppose également un renforcement des équipes de l'ONEA au niveau local, pour qu'elles soient en mesure de jouer leur rôle en matière de gestion, d'appui et de conseil »*<sup>28</sup>. Pour gérer le seul site du projet, un Comité local de pilotage a été mis en place, ce qui a permis de négocier avec l'ensemble des partenaires et de trouver des accords.

Cependant, dans ce pays comme dans les autres, si les compétences sont connues, le réseau réalisé par ENDA n'a pas été rétrocédé à l'organisme compétent. Même si les organismes nationaux et institutions locales ont été consultés, des engagements ont été signés dans chacune des villes, ceci n'a pas permis de régler la question de la propriété des infrastructures, qui

---

<sup>28</sup> F. GORSE P. CHOUTEAU, 2008. Projet d'assainissement collectif de la ville de Ouagadougou : Office national d'eau et d'assainissement- ONEA -, division Evaluation et capitalisation, AFD , Evaluation, exPost n°16.

doit maintenant être négociée au cas par cas. Afin de faciliter la gestion et l'entretien des réseaux, la rétrocession de ces réseaux aux autorités compétentes, tout en associant les comités locaux qui sont dans l'attente d'une décision à haut niveau, est nécessaire.

**Figure 18 : Institutions nationales et locales en charge de l'assainissement**

|                 | <b>Cameroun</b>   | <b>Sénégal</b>  | <b>Burkina Faso</b>  |
|-----------------|---|---|--|
| Ministère       | Ministère de l'Énergie et de l'Eau<br>Délégation régionale-Littoral | Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement<br>Direction de l'assainissement et de l'hydraulique urbaine (DAHU) | Ministère de l'Agriculture et des Ressources Halieutiques<br>Direction de l'Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement |
| Office national | -   | Office National de l'Assainissement du Sénégal  | Office national de l'eau et de l'assainissement (ONEA)   |
| Collectivité    | Communauté Urbaine / Commune d'arrondissement                       | Communauté Urbaine ou commune / Commune d'arrondissement  | Commune urbaine / Commune d'arrondissement t   |

Par ailleurs, selon les communes et les quartiers (composition sociologique, positionnement géographique, ancienneté des habitants, densité), la notion de d'intérêt collectif et l'investissement de la population est très variable. A Douala, il y a une véritable différence entre le quartier Mambanda, communauté homogène faisant preuve d'une réelle solidarité, ne serait-ce que pour la construction de leurs maisons, et Tractafric, un quartier du centre-ville très cosmopolite. De même, les habitudes et les usages des habitants dans leurs quartiers sont variables : par exemple, les quartiers dortoirs sont vides en journée. Il conviendrait donc de prendre en compte au préalable ces spécificités pour adapter la communication et la sensibilisation à ces usages.

Le temps d'adaptation et de définition d'une action commune dans les quartiers est variable selon les paramètres locaux : il faut donc adapter les temps du projet au contexte local (par exemple, au Cameroun, la notion du collectif et l'implication de la population dans les actions collectives

sont beaucoup moins fortes qu’au Sénégal), les actions de sensibilisation en fonction des terrains (en adaptant les horaires d’intervention et les outils aux besoins des habitants et en simplifiant les discours pour le rendre le plus efficace possible), ce qui n’a pas été fait sur les terrains camerounais visités par la mission d’évaluation.

#### 2.2.4 - Cohérence dans l’action / travaux

D’un point de vue technique, on peut remarquer la cohérence et la transparence des procédures de choix des entreprises. L’association des communes à la procédure de sélection a été faite par l’intermédiaire du responsable technique associé au projet durant toute sa durée (y compris le suivi technique). Tout le processus a ainsi été encadré et partagé avec les responsables techniques communaux, ce qui n’a pourtant pas empêché des difficultés techniques sur certains chantiers et des rapports difficiles avec certaines entreprises ne respectant pas leurs engagements (comme à Mambanda).

Figure 19 : Liste des entreprises impliquées dans les travaux

| Entreprise         | Ville       | Montant du contrat initial |                | Montant versé (avec avenant) |                |
|--------------------|-------------|----------------------------|----------------|------------------------------|----------------|
|                    |             | en FCFA                    | en euros       | en FCFA                      | en euros       |
| Ets Gaye Keita     | Bignona     | 11 586 895                 | 17 664         | 47 896 346                   | 73 018         |
| Général entreprise | Saint-Louis | 10 064 980                 | 15 344         | 26 864 785                   | 40 955         |
| Ets Nord Bat       | Saint-Louis | 10 064 980                 | 15 344         | 37 589 649                   | 57 305         |
| Keur Andy          | Dagana      | 8 804 416                  | 13 422         | 13 526 224                   | 20 621         |
| Ets Etan           | Dagana      | 8 804 416                  | 13 422         | 18 230 714                   | 27 793         |
| Ets ISEN           | Rufisque    | 8 748 720                  | 13 337         | 46 108 678                   | 70 292         |
| Ets Maigonwa       | Bertoua     | 21 128 252                 | 32 210         | 21 247 933                   | 32 240         |
| SOFECO             | Bertoua     | 21 128 252                 | 32 210         | 25 503 252                   | 38 879         |
| CA SARL            | Edéa        | 18 217 102                 | 27 772         | 18 021 722                   | 27 474         |
| Ets LCDD           | Edéa        | 18 217 102                 | 20 412         | 16 889 080                   | 25 747         |
| Ets BSC            | Douala      | 10 141 149                 | 15 460         | 13 641 149                   | 20 796         |
| DJ Œuvres          | Douala      | 16 431 015                 | 25 049         | 14 581 757                   | 22 230         |
| Ets Inter Service  | Ouagadougou | 9 489 789                  | 14 467         | 15 244 240                   | 23 392         |
| <b>Total</b>       |             | <b>172 827 068</b>         | <b>256 113</b> | <b>315 345 529</b>           | <b>480 742</b> |

En revanche, lors des études de cas, il apparaît que l'ensemble des acteurs ne sont parfois pas présent lors du suivi des travaux. Au Sénégal, par exemple à Castor/Arafat (Rufisque) la commune a été associée au chantier à travers l'animateur municipal (mais pas les services techniques municipaux), alors que cela n'a pas été le cas à Diaminar et Khor (Saint-Louis) où l'ONAS et les services techniques municipaux n'ont pas participé au suivi des chantiers, bien qu'ils aient été invités à travers : (i) un protocole d'accord pour ce qui est de la mairie et (ii) une lettre de demande de collaboration, de nombreuses réunions et la soumission de l'étude technique pour ce qui est du service régional de l'ONAS à Saint-Louis.

Cette implication est importante pour l'entretien et la gestion, de même qu'il sera nécessaire de faire des remises officielles des ouvrages afin de garantir le retrait d'ENDA de l'opération et permettre une meilleure appropriation par les bénéficiaires (la population, la mairie et l'Etat) et de permettre une définition des responsabilités de chacun.

## **2.3 - Effectivité**

### **2.3.1 - Bilan des travaux**

En termes d'objectifs quantitatifs, il convient de parler principalement des ouvrages réalisés dans le cadre du programme. Les objectifs listés dans la Convention du MAEE sont les suivants :

- «- Ouvrages de collecte et de prétraitement des eaux usées à l'intérieur des habitations: 700 dégraisseurs et 700 décanteurs au profit de 700 ménages soit 4 900 personnes minimum,*
- 9 réseaux semi collectif d'évacuation des eaux usées ménagères ;*
- 10 stations d'épuration extensive des eaux usées. »*

L'ensemble des sites n'ayant pas été visités dans le cadre de cette évaluation, il est impossible de tirer un bilan chiffré sans s'en remettre aux données fournies par ENDA (rapports et les documents). Ces derniers permettent d'observer que les différents chantiers ont été réalisés selon ce qui était prévu même si certains ne sont pas (Mambanda) ou peu opérationnels.

Le nombre de ménage visé était de « 700 ménages soit 4 900 personnes minimum ». Il ressort du total calculé sur la base des données agglomérées de l'ensemble des sites que l'on serait entre 3500 et 4300 ménages concernés selon la base de calcul prise en compte pour les ouvrages collectifs de type mosquée et école avec un total de 429 unités (soit 420 ménages connectés et 9 équipements publics).

**Figure 20 : Liste des bénéficiaires selon types (réhabilitation et nouveau branchement)**

|   | Signataires FOCAUP |             |             | Réhabilitation ancien ouvrage |                 | Nouveau branchement |                 | Raccordement effectif (1+2) |
|---|--------------------|-------------|-------------|-------------------------------|-----------------|---------------------|-----------------|-----------------------------|
|   | Avant MAEE         | MAEE        | Total       | Demande                       | Réalisation (1) | Demande             | Réalisation (2) |                             |
| Total de ménages                                      | 22                 | 574         | 596         | 170                           | 148             | 426                 | 272             | 420                         |
| Sous-total 1 en personnes                             | 154                | 4018        | 4172        | 1190                          | 1036            | 2982                | 1904            | 2940                        |
| Total de mosquées                                     | 0                  | 8           | 8           | 4                             | 4               | 4                   | 3               | 7                           |
| Total d'écoles/salles polyvalentes                    | 0                  | 6           | 6           | 0                             | 0               | 6                   | 2               | 2                           |
| <b>Total entités</b>                                  | <b>22</b>          | <b>588</b>  | <b>610</b>  | <b>174</b>                    | <b>152</b>      | <b>436</b>          | <b>277</b>      | <b>429</b>                  |
| Hypothèse 1   |                    |             |             |                               |                 |                     |                 |                             |
| Sous-total 2 en personnes (20 ménages de 7 personnes) | 0                  | 1120        | 1120        | 560                           | 560             | 560                 | 420             | 980                         |
| Sous total 3 en personnes (25 ménages de 7 personnes) | 0                  | 1050        | 1050        | 0                             | 0               | 1050                | 350             | 350                         |
| <b>Hypothèse 1 : Total (1+2+3) en personnes</b>       | <b>154</b>         | <b>6188</b> | <b>6342</b> | <b>1750</b>                   | <b>1596</b>     | <b>4592</b>         | <b>2674</b>     | <b>4270</b>                 |
| Hypothèse 2   |                    |             |             |                               |                 |                     |                 |                             |
| Sous total 4 en personnes (20 ménages de 3 personnes) | 0                  | 480         | 480         | 240                           | 240             | 240                 | 180             | 420                         |
| Sous total 5 en personnes (50 ménages de 3 personnes) | 0                  | 900         | 900         | 0                             | 0               | 900                 | 300             | 300                         |
| <b>Hypothèse 2 : Total (1+4+5) en personnes</b>       | <b>154</b>         | <b>5398</b> | <b>5552</b> | <b>1430</b>                   | <b>1276</b>     | <b>4122</b>         | <b>2384</b>     | <b>3660</b>                 |

Pour analyser ce résultat, plusieurs éléments sont à prendre en compte :

- la différenciation entre les dates de signatures du FOCAUP : 22 ménages avaient signé dans la phase antérieure (avant 2008) leurs contrats. Ces ménages devaient donc être prioritaires dans la phase actuelle. Ces ménages s'ajoutent aux nouveaux pour donner un total de 610 entités ayant signé un contrat, y compris 8 mosquées et 6 écoles ;
- la différenciation entre ceux qui ont signé et ceux pour lesquels les travaux ont été réalisés : la signature d'un contrat FOCAUP n'a pas impliqué immédiatement la réalisation des travaux pour plusieurs raisons. Certains ménages ont signé sans jamais payer, d'autres ménages ont signé alors que les travaux d'infrastructures globaux du mini-réseau n'étaient pas finalisés. Il y a ainsi une différence entre les 610 entités signataires initiales et les 429 signataires qui sont effectivement connectés ;
- la différenciation entre les nouveaux branchements et la réhabilitation de certains ouvrages : le calcul inclut dans le décompte les ouvrages qui ont été réhabilités, qu'il convient de distinguer des nouveaux branchements. Ceci se justifie par le fait qu'il était difficile d'intervenir sur des zones sans remettre à niveau le système dans sa globalité. Cependant, on peut regretter que cette opération de mise à niveau n'ait pas été exploitée pour fournir des bases de calcul pour la durée de vie des constructions (et donc la durée d'amortissement) et qu'il n'y ait pas eu une lecture critique des actions antérieures pour améliorer la base technique ;
- les deux hypothèses : l'hypothèse 1 de calcul semble large vu que l'ensemble des membres d'un même ménage de 7 personnes (base de calcul d'un ménage moyen) ne se rend pas à la mosquée ou ne se rend pas à l'école. C'est pour cela qu'une hypothèse 2 propose de diminuer ce chiffre à 3 tout en prenant une hypothèse plus large pour l'école (en comptant les classes doubles). Ceci donne une fourchette qui permet d'avoir une estimation. Cette estimation s'ajoute à celle des concessions pour fournir le calcul total.

Cette base permet de répondre à un des deuxièmes objectifs sur le fonds de crédit :

- Un fonds de crédit assainissement (FOCAUP) disponible dans chaque ville d'intervention ;
- 700 ménages bénéficiaires de crédits assainissement au terme des 2 ans du projet, et potentiellement beaucoup plus, grâce à la réinjection des fonds FOCAUP dans d'autres quartiers

**Figure 21 : Liste des bénéficiaires selon les villes (réhabilitation et nouveau branchement)**

|                     | Signataires FOCAUP |                |            | Réhabilitation ancien ouvrage |                | Nouveau branchement |                |            | Raccordement effectif (1+2) |
|---------------------|--------------------|----------------|------------|-------------------------------|----------------|---------------------|----------------|------------|-----------------------------|
|                     | Avant projet       | pendant projet | Total      | Demande                       | Réalisation -1 | Demande             | Réalisation -2 | %          |                             |
| Tractafric          | 22                 | 20             | 42         | 22                            | 0              | 20                  | 10             | 50         | 10                          |
| Mambanda            | 0                  | 8              | 8          | 0                             | 0              | 8                   | 0              | 0,0        | 0                           |
| Amour 1             | 0                  | 23             | 23         | 0                             | 0              | 23                  | 7              | 30,4       | 7                           |
| Amour 2             | 0                  | 13             | 13         | 0                             | 0              | 13                  | 2              | 15,4       | 2                           |
| Ekombité            | 0                  | 3              | 3          | 0                             | 0              | 3                   | 2              | 66,7       | 2                           |
| Yadémé              | 0                  | 10             | 10         | 0                             | 0              | 10                  | 1              | 10         | 1                           |
| <b>Cameroun</b>     | <b>22</b>          | <b>77</b>      | <b>99</b>  | <b>22</b>                     | <b>0</b>       | <b>77</b>           | <b>22</b>      | <b>29</b>  | <b>22</b>                   |
| Somgandé            | 0                  | 59             | 59         | 16                            | 16             | 43                  | 43             | 100        | 59                          |
| <b>Burkina Faso</b> | <b>0</b>           | <b>59</b>      | <b>59</b>  | <b>16</b>                     | <b>16</b>      | <b>43</b>           | <b>43</b>      | <b>100</b> | <b>59</b>                   |
| Kao Dagana          | 0                  | 55             | 55         | 0                             | 0              | 55                  | 55             | 100        | 55                          |
| Bassène             | 0                  | 115            | 115        | 0                             | 0              | 115                 | 57             | 49,6       | 57                          |
| Khor                | 0                  | 7              | 7          | 0                             | 0              | 7                   | 7              | 100        | 7                           |
| Castors             | 0                  | 85             | 85         | 78                            | 78             | 7                   | 7              | 100        | 85                          |
| Arafat              | 0                  | 121            | 121        | 58                            | 58             | 63                  | 63             | 100        | 121                         |
| Diaminar            | 0                  | 69             | 69         | 0                             | 0              | 69                  | 23             | 33,3       | 23                          |
| <b>Sénégal</b>      | <b>0</b>           | <b>452</b>     | <b>452</b> | <b>136</b>                    | <b>136</b>     | <b>316</b>          | <b>212</b>     | <b>67</b>  | <b>348</b>                  |
|                     | 22                 | 588            | 610        | 174                           | 152            | 436                 | 277            | 63,5       | 429                         |

Il ressort de notre analyse que le fonds de crédit est disponible dans chacune des villes, même si le nombre de ménages ayant signé est de 610 (en comptant les mosquées et les écoles). Les résultats sont variables selon les pays et les villes. Au Cameroun, seuls 22 ménages ont été connectés avec beaucoup de difficultés sur l'ensemble des sites. Au Burkina, la situation est beaucoup plus positive, ce qui s'expliquerait en partie par la concentration de l'action sur une ville et un contexte social, politique et technique plus favorable. Au Sénégal, on observe que le projet a bien fonctionné dans les petites villes. Il y a également des résultats sur les autres terrains, dont beaucoup de réhabilitations.

### **2.3.2 - Appui aux petits entrepreneurs et sensibilisation**

Au niveau de l'appui des entrepreneurs, il apparaît que les objectifs étaient ambitieux :

- 10 opérateurs économiques locaux (1 / station d'épuration) bénéficiaires de crédits de valorisation des produits dérivés de l'assainissement (agriculture urbaine, compost, maçonnerie) ;
- 45 artisans locaux formés à la mise en place et à l'entretien des réseaux d'assainissement semi collectif.

Concernant, le premier point, il n'y a actuellement pas d'entrepreneurs privés qui gèrent une STEP. Concernant les formations d'entrepreneurs, cela s'est fait au fil du projet, sans véritablement définir un canevas pédagogique mais en utilisant un kit de l'entrepreneur, baptisé « *le semi-collectif, une option accessible* », réalisé en 2009. Cependant, les formations ont essentiellement été faites « sur le tas » selon les dires des entrepreneurs. Les entrepreneurs avant la réalisation du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) ont eu à être informés sur les systèmes de mise à jour des données pour la réalisation des plans de recollement qui sont à présent disponibles. 13 entrepreneurs ont été sélectionnés dans le cadre des travaux, sur la base de listes restreintes ayant au moins trois candidats.

**Figure 22 - Résultat des indicateurs « d'accompagnement social / sensibilisation » (MAEE)**

|   | Objectifs        | Résultats   |
|---|------------------|---|
| % des bénéficiaires connaissent les voies de contamination des maladies hydriques et % appliquent les barrières contre ces maladies | 80<br>50         | Indicateurs invérifiables   |
| Causeries éducatives organisées   | 313              | 5084 visites à domicile (VAD)<br>3 139 causeries animées soit<br>19137 personnes touchées |
| Associations locales de valorisation des eaux usées épurées sont renforcées (1 / ville)   | 9                | 8 Comités de gestion (sauf à Saint-Louis) dont la pérennité difficile à assumer           |
| élus locaux et acteurs privés participent aux réunions de sensibilisation à la GIRE   | 450 (50 / ville) | 150   |
| 3 Ateliers nationaux de sensibilisation sur la GIRE   | 3                | 3   |

Concernant la sensibilisation, certains de ces objectifs ont été rapidement vérifiables : les rapports montrent ainsi que deux ateliers nationaux ont eu lieu, sur les 3 prévus (*Séminaire de sensibilisation et de renforcement des capacités sur la Gestion Intégrée des Ressources en Eau* à Edéa – Cameroun - du 9 au 11 août 2011 et à Dagana – Sénégal -du 27 au 29 avril 2010). Ceci se justifie aisément par le fait qu'au Burkina, une seule ville était touchée et que la large concertation autour du projet (avec le Ministère, l'ONEA et la Commune) ainsi que la présence historique d'acteurs dans le domaine de l'assainissement comme le Centre Régional pour l'Eau Potable et l'Assainissement (CREPA) ne justifiait pas forcément la tenue d'un atelier spécifique. Il y a eu tout de même un séminaire sur l'assainissement organisé du 12 au 14 août 2008 par Enda Rup et Habitat International Coalition dans le cadre d'une rencontre internationale (atelier « *Les approches novatrices en matière d'accès à l'eau et à l'assainissement pour les plus démunis ainsi que l'accès des femmes à la terre en Afrique au sud du Sahara* »).

Le public a été nombreux même si l'on peut s'interroger, tout au moins au Cameroun, sur les retombées de ce travail étant donné le contexte local flou en termes de compétences sur l'assainissement, qui fait que les applications directes et concrètes sont encore peu nombreuses. On ne peut qu'espérer que l'impact, à plus ou moins long terme, de ce type de conférence soit positif, sans toutefois avoir actuellement d'outil de vérification (hormis la participation effective des acteurs, ce qui constitue en soit un premier pas dans l'implication des autorités).

**Figure 23 - Membres participants aux séminaires GIRE**

|                          | Séminaire à Edéa | Séminaire à Dagana | Total     |
|--------------------------|------------------|--------------------|-----------|
| ENDA                     | 3                | 6                  | 9         |
| Animateur quartier       | 3                | 7                  | 10        |
| État                     | 7                | 8 (dont ONAS 3)    | 15        |
| Commune Urbaine et maire | 7                | 6                  | 13        |
| ONG                      | 8                | 2                  | 10        |
| Quartiers                | 2                | 3                  | 5         |
| Technicien CU            | 12               | 8                  | 20        |
| Journalisme              | 2                | 1                  | 3         |
| Université               | 1                | 1                  | 2         |
| <b>Total</b>             | <b>45</b>        | <b>42</b>          | <b>87</b> |

D'autres objectifs sont plus difficilement mesurables en raison de l'aspect non-exhaustif des visites de terrain de l'équipe d'évaluation : il s'agit notamment des causeries ou encore des taux de personnes sensibilisées aux maladies hydriques. Les relevés des agents locaux donnent des chiffres qui, agglomérés, fournissent des données correspondant approximativement aux objectifs du projet, répondant ainsi au cahier des charges précis leur imposant d'atteindre ces chiffres.

### 2.3.2 - Les indicateurs de résultats AESN

Avec l'arrivée de l'AESN dans le projet, d'autres indicateurs ont été ajoutés en complément de réalisations prévues (selon le dossier de financement acceptés par l'AESN). Il apparaît que les actions proposées dans le cadre de cette nouvelle convention étaient essentiellement liées à l'accompagnement social et à la sensibilisation.

**Figure 24 - Résultat des indicateurs « d'accompagnement social / sensibilisation » (AESN)**

| <b>- Appui à l'animation et à la participation des organisations communautaires de base</b>  |   |
|--|---|
| - 2 sessions de théâtres forums pour 150 personnes   | 8 théâtres fora réalisés à Bignona, Dagana et Douala II et IV, touchant globalement 1250 personnes dans ces 3 villes.<br>6 émissions de radio ont été réalisées dans 4 villes (Rufisque, Dagana, Bignona au Sénégal et Bertoua au Cameroun).  |
| - 2 sessions d'une journée de formation en sens des affaires pour 30 personnes de GIE et GPF | Formation réalisée à Dakar en relation avec les programmes de la ville sur une session de 3 jours regroupant 80 personnes.<br>Au Cameroun : formation de 2 jours en « making cents » à certains membres de comités de gestion en vue de la création de GIE pour l'entretien et la maintenance des ouvrages dans une moindre mesure.<br>Dans les autres villes : formations non formalisées mais sous forme appliquée (Dagana, Saint-Louis, Bignona et Rufisque) pendant les visites de chantier et le suivi des activités   |
| 4 sessions d'une journée d'éducation environnementale pour 50 personnes                      | A Bignona, à partir d'une mobilisation sociale concernant les programmes de santé au niveau de commune, intégration de l'éducation environnementale.<br>Journée de propreté organisée le samedi 11 avril 2009 dans le quartier Tractafric et des théâtres/forums, la production de sketches par les jeunes élèves sur le changement de comportement pour l'assainissement et l'hygiène avec l'utilisation de maquettes sur la réalisation des ouvrages d'assainissement semi-collectifs, en présence des autorités locales, des populations, des parents d'élèves et du corps enseignant le 20 août 2011. |

|   |  |
|---|--|
| - 80 jours de visites à domicile dans les quartiers (marketing social: vulgarisation auprès des ménages du crédit assainissement) | 10 248 visites à domicile (VAD). (même objectif MAEE)  |
| - 8 réunions des comités de pilotage (élus et institutionnels) et des comités de suivi (techniques)                               | Réunions dans l'ensemble des sites, avec des difficultés à Saint Louis et à Dakar/Yoff.  |
| - 2 sessions de formation des comités locaux de gestion du FOCAUP sur la gestion des données pour 15 personnes                    | Non.   |
| <b>Éducation à l'hygiène (ménages et écoles)</b>  |  |
| Conception des kits de supports didactiques par des artistes locaux   | Documents dessinés pour des enfants.   |
| 35 causeries éducatives (méthode PHAST) avec une moyenne de 50 personnes par causerie   | 5 961 causeries animées pour l'éducation à l'hygiène, soit 31 885 personnes touchées.  |
| 2 sessions d'animation sur le lavage des mains et l'hygiène dans les écoles   | Rufisque (Arafat) avec plusieurs classes du jardin d'enfants au CM2, soit environ 400 personnes. Visites des écoliers de Rufisque pour le lavage des mains à la station de Castors Sococim.<br>Bignona, renforcement du programme des écoles sur le lavage des mains.<br>Au Burkina Faso l'animation sur le lavage des mains fait dans les concessions vu la situation d'émeutes qui prévalait : 413 personnes avec comme cible les enfants, les femmes et les chefs de ménages.<br>Au Cameroun, sessions de lavage des mains à l'école « La Paternité » de Tractafric (Douala) avec environ 50 élèves, ainsi qu'au siège social de l'ADEM (Association pour le Développement, l'Entraide et la Médiation) à Douala avec près de 40 élèves ou enfants de cette association |

**Sources** : rapports d'activités ENDA

Si ce volet sensibilisation est maîtrisé, avec des activités menées selon les propositions initiales d'ENDA, il apparaît que le renforcement des capacités est venu compléter la liste des actions sans cependant, qu'il

n'y ait un plan de formation avec des étapes. Ce sont essentiellement des formations de groupe qui n'ont pas toujours été l'occasion de développer un programme de suivi par la suite pour permettre une amélioration progressive des compétences des acteurs.

**Figure 25 : Indicateurs « Renforcement des capacités du personnel de la mairie » (AEure SN)**

|   |   |
|---|---|
| <p>- 2 sessions de formation sur la méthodologie des enquêtes environnementales et le suivi des impacts pour 10 personnes</p> | <p>Réalisation et restitution des études socio-environnementales pour les communes (au Sénégal, à Ouagadougou, à Bertoua, à Douala II et à Edéa).</p>   |
| <p>- 3 sessions de formation sur la gestion intégrée des ressources en eau pour 15 personnes</p>                              | <p>Séminaire de formation sur la GIRE (gestion intégrée des ressources en eau) au Cameroun dans la ville d'Edéa du 8 au 10 août 2011 ;<br/>Séminaire sur la GIRE à Dagana du 27 au 29 avril 2010.<br/>Au Burkina Faso, séminaire sur l'assainissement organisé du 12 au 14 août 2008 par Enda Rup et Habitat International Coalition.</p>   |
| <p>- 4 sessions de 3 jours de formation sur le tas de 10 artisans à l'utilisation de DAO</p>                                  | <p>Formation foraine à l'utilisation du DAO</p>   |
| <p>- Participation à 1 atelier national d'échanges d'expériences de 2 jours</p>   | <p>Au Cameroun : atelier national d'échanges d'expériences par les chefs des services techniques le 11 août 2011 à Edéa en présence de 75 personnes.<br/>Au Sénégal : session de 3 jours regroupant les 5 communes du Sénégal à Dagana avec 70 participants du 27 au 29 avril 2011 et tenue d'un atelier de formation en techniques de plaidoyer sur l'eau et l'assainissement, avec le réseau ANEW à Dakar avec la participation du CONGAD (réseau des ONG de développement sénégalaises), de Eau Vive le 22, 23 et 24 février 2010 (présence de représentants de la mairie de Rufisque ainsi que de Yoff)</p> |

## **2.4 - Efficacité**

### **2.4.1 - La question de l'assainissement et la population**

Ce qui a été le plus intéressant à observer, c'est le résultat de ce travail sur la population : est-ce que la population comprend le système et perçoit maintenant ces problèmes liés à l'assainissement ? Dans ce sens, l'intérêt de la maquette présentant la technologie s'est vérifié lors des réunions avec la population. Les habitants ont déclarés unanimement avoir vu une présentation de la maquette du projet, maquette permettant d'expliquer à échelle réduite le fonctionnement du système. Pour aller plus avant afin de voir si le projet répond à leurs attentes et besoins, il a été demandé, lors des réunions avec la population, de lister les problèmes du quartier pour voir comment ils se positionner face aux enjeux de l'assainissement.

Au Cameroun, et à Douala en particulier, où la précarité des quartiers semble plus forte qu'au Sénégal, l'assainissement n'apparaît pas immédiatement comme problème. D'autres sont cités d'abord et définies comme prioritaire : l'eau, l'insécurité, l'électricité. Cependant, on s'aperçoit rapidement que le travail de sensibilisation a permis une prise en compte du problème qui arrive en 4<sup>ème</sup> position. Dans les autres villes, l'assainissement ménager est en tête, ce qui semble logique dans des villes où les problèmes sont moins nombreux et où ENDA est implanté depuis de nombreuses années.

**Figure 26 : Évaluation des problèmes des quartiers<sup>29</sup>**

| Thématique  | Tractafric | Mambanda | Edéa | Rufisque | Saint-Louis |
|---|------------|----------|------|----------|-------------|
| Assainissement ménager                                      | 4          | 4        | 1    | 1        | 2           |
| Eau potable   | 1          | 1        | 3    | ND       | ND          |
| Assainissement pluvial                                      | 7          | 7        | 2    | 2        | 1           |
| Électricité   | 3          | 3        | 0    | 5        | 6           |
| Route   | 2          | 0        | 0    | 4        | ND          |
| Insécurité / Banditisme                                     | 5          | 2        | 6    | ND       | ND          |
| Santé / Maladies hydriques                                  | 6          | 6        | 5    | ND       | ND          |
| Pauvreté  | 8          | 5        | 0    | ND       | ND          |
| Pollution de l'air  | 9          | 0        | 0    | ND       | ND          |
| Chômage   | 10         | 0        | 0    | ND       | 3           |
| Habitat spontanée /<br>Lotissement inachevé et non respecté | 0          | 0        | 7    | ND       | 4           |
| Ordures ménagères   | ND         | ND       | ND   | 3        | ND          |
| Mauvais fonctionnement des structures associatives          | ND         | ND       | ND   | ND       | 5           |

ND : signifiant « non déclaré ».

Un autre objectif important était la constitution d'associations locales en charge de la gestion du FOCAUP. Il apparaît qu'au cours du projet, un travail a été mené pour trouver une formule adéquate dans la constitution de ces Comités, de compositions variables selon les quartiers. Ce travail a été parfois très difficile avec des différences profondes entre le Cameroun, le Burkina Faso et le Sénégal. A Edéa, par exemple, la première idée a été de faire un Comité de gestion jumelé entre les deux quartiers qui

<sup>29</sup> Ce tableau des problèmes a été dressé selon les dires de la population. Au Cameroun, ces données ont été recueillies sur la base d'une liste de problèmes établis librement avec la population. Il a alors été demandé à chacun des participants de choisir, parmi l'ensemble des problèmes listés, 3 problèmes qui semblent pour eux prioritaires. Sur cette base, un classement a été établi. AU Sénégal, en raison des difficultés de réalisation à Saint-Louis (rupture de dialogue entre ENDA et la municipalité), les données sont issues d'un document local réalisé récemment et établissant une liste des problèmes selon les déclarations de la population.

se jouxtent, selon le modèle de Rufisque où les quartiers de Castor et d'Arafat ont un seul comité pour les deux quartiers. La population n'a pas adhéré à cette vision et il a alors été nécessaire de constituer deux comités indépendants. De ce fait, l'installation des comités locaux de gestion a été faite tardivement, en août 2011.

Une fois ce travail fait, il a fallu formaliser ces comités et les faire coexister avec les entités locales existantes, comme les chefs de quartier. Ce travail, à Tractafric notamment, s'est avéré très délicat : le chef de quartier ne trouvant pas « son intérêt » dans le projet. Malgré tout le travail de formalisation (réalisation d'un règlement, officialisation de l'installation), il s'avère que ces Comités ont beaucoup de mal à fonctionner aujourd'hui. De manière générale, il manque aujourd'hui une définition claire de leur rôle dans la phase post-projet qui fait que ces comités se dissolvent progressivement s'il n'y a pas une implication dans la gestion courante et dans l'entretien des équipements.

**Figure 27 : Constitution des Comités de gestion**

|                  | Douala          |                  | Edéa            |                 | Rufisque      | Saint-Louis |      |
|------------------|-----------------|------------------|-----------------|-----------------|---------------|-------------|------|
|                  | Mambanda        | Tractafric       | Amour I         | Amour II        | Castor-Arafat | Diaminar    | Khor |
| Constitution     | 9 octobre 2009  | 14 juillet 2009  | 19 février 2010 | 19 février 2010 | Janvier 1991  | -           | -    |
| Installation     |                 | 25 août 2009     | 27 juillet 2011 | 27 juillet 2011 |               | -           | -    |
| Première réunion | 21 octobre 2009 | 5 septembre 2009 | 4 avril 2012    | 4 avril 2012    | -             | -           | -    |

### 2.4.2 - Efficacité technique

Dans le cadre des travaux, il est à noter que des adaptations ont été nécessaires selon les terrains. En effet, les visites sur les terrains ont montré les nombreuses difficultés dans la réalisation des ouvrages, certains n'étant pas totalement opérationnels comme à Mambanda (à Douala) ou encore la non-finition des travaux à Edéa, où un enfant a trouvé la mort suite à l'absence de couverture du bassin (aspect technique négligé alors

qu'il était prévu dans le cahier des charges de l'entrepreneur). Sur les autres sites, les constats faits sur le terrain militent également en faveur d'un meilleur traitement des travaux. Les problèmes signalés lors de ces visites ont été mentionnés dans le tableau suivant.

**Figure 28 : Évaluation technique sommaire des ouvrages de Rufisque et Saint-Louis**

| Équipement             | Problèmes constatés   |
|------------------------|---|
| Ouvrages domiciliaires | <p>La mauvaise conception des ouvrages domiciliaires qui se traduit par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la présence non nécessaire d'un dégraisseur dont le rôle peut être assuré plus efficacement par un décanteur bien conçu en termes de volume utile et d'organisation de la circulation de l'eau. Le dégraisseur est surtout utilisé sous climat froid pour éviter que la graisse provenant essentiellement de la cuisine ne se fige dans les canalisations. Sous climat chaud, son utilité est beaucoup moins évidente ;</li> <li>- le faible volume du décanteur et du dégraisseur qui entraîne : (i) un entretien contraignant du fait de la fréquence de vidange et (ii) une faible efficacité dans le prétraitement des eaux usées avec des conséquences sur le fonctionnement du réseau d'égout (colmatages fréquents) ;</li> <li>- et l'alimentation du décanteur à partir de trois tuyaux (WC, douche et dégraisseur) rendant ses performances encore plus faibles.</li> </ul>   |
| Réseaux d'égout        | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Regards de visite parfois trop espacés, ce qui rend difficile l'entretien, surtout en cas de colmatage des canalisations. Pour rappel, du fait du sous dimensionnement des ouvrages domiciliaire, le réseau d'égout reçoit des quantités de MES relativement importantes, ce qui augmente les risques de colmatage des canalisations du réseau d'égout.</li> <li>- Mauvaise qualité du génie civil de certains regards de visite du réseau qui accélère leur vieillissement donc réduit leur durée de vie.</li> <li>- Mauvaise qualité de certaines canalisations du réseau. Il a été rapporté par le CDQ de Khor que les canalisations restaient exposées au soleil pendant les travaux, ce qui détériore la qualité du PVC ;</li> <li>- Faible profondeur de pose de certains tronçons de canalisations du réseau d'égout entraînant leur aplatissement du fait du passage des véhicules.</li> <li>- Exutoire du réseau non aménagé à Khor. La remontée des eaux du fleuve peut causer des dommages et/ou des problèmes de fonctionnalité pour tout le système.</li> </ul> |

|                             |  |
|-----------------------------|--|
| <p>Stations d'épuration</p> | <p>STEP en apparence sous-dimensionnée à Castor en raison probablement des extensions successives du réseau d'égout ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Gravillon non appropriés destiné à la STEP à filtre sous gravier de Khor. Ce matériau doit être inerte et non sensible au caractère corrosif des eaux usées, ce qui n'est pas le cas du gravillon latéritique trouvé sur place ;</li> </ul> <p>Problème potentiel de pente au niveau du réseau d'égout de Castor en face du terrain de football), entraînant des bouchons fréquents avec déversement des eaux usées sur la voie publique et dans certaines concessions alentour.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Biodigester (non encore fonctionnel) destiné à recevoir les eaux usées (provenant à la fois des WC, des douches, des cuisines et de la lessive) et dont la pertinence est sujette à caution. Ce biodigester a en effet peu de chance d'être productif, la teneur de l'affluent en matières organiques étant faible (dilution des eaux vannes par les autres eaux usées ménagères) et le temps de séjour relativement court du fait du volume important d'eaux usées qu'il reçoit.</li> <li>- Décanteur supplémentaire à l'entrée de la STEP de Castor dont l'efficacité est faible, du fait notamment des quantités importantes de MES reçues par la STEP, les décanteurs domiciliaires ne jouant pas correctement leur rôle en raison de la faiblesse de leur volume utile. Une illustration parfaite de cette situation est donnée par les énormes quantités de boues dans les bassins d'épuration.</li> </ul> <p>Absence d'un décanteur à l'amont du filtre à gravier pour la STEP de Khor. Cet ouvrage est nécessaire pour sécuriser le filtre à gravier contre le colmatage (le décolmatage de ce type de STEP est fastidieux et coûteux). En effet, les ouvrages domiciliaires sont peu efficaces et la STEP va certainement recevoir des quantités importantes de MES (comme c'est le cas à Castor).</p> |
|-----------------------------|--|

Le projet apporte des innovations dans les méthodes de travail des entrepreneurs, ce qui est parfois difficile à gérer.

Au Cameroun, il s'agit d'une première opération pour les petits entrepreneurs qui ont été choisis lors des appels d'offres. Il ne semble pas cependant que ces derniers aient la possibilité de fournir un service de qualité et la volonté de construire une expertise locale spécialisée dans la construction d'infrastructure d'assainissement est restée à l'état de projet. Les entrepreneurs ont connu de nombreuses difficultés dans l'exécution des travaux et n'ont plus rencontré ce type de chantier après la fin du projet d'ENDA.

De plus, les coûts ont fortement augmenté entre le devis initial et les factures finales. En outre, le chantier de Mambanda constitue un véritable échec puisque rien n'est fonctionnel aujourd'hui et que le peu qui a été construit risque de subir des dégâts lors de la saison des pluies. Il semble que les études topographiques ont été difficiles à réaliser bien qu'elles constituent un préalable nécessaire aux constructions. Un accent plus important doit donc être mis sur cet aspect. Il est nécessaire de prendre mieux en compte la complexité du contexte camerounais, aussi bien en termes de compétences des acteurs, de difficultés de négociation sur les prix et de compréhension de méthodes de construction qui s'avèrent bien différente de celles auxquelles ENDA est habitué au Sénégal.

Au Sénégal, le bilan est beaucoup plus positif car les entrepreneurs sont plus habitués à collaborer avec des projets de petites dimensions, et ENDA est également plus habitué de travailler avec ces entrepreneurs locaux. De plus, le projet ayant été rodé depuis plus de 10 ans, certains essais ont été mis en œuvre pour valoriser le système avec notamment un capteur de biogaz à Rufisque. En outre, l'entrepreneur qui a travaillé à Rufisque a témoigné du fait qu'il était en train de réaliser ce type d'assainissement dans un lotissement en cours de construction avec des financements privés. Au final, avec des formations bien souvent faites « sur le tas » (expression reprise par plusieurs interlocuteurs marquant le fait que c'est sur le terrain, en construisant, que les consignes ont été données), le résultat est très mitigé concernant ce volet et ces objectifs.

### **2.4.3 - Le FOCAUP**

Si le résultat est là et qu' « *Un fonds de crédit assainissement (FOCAUP) disponible dans chaque ville d'intervention ; 700 ménages bénéficiaires de crédits assainissement au terme des 2 ans du projet, et potentiellement beaucoup plus, grâce à la réinjection des fonds FOCAUP dans d'autres quartiers* », deux remarques majeures viennent tempérer ce résultat positif.

Tout d'abord, l'équipe d'évaluateurs tient à signaler qu'un travail important a été réalisé avec l'équipe d'ENDA pour obtenir les listes et le nombre de personnes cotisant au FOCAUP (et donc bénéficiant des équipements) qui n'étaient pas clairement à jour au début de l'évaluation. Le circuit

du document initialement signé en trois exemplaires (un pour ENDA, un pour la commune, un pour le Comité de gestion) par les bénéficiaires adhérents au FOCAUP n'avait pas permis d'établir un listing fiable et validé par l'ensemble des parties. Il convient ainsi de revoir ce système pour avoir des données en temps réels.

**Figure 29 : Évolution du FOCAUP par sites**

|                 | Quartier   | Nbre       | Montant crédit    | Montant remboursé | Reliquat          | Taux de remboursement | Reliquat moyen / ménage |
|-----------------|------------|------------|-------------------|-------------------|-------------------|-----------------------|-------------------------|
| Douala          | Tractafric | 10         | 1 650 000         | 45 000            | 1 605 000         | 3,3                   | 159600                  |
| Edéa            | Amour 1    | 7          | 1 155 000         | 0                 | 1 155 000         | 0,0                   | 165000                  |
|                 | Amour 2    | 2          | 330 000           | 0                 | 330 000           | 0,0                   | 165000                  |
| Bertoua         | Ekombité   | 2          | 330 000           | 0                 | 324 000           | 1,8                   | 162000                  |
| Bertoua         | Yadémé     | 1          | 165 000           | 0                 | 165 000           | 0,0                   | 165000                  |
| <b>Cameroun</b> |            | <b>22</b>  | <b>3 630 000</b>  | <b>45 000</b>     | <b>3 579 000</b>  | <b>1,4</b>            | <b>162704</b>           |
| Saint-Louis     | Diaminar   | 23         | 4 033 500         | 77 000            | 3 956 500         | 1,9                   | 172022                  |
| Rufisque        | Castors    | 85         | 1 662 000         | 162 500           | 1 499 500         | 9,8                   | 65196                   |
|                 | Arafat     | 121        | 9 792 000         | 436 600           | 9 355 400         | 4,5                   | 77317                   |
| Bignona         | Bassene    | 57         | 8 550 000         | 342 000           | 8 550 000         | 0,0                   | 100588                  |
| Dagana          | Dagana     | 55         | 8 250 000         | 330 000           | 7 920 000         | 4,0                   | 144000                  |
| Dakar           | Yoff       | 7          | 1 050 000         | 42 000            | 1 008 000         | 4,0                   | 144000                  |
| <b>Sénégal</b>  |            | <b>348</b> | <b>33 337 500</b> | <b>1 390 100</b>  | <b>32 289 400</b> | <b>3,1</b>            | <b>92786</b>            |
| Ouagadougou     | Somgande   | 59         | 7 500 000         | 1 048 000         | 6 452 000         | 14,0                  | 109356                  |
|                 |            | <b>429</b> | <b>44 467 500</b> | <b>2 483 100</b>  | <b>42 320 400</b> | <b>4,8</b>            | <b>98649</b>            |

De plus, on constate au final que les taux de remboursement globaux sont très faibles. Le remboursement n'a pas fonctionné, ce qui s'explique par un mauvais fonctionnement du circuit financier et par le fait que l'accent n'a certainement pas été mis sur cet aspect (le protocole avec l'IMF ne précisant pas clairement sa responsabilité et ses engagements), le projet cherchant tout d'abord à séduire les habitants pour qu'ils adoptent ce nouveau système d'assainissement. Le cas du Burkina Faso est surprenant car les résultats sont plus élevés. On peut attribuer à cela à deux facteurs :

- la concentration sur un site qui permet un meilleur suivi et une meilleure conscientisation ;
- l'appui des organisations de base dans la collecte qui a permis d'améliorer grandement les recettes en donnant confiance aux habitants ;

En revanche, le taux très bas du Cameroun s'explique par l'absence de confiance et le peu de personnes qui ont été connectés. Au Sénégal, on peut regretter qu'un certain nombre de « mise à niveau » d'infrastructures aient été réalisés sans qu'il y ait au préalable une régularisation.

Au final, le système n'a pas permis de mettre en place une caisse commune de solidarité entre quartiers (afin de répliquer l'opération dans de nouveaux quartiers) et semble véritablement à repenser (car l'idée est intéressante mais la mise en œuvre pas assez bien encadrée), en concentrant les efforts pour clarifier le circuit financier et mieux suivre les rentrées d'argent.

## **2.5 - Efficience**

### **2.5.1 - Moyens financiers /activités et terrains**

L'observation du budget général et sa comparaison avec la convention initiale sont riches d'enseignement. Le premier point important est l'écart du budget « travaux » d'environ 9%. Bien qu'en dépenses le budget soit supérieur (ce qui est dû au financement complémentaire de l'AESN), il ne représente au final que 40,1% contre 49% dans la proposition initiale. En revanche, les investissements financiers avaient été sous-estimés à l'initial (2,4) ce qui fait qu'ils apparaissent de manière plus importante dans les réalisations (8,3%) et ce, malgré le faible taux de recouvrement. En revanche, les investissements immobiliers (terrains) ont été moins importants que prévus.

Figure 30 : Répartitions budgétaires (convention MAEE et réalisation)

| Nature  | Convention MAEE  |             | Réalisation      |             | Observations  |
|---|------------------|-------------|------------------|-------------|---|
|   | Montant (euros)  | %           | Montant (euros)  | %           |   |
| Investissement immobiliers                    | 177 603          | 14,9        | 156 693          | 9,4         | Mise à disposition de terrains pour les infrastructures collectives |
| Investissement technique et mobilier          | 584 178          | 48,9        | 668 185          | 40,1        | Travaux   |
| Investissements financiers                    | 28 927           | 2,4         | 138 376          | 8,3         | Versement au FOCAUP   |
| Études ou expertises du Sud                   | 11 434           | 1           | 13 401           | 0,8         | Études topographiques; Études d'impact environnemental et social    |
| Sensibilisation et renforcement des capacités | 29 118           | 2,4         | 99 262           | 6,0         | Diverses actions IEC et réunions                                    |
| Capitalisation                                | 8 690            | 0,7         | 20 748           | 1,2         | Évaluation ex ante; Évaluation ex post                              |
| <b>TOTAL A : REALISATION</b>                  | <b>839 950</b>   | <b>70,3</b> | <b>1 096 665</b> | <b>65,8</b> |   |
| Fournitures et consommables                   | 53 979           | 4,5         | 101 186          | 6,1         |   |
| Personnel local                               | 135 315          | 11,3        | 249 228          | 14,9        |   |
| Mission de courte durée                       | 15 100           | 1,3         | 53 201           | 3,2         | Missions ENDA Sénégal et Enda Europe dans les pays                  |
| <b>Sous-total 1 : suivi / équipe</b>          | <b>204 394</b>   | <b>17,1</b> | <b>403 615</b>   | <b>24,2</b> |   |
| Autres  | 0                | 0           | 994              | 0,1         |   |
| Divers et imprévus                            | 0                | 0           | 3 865            | 0,2         |   |
| Frais administratifs ou de structure          | 108 609          | 9,1         | 98 872           | 5,9         |   |
| <b>Sous-total 2 : suivi / administratif</b>   | <b>108 609</b>   | <b>9,1</b>  | <b>103 731</b>   | <b>6,2</b>  |   |
| Services extérieurs à l'ONG                   | 3 048            | 0,3         | 9 375            | 0,6         | Audit annuel  |
| Appui, suivi et contrôle                      | 14 000           | 1,2         | 21 000           | 1,3         | Suivi par ENDA Europe (1 ch. de mission et 1 comptable)             |
| Évaluation                                    | 24 697           | 2,1         | 32 776           | 2,0         |   |
| <b>Sous-total 3 : suivi / appui</b>           | <b>41 745</b>    | <b>3,6</b>  | <b>63 151</b>    | <b>3,8</b>  |   |
| <b>TOTAL B : 1+2+3</b>                        | <b>354 748</b>   | <b>29,8</b> | <b>570 497</b>   | <b>34,2</b> |   |
| <b>TOTAL A +B</b>                             | <b>1 194 698</b> |             | <b>1 575 767</b> |             |   |

En revanche, les frais de fonctionnement (suivi/équipe et suivi/administratif) cumulés représentent un tiers du financement du projet, ce qui constitue une part importante du budget, même si au départ, il était estimé à un quart du budget et que le budget suivi/administratif à diminuer (en valeur relative comme en valeur absolu) par rapport aux prévisions.

Un autre point d'analyse par rapport à ce budget, audité chaque année, concerne la durée d'agglomération des données et de présentation du budget à l'équipe d'évaluation. Cette dernière, qui n'a pas pour rôle de faire un audit mais de donner une idée globale par rapport aux orientations budgétaires, a dû attendre un laps de temps important avant de pouvoir en disposer et de pouvoir l'utiliser comme un outil d'analyse du projet, malgré la présence d'une équipe chargée de réaliser ce travail. Ceci est certainement dû en partie à l'éclatement des sites et des projets sur trois pays. Il conviendrait donc, si ce type d'opération se produit, de trouver des moyens et des outils pour fournir une vision générale plus rapide des dépenses engagées.

Enfin, il est à noter que la cohérence et l'efficacité du projet n'ont pu être assurés qu'en raison de la prolongation du projet (limité à 2 ans initialement avec le financement MAEE). Or les cycles avant (définition méthodologique, choix des terrains) et post projet (capitalisation, viabilisation des actions) sont très importants dans ce type de projet. Ce sont des éléments à prendre en compte pour la suite afin de mieux répartir le budget dans la durée et dans les différentes rubriques.

### **2.5.2 - Moyens humains / résultats**

- **ENDA et ses structures locales**

Au niveau d'ENDA Europe, un suivi administratif et financier a été fait. Ce travail a permis d'appuyer celui d'ENDA-RUP en permettant une proximité avec les bailleurs de fonds, en assurant le montage de nouveaux dossiers de financements (nécessaire pour le co-financement de l'AESN comme pour les autres financements de moindre envergure) et le compte-rendu des actions. Cependant, il semble que compte tenu du manque d'un cadre logique et de ligne directrice du projet clairement définis (cadre de travail

des objectifs avec un chronogramme), ce travail à distance n'a pas toujours porté ses fruits comme il aurait pu. Cette remarque est également valable pour les missions (missions de la responsable ENDA Europe et missions des agents de l'AESN) dont les propositions émises dans les rapports de mission n'ont pas réussi à s'articuler et s'appuyer sur des axes directeurs de travail clairement définis au départ. Le suivi de ces remarques a été de ce fait rendu difficile.

Au niveau d'ENDA - RUP au Sénégal, l'équipe de base était en charge du programme global au niveau du Sénégal mais également de la coordination des différents pays. Le dispositif spécifique comprenait un coordinateur, un représentant dans chacun des pays (à l'exception du Sénégal), un responsable du suivi technique, un responsable du suivi social et un responsable administratif et financier. Ce système a permis d'assurer une cohérence globale du projet. Cependant, on s'aperçoit qu'il a été lourd en termes budgétaires : les frais de fonctionnement (suivi / équipe) ont représenté un quart du budget. Ce taux apparaît très élevé et une partie de ces fonds devrait être affecté aux réalisations elles-mêmes pour renforcer l'efficacité de l'action. Ce chiffre questionne également sur la stratégie du projet de dissémination et l'implantation locale.

Au niveau du Sénégal, le nombre de villes, avec des distances importantes les unes par rapport aux autres, a créé des problèmes en termes de gestion humaine car il n'y avait pas de personnel technique compétent dans chacune des villes, ce qui nécessitait de nombreux déplacements de la part des techniciens nationaux d'ENDA.

Au niveau du Cameroun et, dans une moindre mesure du Burkina Faso, les missions des responsables d'ENDA basés au Sénégal ont un coût important. Pour remédier à cela, il convient de renforcer et d'autonomiser l'équipe permanente d'ENDA dans ces pays. Au niveau des antennes locales au Burkina Faso et au Cameroun, le représentant local d'ENDA semble pouvoir assumer l'ensemble des tâches si un dispositif adéquat est mis en œuvre pour l'assister.

- **Agents des collectivités locales**

En outre, dans ce dispositif humain et financier, l'implication des agents de la collectivité locale est un des aspects qui reste encore à contextualiser.

Au Sénégal, la formule peut avoir des effets positifs, comme à Rufisque où ENDA est implantée depuis de nombreuses années, incitant la Collectivité locale à s'impliquer dans la gestion des problèmes en termes d'assainissement, nombreux dans cette ville.

Cependant, au Cameroun, on s'aperçoit que cela pose un problème énorme dans la gestion des dossiers et constitue une lourdeur supplémentaire dans la gestion du projet. En outre, l'adaptation de la technologie, conçue au Sénégal, nécessite une implication forte des agents territoriaux qui ne peut pas toujours être requise. Cette formule contribue au renforcement des capacités locales sans toutefois apporter une vision externe, comme pourrait le faire un ingénieur/consultant privé, pour porter le dossier, avoir une connaissance du milieu des entrepreneurs, prévenir les problèmes d'adaptation des sites. Tel que décrit par la responsable d'ENDA Europe lors de ses missions, « *la dispersion des zones d'intervention du projet ne favorise pas une immersion dans le milieu propre à créer une connaissance des personnes et des conflits internes aux différents quartiers. Cela oblige actuellement à se reposer sur les deux interlocuteurs employés des communes (le responsable des services techniques, et le responsable du suivi de l'ingénierie sociale), ce qui semble être d'une efficacité hétérogène car cela dépend de leur compréhension de l'approche du projet, de leur bon vouloir et de leur capacité à prendre des initiatives pertinentes* »<sup>30</sup>.

- **Agents locaux et sensibilisation**

En outre, les **agents de sensibilisation** ont été employés selon des contrats avec un revenu mensuel de 50 000 FCFA. Dans leur contrat, des objectifs avaient été fixés. Ils étaient tenus de réaliser « *5 visites domiciliaires par jour, soit 25 par semaine, et 100 par mois ; au moins 2 séances d'IEC par séance soit 8 séances par mois ; des focus groupes et des visites guidées (pas de chiffres)* »<sup>31</sup>. Il ressort que ces personnes, choisis par le Comité de gestion et formées par ENDA, sont des personnes extérieures à l'ONG, qu'il a fallu former et qui agissaient véritablement en fonction de leur bon-vouloir et leur motivation propre. Ce système doit à la fois être

<sup>30</sup> Compte rendu de mission de suivi au Cameroun, Projet « Assainissement semi collectif des quartiers défavorisés de 9 villes d'Afrique francophone » (ENDA Europe – ENDA RUP), Annelaure Wittmann, ENDA Europe, 29 novembre au 6 décembre 2010.

<sup>31</sup> Selon les termes des contrats des animateurs locaux.

repensé et adapté selon les contextes. Au Sénégal, on constate que : *« Pour l'ingénierie sociale, 17 animateurs locaux ont été recrutés (3 par quartier). Ce nombre est important car dans les précédents projets mis en œuvre par ENDA, quand l'animation était faite en interne, 1 personne pouvait couvrir un périmètre d'action très large. En outre, après 6 mois, les animateurs ont fait le tour en termes de visites à domicile et de focus groups et répètent les mêmes choses. Il est urgent de les mettre sur de nouvelles missions. »*<sup>32</sup> Au Cameroun, il faudrait chercher à renforcer les compétences locales en s'alliant avec des partenaires aptes à ce travail pour un engagement de long terme.

### **2.5.3 - Moyens financiers / technologie**

S'il n'apparaît pas une distorsion trop flagrante dans les coûts par ménage pour un équipement de type ENDA, il conviendrait encore d'améliorer les procédures pour diminuer le coût de revient afin de pouvoir répondre à plus de demandes et à progressivement étendre ce type d'infrastructure dans l'ensemble des quartiers. La gestion des appels d'offres, la définition des travaux et des adaptations techniques pourraient également faire intervenir une expertise externe, pour conforter le travail déjà réalisé avec les ingénieurs des collectivités locales.

La part des travaux reste faible dans le total des dépenses (environ 41%). On pourrait donc certainement arriver à faire mieux et à faire plus en concentrant les efforts sur un territoire donné, étant donné la demande, voire l'engouement de la population.

Il est à noter que les vidoirs collectifs ne fonctionnent pas : dans certains cas, ils sont mal réalisés, dans d'autres, ils ne sont pas d'une grande utilité puisque les ménages proches sont connectés au système. Seuls ceux de Dioukoul fonctionnent. C'est donc un des aspects à prendre en compte pour la suite afin d'éviter de construire des ouvrages inutiles.

---

<sup>32</sup> Annelaure Wittmann, Novembre 2009. Compte rendu de mission de suivi, Projet « Assainissement semi collectif des quartiers défavorisés de 9 villes d'Afrique francophone » (ENDA Europe – ENDA RUP), ENDA Europe.

**Figure 31 : Répartition et coûts des différents éléments du système**

|  | Douala             |                  | Édéa             |                  | Rufisque          | Saint-Louis       |                   |
|--|--------------------|------------------|------------------|------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
|  | Tractafric         | Mam-banda        | Amour I          | Amour li         | Castor/Arafat     | Diaminar          | Khor              |
| Nombre de ménages bénéficiaires  | 30                 | 0                | 11               | 10               | 206               | 48                | 21                |
| Nombre de ménages raccordés sur le réseau d'égout                          | -                  | -                | -                | -                | 206               | 4                 | 1                 |
| Ratio nombre de ménages / nombre de ménages du quartier <sup>33</sup>      | 2,51%              | 0                | 4,75%            | 2,63%            | 25                | 1                 | 0,5               |
| m linéaire de réseau   | 300                | 0                | 120              | 70               | 505               | 582               | 582               |
| Coût / ml  | 3000<br>(4.57€/ml) | 0                | 2500<br>(3,81€)  | 2500<br>(3,81€)  | 2 630             | 3 196             |                   |
| Coût des décanteurs domiciliaires  |                    |                  |                  |                  | 108 639           |                   |                   |
| Coût des dégraisseurs domiciliaires  |                    |                  |                  |                  | 101 293           |                   |                   |
| Coût vidoir public   | 514 536            | 566 870          | 516 305          | 516 305          | 185 000           | 305 710           | 987 409           |
| Coût fosse septique  | 1 294 923          | 1 575 800        | 1 486 007        | 1 486 007        | -                 | 1 128 468         |                   |
| Coût filtre sous gravier   | -                  | 3 156 350        | 2 969 148        | 0                | -                 |                   |                   |
| Coût du renforcement du prétraitement de la STEP (biogesteur et décanteur) | -                  | -                | -                | -                | 15 421 235        | 2 964 812         | 4 000 903         |
| <b>Coût total</b>  | <b>7 586 555</b>   | <b>7 441 690</b> | <b>9 924 720</b> | <b>3 522 311</b> | <b>84 599 159</b> | <b>26 284 412</b> | <b>15 980 897</b> |
| Coût / ménage bénéficiaire   | 406 638            | 0                | 499 817          | 499 817          | 409 777           | 487 835           | 637 820           |

## 2.6 - Impact

### 2.6.1 - Appropriation et utilisation des ouvrages

La réduction des conflits de voisinage, impact sanitaire et esthétique... sont des aspects qualitatifs qui ressortent des entretiens avec les ménages qui sont dotés de ce système. Le projet permet de présenter une maison propre « comme chez les blancs », maison qui devient un modèle. Le problème naît maintenant des ménages qui n'ont pas le système et qui jalouent ceux qui en sont dotés.

<sup>33</sup> En prenant 6 habitants par concession au Cameroun et 10 au Sénégal.

Il ressort également que le projet cherche à répondre aux doléances de la population pour améliorer le fonctionnement, comme cela a été le cas à Douala où il a fallu augmenter la taille des bacs pour permettre aux familles de mettre des grandes bassines comme elles en avaient l'habitude. De même, un des problèmes constatés a été l'obstruction des regards lors des cérémonies religieuses (essentiellement musulmanes) avec l'abattement et le dépeçage des bêtes directement dans le regard. Pour éviter cela, le poids et le système d'ouverture des couvercles a été revu afin de rendre plus difficile l'ouverture de ces éléments donnant directement accès au réseau.

**Figure 32 : Une rue du quartier Tractafric avant et après les travaux**

**Avant**



**Après**



**Crédits photographiques :** ENDA / Bodian (2008) et Michelon (2012)

Pourtant, en répondant à l'une des recommandations de l'évaluation de 1996 préconisant « de conduire quelques enquêtes dans le quartier d'intervention afin de mesurer le devenir des ouvrages construits, après plusieurs années d'utilisation, et les corrections apportées spontanément

par les habitants »<sup>34</sup>, il ressort que la gestion du système est très variables selon les concessions. Dans certaines concessions, on constate que les bénéficiaires nettoient correctement leurs installations, les entretiennent, les exploitent harmonieusement. Selon les ménages bénéficiant de l'équipement, le nettoyage et l'entretien sont faciles et efficaces. Dans d'autres cas, les ménages ne prennent pas soin du système et attendent que la communauté (Comité de gestion ou collectivité locale) vienne nettoyer et remettre à neuf.

Pour améliorer cet état de fait, la communication reste encore à parfaire. Dans ce sens, on ne peut que reprendre les termes de l'évaluation de 1996 mettant en cause les documents fournis aux ménages jugés encore complexes et non adaptés selon les pays : « *Un guide de maintenance a été produit. Cependant, la mission d'évaluation doute de son efficacité, étant donné la complexité des mots choisis dans le texte* »<sup>35</sup>. Le document proposé encore aujourd'hui (cf. document annexe) pourrait être repris pour être plus précis et modernisé.

La question de la durée de vie des matériaux se pose également, comme à Rufisque où le projet a pris en charge beaucoup de cas de remise à niveau des infrastructures internes et externes, ou à Edéa où les tuyaux en PVC résistent mal au fort soleil et aux agressions humaines. A ceci, s'ajoute le problème, encore plus épineux, du piratage (branchement clandestins, dont on trouve une vingtaine de cas à Rufisque) qui vient affecter la bonne marche du mini-réseau. Ces derniers rejettent dans le réseau des eaux n'ayant pas été prétraitées, ce qui peut occasionner l'obstruction du réseau. De ce fait, les critiques initiales sur le système (et les résistances) se portent rapidement sur la gestion du système, une fois la technologie adoptée, et renvoie aux problèmes de gestion, de maintenance et d'entretien qui se posent aujourd'hui.

En outre, il reste également à travailler sur la sécurisation des installations. Le décès d'un enfant à Edéa, mort noyé dans le bassin qui constitue le filtre sous-gravier, a durablement marqué les autorités et la population.

---

<sup>34</sup> Ta Thu Thuy, 1996. Environnement urbain participatif ; « que se passe-t-il réellement à Rufisque ? » ; projet de développement communautaire et d'environnement urbain à Rufisque, Contribution à l'évaluation de la phase 1 du projet, Enda Tiers Monde, Dakar.

<sup>35</sup> Ta Thu Thuy, 1996. Ibid.

Ceci pose la question de la conception de ces ouvrages qui restent ouvert et de gestion des travaux non achevés et de surcroits payés aux entreprises. La Commune Urbaine d'Edéa et ENDA ont assisté et exprimé les condoléances officielles à cette famille éprouvée.

### 2.6.2 - Changements politiques au niveau des autorités locales

Avec la désignation de ces territoires, les autorités reconnaissent des besoins et la précarité des habitants de ces zones. C'est un pas important et le projet marque une empreinte sur des territoires précaires qui pour certains, jusqu'à récemment, n'étaient pas identifiés sous cette appellation. Cependant, il convient encore de vérifier qu'il n'y ait pas une incohérence entre ce choix et ceux émis dans les plans locaux d'urbanisme, qui ne prévoient pas de restructuration profonde de ces territoires, restructuration occasionnant un déguerpissement des populations et une démolition des réalisations du projet. La question peut se poser à Douala avec le choix de Mambanda qui figure dans une zone inondable selon le dernier Schéma Directeur d'Aménagement et d'urbanisme. Il faut ainsi constamment que les promoteurs du projet rappellent aux communes que le projet s'inscrit dans le cadre de la cible n°11 de l'Objectif de Développement du Millénaire n°7 « *Améliorer sensiblement, d'ici à 2020, les conditions de vie de 100 millions d'habitants des taudis* ».

**Figure 33 - Évolution du choix des quartiers au Cameroun**

|         | <b>Proposition initiale</b> | <b>Choix final</b>     |
|---------|-----------------------------|------------------------|
| Bertoua | Bododmo et Haoussa          | Ekombitié et Yademe    |
| Douala  | Nkolmintag et Mambanda      | Tractafric et Mambanda |
| Edéa    | Amour 1 et 2                | Amour 1 et 2           |

Cependant, on peut observer à Douala, malgré les problèmes constatés sur les sites, la reprise de cette technique dans la conception de nouveaux projets, notamment dans le nouveau projet de la Banque mondiale

qui est en cours de préparation : « *La conception des réseaux d'égouts condominaux tiendra compte des leçons tirées des projets pilotes de l'ONG ENDA* ». En outre, « *les enseignements tirés des interventions appuyées par d'autres donateurs – telles que les systèmes d'égout condominaux de petite taille pilotés par l'ONG ENDA à Douala, Bertoua et Edéa, la campagne pour l'assainissement total dirigée par la population et financée par l'UNICEF et les projets d'assainissement et d'approvisionnement en eau dans les zones rurales et périurbaines financés par la BAD – ont été pris en compte dans la conception du projet* »<sup>36</sup>.

L'implication financière des communes se fait principalement en termes de valorisation foncière. C'est donc juste la mise à disposition des terrains nécessaires pour la réalisation des équipements qui est valorisé. Ceci est un point qu'il convient d'améliorer, le travail d'ENDA se faisant parfois en rupture avec les collectivités locales, comme à Saint-Louis par exemple, ce qui crée des difficultés pour la coordination et la viabilité des infrastructures.

Si l'on peut espérer plus d'engagements de la part des communes, il convient de ne pas négliger cette question foncière très épineuse. Elle suscite beaucoup de critiques de la part de la population qui, habitant sur des terrains non titrés, n'est pas indemnisé par la collectivité lorsque cette dernière les rétrocède à ENDA pour réaliser les travaux. Or, les habitants attendent des indemnités correctes de ces terres, selon les procédures des agences de coopération qui pratiquent l'indemnisation financière lors d'opérations nécessitant l'octroi de terrains pour la réalisation d'infrastructures dans le cadre de projets. La Banque mondiale<sup>37</sup> a adopté une procédure qui prévoit que les projets doivent, le cas échéant, indemniser les populations qui perdent une partie ou la totalité de leurs terrains. De ce fait, les populations souhaitent de plus en plus que cette pratique soit reprise par tous les opérateurs présents sur leur territoire.

<sup>36</sup> Banque mondiale, Document d'évaluation de projet concernant une proposition de Prêt Programme évolutif d'un montant de 18,6 Millions de DTS (contre-valeur d'USD 30 Millions) à la République du Cameroun pour un projet d'assainissement Phase 1 (Apl-1) - Cameroun à l'appui du Programme D'assainissement Liquide du Cameroun, Rapport n° : 60615-CM, 27 mai 2011.

<sup>37</sup> Directive Opérationnelle OD 4.30 adoptée en 1990 devenue OP 4.12 en 2001 (intitulée Politique Opérationnelle « Réinstallation Involontaire de Personnes »).

### 2.6.3 - Changements politiques au niveau des autorités nationales

Au Sénégal, c'est principalement dans l'assainissement rural que les progrès ont été les plus notables et que le PEPAM obtient plus de résultats. De ce fait, le projet ENDA, depuis la première opération jusqu'à celle-ci, a contribué à mettre en exergue deux aspects :

- la nécessité d'une plus grande implication des autorités dans le secteur urbain : l'urbain reste le « parent pauvre » de l'assainissement, du fait de la complexité des interventions et de la difficulté de mettre en œuvre des projets dans un contexte social complexe ;
- la nécessité de mettre en œuvre un nouveau mode d'intervention : la reconnaissance de l'assainissement semi-collectif comme option crédible a été faite depuis quelques années. Le PEPAM a intégré cette option dans les documents officiels : « *L'assainissement semi-collectif en tant que technique de transition entre l'autonome et le collectif, a sa spécificité propre. Ce système offre une qualité de service similaire à l'assainissement collectif, à un coût d'investissement et d'exploitation qui sont attendus inférieurs. Ainsi, le modèle et l'estimation OMD se rejoignent si l'on admet que le semi-collectif est une alternative économique au collectif. Du point de vue de l'utilisateur, il offre une qualité de service assimilable à l'assainissement collectif* »<sup>38</sup>. Cette implication et cette détermination à disséminer l'action trouvent un écho favorable avec l'évolution progressive de la stratégie de l'ONAS sous l'effet des projets ENDA. Depuis quelques années, la prise en compte dans le cadre du PEPAM du projet ENDA marque une reconnaissance par les autorités de ce type d'infrastructure au niveau national.

Derrière cette déclaration d'intention, les actions demeurent timides. L'ONG se heurte encore à des résistances dues à une concurrence institutionnelle bien que son savoir-faire, en matière sociale, soit reconnue, et que l'on ait recours à ses méthodes pour mettre en œuvre des opérations directement gérées par l'ONAS qui n'ont jusqu'ici pas

<sup>38</sup> République du Sénégal, Ministère de l'agriculture et de l'hydraulique, Direction de l'hydraulique, Projet Eau à Long Terme Sénégal, Alimentation en eau potable et assainissement, 2004. Élaboration d'un document de stratégie pour la réalisation à l'horizon 2012 des objectifs du millénaire pour le développement, Volume 3 : sous-programme urbain, version définitive.

véritablement fonctionné en raison de la difficulté de réaliser une bonne sensibilisation des populations. Pour autant, l'ONG ENDA, avec cette nouvelle phase, contribue une nouvelle fois à valoriser et essayer à travers le pays ce type d'assainissement. Par exemple, le responsable de la coopération décentralisée de la communauté d'agglomération d'Évry a déclaré que le projet en cours entre Évry et la ville de Kayes (Mali) pour connecter 1 000 ménages à un réseau semi-collectif à Kayes était dû au fait que la ville de Kayes avait bien apprécié le réseau de mini-égouts de Saint-Louis et avait souhaité reproduire l'expérience à Kayes.

Dans les deux autres pays, le projet a marqué les esprits et les résultats de l'expérimentation restent encore trop peu disséminés.

Au Cameroun, la situation est particulièrement complexe du fait du contexte institutionnel : il n'y a pas d'organisme spécifiquement dédié à la gestion de l'assainissement liquide. De ce fait, la montée en généralisation passe encore par les ministères et les bailleurs de fonds. De ce fait, la prise en compte de la problématique d'assainissement et d'une approche semi-collective se fait à travers l'implication des ministères en charge de la question et de celle des bailleurs de fonds importants comme la Banque mondiale. Ainsi, implication des collaborateurs d'ENDA et leurs déterminations à disséminer l'action trouve un écho favorable notamment à Douala dans la conception de nouveaux projets<sup>39</sup> : « *La conception des réseaux d'égouts condominium tiendra compte des leçons tirées des projets pilotes de l'ONG ENDA* ». En outre, « *Les enseignements tirés des interventions appuyées par d'autres donateurs – telles que les systèmes d'égout condominium de petite taille pilotés par l'ONG ENDA à Douala, Bertoua et Edéa, la campagne pour l'assainissement total dirigée par la population et financée par l'UNICEF et les projets d'assainissement et d'approvisionnement en eau dans les zones rurales et périurbaines financés par la BAD – ont été pris en compte dans la conception du projet.* ». Dans le cadre de ce nouveau projet, la conception des réseaux

---

<sup>39</sup> Banque mondiale, Document d'évaluation de projet concernant une proposition de Prêt Programme évolutif d'un montant de 18,6 Millions de DTS (contre-valeur d'USD 30 Millions) à la République du Cameroun pour un projet d'assainissement Phase 1 (Apl-1) - Cameroun à l'appui du Programme D'assainissement Liquide du Cameroun, Rapport n° : 60615-CM, 27 mai 2011.

d'égouts condominium tiendra compte des leçons tirées des projets pilotes de l'ONG ENDA.

Au Burkina Faso, avec l'action conjuguée d'autres ONG, les autorités et les responsables du Programme stratégique d'assainissement de Ouagadougou, programme intégré d'assainissement et de promotion de l'hygiène mis en œuvre par l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement (ONEA), ont pris conscience que la solution traditionnelle d'égout n'est pas une solution à la portée de tous les habitants de la ville, et s'attend à ce que 80% des habitants de la ville optent pour des solutions alternatives d'assainissement. Le PSAO offre des systèmes traditionnels de canalisation d'égouts ainsi que des solutions autonomes en matière d'assainissement.

## 2.7 - Viabilité

### 2.7.1 - Pérennisation du mode de gestion et entretien des infrastructures

En 1996, l'évaluation du projet posait comme point à améliorer « *la durabilité locale des investissements, et notamment les questions de maintenance et de financement de cette maintenance* », évoquant également « *les procédures d'utilisation du FOCAUP, afin que la démultiplication potentielle devienne effective et que les fonds récoltés à partir des remboursements soient rapidement réinjectés dans de nouvelles actions* ». <sup>40</sup> Des mesures avaient alors été prises pour clarifier la situation : un atelier réunissant l'Association des maires du Sénégal, l'Office national de l'assainissement au Sénégal, ENDA Tiers Monde / RUP en 1999<sup>41</sup> avait permis de définir le cadre de gestion et d'utilisation de ce fonds au niveau national. Cependant, l'engagement des partenaires à long terme a fait défaut et l'idée d'un fonds local a surgi afin de simplifier la gestion des fonds FOCAUP.

---

<sup>40</sup> Ta Thu Thuy, 1996. Environnement urbain participé ; « que se passe-t-il réellement à Rufisque ? » ; projet de développement communautaire et d'environnement urbain à Rufisque, Contribution à l'évaluation de la phase 1 du projet, Enda Tiers Monde, Dakar.

<sup>41</sup> Associations des maires du Sénégal, l'Office national de l'assainissement au Sénégal, ENDA Tiers Monde / RUP, Pour l'institutionnalisation nationale d'un fonds de crédit populaire à l'assainissement (FOCAUP), du 2 au 3 novembre 1999, Maison des élus locaux, Dakar.

Dans le cadre de cette nouvelle phase, ENDA a donc choisi de décentraliser la gestion du FOCAUP en proposant une implication des communes.

Cependant, on s'aperçoit à la fin de cette nouvelle phase que les responsabilités des uns et des autres n'ont pas pu être clairement établies : les infrastructures n'ont pas été « remises » officiellement au maître d'ouvrage (Office nationaux ou commune) et ces responsables hésitent à prendre en charge la gestion de ces infrastructures. Il apparaît que ce point n'était pas assez pris en compte en amont, faute d'existence de « forums hybrides » rapprochant les acteurs de la filière et la population. Cette critique semble être une caractéristique commune des projets financés dans le cadre de l'initiative du MAEE comme l'ensemble des autres demandes de financements, si l'on se réfère au jugement établi à partir de la synthèse des demandes : « *La question du financement des investissements est en général traitée. En revanche, les aspects de faisabilité économique et de durabilité des services eau et assainissement ont été peu développés par les porteurs de projet : compte d'exploitation non fourni, peu de données sur les coûts unitaires d'exploitation et de maintenance, aucun élément sur la tarification.* » Ce même document confirme le fait que dans l'appel à propositions, « *La durabilité des équipements, et d'une manière générale la dimension économique des interventions envisagées, constitue le point faible de la plupart des dossiers. Symptomatique par exemple est l'absence de comptes d'exploitation. Cela n'est pas spécifique aux OSI françaises ; la dimension économique de l'assainissement (et notamment son impact) est rarement prise en compte faute de pouvoir être mesurée rigoureusement* ». <sup>42</sup>

---

<sup>42</sup> Ministère des Affaires Étrangères et Européennes, Direction Générale de la Coopération Internationale et du Développement, Mission d'appui à l'action Internationale des ONG, Appel à initiatives en direction des ONG françaises dans le secteur eau-assainissement, « Renforcement des organisations des sociétés civiles du sud pour un meilleur accès pour tous à l'assainissement et pour la préservation de la ressource en eau », 2007-2008, 2<sup>ème</sup> phase de l'appel, Version finale du 30 novembre 2008, Hydroconseil.

Pourtant, ENDA était alors une des seules ONG à présenter un compte d'exploitation et avoir une expérience significative dans ce domaine<sup>43</sup>. Les autres difficultés accumulées (problème de gestion de chantiers, multiplicité des sites, absences de chronogrammes/objectifs précis) n'ont pas permis de consacrer assez de temps et de poids à cette question pourtant prioritaire pour la viabilité du système. L'engagement d'ENDA, qui va au delà de la simple fin du programme, peut encore permettre de résoudre ce problème à condition d'avoir l'opportunité et l'appui nécessaire pour créer des forums de dialogue nationaux dans chacun des pays. Cela permettra de finaliser le projet avec la remise officielle du réseau aux partenaires responsables en définissant le rôle, la place et les responsabilités financières de chacun d'entre eux.

A ce problème de responsabilités et de compétences, s'ajoute celui de la faiblesse des ressources, comme le rappelait déjà l'évaluation de 1996 : *« les installations sanitaires publiques posent souvent le problème de leur durabilité : de leur maintenance et du financement de cette maintenance »*. Leur bon fonctionnement est lié au fait que *« les édicules sont rattachés à un établissement collectif, qui en assure la surveillance »*<sup>44</sup>.

C'est un point important, qui va de pair avec la question précédente sur le mode de gestion et la responsabilité des acteurs et qu'il faudra prendre en compte dans l'établissement du compte d'exploitation :

- le faible dynamisme des Comités de gestion et le faible taux de rentrée d'argent ainsi que de paiement des frais d'entretiens : pour l'heure les paiements sont faibles et les listings des participants ne sont pas clairement établis par sites. Il convient donc de recadrer cet aspect pour espérer augmenter les montants récoltés pour que l'argent issu du FOCAUP, initialement prévu pour essaimer le projet sur d'autres sites permettent de financer au moins une partie de l'entretien (la somme récoltée ne pouvant pas financer de nouveaux

---

<sup>43</sup> « Notons enfin que la dimension « financement » est peu ou pas pris en compte dans la réflexion (sauf de manière un peu théorique dans le dossier du Gret, et plus pratique dans le cas du dossier d'ENDA). Hormis la subvention, peu de solutions alternatives sont envisagées, notamment celles qui permettraient de mobiliser davantage de financements locaux. De manière générale la dimension économique de l'hygiène et de l'assainissement n'est pas embrassée », MAEE/ Hydroconseil, 2008.

<sup>44</sup> Ta Thu Thuy, 1996. Ibid.

travaux dans les quartiers, ce qui, de toutes les façons, entrainerait de nouveaux chantiers à gérer alors que les derniers restent pour certains à finaliser) ;

- la faible participation des communes : au niveau des communes, l'engagement reste faible en termes de pérennisation des actions entreprises, même s'il ne le justifie pas totalement. A Douala, par exemple, un courrier en date du 10 décembre 2010 du Chef du Département Génie Urbain de la CUD précisait que la CUD a prévu « *une rémunération mensuelle de 700 000 FCFA (8 400 000 FCFA pour douze mois) à une PME qui sera sélectionnée pour cette opération d'entretien. Ce montant sera imputé sur la ligne 2 221 220 du budget de la Communauté Urbaine de Douala pour le compte de l'exercice 2011* ». Jusqu'ici, cette somme n'a pas été débloquée et ce cas n'est pas le seul. Il semble, par exemple, qu'au Sénégal un problème de compétence se pose au niveau de la commune pour engager des fonds sur une ligne budgétaire qui n'existe pas encore ;
- l'absence d'implication des acteurs de l'assainissement tels que les offices nationaux d'assainissement : ces offices perçoivent la taxe sur l'assainissement de la part des ménages (comprise dans le prix de l'eau). Il y a donc lieu de voir comment les inciter à injecter de l'argent dans le projet pour favoriser la finalisation et la pérennisation du travail entrepris. Des démarches ont été menées dans le cadre du projet.

Tout ceci nécessite de prendre en compte les quartiers précaires dans leur globalité comme un territoire urbain construit par et pour les habitants et non pas un symptôme de mal développement de la ville qu'il convient un jour d'espérer raser pour construire des lotissements standards selon des normes dites « modernes ».

### **2.7.2 - Capacités d'accompagnement après clôture**

Plusieurs remarques peuvent être faites sur l'accompagnement du projet après clôture.

Premièrement, la question de la pérennité des antennes locales se pose. Un accord de siège a été signé pour les différents pays : Sénégal et Cameroun.

La stratégie d'implantation est donc en cours. Il reste maintenant à donner les moyens d'action à ces entités en autonomisant ces nouvelles structures. Le travail d'implication et d'insertion dans le réseau local est important et permet aujourd'hui de penser que l'action d'ENDA s'inscrit dans la durée dans ces trois pays. Pour l'heure, les responsables d'ENDA cherchent de nouveaux financements afin de pérenniser les actions réalisées et de mettre en œuvre de nouveaux chantiers. Des demandes ont notamment été posées au Cameroun.

Par ailleurs, l'implication d'ENDA sur le long terme est liée à l'expérimentation en cours, visant à produire du biogaz à Rufisque. En effet, l'utilisation de la matière première constitue un véritable défi environnemental, approche encore négligée dans les pays d'intervention. Dans les pays en développement, la technologie du biogaz est encore assez peu connue des institutions et des acteurs privés actifs dans le domaine des eaux usées. Ainsi, les eaux usées peuvent être fermentées dans des digesteurs spéciaux, visant à assurer une production artisanale de biogaz. Ce biogaz devrait servir à éclairer la centrale. ENDA se place là encore dans une démarche novatrice qui suscite la curiosité et l'intérêt des autres acteurs de l'assainissement. Cependant, nous sommes là dans une démarche de faible production, pour éclairer la centrale, qui mériterait d'être analysé plus en avant par les opérateurs nationaux pour faire augmenter ce type d'innovation et trouver des niches de production très spécifiques.

Enfin, si l'on peut penser à juste titre que l'implication d'ENDA est encore forte et nécessaire, la question de la rentabilité pour des opérateurs économiques, bien qu'elle ait été évoquée dans les termes de référence, ne se pose pas encore. Seul un opérateur de Rufisque a reproduit l'expérience avec un lotisseur privé. Il reste donc un long chemin à parcourir pour enclencher une dynamique allant dans le sens de l'implication d'opérateurs privés.



## SYNTHÈSE ET CONCLUSIONS

Le programme « *Appui à l'assainissement semi-collectif des quartiers défavorisés de 9 villes d'Afrique francophone* » vise à développer dans des quartiers des systèmes d'assainissement autonome. En cela, il marque une volonté d'agir à la fois dans un cadre global pour proposer une solution novatrice et adaptable pour l'assainissement des quartiers précaires et à la fois dans un cadre local pour répondre concrètement aux besoins de la population des quartiers ciblés par le programme. En se limitant à ces seuls objectifs, ce programme représente déjà une entreprise remarquable, tant cette ambition se retrouve également dans les moyens mis en œuvre, en termes d'approches et des différents outils de communication. Il est extrêmement ambitieux aussi bien dans ses objectifs que dans les ressources humaines et financières nécessaires pour les atteindre.

Comme l'exige toute évaluation externe, l'équipe d'évaluateurs a cherché à appuyer son jugement sur les faits, les discussions, les données. Pour en discerner les points faibles et les points forts, il a été nécessaire de les exposer à quelques interrogations et proposer des recommandations. Ceci a été fait en prenant en compte les objectifs initiaux du projet qui nous paraissent clairement justifiés. Cette dernière partie vise à mettre en exergue l'ensemble des aspects positifs et négatifs. Elle ne doit pas donner l'impression de gommer tous les aspects positifs du projet : il semble normal qu'un projet très ambitieux au départ, puisse, après analyse de sa mise en œuvre, s'avérer, au final, ne pas arriver à remplir l'ensemble de ses multiples ambitions.

Entre une approche longuement éprouvée dans le pays d'origine d'ENDA, le Sénégal, et le programme « *Appui à l'assainissement semi-collectif des quartiers défavorisés de 9 villes d'Afrique francophone* », les changements intervenus, les expériences acquises incitent aujourd'hui à proposer au projet de prendre un recentrement et une consolidation

et tracer de nouveaux sillons. Ceci doit s'inscrire dans la nouvelle stratégie actuellement à l'œuvre au sein d'ENDA Tiers-Monde visant à rendre les équipes locales d'ENDA engagées dans ce type d'actions plus indépendantes et à renforcer leurs enracinements au plan local, avec une plus grande autonomie dans l'acquisition de financements nécessaires pour la validation de cette stratégie. Ceci doit aller de pair avec un renforcement de l'appui institutionnel et l'ingénierie sociale qui sont également des aspects essentiels dans la pérennisation des activités entreprises à ce jour et la mise en place d'un service public. Ces éléments sont pris en compte dans la formulation de nos conclusions et de nos recommandations.

Tenant compte de ces faits, l'ensemble de cette analyse nous amène tout naturellement à engager un certain nombre de remarques et de propositions visant :

- soutenir la continuation d'un programme dont les enjeux, en termes d'assainissement et de lutte contre la pauvreté, répondent parfaitement aux questions soulevées par l'évolution des sociétés urbaines contemporaines, quels que soient les pays concernés, en précisant la stratégie à mettre en œuvre à travers la redéfinition du cadre institutionnel d'intervention et de l'adaptation des réponses technologiques aux différents sites, en tirant les leçons des réussites et des échecs de cette phase ;
- concentrer les efforts sur une meilleure définition et adaptation aux contextes locaux des méthodes et des outils de cette expérience pouvant i) convenir aux bailleurs de fonds, ii) être réadaptées pour d'autres contextes urbains confrontés aux mêmes problématiques iii) proposer un fonctionnement adéquat à la population ;
- redéfinir, pour assurer la durabilité des investissements, l'articulation des acteurs du programme en recadrant leur rôle et leur fonction pour renforcer la gestion des équipements en adaptant au mieux aux ressources financières et humaines disponibles au cours des années à venir. Ce travail devrait être réalisé en parallèle à la poursuite de la capitalisation du projet en faisant ressortir les différences/

similitudes des différents sites alimentant ainsi la réflexion sur les aspects institutionnels, techniques, sociaux ou encore financiers.

### 3.1 - Une stratégie à adapter

#### 3.1.1 - Un projet novateur et approprié

Le projet ENDA est un projet novateur et approprié. Le projet ENDA est un projet novateur et intégré. D'une part, les projets de ce type, traitant l'ensemble des eaux usées de ménages sont rares dans les pays d'études, notamment au Cameroun ou au Burkina Faso (même si dans ce dernier pays le Centre Régional pour l'Eau Potable et l'Assainissement – CREPA est actif) et constituent une innovation. En effet, les projets de ce type, traitant l'ensemble des eaux usées de ménages sont encore rares dans l'ensemble des pays concernés par le programme. Ceux réalisés ont connu d'énormes difficultés et sont parfois directement décrits comme des échecs. Le projet ENDA vient donc apporter une approche est maintenant reconnu par les diverses entités nationales.

D'autre part, c'est un projet intégré qui offre une solution technique appropriée, qui demeure l'une des seules prenant en compte l'ensemble des eaux sales des ménages et dont les frais de construction sont relativement bon marché, comparativement aux autres systèmes. Compte tenu de cette spécificité, pour comparer, il conviendrait même de se référer uniquement au réseau classique d'égout, géré par les opérateurs nationaux qui offre exactement le même type de service, étant tous deux des services publics collectifs (continuité du service, égalité de traitement des usagers)

**Figure 34 : Récapitulatif du coût de revient par habitant sur les sites étudiés**

|                               | Douala<br>(Tractafric) | Edéa<br>(Amour) | Rufisque<br>(Castor/<br>Arafat) | Saint-Louis<br>(Diaminar) | Saint-Louis<br>(Khor) |
|-------------------------------|------------------------|-----------------|---------------------------------|---------------------------|-----------------------|
| <b>Montant /<br/>habitant</b> | 406 638 FCFA           | 499 817 FCFA    | 409 777 FCFA                    | 487 835 FCFA              | 637 820 FCFA          |

La fourchette des coûts se situe entre 400 000 FCFA et 500 000 FCA (sauf à Saint-Louis). Ces coûts ne sont pas énormes comparativement au coût de l'assainissement individuel constitué d'une fosse septique et d'un puits perdu, ou un autre système. Le système mis en place par ENDA offre plus de confort (lorsqu'il est en bon état de fonctionnement). En effet, il reçoit la totalité des eaux usées domestiques contrairement aux autres systèmes.

D'autre part, l'angle d'approche reste centré entre la population et les institutions, intégrant l'ensemble des acteurs, ce qui permet une appropriation locale et une reconnaissance institutionnelle. Sur un plan social, le large savoir-faire d'ENDA a réussi à mobiliser la population et rendre concrète la problématique de l'assainissement des eaux usées dans les quartiers. Les habitants qui profitent du système sont satisfaits de l'équipement qui permet de réduire les nuisances (olfactives, visuelles et sanitaires). Il apparaît que les sommes demandées à la population correspondent à des coûts supportables par les habitants. Cela se reflète au niveau budgétaire où les résultats obtenus sont importants compte tenu des moyens mis à disposition (en terme de logistique notamment).

Au final, au vu des résultats et du travail qu'il reste à mener, la pertinence d'aller entamer de nouveaux chantiers dans le futur se pose. Les objectifs du programme étaient très ambitieux et certainement trop nombreux compte tenu du nombre de sites, d'interlocuteurs et des difficultés inhérentes à des contextes difficiles.

### **Recommandation : adapter la stratégie**

Une fois le bilan tiré, trois stratégies semblent possibles :

- soit faire plus pour diminuer les coûts avec l'idée qu'à terme, ce type de système peut être rentable ;
- soit, en envisageant le système sera difficilement rentable, étudier les alternatives possibles pour mettre en place un système plus adapté aux conditions locales ;

- soit faire les deux : continuer sur les anciens terrains pour voir si on peut rentabiliser le système et diminuer les coûts (avec une économie d'échelle) et, sur de nouveaux quartiers, essayer d'autres solutions qui doivent être au préalable murement réfléchies pour répondre aux problèmes locaux.

C'est cette troisième voie, médiane, qui devrait être prise pour continuer le plaidoyer, répondre aux attentes des populations et atteindre des résultats escomptés.

L'adaptation du projet initialement réalisé au Sénégal au contexte camerounais s'avère difficile (sous réserve de la visite au Sénégal). Au Cameroun, les approches techniques se réfèrent sans cesse aux travaux menés au Sénégal. Par exemple, des cadres de coffrage ont été expressément importés depuis Dakar à Douala. De plus, un certain nombre de réserves ont été portées à Dakar sur les aspects techniques, afin d'améliorer les constructions. Un renforcement du suivi technique semble nécessaire. Aujourd'hui, alors que les infrastructures sont en place, différents types de schémas sont proposés. Une première évaluation technique a permis de tirer un premier bilan. Il convient maintenant de discuter du nouveau bilan tiré dans le cadre de ce rapport pour apporter les meilleures réponses possibles. Ce travail va de pair avec l'appui nécessaire d'expert technique dans la mise en oeuvre du programme.

### **Recommandation : conserver et perfectionner l'approche au niveau technique**

Au niveau local, il semble pertinent d'étudier et de trouver des solutions locales pour aboutir à un résultat similaire. Cela veut dire que les études techniques locales (sols, techniques de construction) doivent être plus poussées pour pouvoir prendre en compte les spécificités locales.

De même, il apparaît que la connaissance du milieu du BTP reste lacunaire sur les nouveaux terrains explorés par ENDA (notamment le Cameroun). L'appui des collectivités locales n'a pas permis d'éviter la gestion de chantier délicate avec des entrepreneurs difficiles à gérer manquant parfois d'expertise technique, comme, par exemple, celui de Mambanda. Pour pallier cette difficulté, il est proposé de mettre un dispositif d'appui-conseil (ou de suivi-conseil).

Il s'agit ainsi de s'entourer de techniciens locaux pour appuyer la mise en œuvre du projet en précisant, dans les termes de références, son rôle spécifique de conseil, ses phases d'intervention (appui-secrétariat lors de la phase de dépouillement des offres ; appui-conseil lors des réunions de chantier et supervision des travaux ; réception provisoire et définitive) en lui demandant de s'engager personnellement pour le bon déroulement des travaux et de motiver par écrit et spécifiquement ces choix. Cet expert sera recruté au niveau local, quand le contexte national le permet, ou au niveau régional, voire international lorsque la faiblesse de l'expertise nationale dans l'assainissement est vérifiée (au Cameroun). Cet expert devra être agréé par les Communautés urbaines et permettra ainsi au représentant d'ENDA de mieux adapter les méthodes issues de l'expérience sénégalaise en testant et les validant avec l'ingénieur conseil et les responsables des Communes Urbaines. De plus, les études doivent être validées par les offices compétents (ONAS, ONEA) qui doivent également participer à la réception des ouvrages.

### **3.1.2 - Une fonction de plaidoyer importante**

L'arrivée du projet ENDA a été l'occasion de promouvoir une technologie semi-collective se distinguant par rapport aux autres pratiques et procédés de collecte et d'évacuation, mettant en œuvre une approche intégrée des problèmes d'assainissement ménager et adoptant une solution collective nécessitant l'adoption d'une démarche collective de gestion des infrastructures.

Sous l'effet des actions menées par l'ONG en parallèle avec la mise en place du mini-réseau (dans le cadre du vaste volet de sensibilisation/information/formation, impliquant la collectivité locale), l'insertion de la problématique dans le champ urbain se fait sentir aussi bien au niveau des autorités nationales, des collectivités locales que des quartiers. La compréhension et le degré de prise de conscience des problématiques liées à l'assainissement sont en train de changer : à Douala, par exemple, on commence à ne plus parler seulement d'inondations mais de gestion des eaux usées (même si beaucoup reste à faire, mais on parlait de rien...).

Ainsi, compte tenu de son expérience en ingénierie et en médiation sociales ENDA-RUP a valorisé son rôle de promoteur d'expériences novatrices en matière d'assainissement. Acteur central du développement sanitaire et social au Sénégal, et nouvel acteur dans les deux autres pays, ENDA RUP entretient des relations avec une grande diversité d'acteurs : collectivité locale, ONG, administrations déconcentrées. L'intérêt de cette méthode est double :

- servir de levier à la création d'un cadre régulier de concertation et de réflexion entre ces acteurs, fondé sur l'échange de savoirs et d'expériences afin de faire émerger une vision et une stratégie communes de développement. Il s'agit ainsi de développer des forums de discussion, de continuer à alimenter le débat national sur l'assainissement urbain ;
- faire se rencontrer deux approches habituellement opposées : il est important de croiser les deux approches, l'approche par le bas, que l'on pourrait qualifier d'approche citoyenne et l'approche « top-down » technocratique, pour permettre une prise de conscience générale des problèmes liés à l'assainissement et la recherche de solution adaptée et acceptée par tous les acteurs.

Les enjeux de ce plaidoyer sont doubles : permettre l'élaboration d'une politique ou d'une stratégie nationale afin de contrer la fragmentation territoriale et l'accroissement des inégalités socio-territoriales en matière d'assainissement ; et promouvoir une gestion transparente, efficiente et partagée, des questions environnementales en vue d'une bonne gouvernance.

## **Recommandation : promouvoir la mise en place de cadres de concertation autour de la question de l'assainissement**

Pour mener la fonction de plaidoyer, il semble nécessaire de promouvoir le développement et l'animation de cadres de concertation autour de la question de l'assainissement. Pour cela, il est important d'adapter et de distinguer les stratégies (discours, méthodes et outils) selon les niveaux local et national. En effet, les procédés du plaidoyer varient selon que l'on s'adresse aux élus d'une collectivité et à des bailleurs internationaux :

- au niveau local, il convient de mener des processus de stratégies municipales concertées<sup>1</sup>. C'est un processus, allant de l'établissement d'un diagnostic des services existants et les attentes des acteurs du secteur, jusqu'à la construction, de manière concertée avec l'ensemble des acteurs locaux (y compris les populations pour lesquelles ENDA travaille), de la stratégie municipale pour l'amélioration des services d'eau et d'assainissement pour tous. Le comité de pilotage local peut constituer ce cadre de dialogue pour aller au-delà du projet et promouvoir une vision intégrée de la ressource en eau ;
- au niveau national, il convient de s'inscrire encore d'avantage dans les réseaux et les forums de discussions existants tout en alimentant le plaidoyer par l'action.

### **3.1.3 - Une stratégie trop ambitieuse**

L'approche multi-site est un élément important pour la reconnaissance de la reproductibilité de l'opération. Cependant, cela rend d'autant plus difficile le travail que certains sites sont à l'état de remise à niveau/consolidation tandis que d'autres chantiers sont entamés dans de nouvelles villes.

---

<sup>1</sup> Denis Désille, Christophe Le Jallé, Claude Baehrel, Jean-Marie Ily, Emmanuel Ngnikam, Mars 2012. Guide 1: Élaborer une stratégie municipale concertée pour l'eau et l'assainissement, Collection outil d'aide à la décision, n° 1 Ed. PDM - Cotonou pS-Eau Paris. 68 p.

Au Cameroun comme dans certaines villes du Sénégal, il apparaît qu'au vu du niveau de départ le projet a créé beaucoup d'espoir, a ouvert beaucoup de pistes sans avoir parfois les moyens matériels et temporels de finaliser les angles ouverts. La question de la GIRE, par exemple, semble rajoutée à des notions qui méritaient déjà des explications et un énorme travail de sensibilisation. De même, il semble que la clarté n'est pas été faite avec les différents partenaires sur les objectifs et l'approche du projet. On oscille entre un projet-pilote, une recherche-action (avec la fonction de plaider pour ENDA) et un projet (pour la population et les autorités) avec ses attentes en termes de résultats. Sans chercher à privilégier un axe plutôt qu'un autre, car ces deux axes s'alimentent réciproquement, il convient de les articuler, en adaptant les méthodes d'action aux différents acteurs (les habitants et les autorités attendant de l'action qui vient alimenter la fonction de plaider).

Enfin, au vu des résultats et du travail qu'il reste à mener à Douala et à Edéa, la pertinence d'aller entamer un nouveau chantier à Bertoua (indépendamment des résultats à Bertoua) se pose. Le fait d'avoir ouvert un maximum l'idée qu'il y aurait de nombreux bénéficiaires (nombre de demandes) sur de nombreux territoires crée de nombreuses frustrations. Il faut donc clarifier ces points en proposant des objectifs réalistes et réalisables.

### **Recommandation : finaliser les travaux entrepris avant d'intervenir dans de nouvelles zones**

Les objectifs du programme étaient très ambitieux et certainement trop nombreux au vu du nombre de sites, d'interlocuteurs et des difficultés inhérentes à des contextes difficiles. La stratégie « vitrine » atteint ses limites avec une trop grande dissémination aboutissant à des degrés d'avancement des travaux variables selon les sites : certains peuvent être pris comme des réussites, qui ont alimenté la discussion avec les autorités, d'autres comme des échecs, qui restent encore comme des chantiers ouverts à terminer.

Il convient donc de s'axer sur des objectifs plus clairs en prenant le soin de mieux définir les méthodes et les outils selon les terrains. De ce fait, une concentration est nécessaire sur les terrains actuellement traités par ENDA afin de consolider, voire de mettre en œuvre pour certains, les actions en termes d'assainissement et de renforcer le volet institutionnel pour la prise en charge des infrastructures.

De même, le projet ne doit pas continuer à s'étendre sans qu'il y ait une révision des aspects techniques. La stratégie d'ensemble doit prendre en compte ce facteur, même si ENDA doit continuer à disséminer ce type d'ouvrage sur du long terme.

### **3.1.4 - Un renforcement institutionnel nécessaire : vers l'autonomisation des équipes locales**

Avec la reconnaissance officielle au Burkina Faso et au Cameroun des deux entités, le train de l'autonomisation est en marche mais nécessite un appui important de l'entité-mère. Il s'agit précisément d'apporter un nouveau regard sur les autres entités qui ont acquis un statut juridique au niveau local, ce qui n'était pas le cas au démarrage du projet. Cela passe par des missions au siège des représentants locaux, qui peuvent alimenter leurs travaux au niveau de leurs délégations par les débats techniques et institutionnels qui doivent nécessairement s'engager au Sénégal.

La question de la stratégie de développement se pose au Cameroun et au Burkina Faso. Il faut donc prévoir les moyens de développer une antenne locale autonome pouvant, sur la base d'échanges avec la première entité sénégalaise d'ENDA-RUP, développer une stratégie locale propre aux contextes de deux nouveaux pays.

Ces quelques changements, pas forcément coûteux (on peut envisager un appui de la Communauté Urbaine de Douala pour le secrétariat et une formule d'appui d'un expatrié ayant le statut de volontaire), permettraient de clarifier le positionnement et l'image d'ENDA. Elle diminuerait la dispersion des activités du coordinateur et « l'exposition » de ce dernier vis-à-vis de la population et des autorités (difficultés à répondre aux

attentes des différents acteurs, parfois contradictoire et à assumer la non-tenu des engagements des uns envers les autres). Un tel recul est nécessaire pour lui permettre de tirer des leçons, de valoriser le travail, de montrer de nouveaux projets et de renforcer la communication autour du projet (en insistant sur la fonction plaidoyer et sensibilisation), tâches auxquelles la personne en charge du projet s'active actuellement mais qui sont noyées au milieu d'autres urgences.

### **Recommandation : autonomiser et renforcer les équipes dans les deux nouveaux pays**

La durabilité du projet ENDA passe par la recherche d'une plus grande autonomie financière des équipes locales prenant part au réseau. Pour ce faire, ENDA-Rup tendra à privilégier avec les équipes locales une approche favorisant :

- > le financement de tout ou partie de leurs activités ;
- > l'établissement de solides connections avec les partenaires des villes d'implantation (que ce soit les autorités et les administration locale).

L'autonomisation passe par le renforcement de l'équipe à deux niveaux :

- au niveau administratif, il semble nécessaire de déléguer cette tâche a une personne spécifique, n'ayant qu'un rôle de secrétariat, permettant au coordinateur de dégager du temps pour les tâches de représentation, de plaidoyer et de gestion institutionnelle ;
- au niveau du terrain, l'emploi de contractuels ne semble pas satisfaisant. Le lien entre le coordinateur ENDA et les personnes ressources (animateurs communautaires, gestionnaires des micro-crédits) manque de clarté : il n'y a pas un lien de subordination efficace permettant de déléguer le suivi local, de décharger et de protéger le coordinateur des difficultés d'un contexte local difficile (par nature, car ce sont des quartiers précaires).

## 3.2 - Une méthodologie à repréciser

### 3.2.1 - Un programme / processus : entre la démarche projet et la recherche-action

La démarche suivie par ENDA est définie par ses protagonistes comme une recherche-action ou processus, terminologie parfois évoquée par les responsables d'ENDA. Cette approche a eu pour conséquence de s'éloigner du cadre précis fixé au départ qui proposait un suivi avec des indicateurs chiffrés permettant de corroborer les démonstrations faites par les indicateurs qualitatifs.

La recherche-action, telle qu'adaptée par ENDA, est ancrée dans deux courants sociologiques et anthropologiques, anglophone et francophone, qui, dès les années 1950, cherchent, à l'instar de son promoteur Kurt Lewin, à surmonter la séparation entre une logique de connaissance et une logique de l'action que l'on avait toujours eu tendance à présenter comme antagonistes. ENDA est empreinte, par son histoire et son action, de la dimension « activiste » de la recherche-action participative (RAP), telle que définie par William Foote Whyte, classique de l'ethnologie urbaine<sup>2</sup>.

En parallèle, la mise en œuvre de ce projet/processus nécessite de repenser le projet en incluant un nouveau phasage nécessaire à la bonne mise en œuvre du projet. Il convient ainsi d'avoir un « avant » et un « après » projet. Au-delà de la « phase projet », un véritable suivi reste nécessaire et requiert des moyens modestes en regard de l'investissement initial. Il devient nécessaire de repenser le financement des projets en incluant cette phase pour éviter les ruptures et annihiler les impacts positifs des actions menées.

---

<sup>2</sup> W. F. Whyte (éd) 1991. Participatory action research, Sage Edition, London : « La RAP est une méthodologie dans laquelle les chercheurs invitent certains membres du groupe à participer avec eux à toutes les phases du processus de recherche, de son élaboration initiale à l'application pratique de ses résultats, en passant par la collecte et l'analyse des données ».

## Recommandation : améliorer la définition et la maîtrise des phases du projet

Avant la « phase projet », il convient de bien préparer la mise en œuvre, construire des cadres partenariaux dans la durée avec les acteurs institutionnels (convention, contrat avec des termes de références détaillés et précis), établir une relation de confiance avec la population et baser l'approche sur les éléments techniques capitalisés lors des expériences précédentes.

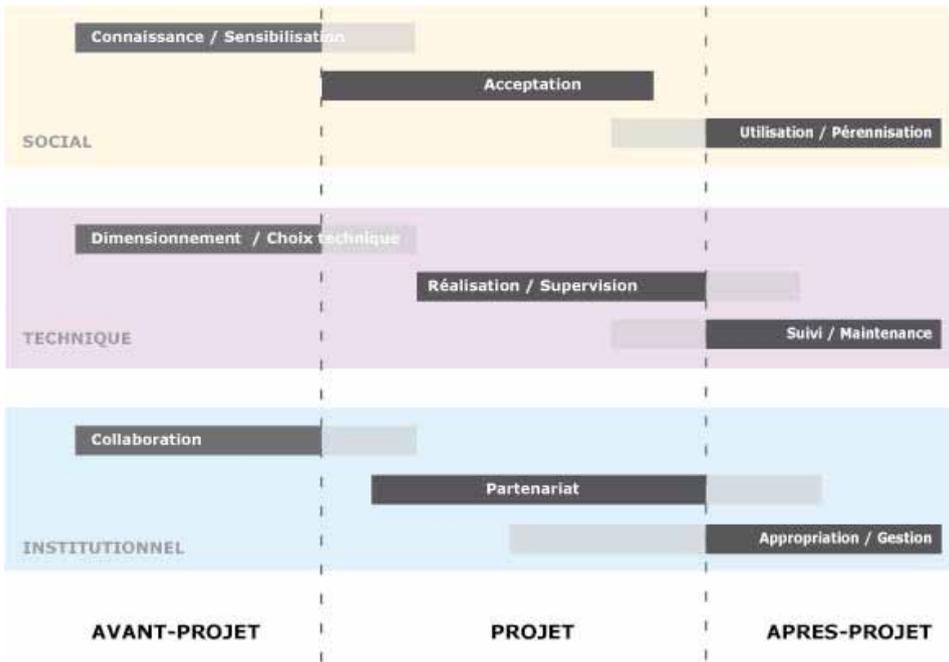
Cela signifie également de définir des indicateurs vérifiables (certains étant difficilement vérifiable) et de ne pas confondre des indicateurs de moyens (par exemple « 313 causeries éducatives organisées »), et les indicateurs de résultats (résultat des causeries à qualifier et à chercher à quantifier). Il est nécessaire au passage d'avoir un état initial qui permet de donner une appréciation de l'état des indicateurs avant le projet et qui permet de vérifier la faisabilité de la mesure des indicateurs.

Au-delà de la « phase projet », un véritable suivi (au sens d'accompagnement) reste nécessaire et requiert des moyens modestes en regard de l'investissement initial. Le désengagement de l'appui de proximité de l'ONG obérerait l'efficacité de la démarche et l'inscription du processus dans le long terme. Il apparaît judicieux de prévoir : « *une phase de « décélération » à l'issue du financement principal AFD* »<sup>3</sup> centrée sur l'appropriation et la capitalisation en valorisant les expériences et les méthodes et une phase de « suivi/accompagnement » et d'appui aboutissant à un renforcement du travail déjà réalisé sur certains axes du projet et une autonomisation progressive.

Cette recommandation met au centre du projet l'appui au renforcement de capacités des acteurs locaux, qui questionne le rôle de chacun des acteurs, en particulier des organisations locales et de la collectivité (élus et services techniques) qui portera la démarche et en fera la promotion future. Il s'agit aussi de tenir compte du passage de la gestion de projet (approche ONG) à la gestion de service (approche collective prise en charge par les organisations locales, collectivité ou communauté locale).

<sup>3</sup> Naudet Jean-David, Lemelle Jean-Pierre 2008. À la rencontre du troisième type : Les collaborations de l'AFD avec les ONG internationales et les collectivités territoriales françaises, Série Notes de synthèse, n°6, Paris.

Figure 35 : Les phases du processus : un avant, un pendant, un après



### 3.2.2 - Un monitoring à consolider

La multiplication des sites entraîne, de fait, un éparpillement de l'intervention (et une efficacité moins grande) qui n'a pas toujours été compensé par une rigueur dans le suivi des activités. L'expérience des acteurs a parfois été un atout pour combler ces lacunes sans toutefois éviter une dispersion préjudiciable à la bonne réalisation des travaux du programme. Cette dispersion a parfois occasionné une déconnection totale de certains sites du projet qui n'ont pas bénéficié de la dynamique globale du programme. En outre, il apparaît que les équipes locales (dans les différents pays mais également dans les différents sites) n'ont pas bénéficié d'un cadre d'action rappelant les objectifs et définissant le calendrier et l'ordre des actions à mettre en œuvre pour les atteindre.

Cette absence de cadre se reflète également au niveau budgétaire où il manque un tableau de bord financier plus précis et gérer au niveau local (pour la gestion du FOCAUP comme pour la gestion du projet), s'ajoutant au tableau de bord technique (avec les tâches / objectifs/ résultats).

Pour remédier à cela, le travail global devrait s'appuyer sur un cadre d'action plus précis pour l'action du cadre ENDA afin de mieux définir les travaux à mener au quotidien et les mettre en lien avec les objectifs. En effet, la hiérarchisation des objectifs est nécessaire dans ce type de projet : entretien des ouvrages et des équipements, rentabilité immédiate, amortissements des investissements, paix sociale... Elle doit intervenir dès le démarrage du projet ; pour les autorités locales du Sud confrontées à des problèmes multiples et à des aspirations de la population souvent contradictoires, il est difficile de l'intégrer. Ce qui sous-entend des outils de monitoring compris et adaptés aux acteurs qui en assureront la gestion par la suite.

Cette précision des objectifs doit faciliter la définition d'un cadre logique qui puisse être un socle commun, une base de travail commune pour l'ensemble des acteurs du projet. Par exemple, il est nécessaire de fixer des objectifs pour tester le mode de gestion choisi, de donner des indicateurs pour évaluer les résultats obtenus, au bout d'une période probatoire (d'au moins 5 ans), pour, le cas échéant, adapter l'approche retenue.

Le cadre logique (qui n'existe pas pour le projet, mis à part une ébauche non finalisée) peut constituer un véritable outil de monitoring et de management pour poser ces enjeux et pouvoir, tout au long du projet, observer l'évolution de ces différents aspects dans leur mise en œuvre. Pour cela, il est nécessaire d'impliquer l'ensemble des acteurs dans la réalisation de ce travail de définition de la méthodologie, des objectifs et des enjeux. Ceci passe aussi bien par la réalisation d'un diagnostic partagé par l'ensemble des acteurs que par la définition d'une stratégie commune et la mise en œuvre des moyens adéquats pour aboutir aux résultats escomptés. D'où l'idée d'un dispositif de suivi-évaluation qui soit utile :

- au contrôle de la bonne réalisation des activités ;
- à un pilotage plus intégré avec l'implication des acteurs techniques et institutionnel<sup>4</sup>.

---

<sup>4</sup> Désille Denis (pS-Eau), Dussaux Vincent (pS-Eau), de Reviers Bruno (F3E), Février 2011. Concevoir et mettre en œuvre le suivi-évaluation des projets eau et assainissement. Guide méthodologique. F3E, pS-Eau, ARENE, Paris.

### **Recommandation : établir un tableau de bord adaptatif**

Cette recommandation rejoint le souci de la simplification. Il s'agit de mettre en place des outils de suivi du projet permettant de repérer les phases sensibles, la cohérence des étapes en prenant en compte les étapes préalables. Un tableau de bord / chronogramme adaptatif devrait être mis en place dès le démarrage. Il permettrait de :

- fixer un cap pour mieux articuler les objectifs avec les actions à mettre en œuvre, donnant ainsi des repères aux différents acteurs ;
- coordonner les actions en fixant les actions prioritaires, qui constituent des préalables pour la mise en œuvre d'autres actions ;
- marquer les temps forts importants pour le projet qui nécessitent l'implication d'une pluralité d'acteurs.

Ainsi, cinq axes majeurs devraient apparaître dans le calendrier, essentiels au fonctionnement de la structure local d'ENDA :

- l'animation sociale ;
- le renforcement des capacités ;
- les travaux : de la phase de conception à la finalisation ;
- le financement / micro-crédit ;
- le plaidoyer.

Ce travail de clarification permettra également de définir plus clairement les relations avec les partenaires en clarifiant les responsabilités, les délais et les engagements de chacun des acteurs.

Par ailleurs, un tableau de bord financier doit également être régulièrement mis à jour. Ce document existe (basé sur le budget initialement établi) mais les aléas des travaux et des différents sites doivent être pris en compte (dans le cadre de ce type de projet multi-sites) et intégrés pour avoir une vision claire a des moments clés.

Tout ceci ne signifie pas une augmentation de budget mais doit permettre également de mieux adapter les besoins en fonction des objectifs afin de

diminuer les coûts de structures et d'augmenter les investissements en faveur de la population.

### **3.2.3 - De la sensibilisation à l'intermédiation**

Une redéfinition de l'approche socio-institutionnelle et un repositionnement méthodologique des équipes ENDA semble nécessaire. Il apparaît en effet qu'il faut renforcer certains aspects complémentaires des compétences historiques d' ENDA - RUP.

Concernant l'aspect social, beaucoup d'aspects sont liés à la sensibilisation de la population, étape préalable et nécessaire dans laquelle ENDA compte de multiples expériences. Cependant, il apparaît dans ce projet qu'une démarche d'intermédiation est nécessaire. Il est ainsi nécessaire à la fois de « *rompre avec les logiques uniques de décisions d'experts et d'élites et de faire avancer la responsabilité et la citoyenneté en créant des passerelles entre des univers et des sens différents* »<sup>5</sup> et à la fois de ne pas laisser s'enfermer le projet dans une approche trop locale qui privatiserait le projet sans donner à la collectivité et aux acteurs institutionnels extérieurs tout le poids nécessaire qu'ils doivent jouer. Dans ce cadre, l'intermédiation sociale vise à instaurer le dialogue entre les parties prenantes de manière impartiale et continue. Ceci est important notamment dans l'optique de pérenniser les équipements, de jouer un rôle d'intermédiaire entre la Commune ou Communauté Urbaine et la Commune ou Commune d'Arrondissement (le schéma est plus simple dans les villes moyennes) et les habitants. Chacun a des responsabilités différentes : l'objectif est une appropriation des infrastructures par la population tout en laissant l'entretien à la charge du maître d'ouvrage, propriétaire de ces infrastructures. Dans ce jeu d'intermédiation, de renforcement de la « démocratie locale », le rôle d'ENDA réside dans la constitution et le soutien à des cadres de concertation, intégrant les communautés de base, dont l'autonomie est recherchée en fin de projet. Ce cadre, impliquant l'ensemble des acteurs, doit servir à appuyer la structuration et la mise en place d'un service d'assainissement.

---

<sup>5</sup> Toussaint Jean-Yves, Zimmermann Monique, *Projet urbain ; ménager les gens, aménager la ville*, Mardaga, 1998, 201 p.

Par ailleurs, concernant la gestion institutionnelle des ouvrages, les procédures mises en œuvre, y compris le FOCAUP ne sont pas efficaces. Les populations ont progressivement perdu de vue cet instrument qui a été mal appuyé au niveau institutionnel et mal mis en œuvre au niveau opérationnel (pas de sanction/contrainte). Pour l'heure, il s'avère encore impossible, dans certains cas comme au Cameroun, de penser à la pérennisation. L'évaluation ne pouvait pas se porter sur le fonctionnement des Comités de Gestion et/ou des infrastructures en raison du trop faible nombre de réalisations.

Il convient de reprendre la définition du rôle de chacun des acteurs dans la gestion de ce fonds et dans la gestion future des équipements en précisant les rouages institutionnels (responsabilités et circuits financiers) et en précisant le but qui a évolué largement entre l'idée initiale d'un FOCAUP «national» à l'idée d'un FOCAUP «local». Un manuel de procédures de gestion pourrait être élaboré, signé et validé par l'ensemble des parties, permettant à ENDA de se dégager progressivement de la gestion de ce fonds.

Concernant le faible taux de remboursement, ce constat a été rapidement fait dans le cadre du projet, notamment lors de la mission de la représentante d'ENDA –Europe en 2009. Cette dernière a proposé une piste pertinente qui n'a pas été explorée par la suite, reprenant un modèle issu d'expérience d'ENDA dans une autre partie du globe qui pourrait être adaptée<sup>6</sup> : « *Ici, un échange d'expérience avec ENDA Océan Indien pourrait s'avérer utile. ENDA Océan Indien fait appel à des techniques encore très rudimentaires en matière d'assainissement (pré-collecte avec brouettes des déchets solides, latrines à fosse plastique) mais a mis au point un système performant de micro-crédit pour l'amélioration des conditions de logement, dont les caractéristiques sont les détaillées dans le tableau suivant : ».*

---

<sup>6</sup> Annelaure Wittmann, Novembre 2009. Compte rendu de mission de suivi, Projet « Assainissement semi collectif des quartiers défavorisés de 9 villes d'Afrique francophone » (Enda Europe – Enda Rup), Enda Europe

**Figure 36 : Tableau synthétique du fonctionnement du micro-crédit d'ENDA à Madagascar**

|  |   |
|--|---|
| Type de fonds                                      | Garantie à première demande et fonds de roulement   |
| Montant moyen du crédit par famille                | 300 euros pour l'amélioration du logement<br>60 euros pour une latrine familiale (5% du coût total)   |
| Apport des familles                                | 10 % à 100% selon les cas.  |
| Durée du remboursement                             | Maximum 3 ans.  |
| Suivi du remboursement                             | Par l'animateur d'ENDA et les IMF (obligation d'une visite mensuelle)   |
| Démarrage des travaux                              | Épargne obligatoire pendant 1 an avant le démarrage des travaux.  |
| Périodicité des décomptes envoyés par l'IMF à ENDA | Mensuelle   |
| Procédures de recouvrement                         | Prévues dans le protocole entre ENDA et l'IMF.  |
| Logement du fonds                                  | Le fonds de garantie est sur un compte bloqué géré par ENDA. L'IMF n'est indemnisée qu'en cas de défaillance de l'emprunteur (la famille).<br>Le fonds de roulement est logé au sein de l'IMF mais rapidement décaissé sous forme de chèque aux familles partenaires (chèque encaissé par ENDA et décaissé par ENDA aux entrepreneurs). |

**Source** : Annelaure Wittmann, Novembre 2009. Compte rendu de mission de suivi, Projet « Assainissement semi collectif des quartiers défavorisés de 9 villes d'Afrique francophone » (ENDA Europe – ENDA RUP), ENDA Europe.

Ce système rendrait l'épargne obligatoire pendant 1 an avant le démarrage des travaux, ce qui permettrait de responsabiliser les habitants. Il verrait également une responsabilisation accrue des IMF en les responsabilisant et en les impliquant financièrement dans les remboursements. Il exige un dialogue constant et une confiance entre les habitants et l'ONG qui peut être garantie avec une institutionnalisation dans les différents pays d'antennes locales.

## **Recommandation : réaliser un manuel de procédures pour la gestion des fonds, outil de négociation et cadre réglementaire**

L'objet du Manuel de Procédures est de fixer les règles de participation des bénéficiaires et d'acceptation ainsi que les modalités du paiement d'une partie de l'infrastructure et de la gestion du fonds constituées à partir de tous ces droits. Ce document a une double optique :

- > préciser l'ensemble des procédures utilisées pour organiser le paiement des bénéficiaires (et améliorer les taux de remboursement) et pour clarifier les règles (comme le montre l'exemple de Madagascar) ;
- > préciser l'ensemble des procédures de gestion des données afin d'avoir un rapprochement entre le nombre de bénéficiaires ayant signé, le nombre de bénéficiaires pour lesquels les travaux ont commencé et l'état de paiement des bénéficiaires (rapprochement bancaire) ;
- > garantir une bonne compréhension et offrir le plus de transparence auprès des partenaires, en les associant à la définition des procédures et à la gestion future du fonds dans le cadre de la maintenance des ouvrages (plutôt que dans le cadre d'un fonds de solidarité entre les quartiers).

Pour la gestion du FOCAUP, il s'agit de définir dans un manuel de procédure :

- la procédure de gestion par rapport au fonds FOCAUP :  
il s'agit de définir le montant, les modalités de remboursement et la destination du fonds. En annexe à ce document doit figurer le contrat des particuliers et les conventions avec les gestionnaires. Ce document doit bien définir le processus allant de la signature de l'engagement des bénéficiaires à la mise au réseau en passant par la définition des modalités de paiement
- les procédure de gestion par rapport au fonds de roulement / gestion :  
il s'agit de définir combien (avec une définition des besoins financiers pour la gestion) qui gère cet argent, dans quel fonds cela est géré.

Ceci permet de participer à la définition de la gestion future des équipements.

Ce manuel doit servir à guider l'action des équipes d'ENDA mais s'adresse également aux acteurs (services techniques des collectivités) qui en auront la responsabilité par la suite. L'adaptation du document et sa bonne appropriation par ces acteurs sont à intégrer dans la phase de conception du document.

Enfin, les engagements pris doivent être respectés et les responsabilités assumées. Ceci passe par une consolidation de la sensibilisation, mais surtout par un contractualisme renforcé. Deux méthodes peuvent y concourir : la première, que l'on peut qualifier de « soft », vise à définir en concertation avec tous les acteurs les critères de qualité du partenariat et indicateurs de performances des actions (les « persuasive instruments »). Il s'agit pour chacun d'avoir un droit de regard sur les actions et les résultats des partenaires. En fonction des conclusions fournies par l'examen périodique de ces critères, les négociations nécessaires débiteront afin de faire émerger un changement de comportement dans le but du respect du rôle ratifié. La deuxième méthode, dite « hard », consiste quant à elle à recourir à des moyens coercitifs d'application des contrats (moyens réglementaires dites aussi de « command-and-control »). Des clauses d'obligations et des sanctions en cas de manquement doivent être systématiquement rédigées, et lorsqu'elles ont été paraphées doivent être respectées. Les sanctions prévues doivent s'appliquer, contrairement à ce qui s'est produit dans les villes du projet. Dans ce sens, ENDA RUP, qui n'est pas assermenté pour cela et qui n'a pas vocation à jouer ce rôle, pourrait associer les Services d'Hygiène, ordinairement habilités à verbaliser les pratiques polluantes, pour aider au recouvrement des cotisations et à sanctionner en cas de manquement. Ceci implique un engagement des communes important, mais nécessaire.

### **3.2.4 - Un renforcement des capacités : programme de formation**

Les ateliers d'échanges, les sessions de formations sont des outils utilisés par ENDA pour sensibiliser, former et encadrer les différents élus et

acteurs. Ils constituent des moments forts (notamment les séminaires) offrant l'opportunité de rencontres et d'échanges pour des cadres ayant difficilement la possibilité de sortir de côtoyer les agents d'autres villes ou encore permettant une émulation.

Si l'on ne peut que vanter le côté « évènementiel », rencontres et échanges, nécessaire à tout projet pour se faire connaître et apprécier par les partenaires locaux, il conviendrait également de mieux insérer ce volet dans un plan de formation, articulant les différentes actions entre elles et donnant une vision progressive des actions à mener en précisant mieux les objectifs.

Les acteurs de la coopération sont conscients de la difficulté d'un tel discours sur le renforcement des capacités institutionnelles car les acteurs peuvent profiter d'un effet d'aubaine en profitant de cette formation pour quitter la structure (bien que la formation reste et ne fait qu'enrichir les compétences nationales) et qu'il est souvent mal aisé d'évaluer les résultats de ce travail. Cependant, cette action a pour but de faciliter également la gestion du projet, l'implication des acteurs en cadrant le processus et en donnant une cohérence aux différentes actions.

### **Recommandation : mettre en œuvre un volet renforcement des capacités institutionnelles**

Concernant les principaux cadres de la commune impliqués dans la gestion du projet, il s'agirait de les impliquer dans la définition et la réalisation d'un plan de formation spécifique, les concernant directement et ayant des conséquences également sur leurs responsables hiérarchiques. Ce plan de formation est alors considéré comme outil stratégique pour le développement et le renforcement de capacités institutionnelles spécifique à chacun des acteurs : acteurs institutionnels, entreprises, bénéficiaires... On citera ici des thèmes de formations susceptibles de concerner différents types d'acteurs (élus, responsables techniques, agents municipaux, responsables d'associations locales) :

- des formations-sensibilisation au diagnostic et à la compréhension des enjeux locaux liés aux problèmes de l'assainissement suivi d'un appui à la planification ;
- des formations méthodologiques visant à l'appropriation des outils (sur le dispositif de suivi-évaluation du projet et du service par exemple) ;
- des formations sur l'animation sociale ;
- des formations techniques (du Dossier d'appels d'offres à l'entretien des équipements) ;
- des formations sur la gestion financière des équipements.

Il convient donc de bien distinguer les objectifs poursuivis pour chacun des acteurs pour définir avec chacun d'eux le type de travail à mettre en œuvre. Pour réaliser cela, il est nécessaire, avec les cadres concernés, de :

- définir les besoins par rapport à la problématique de chacun : sur la base des demandes de chacun, il convient d'opérer un tri pour définir les besoins qui semblent prioritaires et en cohérence avec les buts du projet (aussi bien dans sa réalisation et, au-delà, dans la viabilisation des actions entreprises) ;
- proposer des solutions de formation adaptées : ces formations doivent répondre aux besoins définis en concertation. Elles doivent s'articuler entre elles en ne perdant pas de vue les objectifs finaux. Il ne s'agit pas de proposer des formations en bloc sur une courte durée mais d'agir avec une certaine progressivité, en espacant les formations au cours du temps ;
- assurer un suivi de la mise en œuvre des formations : ces formations sont également l'occasion pour les membres du projet de renforcer leurs compétences. En outre, les formations peuvent être potentiellement réalisées en faisant recours à de l'expertise externe. Dans ce cadre, il conviendra de réfléchir à un accompagnement par les experts externes, voire une formation, à l'équipe d'Enda dans le suivi et l'accompagnement nécessaire pour une bonne appropriation des acquis des formations ;

- articuler ces formations personnelles avec les grands séminaires afin de valoriser et capitaliser les expériences et les acquis des personnes formées par les durant ces rencontres ;
- assurer un suivi de l'utilisation des compétences : par la suite, le plan de suivi doit être mis en œuvre afin qu'il y ait une consolidation progressive des compétences. Il est nécessaire, à ce niveau, qu'il y ait un suivi pour savoir quelles sont les compétences acquises et pour définir avec le formateur un plan de suivi « quotidien » (par semaine entre les formations), afin d'exercer et de renforcer les acquis dans le travail quotidien. Ce suivi peut être fait de plusieurs manières, en accord avec la personne formée. Une proposition simple, peu coûteuse, et facilement faisable serait de donner des exercices pratiques, en lien avec le métier, à réaliser entre les deux périodes de formation. Une autre proposition serait, au fur et à mesure de l'évolution du plan de formation, de construire avec la personne en formation des petits projets dont ENDA assurerait un suivi, et pourrait, par ailleurs, financer une partie.

Ce plan de formation-action modulables selon les acteurs et leurs avancées rentre également dans le cadre du dispositif de suivi-évaluation (tableau de bord). Afin de ne pas démultiplier les outils, on pourrait imaginer un outil de suivi commun qui intègre un volet spécifique sur le renforcement des capacités. Les éléments recueillis et analysés pourraient être mis en discussion avec les parties prenantes pour évaluer avec eux leurs avancées, leurs acquis et difficultés.

Enfin, la formation est une modalité de renforcement des capacités, mais pas la seule. Elle doit être conçue comme étant au service de l'appropriation du projet par les acteurs. Si ENDA est positionné en maître d'ouvrage délégué sur le projet, la maîtrise d'ouvrage des infrastructures et du service revient à la collectivité. Des actions ponctuelles où la Collectivité locale s'exerce à la maîtrise d'ouvrage du projet/service d'assainissement sont également envisageables comme activités de renforcement des capacités, afin d'opérationnaliser les formations.

### 3.2.5 - Une approche « genre »

Le programme rencontre les habitants des quartiers dans leur multiplicité et développe des communications spécifiques à l'égard de certains des publics cibles. Il ne s'agit pas d'alourdir le programme d'une nouvelle tâche et d'alourdir les objectifs du projet. Il s'agit simplement de prendre en compte les dynamiques propres aux territoires et d'observer le fait que les projets d'assainissement, avec un volet technicien devient rapidement un projet « d'hommes » alors que les questions d'utilisations et de sensibilisation et de financement serait un projet de femmes. Il convient, tout en utilisant les multiples canaux de communication, de casser cette dichotomie pour donner une place à la question de genre.

Cette attention particulière devient une priorité dans la vie quotidienne tout comme dans les situations rencontrées dans les projets de développement : dans le plaidoyer, dans le discours institutionnel et politique, dans le travail de terrain avec les communautés, dans le langage utilisé par les médias, etc.

#### **Recommandation : intégrer une approche « genre »**

Cette recommandation ne doit pas séparer et cloisonner les groupes sexuels dans des cases étanches mais de créer des passerelles entre les genres pour aboutir une coresponsabilisation des acteurs de tous les sexes. Il s'agit d'intégrer la question du genre sous deux aspects :

- dans les modes et méthodes de communication : cela signifie concrètement de proposer une communication appropriée aux différents sexes, en s'adaptant aux habitudes sociales de chacun, en développant un discours spécifique pour chacune des cibles, et en réfutant les stéréotypes. C'est par les mots et les images que l'approche genre devient réalité, et ce sont eux qui peuvent la rendre plus pratique et intelligible. Cela oblige tout un chacun-e à s'interroger sur la question du langage, du choix des mots empruntés et des images utilisées, ainsi que sur les stéréotypes, les préjugés et autres « pièges » de la communication.

- dans les outils de communication : pour favoriser l'expression des spécificités de chacun des groupes, il convient d'adapter les heures, les dates et les outils (plaquette de communication) afin de cibler les deux types de population et ne pas uniquement séparer les genres en enfermant chacun des groupes dans un rôle prédéterminé pour la gestion du réseau au sein du foyer tout comme au sein des comités de gestion. A ce niveau, il convient ainsi de veiller à la représentativité des groupes en développant des comités de gestion paritaires : il s'agit de veiller à prendre en compte cette dimension essentielle, afin de pouvoir recueillir l'avis des différents types de population.

### **3.3 - La pérennisation à travailler**

#### **3.3.1 - Un suivi socio-économique du FOCAUP**

Aujourd'hui, il apparaît que les listes des personnes (et des entités) ayant collecté pour le FOCAUP ou s'étant inscrites sans verser d'argent ne sont pas disponibles. Il convient de rafraîchir ces données pour chacun des sites afin de faire le point avant d'établir un mode de gestion. De même, les sommes disponibles doivent être clairement établies. Ce dernier décompte doit permettre d'augmenter le montant disponible pour le FOCAUP et de préparer la gestion durable des investissements.

#### **Recommandation : mettre à jour la liste des bénéficiaires et officialiser les montants disponibles**

Il s'agit de dresser la liste finale des bénéficiaires et des infrastructures. Cela nécessite de faire un croisement entre les documents : feuille d'engagement des bénéficiaires FOCAUP, compte au niveau local (s'il y eu lieu, la comptabilité des Comités), compte des banques et plan de recollement de l'entrepreneur. Sur cette base, un recensement sur le terrain peut être entrepris pour vérifier la réalité. Une liste définitive peut ainsi être établie donnant par bénéficiaire, le niveau de remboursement. Cette liste va alors servir pour le paiement des montants dûs pour l'entretien. Un listing informatique doit alors être

réalisé par quartier et par ville. Ces fichiers seront ainsi donnés au futur gestionnaire (Mairie ou office) pour travailler de concert avec les Comités locaux.

Ceci permettra de connaître également les sommes disponibles pour l'entretien des équipements, élément indispensable dans l'établissement d'un compte d'exploitation opérationnel.

Ce travail a été partiellement fait dans le cadre de cette évaluation. Il s'agit maintenant de finaliser cette opération pour améliorer les résultats du FOCAUP et permettre un meilleur entretien des infrastructures.

### **3.3.2 - Un véritable compte d'exploitation**

En second lieu, il apparaît important de redéfinir un compte d'exploitation, prenant en compte la durée de vie des équipements (et donc l'amortissement, les investissements de maintenance à réaliser ainsi que l'équipe de gestion). C'est élément clé qui n'a pas été suffisamment pris en compte et qui paraît indispensable pour responsabiliser les gestionnaires futurs de l'infrastructure, gestionnaires (et propriétaires) qui restent également à définir selon les schémas locaux de responsabilités et de compétences.

Ce travail pourrait s'inspirer du montage de ce qui avait été fait à Yoff-Tonghor - Dakar où l'AFD a eu à rétrocéder des finances du Sénégal à la Commune d'Arrondissement de Yoff pour l'assainissement de Tonghor au quai de débarquement des produits halieutiques à exporter. L'ONAS a approuvé les propositions techniques de ENDA, qui y a réalisé un semi collectif<sup>7</sup> dont la gestion est revenue à la commune.

Dans ce cadre, la définition de la participation financière de chacun des acteurs est un élément « clé » conditionnant une gestion durable et efficace du réseau d'assainissement. En effet, la construction du réseau est l'occasion de mettre à plat l'ensemble des dépenses et des recettes pour

---

<sup>7</sup> Expérience qui a fait partie de celles ayant impacté les options de standards sénégalais dans le PEPAM.

pouvoir assurer à la fois l'exploitation future et l'entretien des nouveaux équipements sur le long terme.

### **Recommandation : définir un compte d'exploitation précis et équilibré**

Il s'agit aujourd'hui de redéfinir à qui appartient les infrastructures et qui est responsable de la maintenance. Un tour de table est nécessaire pour valider un schéma clair. Au préalable, dans chacun des pays, il convient de se référer aux compétences institutionnelles des acteurs et des modes d'engagements possibles. Ensuite, il sera nécessaire d'organiser un tour de table avec ces partenaires pour définir un mode opératoire devant aboutir à la définition claire des responsabilités de chacun et des engagements nécessaires. Il convient ainsi de délimiter le périmètre d'intervention de chacun.

Le GIE, dépendant du Comité de gestion : il aura à sa charge l'entretien des infrastructures à l'intérieur des concessions ;

La ville ou collectivité locale : elle aura à sa charge l'assistance technique du réseau hors STEP, c'est à dire qu'elle interviendra pour apporter des réponses techniques et proposer des moyens et des solutions au GIE ;

L'ONAS : elle aura la gestion de la STEP et sous-traitera l'entretien du micro-réseau (hors STEP) à la collectivité locale. C'est elle qui sera propriétaire de l'ensemble des équipements ;

Avec la liste des bénéficiaires, le bilan des FOCAUP et l'engagement des parties, il faudra déterminer les recettes disponibles.

Puis, sur la base de l'expérience ENDA, il est nécessaire de donner une « durée de vie » pour chacun des éléments afin de distinguer les dépenses courantes (petits frais d'entretien), les dépenses annuelles (dépenses de gestion par exemple) et les dépenses nécessaires pour le remplacement d'une partie des équipements (en fonction de la durée de vie estimée). Il s'agit donc de détailler les dépenses i) donner la durée de vie des équipements par type, le coût et l'amortissement (avec la durée de vie sur la base de l'expérience), ii) détailler l'entretien nécessaire comprenant les hommes et le matériel.

Sur cette base, le compte d'exploitation sera établi avec précision et devra être équilibré en recettes et dépenses, comprenant le financement nécessaire pour l'équipe d'entretien (homme et matériel) et les investissements. Elle devra se conclure par un protocole spécifiant les responsabilités et le montage institutionnel, incluant la Mairie, l'ONAS et la population. En effet, un des points important de cette procédure, s'inscrivant pleinement dans la démarche ENDA, est de ne pas oublier, ni négliger, l'implication de la population dans ce processus. Elle est nécessaire et vitale pour la pérennisation de l'équipement.

### **3.3.3 - La remise des infrastructures**

Le réseau est encore trop souvent perçu comme « le réseau d'ENDA ». Or, on est aujourd'hui à la phase post-projet qui devrait voir le retrait progressif de l'ONG (même si sa présence est encore souhaitable pour un appui institutionnel). Pour cela, une fois les étapes précédentes réalisées (ce qui va nécessiter encore de long mois, mais qui pourrait être appuyé par les bailleurs de fonds ou encore par une expertise externe), il convient de prévoir des cérémonies de remise des infrastructures, remise accompagnée d'une documentation précisant le mode de gestion, les directives d'entretien et de travaux, les listes des bénéficiaires et les budgets disponibles (avec à la fois le FOCAUP et à la fois les engagements des partenaires ayant participé au tour de table).

#### **Recommandation : assurer la remise des infrastructures**

La dernière étape, se déroulant en parallèle avec la quatrième étape, sera la remise du micro-réseau au gestionnaire (Commune ou office). Il s'agit aussi bien des équipements que de la liste des bénéficiaires, en clarifiant les situations financières. Il s'agira que les équipements soient en état de fonctionnement. Les travaux de remise à niveau pourront être réalisés sur la base des fonds actuellement disponible dans le FOCAUP.

### **3.3.4 - Un effort de capitalisation à poursuivre**

ENDA, par la mise en œuvre dans une multitude de pays en développement de la recherche-action, lui a apporté une nouvelle configuration, une nouvelle façon de concevoir la production du savoir visant à donner plus de pouvoir aux acteurs sociaux, car ils sont compétents.

L'un des points forts de cette posture réside dans l'effort de capitalisation mis en œuvre depuis de nombreuses années et alimenté par les différentes opérations, tant au point de vue technique et social, principalement par les expériences sénégalaises.

Cependant, il convient de tirer les enseignements du fait que l'adaptation du projet initialement réalisé au Sénégal aux contextes étrangers s'avère difficile. Il y a des problèmes d'adaptations techniques (notamment au niveau de Mambanda, zone inondable), d'adaptations socio-institutionnelles. Notamment, la question du «collectif» et de la «collectivité» mériterait d'être repensée pour s'adapter à un contexte plus individualiste camerounais (aucun vidoir collectif ne marche car il n'y a pas de mode de gestion efficace et/ou approprié). La difficulté réside dans l'implication des structures émanant des quartiers. Ces problèmes sont en partie dus aux enjeux personnels liés à la gestion collective de ces infrastructures : chacun cherche son intérêt au dépend d'un intérêt collectif. Dans ce cadre, l'implication d'une structure telle que le comité de gestion n'est pas efficace : la légitimité et la représentativité de ses membres sont toutes relatives (et notamment en raison de l'absence de représentation féminine).

En outre, au-delà des aspects techniques qui ont déjà été documentés, il convient de capitaliser sur les aspects institutionnels et financiers.

### **Recommandation : poursuivre l'effort de capitalisation**

Il reste à poursuivre cet effort de capitalisation, dans l'optique de clarifier la situation des autres sites dans les autres pays du programme afin de distinguer les facteurs culturels locaux. Cette capitalisation passe donc par une meilleure définition des facteurs méthodologiques propres à la mise en œuvre d'un tel projet, des facteurs culturels propres à l'application dans un contexte particulier. Les différents éléments géographiques, culturels, institutionnels nécessitent donc d'être décortiqués pour mettre en exergue les limites et les difficultés propres à chacun des territoires. La comparaison des contextes camerounais, sénégalais et burkinabé viendrait donc alimenter cette démarche réflexive comparative.

Ces éléments de capitalisation permettront de définir plus précisément le montage institutionnel du projet le mieux adapté au contexte. Un diagnostic socio-institutionnel serait alors à conduire dans la phase amont d'identification et de mobilisation.



# ANNEXES

- Annexe 1. LISTE DES MEMBRES DU COMITÉ DE PILOTAGE DE L'ÉVALUATION
- Annexe 2. EXTRAIT DES TERMES DE RÉFÉRENCES DE L'ÉVALUATION
- Annexe 3. ENJEUX ET METHODES DE L'ÉVALUATION
- Annexe 4. GRILLE D'ANALYSE
- Annexe 5. LISTE DES DOCUMENTS FOURNIS PAR ENDA
- Annexe 6. CANEVAS DES ETUDES LOCALES
- Annexe 7. LISTE DES PERSONNES RENCONTRÉES
- Annexe 8. DOCUMENT DE COMMUNICATION POUR LA POPULATION

## Annexe 1.

### **Membres du comité de pilotage de l'évaluation**

|                           |                                       |
|---------------------------|---------------------------------------|
| Mme Anne Belbeoc'h,       | Agence de l'Eau Seine Normandie       |
| M. Bertrand Clochard,     | AFD, Division Eau et Assainissement   |
| Mme Cécile Denormandie,   | AFD, Division Eau et Assainissement   |
| M. Thierry Boutroux, AFD, | Division du Partenariat avec les ONG  |
| M. Christophe Le Jallé,   | Ps-Eau, responsable de programmes     |
| Mme Perrine Duroyaume,    | F3E, chargée d'études et de formation |
| Mme Jocelyne Delarue,     | GEVALOR, directrice                   |
| M. Michael Ruleta,        | Enda Europe, administrateur           |
| Mme Annelaure Wittmann,   | Enda Europe, directrice               |
| M. Malick Gaye,           | Enda Tiers Monde / Rup, coordinateur  |

## Annexe 2.

### Extrait des termes de références de l'évaluation

#### Origine de la demande

Compte tenu de l'ampleur du programme, une évaluation finale externe est prévue dans le rapport de présentation et dans le budget du projet présenté au MAEE/AFD et à l'AESN.

Dans une perspective de recherche-action, Enda a constamment le souci de capitaliser et de partager ses expériences avec la communauté scientifique, les pouvoirs publics de ses zones d'intervention et la communauté du développement. L'évaluation intégrera cette perspective.

#### Attentes et objectifs pour le commanditaire

L'objectif de l'évaluation est, de façon classique, de vérifier les impacts du programme en termes de bénéfices concrets pour les ménages bénéficiaires, d'amélioration de l'environnement, de la situation sanitaire, en se référant au cadre logique et à la liste des indicateurs.

En ayant à l'esprit que le programme présente un caractère expérimental (depuis 2005) notamment au Cameroun car cette technologie d'assainissement a été testée essentiellement dans un contexte sahélien depuis les années 1990.

Ceci étant dit, les performances techniques des stations d'épuration construites par Enda Rup font régulièrement l'objet de recherches scientifiques dans le cadre de partenariats entre Enda Rup et des universités.

Ainsi, l'objet de la présente évaluation externe est principalement de permettre à Enda de tirer un bilan des impacts structurants du projet afin d'ajuster sa stratégie d'intervention pour les projets futurs.

Il s'agit notamment de voir si les actions gagneraient à être poursuivies et intensifiées dans les zones d'intervention actuelle du programme, ou bien si Enda doit poursuivre le changement d'échelle et se positionner davantage au niveau du plaidoyer et de la formation des collectivités locales.

Les impacts structurants recherchés sont de deux ordres :

- l'appropriation du programme et de son approche par les 9 communes partenaires (lien avec les schémas directeurs d'assainissement, avec la fiscalité locale). L'enjeu étant leur engagement quant à la maintenance des infrastructures et quant à l'extension des actions.
- le fonctionnement du « revolving fund » (FOCAUP) qui mobilise depuis une dizaine d'années la participation financière des habitants avec un certain succès à ses débuts mais avec des taux de recouvrement du micro crédit actuellement assez faibles, ainsi qu'un engagement faible de la part des institutions de micro finance partenaires du projet. L'enjeu étant les possibilités de répliation des actions à travers ce mécanisme de cofinancement populaire.

Les attentes des autorités locales d'Afrique francophone pour répliquer ces systèmes d'assainissement à grande échelle sont fortes et sont exprimées à Enda Tiers Monde / RUP.

Il s'agit donc de tirer les leçons de cet essai de répliation/adaptation et de produire des recommandations en termes d'approche pour les répliations/adaptations futures.

## **Attentes et objectifs pour les principaux partenaires de l'action**

Pour le MAEE/AFD, les attentes suivantes ont été exprimées :

- quels sont les coûts finaux d'investissements, en termes d'équipement des ménages (coût par ménage) ; linéaire de réseau (€/ml) ; step (€ par eq hab ou m3 traité). Cela donnerait une idée des coûts actuels des projets de mini égouts ;
- est-ce que l'exploitation des réseaux et des STEP est satisfaisante ?
- quel est le revenu effectivement tiré des STEP et leur mode de gestion est-il pertinent (réflexions sur le schéma institutionnel choisi dans le projet) ;
- comment sera organisée la vidange des fosses intermédiaires : est-ce que cela a été prévu, facilité d'accès des fosses, coût de la vidange et prise en charge de ce coût ;
- réflexion sur la maîtrise d'ouvrage des projets et l'appropriation par les offices nationaux en charge de l'assainissement dans les pays concernés (ONAS ; ONEA). Intégration dans les Schéma directeurs (cf Plan directeur d'assainissement de Dakar en cours de rédaction). Avantages/inconvénients d'exclure les projets du périmètre des offices nationaux. Réflexions sur la durabilité du projet et sa répliquabilité dans un cadre extérieur aux offices ;
- l'étude du fonctionnement et de la pertinence du FOCAUP ; mais également celle du circuit financier choisi par le projet.

Pour les ménages ayant participé financièrement au projet : leurs attentes par rapport à l'évaluation finale n'ont pas été recueillies. En revanche, les missions de terrain de l'équipe du programme et le travail de sensibilisation effectué par les animateurs/trices locaux ont permis d'identifier des attentes générales par rapport au programme, qui concernent le fonctionnement pérenne du système, le rôle plus proactif de la commune qui est souhaité, et les perspectives de répliquabilité dans leur quartier/ville pour un assainissement plus complet (incluant les déchets solides).

### **Expliquer en quoi l'évaluation externe est l'exercice le plus approprié.**

L'équipe d'évaluateurs externes facilitera l'interpellation des autorités publiques dans les pays concernés sur les questions délicates liées aux

questions de pérennisation, de prise en charge de la maintenance du réseau d'assainissement et de perspectives de réplification institutionnalisée à grande échelle.

## Objet de l'évaluation

### Délimitation de l'action à évaluer

#### Délimitation thématique

Le projet étant déjà assez largement documenté du point de vue des techniques d'épuration utilisées, l'évaluation se concentrera :

- sur l'analyse de l'approche d'Enda et de la cohérence des actions mises en œuvre ;
- sur la composante « soft » du projet (ingénierie sociale à destination des habitants, des communes et des entrepreneurs locaux) et le FOCAUP.

**Délimitation temporelle** : actions menées du 01/10/2008 au 31/12/2011.

#### Délimitation spatiale :

| <i>Pays</i> | <i>Commune</i> | <i>Commentaire</i>   |
|-------------|----------------|--|
| Sénégal     | Dakar          | Commune où est implanté le siège d'Enda Tiers Monde depuis 1972, très nombreuses actions d'Enda, dont beaucoup dans le domaine de l'eau et de l'assainissement.<br><br>Expérimentations d'assainissement liquide depuis 1999 par Enda Rup. |
|             | Rufisque       | Le 1 <sup>er</sup> terrain d'expérimentation du système d'assainissement semi-collectif promu par Enda.<br><br>Actions depuis 1995.  |
|             | Saint Louis    | Le programme objet de l'évaluation a permis de lancer des activités d'assainissement liquide par Enda Rup pour la première fois dans ces communes.   |
|             | Dagana         |  |
|             | Bignona        |  |

| <i>Pays</i>  | <i>Commune</i>           | <i>Commentaire</i>   |
|--------------|--------------------------|--|
| Burkina Faso | Ouagadougou              | Enda Rup y mène des activités d'assainissement liquide depuis 2005 (programme avec ONU-Habitat).                     |
| Cameroun     | Douala 2 <sup>ème</sup>  |  |
|              | Edéa 1 <sup>er</sup>     |  |
|              | Bertoua 2 <sup>ème</sup> | Le programme objet de l'évaluation a permis de lancer des activités d'Enda pour la première fois dans cette commune. |

**Délimitation financière** : les activités financées par le MAEE/AFD, l'AESN et TFD.

### **Postulats fondateurs de l'action dont l'évaluation appréciera la pertinence**

L'action d'Enda repose sur les principes suivants :

- approche participative, ce qui implique de responsabiliser les habitants des quartiers concernés, ainsi que les élus et techniciens des communes, dans la mise en œuvre et le suivi du programme (choix des entrepreneurs prestataires, suivi des actions d'ingénierie sociale, suivi de la demande en assainissement...);
- action à différents niveaux : sur le terrain dans les quartiers, au niveau national pour le plaidoyer sur les technologies d'assainissement promues par le programme, au niveau international pour une plus grande implication des pouvoirs publics dans l'amélioration des conditions de vie des habitants des quartiers populaires.

### **Questions que se posent le commanditaire et ses principaux partenaires, et critères d'évaluation à mobiliser.**

L'équipe d'évaluateurs développera son analyse sur la base des questions évaluatives suivantes :

#### **Pertinence**

- **les choix technologiques sont ils conformes aux caractéristiques de chaque site d'intervention ?** des adaptations sont elles réalisées par l'équipe du programme ? l'option technologique est elle adaptée dans tous les contextes, à la fois pour les eaux vannes et les eaux grises ? la notion de GIRE (Gestion Intégrée des Ressources

en Eau), qui motive l'action d'Enda pour limiter les rejets nocifs dans l'environnement et économiser l'eau douce, est elle bien comprise, aussi bien en milieu sahélien où l'eau est rare, qu'en milieu tropical où l'eau douce est apparemment abondante ?

=> *question prospective* : au regard des écarts entre la technologie et les conditions locales, si de tels écarts sont identifiés, faut il poursuivre la recherche-action et mettre au point de nouvelles technologies d'assainissement ?

- **Le mode de financement retenu (mixte : subvention et micro-crédit) est il adapté ?**

L'assainissement est un domaine d'action qui touche à la fois à l'espace public (réseau, stations d'épuration) et à l'espace privé (ouvrages dans les concessions). Il semble donc logique qu'Enda ait souhaité solliciter à la fois des financements publics et des contributions des ménages bénéficiaires. Toutefois, en termes de montant, le montage financier est-il adapté aux capacités financières :

- des ménages bénéficiaires, et surtout
- aux capacités d'investissement et de prise en charge des frais de fonctionnement par les communes ou d'autres acteurs publics des 9 villes dans 3 pays concernés ?

Actuellement, selon l'équipe du projet, on a :

- d'une part, des taux de recouvrement relativement faibles des micro-crédits semblent indiquer que le mode de financement n'est pas adapté, ce qui est peu étonnant car un micro-crédit de plus de 200 euros, non productif, à rembourser par un ménage pauvre en l'espace de 3 ans représente un véritable défi.
- d'autre part, des comptes d'exploitation du réseau structurellement déficitaires car les seules sources de revenus réelles sont les redevances des habitants. Mais le principal problème est l'absence de contribution financière des mairies et des offices nationaux de l'assainissement. Selon des estimations de coût réalisées à Rufisque (Sénégal), sur un budget de fonctionnement annuel de 1 million de FCFA pour un réseau de 50 concessions, les bénéficiaires contribuent à hauteur de 300 000 FCFA. La contribution de la mairie

(600 000 FCFA) et de l'ONAS (100 000 FCFA) représentent le double de cette somme. Sans ces contributions, le fonctionnement du réseau n'est pas possible. Enda Rup a déjà obtenu des engagements écrits des communes, à plusieurs reprises, mais le versement de leurs contributions à l'entretien du réseau ne n'est jamais concrétisé, à l'exception remarquable de la commune de Douala.

Concernant les Offices Nationaux de l'Assainissement, leurs motifs pour ne pas contribuer à la maintenance des réseaux peuvent être les suivants :

- c'est un réseau semi-collectif et que cela n'entre pas dans leurs attributions ;
- ils ne sont pas maîtres d'ouvrage ;
- le système de gestion des finances publiques n'est pas au point (faible recouvrement des factures d'eau sur lesquelles est indexée la taxe d'assainissement, puis non reversement aux communes de cette taxe).
- **Quelle est la capacité et la volonté réelle des ménages à payer pour le raccordement au système d'assainissement semi collectif et son fonctionnement ?** est elle en cohérence avec les montants et l'échéancier de paiement fixés par l'équipe du programme (micro-crédit et redevances)?

=> *Question prospective* : Enda doit elle continuer à avoir recours au mode de financement basé sur le diptyque « subvention de l'aide au développement + participation des ménages bénéficiaires » ou doit-elle chercher à expérimenter d'autres modes de financement, comme par exemple la recherche d'une subvention ou d'un prêt par les communes partenaires, qui gèreraient elles mêmes les fonds, et où la participation financière demandée aux ménages serait réduite ?

- **la stratégie de dispersion géographique du programme est elle pertinente ?**

Partant d'une expérimentation localisée à Rufisque (Sénégal) puis en banlieue dakaroise, le programme a parié sur une stratégie d'extension « essaimage – projets démonstratifs incitant à la répliation ». Une autre stratégie aurait pu consister à se concentrer sur peu de quartiers afin de parvenir à les assainir en totalité « masse

critique », ce qui pourrait avoir un effet démonstratif plus important vis à vis des autorités locales et des habitants.

Enda a souhaité via cette stratégie de dispersion géographique, multiplier les « vitrines » montrant les bienfaits de la technologie d'assainissement promue. Mais ces vitrines jouent elles pleinement leur rôle, étant donné qu'au Cameroun par exemple, les réseaux d'assainissement ne concernent qu'une trentaine de ménages raccordés à l'échelle d'un quartier ? n'y a-t-il pas un risque que les autorités locales perçoivent le programme, depuis leur quartier ou leur commune d'arrondissement, comme un « micro-projet » et n'en saisissent pas le potentiel ? le pari d'Enda est, au risque de « frustrer » un peu les communes, de se servir des projets démonstratifs pour le plaidoyer dirigé vers les autorités nationales, détentrices du pouvoir d'orientation des politiques et budgets publics ; ainsi que vers les bailleurs de fonds institutionnels qui les appuient (Banque Mondiale, ONU-Habitat,...).

Comment les acteurs locaux (communes) et nationaux (ministères, offices nationaux de l'assainissement) ont ils perçus le fait d'être dans le cadre d'un programme international ? cela a-t-il eu un impact sur leur implication (motivations à court terme et à long terme)?

En outre, à l'échelle des quartiers d'intervention, seuls quelques dizaines de ménages sont bénéficiaires du programme. Quel a été l'effet de cette contrainte lorsqu'il a fallu susciter la demande en assainissement ? y a-t-il eu une demande spontanée ou bien a-t-il fallu susciter activement cette demande ? la demande a-t-elle été supérieure au budget disponible ? quel est le profil des bénéficiaires retenus ? comment a été gérée la demande non satisfaite ?

=> *Question prospective* : Enda doit elle plutôt i) poursuivre l'extension du programme à de nouvelles communes, voire de nouveaux pays, et laisser les communes « historiques » s'appropriier le programme en développant leur propre recherche de financements (Enda comme organisme d'appui), ii) rester concentrée sur les zones d'intervention actuelles, ou iii) élargir en conservant les zones d'intervention actuelles et en ajoutant de nouveaux sites ?

- **le choix des partenaires mobilisés (communes, institutions de micro-finance) est-il cohérent avec leurs missions et leurs compétences réelles ?**

Les communes n'étant pas gestionnaires a priori de la taxe d'assainissement, sont-elles les mieux placées pour être responsabilisées par rapport à la maintenance des réseaux ?

Les Institutions de Micro-Finance (IMF) n'ayant pas de mandat spécifique concernant l'octroi de micro-crédit à des fins non productives, sont-elles les mieux placées pour les suivre ? en outre, les IMF sont de plus en plus critiquées pour leurs taux d'intérêts élevés.

Les offices nationaux de l'assainissement, là où ils existent, ainsi que les compagnies de distribution d'eau potable percevant la taxe d'assainissement, n'auraient-ils pas dû être associés davantage ? Enda estime qu'à moyen terme, même si les communes ne sont pas des gestionnaires directs de l'assainissement, leurs compétences doivent être renforcées car les offices nationaux ont des capacités humaines et financières trop faibles (l'ONAS fait ainsi appel aux collectivités locales sénégalaises pour cofinancer ses actions).

Comment le projet a-t-il été intégré dans les Schémas directeurs (exemple : Plan directeur d'assainissement de Dakar en cours de rédaction) ?

=> *Question prospective* : Enda doit-elle viser d'autres interlocuteurs ? faut-il revoir la formulation des conventions avec les communes et les IMF ? si oui, dans quel sens ? Quels sont les avantages/inconvénients d'exclure le projet du périmètre des offices nationaux d'assainissement ? quid de la répliquabilité du projet dans un cadre extérieur aux offices ?

## **Cohérence**

Le choix des activités mises en œuvre est-il cohérent avec les objectifs à court et à long terme du projet ?

Les actions d'ingénierie sociale (sensibilisation des habitants, formation des entrepreneurs locaux, plaidoyer auprès et formation des élus et techniciens communaux...), qui ont été renforcées en 2ème année du projet, ont-elles été cohérentes avec le calendrier du programme ? sont-elles arrivées au bon moment ? quelles ont été les activités qui ont eu le plus d'impact ?

Les communes et les habitants sollicitent généralement davantage d'actions de sensibilisation et de formation, car les comportements sont longs à modifier, et les besoins en formation sont immenses.

=> *Question prospective* : Enda doit-elle revoir le package d'activités d'ingénierie sociale, en augmenter ou en diminuer l'intensité ? en supprimer certaines, en renforcer d'autres ?

## **Efficiences**

- **les moyens humains internes et externes mobilisés dans le cadre du projet l'ont-ils été de manière optimale ?** le recours à de nombreux animateurs locaux dans les quartiers a-t-il été une stratégie efficiente en termes de sensibilisation des habitants à l'assainissement et de mobilisation de leur épargne ? le fait d'indemniser des responsables du suivi du programme dans chacune des communes partenaires a-t-il permis une plus grande implication effective des communes (vote et mise en œuvre d'un budget pour la maintenance, décision de répliquer le programme à plus grande échelle) ?

=> *Question prospective* : Enda doit-elle privilégier le « faire faire » par les responsables des communes, ou autres acteurs locaux pertinents, et moins le « faire » par ses propres équipes ?

- **les moyens financiers ont-ils été investis de façon pertinente ?**

Le ratio coût/nombre de bénéficiaires est-il satisfaisant, comparé à des actions similaires en termes de technologie et de zones d'intervention ? Au delà du nombre de bénéficiaires immédiats, le programme a-t-il eu un effet de levier sur des fonds locaux à destination de l'assainissement liquide ?

## **Efficacité et résultats**

- **le projet a-t-il atteint les objectifs quantitatifs et qualitatifs fixés ?**

Quels ont été les effets à différents niveaux ?

L'équipe du projet a-t-elle été en mesure de suivre l'atteinte des indicateurs ? le projet a-t-il été piloté de manière efficace ?

Y a-t-il eu des écarts importants dans l'atteinte des objectifs selon les zones d'intervention ? comment s'expliquent ces écarts ?

=> Question prospective : Quelles seraient des pistes d'amélioration possibles pour mesurer les résultats et effets des projets ?

Quels sont les coûts finaux d'investissements, en termes d'équipement des ménages (coût par ménage) ; linéaire de réseau (€/ml) ; step (€ par eq hab ou m3 traité) ?

## **Impact**

### **A court terme :**

Les ménages utilisent-ils les ouvrages d'assainissement ? les utilisent-ils convenablement ? procèdent ils à des opérations de maintenance ou de réparation sur les ouvrages situés au sein des concessions/maisons ?

Ces ouvrages ont ils amélioré concrètement les conditions de vie des ménages (réduction des conflits de voisinage, impact sanitaire, esthétique...) ?

### **A moyen et long terme :**

le projet a-t-il conduit à des changements de politiques ou de pratiques au niveau des communes ?

En particulier en termes d'affectation de ressources à l'assainissement, ou d'approches (exemple : participation des habitants, valorisation des entrepreneurs locaux...) ?

Le projet a-t-il conduit à des changements de politiques ou de pratiques au niveau des autorités nationales (Ministères, Offices nationaux, acteurs nationaux) dans les 3 pays ?

En particulier en termes de prise de conscience de l'importance d'investir le secteur de l'assainissement traditionnellement négligé, et en termes de reconnaissance de l'assainissement semi-collectif comme option crédible ?

La technologie a-t-elle été spontanément reprise par d'autres acteurs locaux, ou a-t-elle inspiré des interventions similaires ?

## **Viabilité**

- **la contribution financière des ménages est-elle gérée de manière à servir effectivement de levier pour attirer d'autres financements ?**

Les fonds collectés par le FOCAUP ont été gérés en direct par Enda de 1991 à 1999 puis les autorités sénégalaises ont signifié à Enda que cela était interdit pour une ONG de collecter des micro-crédits, donc Enda a sous-traité cette activité à des IMF, avec des résultats très décevants en termes de taux de recouvrement et de qualité du suivi des fonds. Actuellement à Rufisque, une expérimentation de gestion du FOCAUP local par un comité de gestion composé d'habitants bénévoles, qui ont ouvert un compte bancaire dédié, est en cours. Le comité de gestion est présidé par le maire de Rufisque.

=> *Question prospective* : Enda doit-elle continuer à faire porter le FOCAUP par des IMF ou expérimenter un autre modèle de portage du fonds ? si oui, lequel ? communautaire ? municipal ? autre ?

## **Quelle est la capacité d'accompagnement des quartiers après la clôture du programme par Enda dans chacun des sites d'intervention ?**

Enda a-t-elle une implantation locale pérenne (exemple : création d'une association locale Enda, ou renforcement d'une association locale existante partenaire d'Enda) et un portefeuille de programmes suffisamment diversifié pour prendre en charge un suivi sur le long terme (visites ponctuelles) ?

- **Existe-t-il un mécanisme effectif de prise en charge financière des coûts d'entretien des infrastructures ?**

Le mode de répartition de la prise en charge entre les ménages et les communes / autorités publiques est-il viable ? quelle articulation entre les taxes et les contributions sur services rendus ?

Les communes sont-elles suffisamment responsabilisées quant à la maintenance (exemple de Rufisque qui a financé un hydrocureur en 2011, quid des autres communes) ?

=> *Question prospective* : faut-il envisager un autre mode de prise en charge financière des coûts d'entretien des infrastructures et d'organisation logistique de la maintenance ? si oui, lequel ?

## **Le secteur de l'assainissement semi-collectif tel que promu par Enda est-il rentable pour des opérateurs économiques ?**

Au stade de la construction du réseau, le programme visait à élargir les compétences des entrepreneurs locaux pour qu'ils s'approprient la technologie et qu'ils soient capables de réaliser de façon autonome des réseaux d'assainissement dans leurs localités. Ces entrepreneurs ont-ils été satisfaits de leur participation aux travaux et des formations dispensées par Enda ? quel usage en ont-ils fait ? ont-ils depuis réalisé des travaux similaires pour d'autres donneurs d'ordres ?

Au stade de la maintenance du réseau, les opérations à réaliser sont nettement moins intensives en main d'œuvre rémunérée. En effet, les ménages sont directement responsables de l'entretien des ouvrages dans leurs concessions (douches, WC, évier, décanteurs, dégraisseurs).

Concernant la vidange des fosses intermédiaires (condominium), comment a-t-elle été prévue (responsabilité des ménages déversant dans cette fosse), quel est le coût de cette vidange et le mode de prise en charge de ce coût ?

Pour ce qui est de la maintenance du réseau semi-collectif, les opérations sont peu nombreuses et ne justifient pas la création d'une structure économique dédiée, vu l'échelle d'intervention limitée du programme dans les communes concernées. Ainsi, le programme fournirait tout au plus quelques heures de travail par an à des micro-entreprises locales compétentes en maintenance de réseaux d'assainissement semi-collectif. Existent-elles ? Quel est leur rôle dans le programme ?

Quel est le revenu effectivement tiré des stations d'épuration (STEP), notamment au niveau de la revente des eaux usées retraitées ou d'autres sous-produits, et leur mode de gestion est-il pertinent ?

=> Question prospective : quels seraient les modèles économiques dans l'hypothèse d'un déploiement de l'action à plus grande échelle (évolution des coûts, économies d'échelle...)?

## Annexe 3.

### **Enjeux et méthode de l'évaluation**

#### **Les enjeux de l'évaluation**

*Un exercice de nature rétrospective servant de base à une réflexion de caractère stratégique*

L'objectif global de cette évaluation est clairement annoncé dans les termes de références (TDR) : « permettre à ENDA de tirer un bilan des impacts structurants du projet afin d'ajuster sa stratégie d'intervention pour les projets futurs ». Cette évaluation est donc un exercice de nature rétrospective servant de base à une réflexion à caractère stratégique. La finalité de l'évaluation est ainsi de fournir aux acteurs du projet les éléments d'analyse et de réflexion permettant d'optimiser le dispositif institutionnel, financier et technique actuel pour pérenniser et répliquer l'action. Ce travail comporte donc deux dimensions conjointes :

- une évaluation à la fois des opérations (résultats et effets des activités liées à la mise en place d'infrastructures d'assainissement) et du montage institutionnel (appropriation par les acteurs, modalités de gestion et valorisation des résultats, etc.) permettant de juger des actions menées ;
- une portée stratégique sur les enjeux de la pérennisation des actions mises en œuvre sur chacun des sites et de la répllication du programme auprès de différents acteurs sur différents terrains.

#### *Un enjeu de capitalisation et de répllication*

L'évaluation finale externe est prévue dans le cadre des relations partenariales établies entre les bailleurs de fonds et l'opérateur principal. L'évaluation constitue un outil pour faire le bilan et tirer les enseignements de l'action sur un plan économique, environnemental et social.

En outre, la question de l'évaluation est directement liée à la valorisation de l'expérience et à la capitalisation, des actions mises en œuvre par ENDA régulièrement dans ses différents projets. Au delà de l'enjeu qu'elle représente pour les acteurs et le projet concerné, l'évaluation contribue à

la capitalisation de l'expérience, même si ce n'est pas son seul objectif. Elle constitue l'un des premiers pas dans la poursuite de la capitalisation et la valorisation de « la connaissance partageable »<sup>1</sup>, démarche dans laquelle ENDA s'inscrit pleinement : « soucieuse d'allier action, capitalisation des expériences et apports à la recherche scientifique, ENDA-RUP a développé des partenariats avec notamment l'IFAN (Institut Fondamental d'Afrique Noire) et l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar et est auteur de plusieurs publications »<sup>2</sup>. Pour ce faire, la démarche mise en œuvre dans cette évaluation cherche à impliquer les acteurs afin que ceux-ci adoptent un regard lucide mettant en lumière à la fois les points positifs et à la fois les points où des améliorations sont possibles.

Par ailleurs, portant sur différents sites, cette évaluation vise à tester la reproductibilité du projet dans différentes zones. Pour être reproductible, un projet doit être socialement satisfaisant pour la population sur différents sites et économiquement viable en s'adaptant à différents types de terrain. Cette question ramène à l'aspect multi-site du projet. Le processus de dissémination a introduit une dynamique de comparaison entre les terrains, encourageant à relativiser et à nuancer les résultats en fonction des spécificités locales (ancienneté de l'action, implication de la population et des collectivités locales). Ce travail de mise en perspective multi-site doit permettre « de voir si les actions gagneraient à être poursuivies et intensifiées dans les zones d'intervention actuelle du programme, ou bien si ENDA doit poursuivre le changement d'échelle et se positionner davantage au niveau du plaidoyer et de la formation des collectivités locales »<sup>3</sup>.

### *Un enjeu lié à la pérennisation du projet et à l'appropriation socio-institutionnelle*

Au-delà de la problématique de l'assainissement et des enjeux du traitement des eaux usées se pose la question de la durabilité de l'action. Cette question se pose en plusieurs termes parmi lesquels on distingue :

- l'appropriation de la technologie par la population et les possibilités,

---

<sup>1</sup> Pierre de Zutter, Des histoires, des savoirs et des hommes : l'expérience est un capital, Série Dossiers pour un débat, n° 35, FHP 1994

<sup>2</sup> Extrait des Termes de Références.

<sup>3</sup> Extrait des Termes de Références de l'évaluation.

à long terme, de financements par la mobilisation des fonds communautaires : la pérennisation et l'appropriation du projet passe par une démarche participative (participation, sensibilisation, formation). Une telle stratégie d'intégration des bénéficiaires et de remise des ouvrages sous leur responsabilité est censée assurer, sur le long terme, à la fois, la participation sociale à l'animation des infrastructures et des équipements réalisés ainsi que leur bonne gestion et maintenance. D'une part, les projets de coopération sont des éléments déclencheurs de changements. Ces derniers sont souvent positifs dans leurs efforts d'amélioration des conditions de vie mais peuvent parfois remettre en question les structures communautaires d'organisation, les relations sociales, voire même les hiérarchies réelles ou symboliques, pouvant générer des tensions, des troubles ou encore des conflits, notamment en écartant certains membres du groupe (tels que les femmes ou les enfants). D'autre part, l'implication des bénéficiaires et des collectivités locales ne garantit en rien la pérennisation des actions entreprises si, par exemple, les circuits financiers ne sont pas efficaces. Il s'agit donc d'étudier comment s'est effectuée l'appropriation et de réfléchir, avec les acteurs impliqués (les bénéficiaires et les équipes du projet), sur les mesures à prendre pour assurer la pérennisation de l'action entreprise ;

- l'appropriation des infrastructures et de la technologie par la collectivité : l'un des impacts structurants recherché est en effet « l'appropriation du programme et de son approche par les 9 communes partenaires (lien avec les schémas directeurs d'assainissement, avec la fiscalité locale). L'enjeu réside dans leur engagement quant à la maintenance des infrastructures et quant à l'extension des actions »<sup>4</sup>. Il s'agit donc, à travers cette évaluation externe, de jauger l'attitude des différentes collectivités locales (en observant les évolutions dans la mise en œuvre des procédures de planification en termes d'assainissement ou encore en termes d'engagements financiers) et de participer à la réaffirmation des engagements de part et d'autres afin de démultiplier les effets du projet sur le long terme<sup>5</sup>.

---

<sup>4</sup> Extrait des Termes de référence de l'évaluation.

<sup>5</sup> Il conviendra de relativiser la part d'influence du projet de celles des actions entreprises par d'autres projets ou bailleurs de fonds.

## **Méthodologie**

### *Une approche globale : l'historique et le cadre général de l'action*

- Un diagnostic général du projet

Pour répondre à ces attentes, l'ensemble du programme est étudié et analysé afin de fournir une évaluation du projet dans son ensemble. L'analyse porte dans un premier temps sur les données fournies par les documents. Elle est suivie par la consultation des différents acteurs impliqués dans le projet ainsi que les partenaires du projet. Ceci s'effectue selon une double approche qualitative et quantitative. Ce travail permet de renseigner les indicateurs qui touchent l'ensemble du projet et de répondre aux hypothèses. Cette analyse prend donc en compte le fonctionnement global du projet aussi bien au point de vue de l'organisation globale que financier et administratif.

Ce travail d'évaluation s'intéresse tout autant au climat de travail qu'aux méthodologies d'action et aux résultats du travail avec les différents partenaires qu'ils soient directement concernés par le projet (comme les ménages, les entreprises du secteurs privés, les bailleurs de fonds) ou qu'ils soient impliqués à travers le travail de plaidoyer mis en œuvre par ENDA (avec les autorités locales et nationales, les bailleurs de fonds internationaux). L'objectif est ainsi de proposer des pistes de réflexions et d'actions pour étudier les voies et les moyens d'amélioration possible dans le fonctionnement, la communication et la gestion afin de pérenniser l'action. Cette interrogation renvoie aussi bien à la question du financement (que ce soit les bailleurs de fonds ou encore la population locale), de l'implication politique tant des autorités nationales que locales, de l'intérêt et du coût de la technologie appliquée à différents terrains et de la reconnaissance internationale du projet.

Au final, il s'est agi de passer en revue l'ensemble du projet selon les critères de l'évaluation qui sont les suivants : la pertinence, l'effectivité, l'efficacité, l'efficience, la viabilité et l'impact. Il reste entendu que, compte tenu du peu de temps écoulé entre l'achèvement du projet et son évaluation et par conséquent du manque de recul suffisant pour apprécier de manière pertinente l'impact réel, la viabilité et certaines retombées du projet, l'évaluation s'attache davantage à repérer, identifier et apprécier

l'amorce ou le lancement d'une (de) dynamique(s) propre(s) à produire certains effets plutôt que d'évaluer ces effets eux-mêmes.

- Une étude documentaire

Dans un premier temps, une étude documentaire (sur la base de documents fournis par ENDA, par le site internet du projet, les rapports d'activités et documents de capitalisation) a été réalisé avec pour but de documenter le projet, son cadre (financier, organisationnel) et de préciser ses objectifs (cf. Liste des documents consultés en annexe). Ces documents sont également utiles pour comprendre le fonctionnement et les compétences au niveau local en matière d'assainissement afin de décrire le contexte local dans lequel s'inscrit le projet et de définir le cadre réglementaire dans les pays étudiés. Cette étape est importante pour fixer les premiers éléments et apporter des premières réponses factuelles concernant les réalisations (qui seront recoupées par la suite avec les autres sources d'information). Ces documents ont été enrichis d'autres lectures plus spécifiques à chacun des contextes ou encore de la documentation issue des phases antérieure à celle-ci (cf. liste des documents consultés en annexe).

- Des entretiens

Pour compléter la lecture de cette documentation, des entretiens ont été réalisés auprès des différents acteurs en Europe collaborant avec le projet :

- ✓ la structure d'ENDA Europe : l'objectif de cet entretien est essentiellement d'obtenir les premières informations ainsi que les premiers documents sur l'ensemble de l'opération. Cet entretien vise essentiellement à documenter le projet et à préparer les missions de terrains ;
- ✓ les instances participantes au comité de pilotage de l'évaluation : bailleurs de fonds (MAEE, AFD, Agence de l'eau Seine-Normandie), et partenaires externes pour la capitalisation et la valorisation de la technologie (avec notamment l'action des acteurs au sein du réseau PS-Eau) ont été consultés pour préparer au mieux le canevas de l'étude des terrains en précisant les attentes de ces acteurs vis à vis de l'évaluation. Ils visent également à ce que ces acteurs fournissent les éléments nécessaires à l'évaluation du programme dont ils disposent et fournissent leurs propres analyses du programme.

### *Une approche locale : études de terrains*

Cette phase d'analyse globale de l'ensemble du projet est complétée par une approche plus fine des actions locales, essentielle dans le cadre de ce projet. Pour cela, des investigations sur le terrain sont indispensables et primordiales. La connaissance détaillée des conditions locales est le seul moyen efficace pour évaluer et « étalonner » les résultats du projet et assurer une interprétation correcte des résultats obtenus. Les sites retenus, en accord avec le comité de pilotage de l'évaluation, font l'objet d'enquêtes locales.

Pour réaliser cela, des experts du Sud ont été impliqués afin de fournir des éléments de compréhension de la démarche évaluative adoptée et des moyens mis en œuvre par le projet pour mettre en œuvre les projets locaux mais également pour permettre d'élargir le champ des terrains étudiés.

Au préalable, une semaine avant la première réunion de cadrage, un **canevas méthodologique de réalisation des études terrain** a été fourni au Comité de pilotage de l'évaluation de manière à préparer et à clarifier les objectifs, la méthode et les résultats attendus de ces missions. Une fois amendé, ce document a permis de réaliser les différentes études selon une même méthodologie permettant à la préparation de ces missions, puis, par la suite, une comparaison prenant en compte les spécificités et les particularités des différents terrains d'études (culturel, politique, institutionnel).

Sur cette base, deux études terrain ont été réalisées :

- ✓ une première phase au Cameroun : conformément à ce que l'équipe de consultant a proposé, deux temps de mission ont été observés. Une première mission s'est rendue du 24 au 31 avril à Douala, comprenant le consultant local et le chef de mission. Puis, une deuxième mission a été réalisée du 2 au 6 mai par le consultant local ;
- ✓ dans un second temps, un travail au Sénégal : comme au Cameroun, deux missions ont été réalisées. Une première mission à Rufisque comprenant le consultant local et le chef de mission. Ce premier temps a été également l'occasion de rencontrer l'équipe dirigeante d'ENDA - RUP au Sénégal. Ceci a permis de comprendre, avec du recul

comment ont été répliqués dans les autres pays les stratégies et les actions mises en œuvre au Sénégal, pays en pointe en Afrique subsaharienne sur les questions d'assainissement.

- **Des entretiens**

Tout au long des missions de terrain, des entretiens ont été réalisés auprès des différents acteurs locaux collaborant avec le projet :

- ✓ la structure d'ENDA Europe : l'objectif de cet entretien est essentiellement d'obtenir les premières informations ainsi que les premiers documents sur l'ensemble de l'opération. Cet entretien vise essentiellement à documenter le projet et à préparer les missions de terrains ;
- ✓ les entrepreneurs : des entretiens ont été menés avec les entrepreneurs. Le seul à refuser de nous répondre (en ne répondant pas à nos multiples appels) est celui de Mambanda. A Rufisque l'entrepreneur nous a appuyé lors de la visite de chantier. Il a pu ainsi nous expliquer au fur et à mesure aux différentes remarques ;
- ✓ les autorités locales : à Douala et à Rufisque, nous avons été reçus par les Maires d'arrondissement (ou leur adjoint) ce qui a permis de recueillir leurs avis sur le projet. À Edéa, c'est le Délégué du Gouvernement qui nous a reçu. A Saint-Louis, en raison de l'absence de dialogue, .
- ✓ les autorités nationales :
- ✓ les bailleurs de fonds : l'intérêt du projet a été d'aller rencontrer les différents bailleurs de fonds pour connaître leurs opinions sur les instituts de micro-finance :

- **Des réunions avec la population**

Dans chacun des quartiers, nous avons essayé de réaliser des réunions avec la population pour connaître leurs opinions sur le projet. Ce travail a parfois été difficile à mettre en œuvre en raison du fait qu'ENDA ne s'était plus rendu sur certains sites depuis de long mois. À Tractafric, par exemple, lors d'une première réunion, tenue avec le Chef de quartier et 6 hommes, il s'est avéré que le dialogue entre le projet et le quartier était rompue (en raison de la fin du projet) Cette réunion a été à la fois très

infructueuse, car peu de membres de la population était présent, et très éloquente. Elle a marqué le mécontentement de l'autorité locale vis-à-vis du projet qui ne lui avait pas « fait profiter » des avantages du projet. Cette réunion a tout de même permis d'aplanir les différents et d'organiser une seconde réunion avec une participation significative (dont des femmes). À Saint-Louis, en revanche, il a été impossible d'organiser cette réunion en raison des antagonismes persistants entre ENDA et les autorités locales.

Au final, la liste des personnes rencontrées (cf. annexe) fait état de 65 personnes rencontrées auxquelles il convient d'ajouter les 85 personnes ayant participé aux réunions. Ceci indique que 153 personnes ont été rencontrées durant ce travail.

**Figure 37 : Répartition du nombre de personnes interrogées**

| Ville                          | Entretien | Réunion / quartier | Participants |
|--------------------------------|-----------|--------------------|--------------|
| Douala                         | 12        | Tractafric         | 25           |
|                                |           | Mambanda           | 23           |
| Edéa                           | 6         | Amour 1 et 2       | 19           |
| Dakar                          | 17        |                    |              |
| Rufisque                       | 12        | Castor et Arafat   | 18           |
| Saint-Louis                    | 15        |                    |              |
| Autres (dont Paris et Yaoundé) | 6         |                    |              |
| <b>Total</b>                   | <b>68</b> |                    | <b>85</b>    |

### *Une approche synthétique*

Les différentes approches (décrites ci-dessus) ont été synthétisées de manière à renseigner et affiner les indicateurs tout en confirmant ou infirmant les questions d'évaluations. Cette méthode permet de fournir des conclusions et des recommandations pour la capitalisation des actions réalisées et pour la stratégie à adopter pour la mise en œuvre des actions futures du projet.

Pour répondre aux hypothèses, un certain nombre d'indicateur ont été établis<sup>6</sup>. Ils sont de nature à la fois qualitatifs et quantitatifs. En effet, compte tenu de l'approche spécifique du projet, misant sur une implication de la population et des collectivités locales, cette évaluation porte tout aussi bien sur des critères qualitatifs mettant en évidence le processus mis en œuvre que quantitatifs mettant en relief les résultats probants.

Une grille d'analyse, présentée en annexe, a permis de faire un lien directement opérationnel entre les questions de l'évaluation (proposées sous formes d'hypothèses à vérifier, déclinées par grands thèmes et regroupées selon les cinq critères classiques de l'évaluation), les indicateurs et les sources de vérification (nature du document, type d'entretien, groupe de discussion). Elle a servi de guide à l'analyse de l'évaluation.

---

<sup>6</sup> Pour mémoire, un indicateur est la mesure d'un objectif à atteindre, d'une ressource mobilisée, d'un effet obtenu, d'un élément de qualité ou d'une variable du contexte. L'indicateur produit une information synthétique quantifiée permettant d'apprécier les divers aspects d'un projet, d'un programme ou d'une stratégie de développement. Il permet d'obtenir des comparaisons.

## GRILLE D'ANALYSE

| Critères   | Hypothèses  | Indicateurs   | Sources   | Indicateurs quantitatifs   |
|------------|---|---|---|--|
| Pertinence | Choix technologique : adéquation avec les sites et avec l'environnement | Environnement et gestion de l'eau<br><br>Comparaison de la technologie avec les autres systèmes | Rapports Enda; mesures effectuées par le projet<br><br>Rapports Enda; autres acteurs nationaux de gestion   | Nombre de contrôle; qualité de l'eau (indicateurs chimiques et visuels)<br><br>Prix ; ratio prix, services et entretien  |
|            | Stratégie globale d'extension : saupoudrage ou dissémination            | Effets plaidoyers au niveau international<br><br>Intégration aux politiques nationales          | Documents Enda; rapports annuels; entretiens avec les acteurs externes<br><br>Rapports d'activités; entretiens avec les autorités et les organismes nationaux | Nombre de publications; Nombre de participation à des réseaux; Nombre de participation à des conférences internationales<br><br>Nombre de participation à des colloques locaux et nationaux; nombre de sollicitations Enda pour des appuis ponctuels |
|            | Stratégie locale de mise en oeuvre                                      | Choix du quartier (nombre et localisation)  | Documents de préparation de projet; entretiens (équipe Enda; élus locaux)   | Nombre de critères de sélection ;  |
|            |   | Choix des bénéficiaires (nombre et localisation)  | Documents de préparation de projet; entretiens (équipe Enda; population; élus locaux)   | Nombre d'habitants; Nombre de bénéficiaires  |

| Critères | Hypothèses                                      | Indicateurs   | Sources  | Indicateurs quantitatifs  |
|----------|---|---|--|---|
|          | Mode de financement : participation des acteurs | Participations et capacités financières des ménages | Documents Enda; entretiens (groupe de discussion bénéficiaires)  | % du financement des ménages ; capacités de paiement par rapport à une estimation des revenus journaliers |
|          |   | Participation et capacités financières des communes | Rapports d'activités (compte d'exploitation); textes de lois; entretiens avec communes                                   | % du financement; importance du financement par rapport au budget assainissement communal; évolution du % |
|          |   | Participations de partenaires et bailleurs          | Rapports d'activités; entretiens avec bailleurs de fonds   | % du financement; évolution du % du financement du projet   |
|          | Mode de gestion de la participation des ménages | Place, rôle et pertinence du choix des IMF          | Rapports d'activités IMF (comptes annuels); entretiens avec acteurs; entretien «groupe de discussion» avec la population | Taux de recouvrement (global et évolution annuelle); % frais de gestion/ % épargne                        |
|          |   | Offices nationaux de l'assainissement               | Rapports d'activités; entretiens avec les acteurs institutionnels  | % du financement; nombre de réunion / convention  |

| Critères    | Hypothèses  | Indicateurs  | Indicateurs   | Sources   | Indicateurs quantitatifs  |
|-------------|---|--|---|---|---|
| Cohérence   | Choix des activités / pérennisation                 | Ingénierie sociale   | Lien entre l'ingénierie sociale et la technologie; adaptation du projet aux besoins des bénéficiaires | Documents préparatoires des séances d'informations et PV; Documents didactique (affiche; Documents de présentation PPT) | Type d'actions et dans la durée (évolution annuelle) rapportés au nombre d'hab. concernés |
|             | Cohérence dans l'action / différents pays           | Transfert ingénierie technique / terrains d'application              | Nombre de missions techniques et/ou réunions; nombre d'adaptations de la technologie                  | Documents projets; groupe de discussion   | Nombre de missions techniques et/ou réunions; nombre d'adaptations de la technologie      |
| Effectivité | Cohérence dans l'action / contextes institutionnels | Conflits/ répartition des compétences et actions de l'ONG            | Nombre d'institutions par niveaux de territoires; actions ENDA avec ces acteurs                       | Documents projets; textes législatifs, entretien  | Nombre d'acteurs du secteur / échelon; répartition des compétences                        |
|             | Cohérence dans l'action / travaux                   | Suivi de chantier / règle d'attribution et de gestion des procédures | Suivi des entreprises / procédures  | Documents de chantier   | Liste des participants; équipes de suivi  |
| Effectivité | Bilan des travaux                                   | Effectivité du volet   | Bilan quantitatif des travaux; nombre de bénéficiaires  | Rapport d'activité ENDA   | Liste des travaux et nombre de bénéficiaires  |
|             | Appui aux petits entrepreneurs et sensibilisation   | Effectivité du volet   | Bilan quantitatif des activités   | Rapport d'activité ENDA   | Liste des activités menées pour les entrepreneurs et le volet sensibilisation             |
| Efficacité  | Les indicateurs de résultats AESN                   | Effectivité du volet   | Bilan quantitatif des activités   | Rapport d'activité ENDA   | Liste des activités de sensibilisation et de formation                                    |
|             | La question de l'assainissement et la population    | Objectifs qualitatifs  | Utilisation des ouvrages corrects / bénéficiaires   | Groupe de discussion; constitution des comités  | Appréciation par les bénéficiaires; observations terrain; rapport d'activités             |
| Efficacité  | Efficacité technique                                | Qualité des travaux / fiabilité                                      | Qualité de la construction des ouvrages ; bon fonctionnement  | Observation terrains  | Appréciation par les bénéficiaires; observations terrains; rapport d'activités            |
|             | Le FOCAUP   | Equipements globaux en termes coût par ménage                        | linéaire réseau (€/ml); step (€ par eq hab ou m3 traité)  | Documents missions; mission de terrain  | linéaire réseau (€/ml); step (€ par eq hab ou m3 traité)                                  |

| Critères   | Hypothèses  | Indicateurs  | Sources   | Indicateurs quantitatifs   |
|------------|---|--|---|--|
| Efficience | Moyens financiers / activités et terrains ENDA et ses résultats | Moyens financiers / activités et terrains ENDA et ses structures locales                         | Rapport d'activité ENDA   | % et comparaison entre prévisionnel et réalisé   |
|            | Moyens humains / résultats                                      | Indemnisation agent collectivité locale / implication commune<br>Agents locaux / Sensibilisation | Rapport d'activité ENDA<br>Entretien avec agents; entretien avec les cadres communaux   | Nombre de mission; répartition des compétences<br>Existence budget maintenance et chiffre  |
| Impact     | Moyens financiers / technologie                                 | Coût des infrastructures / bénéficiaires   | Entretiens avec agents locaux; groupe de discussion   | nombre de réunions et nombre de participants; évolution mobilisation épargne; % du budget global du projet   |
|            | Appropriation et utilisation des ouvrages                       | Utilisation, maintenance   | Entretiens; rapports; groupe de discussion  | Ratio coût/bénéficiaire; comparaison avec d'autres actions et compagnie nationale  |
| Viabilité  | Changement politiques au niveau des autorités locales           | Participation des habitants, valorisation des entrepreneurs locaux, définition politique locale  | Groupe de discussion; entretiens avec Enda  | Nombre de réunion d'information sur la maintenance; Financement accordé pour la maintenance  |
|            | Changements politiques au niveau des autorités nationales       | Reconnaissance et prise de conscience de l'importance d'investir le secteur de l'assainissement  | Entretien avec agents; entretien avec les cadres communaux  | Nombre de documents de planification prenant en compte question assainissement   |
| Viabilité  | Financements  | Pérennisation du mode de gestion   | Entretiens avec élus et responsables (au niveau national)   | Nombre de projets et de nouveaux projets; nombre de documents de stratégie nationale   |
|            | Capacités d'accompagnement après clôture                        | Implantation locale pérenne d'Enda   | Entretiens avec élus et responsables (au niveau local); groupe de discussion<br>Rapports Enda; entretiens avec bailleurs de fonds | Nombre de contrat/document de constitution groupe de gestion / site ; compte prévisionnel<br>Portefeuille de projets dans la zone et dans le pays; avenir des agents; institutionnalisation des antennes locales |

## **LISTE DES DOCUMENTS FOURNIS PAR ENDA**

1. le dossier initialement validé par le MAEE
2. le dossier initialement validé par l'AESN
3. le dossier initialement validé par TFD
4. la convention EE-MAEE
5. la convention EE-AESN
6. la convention EE-TFD
7. la demande d'avenant au MAEE et son budget
8. le rapport adressé au MAEE sur l'Année 1 (01/10/2008-30/09/2009)
9. le rapport adressé à l'AFD suite à la réforme de la coopération française et à l'Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN) sur l'Année 2 (01/10/2009-31/12/2010)
10. le rapport de mission de suivi réalisé par ENDA Europe au Sénégal (février 2009)
11. le rapport de mission de suivi réalisé par ENDA Europe au Sénégal (novembre 2009)
12. le rapport de mission de suivi réalisé par ENDA Europe au Cameroun (novembre 2010)
13. un ouvrage de capitalisation des expériences du programme depuis 1995 accessible en ligne : [http://enda.sn/GUIDE%20PRATIQUE%20ENDA %20Rup.pdf%202.pdf](http://enda.sn/GUIDE%20PRATIQUE%20ENDA%20Rup.pdf%202.pdf)
14. fiche «best practice» présentant le projet d' ENDA Rup sur le portail de UN Habitat
15. rapport final d'évaluation des actions menées par ENDA Rup à Rufisque (Sénégal) en 2001
16. rapport final d'évaluation des actions menées par ENDA Rup à St Louis (Sénégal) en 2005
17. powerpoint de présentation de l'approche d' ENDA Rup en 2007
18. Rapport annuel 2009 d' ENDA Rup

19. Rapport annuel 2010-2011 d' ENDA Rup
20. Tableau des réalisations depuis 1991 d' ENDA Rup
21. Évaluation prospective d' ENDA Rup, octobre 2010
22. Appel à initiatives eau et assainissement du MAEE, 2007 phase 1
23. Appel à initiatives eau et assainissement du MAEE, 2007 phase 2
24. Rapport de capitalisation de l'appel à initiatives eau et assainissement du MAEE, 2008
25. Cadre logique initialement présenté au MAEE par ENDA
26. 1<sup>ère</sup> série de questions du MAEE dans le cadre de l'instruction du dossier
- 26 bis. 1<sup>ère</sup> série de réponses apportées au MAEE par ENDA
27. 2<sup>ème</sup> série de questions du MAEE dans le cadre de l'instruction du dossier
- 27 bis. 2<sup>ème</sup> série de réponses apportées au MAEE par ENDA
28. 1<sup>ère</sup> réunion du comité de suivi du MAEE
29. 2<sup>ème</sup> réunion du comité de suivi du MAEE
30. 3<sup>ème</sup> réunion du comité de suivi du MAEE
31. Questions de l'AESN dans le cadre de l'instruction du dossier
- 31 bis. Réponses apportées à l'AESN par ENDA
32. Album photo du projet (annexe 6 du rapport de la 2<sup>ème</sup> année)
33. Évaluation prospective d' ENDA Europe, décembre 2010
34. Guide du Ps-Eau sur le financement de la filière assainissement en Afrique, 2011.

## CANEVAS ETUDE LOCALE

*NB. Comme il a été précisé dans l'annexe méthodologique, ce canevas a été présenté aux membres du Comité de pilotage puis amendé en fonction des commentaires avant les missions de terrains. Des ajustements ont été nécessaires pour permettre de répondre aux enjeux locaux et de comprendre les réalités du terrain, différentes parfois des présentations faites dans les TDR de l'évaluation.*

Pour avoir une approche fine des projets locaux, des investigations sur les terrains sont indispensables et primordiales. La connaissance détaillée des conditions locales constitue le seul moyen efficace pour évaluer et « étalonner » les résultats d'un projet et assurer une interprétation correcte des résultats obtenus. Les sites retenus, en accord avec le comité de pilotage de l'évaluation, font l'objet d'enquêtes locales.

Ce **canevas méthodologique de réalisation des études terrain** a pour but de préparer et de clarifier les objectifs, la méthode et les résultats attendus de ces missions. Ce document permet de réaliser les différentes études selon une même méthodologie permettant à la préparation de ces missions, puis, par la suite, une comparaison prenant en compte les spécificités et les particularités des différents terrains d'études (culturel, politique, institutionnel). Ce dernier point justifie le fait que des experts locaux sont impliqués dans la réalisation de ce travail.

### **1. Méthodologie générale**

#### **1.1. Le choix des sites d'études**

Un choix de terrains à étudier est nécessaire afin de mettre en perspective les villes étudiées entre elles pour comparer différentes situations représentatives de la réalité. Ce choix est également nécessaire afin de garantir la réalisation du travail d'évaluation dans le délai imparti tout en assurant un travail de qualité. Plusieurs critères permettent de dégager les terrains sur lesquels une étude est réalisée :

- une mise en perspective des différents pays: il est nécessaire pour le choix des terrains étudiés d'avoir une comparaison nationale. Ceci est d'autant plus important, d'un point de vue technologique, que les conditions environnementales locales (nature des terrains, conditions climatiques,.. ) sont différentes entre le Cameroun, d'un côté, et le Sénégal et le Burkina Faso, de l'autre. Par ailleurs, les conditions institutionnelles, socio-économiques sont également différentes, ce qui permettra de mettre en perspective l'approche selon les régions du continent africain ;
- une mise en perspective des villes entre les deux pays : dans un deuxième temps, pour choisir les villes à l'intérieur des pays choisis, il est nécessaire de croiser deux critères. La taille de la ville est un critère important puisqu'il permet de comprendre comment l'action a été réalisée et adapté selon la densité de population et avec des collectivités locales de différentes tailles. Ensuite, le degré d'insertion du projet dans le cadre local est le deuxième critère d'importance permettant de juger et de comparer les projets entre eux afin de voir comment l'implantation a pu être mise en œuvre en fonction des compétences locales déjà acquises par d'autres expériences.

La conjonction de ces deux niveaux d'analyse nous donne les villes à étudier.

Dans un premier temps, il convient de choisir les pays à étudier. Trois pays sont concernés par le projet. La réalisation d'une étude du Sénégal semble évidente puisque l'action a démarré dans ce pays qui accueille le siège d'Enda-RUP. Le choix du deuxième pays est entre le Burkina Faso et le Cameroun. Il va de soit alors que le Cameroun est un pays plus important à visiter, compte tenu du fait que trois sites se trouvent dans ce pays, alors que le Burkina Faso ne compte qu'un seul site. Cependant, si aucune visite n'est prévue au Burkina Faso, un entretien à distance avec le responsable du projet au Burkina Faso (par écrit ou par téléphone) est nécessaire pour obtenir des informations ainsi qu'un avis sur le travail réalisé dans ce pays.

**Figure 38 : Grille pour la justification du choix des villes faisant l'objet d'étude locale**

| Pays                      | Ville                             | Population               | Quartiers                              | Stade du projet / actions antérieures  | Début                     | Bailleurs / acteurs extérieurs                  |
|---------------------------|-----------------------------------|--------------------------|--|--|---------------------------|---|
| Sénégal<br>(données 2007) | Dakar<br>(arrondissement de Yoff) | 1 075 582                | Tonghor                                | Continuité                             | 1999                      | AFD /<br>Université /<br>IFAN                   |
|                           |                                   |                          | Ndénatt                                |  |                           |   |
|                           | Rufisque                          | 162 055                  | Castors                                | Continuité                             | 1995                      | Union européenne / Villes de Nantes             |
|                           |                                   |                          | Arafat                                 |  |                           |   |
|                           | Saint-Louis                       | 171 263                  | Khor                                   | Nouveau /<br>assainissement<br>liquide | 2005                      | Ville de Lille /<br>Coopération<br>autrichienne |
|                           |                                   |                          | Dianomar                               |  |                           |   |
| Dagana                    | 20 916                            | Kao Dagana<br>Dialaguène | Nouveau                                | -                                      |                           |   |
| Bignona                   | 27 072                            | Basséne                  | Nouveau /<br>assainissement<br>liquide | 2006                                   | Association As<br>de Keur |   |
|                           |                                   | Badionkoto               |  |  |                           |   |
| Burkina-Faso              | Ouagadougou                       | 1 475 223                | Somgandé                               | Continuité                             | 2005                      | ONU-Habitat                                     |
| Cameroun<br>(donnée 2005) | Douala                            | 1 907 479                | Tractafric<br>Mambanda                 | Continuité                             | 2005                      | ONU-Habitat                                     |
|                           | Edea                              | 66 581                   | Amour 1<br>Amour 2                     | Continuité                             | 2005                      | ONU-Habitat                                     |
|                           | Bertoua                           | 88 462                   | Ekombitie                              | Nouveau                                |                           |   |
| Yademé                    |                                   |                          |  |  |                           |   |

Dans un deuxième temps, il convient de choisir les villes à étudier dans les deux pays choisis. Pour ce faire, il convient de commencer par le Cameroun où il n'y a que trois possibilités. Il apparaît alors que deux types de villes sont représentés : la ville-capitale de Douala (capitale économique) et deux villes secondaires comprenant entre 70 000 et 90 000 habitants. Étant donné que le projet à Douala s'inscrit dans la continuité d'un projet précédemment mené par ENDA, c'est donc la ville d'Edéa qui est choisie comme seconde ville d'étude, car la proximité des deux villes permet une meilleure comparaison. Ensuite, pour permettre une mise en perspective avec le Cameroun, le choix de Rufisque, dans la banlieue de la capitale Dakar s'impose (même si une courte visite à Dakar est nécessaire,) car, comme la capitale économique du Cameroun, le projet s'inscrit dans la

continuité des projets menés par ENDA. Toujours en croisant les critères et les villes (entre les deux pays), il convient de choisir une seconde ville dont le projet ne s'inscrit pas dans la continuité (comme c'est le cas pour Dakar) et dont la taille est proche de la ville d'Edéa (afin de comparer) : seule la ville de Saint-Louis permet d'avoir les critères d'une grande ville secondaire (dont la taille est bien plus importante que les villes de Dagana et Bignona).

Ce sont donc Rufisque et Saint-Louis pour le Sénégal ainsi qu'Edéa et Douala qui ont été choisis pour servir de cadre aux études locales réalisées dans le cadre de l'évaluation.

### **1.2. Les outils d'analyse**

Les représentants locaux d'ENDA (au Cameroun comme au Sénégal) sont largement associés à la réalisation des missions d'évaluation afin de faciliter les rencontres et de pouvoir bénéficier du maximum d'éléments expliquant les actions menées, les choix effectués et les difficultés rencontrées. Il va de soit que l'évaluation se fait avec une approche participative afin que les acteurs puissent tirer profit du travail critique menée dans le cadre de ce travail. Dans ce cadre, deux réunions sont organisées avec l'équipe d'Enda sur les terrains.

L'étude locale s'effectuera en utilisant les instruments d'analyse suivants :

- lecture de la documentation relative à la dynamique nationale et locale pour les pays et les sites d'études;
- lecture de la documentation relative aux villes sélectionnées dans le pays (documentation fournie par ENDA à l'équipe de consultant et transmise au collaborateur local) ;
- entretien initial avec les représentants ENDA dans les pays étudiés, réunion auto-évaluation du projet, entretiens ponctuels selon les cas ;
- entretiens avec les acteurs clés (selon la pertinence locale) : dans ce cadre, il s'agit aussi bien de rencontrer les acteurs privés (acteurs de la microfinance et entrepreneurs locaux) les représentants des bailleurs de fonds, les autorités et administrations nationales et locales (en tenant compte des conseils pouvant être provisionnés par les représentants d'ENDA) ;

- atelier de restitution des travaux effectués par le consultant local, les premières conclusions qui en émanent et les « recommandations provisoires » qui s'en dégagent. L'atelier regroupera les responsables d'ENDA, ainsi que, selon la pertinence locale, des personnalités du monde politique et administratif pouvant être intéressés à s'informer sur les acquis de l'étude locale en voie de finalisation.

### 1.3. Le calendrier

#### Calendrier de l'organisation des études

Ce calendrier comprend les phases étapes de l'évaluation locale, soit une étape par ville. La première est la plus importante car elle implique également de recueillir les avis des partenaires du projet.

**Figure 39: Calendrier de l'organisation des études locales (première ville)**

|        |  |  |
|--------|--|--|
| Jour 1 | Réunion avec l'équipe ENDA   | ½ journée  |
|        | Réunion générale avec l'équipe ENDA  | ½ journée  |
| Jour 2 | Visite des sites et des installations  | 1 jour   |
| Jour 3 | Rencontres avec les partenaires : élus locaux, techniciens locaux  | 1 jour (répartie en fonction des disponibilités locales) |
| Jour 4 | Rencontres avec les partenaires privés (opérateurs et gestionnaires) et les bailleurs de fonds                 | 1 jour (répartie en fonction des disponibilités locales) |
| Jour 5 | Première réunion avec les représentants locaux (quartier 1)  | ½ journée  |
|        | Deuxième réunion avec la population (quartier 1)   | ½ journée  |
| Jour 6 | Première réunion avec les représentants locaux (quartier 1)  | ½ journée  |
|        | Deuxième réunion avec la population (quartier 1)   | ½ journée  |
| Jour 7 | Visite de Rufisque (Sénégal) ou Edéa (Cameroun)  | 1 journée  |
| Jour 8 | Synthèse des consultants   | ½ journée  |
|        | Atelier de restitution et de synthèse en présence de représentants d'ENDA: journée de restitution / discussion | ½ journée  |

La seconde phase concerne la deuxième ville étudiée. Elle reprend le canevas de la première phase en se focalisant sur les aspects purement locaux.

**Figure 40 : Calendrier de l'organisation des études locales (deuxième ville)**

|        |   |  |
|--------|---|--|
| Jour 1 | Visite du site  | 1 jour   |
| Jour 2 | Rencontres avec les partenaires : élus locaux, techniciens locaux | 1 jour (répartie en fonction des disponibilités locales) |
| Jour 3 | Rencontres avec les partenaires privés                            | 1 jour (répartie en fonction des disponibilités locales) |
| Jour 4 | Première réunion avec les représentants locaux (Quartier 1)       | ½ journée  |
|        | Deuxième réunion avec la population (Quartier 1)                  | ½ journée  |
| Jour 5 | Première réunion avec les représentants locaux (Quartier 2)       | ½ journée  |
|        | Deuxième réunion avec la population (Quartier 2)                  | ½ journée  |
| Jour 6 | Synthèse des consultants  | ½ journée  |
|        | Restitution   | ½ journée  |

### **Calendrier de l'organisation des études : comparaison des terrains**

Concernant la réalisation de ces missions, il est envisagé de réaliser dans un premier temps le travail au Cameroun puis, dans un second temps au Sénégal, afin de pouvoir restituer à l'équipe dirigeante d'ENDA-RUP au Sénégal le travail d'évaluation menée au Cameroun. Ceci permettra de voir comment ont été répliquées dans les autres pays les stratégies et les actions mises en œuvre au Sénégal, pays en pointe en Afrique subsaharienne sur les questions d'assainissement.

## **2. Contenu des différentes étapes**

### **2.1. Les entretiens avec l'équipe ENDA**

Trois réunions sont prévues avec l'équipe ENDA pour encadrer l'évaluation et permettre d'avoir les informations nécessaires à la réalisation du travail.

## **Une première réunion de cadrage avec les responsables de projet**

Cette réunion est l'occasion de présenter et détailler la méthodologie adoptée par l'équipe de l'évaluation. Cette réunion a également pour objectif de faire à préciser l'équipe locale ses attentes vis-à-vis de l'évaluation ainsi que ses observations vis à vis de la méthodologie de travail. Ce premier temps est important pour préparer les discussions avec l'ensemble des partenaires du projet et pour compléter, le cas échéant, la documentation fournie à l'équipe d'évaluation.

Au Sénégal, elle sera l'occasion de dresser un premier bilan du travail réalisé au Cameroun.

## **Des entretiens ponctuels**

Des entretiens ponctuels individuels des responsables de projets permettant d'obtenir un avis général et particulier sur les différentes composantes du projet sont menés avec les responsables d'ENDA. Ces entretiens viseront à préciser les thèmes suivants :

- stratégie globale d'extension : objectifs de la stratégie et résultats (effets plaidoyers au niveau international / publications, conférences, documents nationaux), cohérence dans l'action / différents pays (transfert ingénierie technique / terrains d'application) échanges croisés entre communes participant au projet (ateliers, etc) et résultats ;
- stratégie locale : Choix des quartiers (nombre et localisation) Choix des bénéficiaires (nombre et localisation) ;
- choix technologique : adéquation avec les sites et avec l'environnement, adaptation technique à des sites multiples, problèmes environnementaux et gestion de l'eau ;
- choix des activités sociales / pérennisation : Ingénierie sociale (activités ; moyens humains / résultats : Agents locaux / Sensibilisation) ;
- coûts finaux : équipements globaux en termes coût par ménage, difficultés ;
- pérennisation du système : utilisation des ouvrages et maintenance, capacités d'accompagnement après clôture (implantation locale pérenne d'ENDA, financement du suivi avec d'autres programmes), financement et capacités d'entretien des infrastructures et implication

des acteurs (prises en charge financière, contrat de maintenance, règlement de gestion mis en place) ;

- répliquabilité de l'opération ;
- stratégie post-projet : passage de relais à des structures associatives locales (pas seulement pour l'ingénierie sociale, aussi sur la programmation et le suivi des travaux).

Les membres d'ENDA - RUP sont également impliqués, dans la mesure du possible, dans la tenue des différentes réunions et entretiens avec les responsables locaux et nationaux afin de pouvoir, en temps réel, pour avoir un suivi du travail réalisé par les évaluateurs.

### **Une réunion finale présentant et détaillant les premiers résultats issus des travaux de l'équipe d'évaluation**

Cette réunion permettra à l'équipe locale d'apporter des éléments de clarification par rapport aux observations faites et de formuler vis-à-vis des pistes de travail un avis que l'évaluation pourra dégager.

## **2.2. Les entretiens avec la population**

Les priorités dans les entretiens concernent tout d'abord les ménages.

### **Les groupes de discussion avec les bénéficiaires**

Sur un plan méthodologique, cette démarche est très largement participative au niveau des quartiers étudiés. Deux types de « groupes de discussion » ou de réunions avec un groupe de bénéficiaires sont menés au niveau des sites de projets étudiés :

- une réunion de cadrage permettant de rassembler les leaders du quartier concerné par le projet pour préciser les objectifs de l'évaluation, les méthodes employées. Cette réunion est l'occasion d'obtenir une opinion générale des personnes concernées par le projet et de préparer la réunion avec les habitants : représentants élus des habitants (leader communautaire), les animateurs relais recrutés par le projet, représentants d'associations, responsables du projet et habitants eux-mêmes.
- les « groupes de discussions » ou de concertations : ce type de réunions permettra de collecter des opinions, des croyances et des attitudes concernant les avis et les attentes et d'encourager la parole autour

de groupes particuliers. Le groupe de discussion vise à regrouper les ménages qui ont bénéficié du projet. Il permet de préciser les attentes vis-à-vis du projet et les résultats apportés. Plusieurs « groupes de paroles » seront organisés pour obtenir un échantillon représentatif des quartiers (en nombre et en qualité, en prenant en compte l'aspect du genre) ;

Au préalable à l'organisation de tout débat, un tour de table est fait pour permettre aux participants de se présenter succinctement. Ceci permettra à la fois de mettre l'ensemble des participants sur un pied d'égalité préalable à l'animation du groupe de discussion mais aussi de repérer les dynamiques qui peuvent exister entre les différents acteurs locaux.

Au départ, un arbre des problèmes est réalisé avec l'ensemble des participants pour lister et hiérarchiser les problèmes du quartier. Ensuite, en lien avec les problèmes, une « enquête » est faite pour connaître le montant d'un certain nombre de dépenses réalisées par les ménages, afin d'avoir un outil de comparaison avec les demandes financières du projet.

Puis, par la suite, ce groupe de discussion, avec l'appui de l'animateur, engage un débat (de deux heures de temps environ) sur les attentes liées au projet et les résultats obtenus, en laissant les participants aborder spontanément les thèmes qui leur semblent prioritaires. Au cours de ce débat, le cas échéant, certains thèmes seront suggérés afin que les différents aspects du projet soient abordés. Il s'agit des thèmes suivants :

- le choix des bénéficiaires du projet : volontaires, membres d'une même entité géographique (bloc de quartier) ou encore imposition par les autorités ;
- la participation réelle de la population : implication des ménages et vision globale par chacune d'elles du programme avec définition de la participation financière (évaluation de la participation par rapport aux ressources des ménages), participation à l'entretien ;
- le micro-crédit et les ménages: capacité à payer (part du micro-crédit dans le budget des ménages), volonté à payer (motivation spontanée/créée, locataires/propriétaires, âge des ménages...), qui paye in fine (hommes/femmes) ;

- accompagnement avec l'ingénierie sociale : participation aux réunions, informations reçues ;
- la participation à la gestion et au financement : participation et capacités financières des ménages (poids par rapport au budget global des ménages/ types d'habitations) ;
- l'originalité et les spécificités de ce type d'assainissement par rapport aux autres types existants : amélioration des conditions de vie (observation diminution des problèmes sanitaires, accès plus rapides et faciles, ...), comparaison du coût du raccordement au semi-collectif, avec le coût du raccordement au conventionnel et individuel, en comparant les avantages/inconvénients de chaque système du point de vue des ménages ;
- l'appropriation de la technologie : facilité d'utilisation, adaptation de la technologie en fonction des demandes de la population (adaptation au contexte, aux modes de vie et aux besoins, facilité d'entretien et connaissance des modalités d'entretien, conflits d'usage) ;
- les connaissances en termes d'hygiène à l'issue des différentes formations.

### **La visite des quartiers et des installations**

Afin de comprendre le contexte local, de cerner les intérêts de la technologie ainsi que les adaptations proposées, une visite du site est réalisée avec l'équipe d'ENDA et les responsables du quartier. Il s'agit de comprendre l'impact concret de ce système sur la vie de la population et de bien appréhender le fonctionnement de la technologie adoptée.

Dans la mesure du possible, l'équipe de consultants organisera des «restitutions à chaud» suite aux visites de terrain, avec les ménages et les autorités locales, ou bien s'assurera qu' ENDA RUP le fera (en impliquant les animateurs locaux lors des réunions de restitution).

### **2.3. Les entretiens avec les partenaires locaux**

Dans le cadre des études de terrains, un certain nombre d'entretiens sont réalisés à Dakar et à Douala avec les autorités ou leurs représentants. Il s'agit essentiellement :

## **Collectivités locales**

Il s'agit d'interroger les différents niveaux de collectivités décentralisées (Commune, commune d'arrondissement) et les différents acteurs (élus et techniciens, soit deux groupes bien distincts) afin de comprendre aussi bien :

- i) Comment élus et techniciens se représentent et définissent les problèmes liés à la gestion de l'assainissement ;
- ii) comment ces acteurs ont été impliqués dans la mise en œuvre du programme ;
- iii) comment ils ont été influencés par l'approche adoptée (d'un point de vue technique comme d'un point de vue social) et faire le point sur les changements engendrés en termes de prise en compte de la problématique de l'assainissement au niveau local (en pointant les compétences respectives des différents acteurs définies par la législation nationale).

Dans ce cadre, les questions suivantes seront posées :

1. la stratégie locale de mise en œuvre et la stratégie de la collectivité locales : quelle est la perception des élus du projet et les effets du projet sur l'action des autorités locales ? La collectivité locale a-t-elle été impliquée dans le choix du quartier (nombre et localisation) ?
2. le mode de financement : quel est l'implication des communes ? Ce budget correspond à quel part du budget communal ? Quelle est la part de l'assainissement dans le budget local ? A-t-elle augmenté ?
3. les moyens humains / résultats : la fin de l'indemnisation agent collectivité locale signifie-t-il la fin de l'implication de la commune ?
4. les moyens financiers / technologie : que pensez-vous de la technologie mise en œuvre par ENDA ? L'avez-vous adopté pour d'autres projets (effet levier du projet) ?
5. l'amélioration des conditions de vie : avez-vous observé la réduction des conflits de voisinage (en lien avec l'assainissement) Quels sont selon vous les impacts de ce projet (sanitaires, esthétiques,...) ?
5. le changement politiques au niveau des autorités locales : la mise en œuvre du projet et l'approche participative vous encourage-t-elle à travailler dans ce sens ? Avez vous perçu une valorisation des

entrepreneurs locaux ? Au delà, ce projet a-t-il contribué à la (re) définition politique locale ?

6. la pérennisation du financement : souhaitez vous et pouvez vous impliquer financièrement et institutionnellement dans la pérennisation du mode de gestion ?

### **Opérateurs nationaux et/ou des représentants des services de l'État en charge du secteur de l'assainissement**

Il s'agit d'entretiens avec les services de l'État (Ministère, Agence Nationale, Direction Départemental). Ces entretiens ont pour but de mieux comprendre :

- i) le cadre global et local dans lequel le projet a été mis en œuvre et s'est inséré (documents nationaux de cadrage du secteur, projets majeurs, orientations) ;
- ii) le niveau d'implication de ces acteurs dans la mise en œuvre du projet (montage du projet et implication institutionnelle) ;
- iii) l'influence du projet sur les orientations des politiques nationales et le degré d'implication des opérateurs nationaux et des acteurs étatiques dans la pérennisation des actions entreprises.

Le cas échéant, ces entretiens servent à sensibiliser et attirer l'attention de ces acteurs sur les enjeux liés à la mise en œuvre d'actions concrètes d'amélioration des conditions d'assainissements des quartiers précaires.

Les questions suivantes seront donc posées :

- 1 Stratégie globale d'extension : comment cette stratégie de dissémination et d'effets réseaux a-t-elle été perçue par ces organismes ? A-t-elle eu des effets et implications pour ces organismes nationaux ?
2. Le mode de gestion de la participation des ménages : comment les Offices nationaux de l'assainissement (appellation différente selon les pays) ont-ils été impliqués dans le projet (sur le plan technologique, financier, institutionnel) ?
3. La complémentarité des approches : comment s'articule la filière d'assainissement semi-collectif avec la filière conventionnelle existante le cas échéant (collective et individuelle) ?

4. Changements politiques au niveau des autorités nationales : le projet ENDA a-t-il entraîné ou participé à une prise de conscience de l'importance d'investir le secteur de l'assainissement ? Pensez-vous que l'assainissement semi-collectif est une option crédible ?
5. Financements : y-a-t-il des possibilités d'extension du projet avec l'arrivée d'autres financements ?

### **Instituts de Micro-Finance (IMF)**

Deux acteurs différents sont regroupés sous ce terme générique de partenaires privés. Concernant les IMF, il est nécessaire de faire ressortir le circuit financier utilisé pour gérer les investissements, de comprendre le mode de gestion de ce fonds, et d'étudier l'efficacité du système (en termes de taux de recouvrement, de marge financière des IMF et de clarté du circuit financier). En fonction des réalités locales et des possibilités laissées par les législations nationales, différents modes de gestion sont comparés (avantages et inconvénients des différents systèmes).

1. Mode de financement : quelle a été la participation et les capacités financières des ménages ?
2. Mode de gestion de la participation des ménages : comment s'est effectué le travail des IMF ? Souhaitent-ils et peuvent-ils continuer à assumer leurs rôles ?

### **Les opérateurs techniques privés**

Parallèlement, les opérateurs techniques privés sont interrogés sur les apports du projet en termes de transfert de technologie, de constitution d'une ingénierie locale capable d'offrir un service à de nouveaux ménages tout en répondant aux attentes en termes de maintenance et d'entretien des infrastructures construites par le projet.

1. Comment se sont déroulés les travaux ? Y-a-t-il eu un transfert technique efficace ? Le suivi technique a-t-il été efficace ?
2. Entretien des infrastructures : Y-a-t-il des contrats de maintenance signés ? Ont-ils donné des consignes de suivi / entretien ?
3. Rentabilité pour opérateurs économiques : Y-a-t-il Possibilité de reproduction / construction ailleurs ? Y-a-t-il moyen de faire des vidanges / gestion et maintenance, Possibilité d'implication de micro-entreprise / maintenance Revenu tiré des STEP

## **Bailleurs de fonds oeuvrant au niveau national dans le secteur de l'assainissement (Banque mondiale, GIZ, coopérations décentralisées, SCAC/AFD)**

Ces entretiens ont pour but :

- i) de comprendre l'articulation du projet avec les autres actions menées sur cette thématiques par d'autres bailleurs de fonds (afin, éventuellement, de pouvoir étalonner et comparer les coûts d'approches différentes) ;
- ii) de voir l'intérêt des bailleurs de fonds pour cette thématique et notamment chercher à percevoir comment ils perçoivent les collectivités locales (compétences, activités mises en œuvre, capacités financières) et la politique national ;
- iii) de sensibiliser ces acteurs au travail mis en œuvre par ENDA et voir les articulations possibles entre cette approche et la stratégie d'action mis en œuvre par les bailleurs de fonds<sup>7</sup>.

Les questions suivantes seront posées ;

1. Stratégie globale d'extension : que pensez-vous de la stratégie d'un projet multi-pays : saupoudrage ou dissémination ? ENDA, et ce projet en particulier, participent-t-ils à renforcer le plaidoyer au niveau international ?
2. Financements : dans votre cas, y-a-t-il des projets d'assainissements en cours (ou des projets avec des volets assainissements) ? Y-a-t-il possibilité de créer des synergies et de voir votre institution s'impliquer dans le cadre d'extension du projet ?
3. Capacités d'accompagnement après clôture : pourriez vous, souhaitez vous travailler avec ENDA afin de favoriser l'implantation locale pérenne d'ENDA ?

---

<sup>7</sup> Il s'agit, notamment, de voir comment l'option technologie, reconnue au niveau national sénégalais depuis 2005 dans le cadre du Programme Eau Potable et Assainissement du Millénaire (PEPAM) de l'État du Sénégal et au niveau international (Best Practices de ONU-Habitat) est intégrée dans la nouvelle phase de financement d'environ 26 milliards accordée en 2010 par la Banque mondiale.

Annexe 7.

## **LISTE DES PERSONNES RENCONTRÉES**

- Mme Annelaure WIITMANN : Directrice ENDA Europe
- M Cheikh S.A.T SECK : Responsable ENDA RUP Burkina Faso
- Mme Isabelle FAUCONNIER : Consultante projet Banque Mondiale  
au Cameroun
- Dr Ives Magloire KENGNE : Enseignant chercheur WASTE WATER  
RESEARCH UNIT Université de Yaoundé I
- M. Ambroise HAKOUA : Statisticien-Démographe BUCREP Yaoundé
- M. Éric Force : Responsable environnement et développement  
Durable Ambassade de France Cameroun

### ***Liste des personnes rencontrées à Douala***

- M. Jean YANGO : Directeur DEPUDD
- M. LAMI : Chargé d'Études à la CUD, ancien Chef  
de Département génie urbain
- M. Alain GBAMAN : Chef du Département génie urbain à la DGT-CUD
- M. Aymard METEKE : Chef de pole environnement  
et Développement durable à la DEPUDD-CUD
- M. Paul MANBAGAP : 2<sup>ème</sup> Maire Adjoint de Douala IV
- Mme Denise FAMPOU : Maire Commune d'arrondissement Douala II
- M. Moïse WOLOUNWO : Chef service d'hygiène, de salubrité  
et environnement, Mairie de Douala II
- M. Job Salomon BILLONG : Entrepreneur (BSC), responsable des travaux  
à Tractafric
- M. Jules Maximilien FOSSI : Directeur Général MIGEC
- M. Paulin TCHUENBOU : Représentant local de l'Institut Régional  
de Coopération-Développement Alsace (IRCOD)
- M. Jean-Pierre BEBE : Président Association pour le Développement ;  
l'Entraide et la Médiation
- M. Jean-Marcel MOUKOKO : Communicateur à ADEM

### ***Liste des personnes rencontrées à Edéa***

|                         |  |
|-------------------------|--|
| M. Dieudonné NZOKE :    | Délégué du gouvernement auprès de la CUE                 |
| M. Samuel NYOBE :       | Secrétaire Général de la CUE                             |
| M. Pierre Oscar MASSO : | Chef de Département des Services Techniques<br>CUE       |
| Mme. BANIM :            | Animatrice et Assistante du SG de la CUE                 |
| M. Serge NDJEBET :      | Responsable technique entreprise prestataire<br>C A Sarl |
| Mme Alvine LOGMO :      | Entrepreneur prestataire entreprise LCDD                 |

### ***Liste des personnes rencontrées à Dakar***

|                       |   |
|-----------------------|---|
| M. Malick GAYE :      | ENDA RUP, Coordonnateur du programme  |
| M. Ibou BODIAN :      | ENDA RUP, Responsable technique<br>du programme   |
| M. Alassane DIALLO :  | Coordonnateur du Programme Eau Potable<br>et Assainissement du Millénaire                             |
| M. Adama MBAYE :      | Directeur de l'Assainissement rural au Ministère<br>de l'Hydraulique et de l'Assainissement           |
| M. Mamadou GUEYE :    | Responsable assainissement autonome ONAS  |
| M. Seydou KOITA :     | Water and Sanitation Programme,<br>Banque Mondiale  |
| M. Pierre BOULENGER : | Coordonnateur Banque Mondiale, Water and<br>Sanitation Program  |
| M. Seydou KOITA :     | Hand washing Marketing Specialist,<br>Water and Sanitation  |
| M. Oumar DIALLO :     | Coordinateur Programme Eau<br>et Assainissement   |
| Dr. Seydou NIANG :    | Chercheur Institut fondamental d'Afrique noire<br>(IFAN) de l'Université Cheikh Anta Diop<br>de Dakar |
| M. Daniel LUBETH :    | Chargé de mission Secteur Financier, Énergie.<br>AFD  |
| Mme. Éloïse PELAUD :  | Assistante de projets, AFD  |

|                      |   |
|----------------------|---|
| M. Mamadou GUEYE :   | Chef de Service Assainissement Autonome<br>ONAS |
| M. Mbaye MBÉGUÉRIÉ : | Coordonnateur du PSMBV                          |
| M. Bassirou SOW :    | Expert Communication, PSBMV                     |
| M. Moustapha LO :    | Expert technique, PSBMV                         |
| M. Besse THIAM :     | Assistante PSBMV                                |

### ***Liste des personnes rencontrées à Rufisque***

|                      |  |
|----------------------|--|
| M. Boubacar NDOYE :  | Maire de la commune d'arrondissement<br>de Rufisque EST        |
| M. Ibrahima TOURÉ :  | Receveur/ payeur comptable public<br>de la Collectivité locale |
| M. Sény SENE :       | Responsable du programme à Rufisque                            |
| Mme Marème DIOUF :   | Animatrice Castor, Comité Local de Gestion<br>Castor           |
| M. Pape TRAORE :     | Animateur Castor, Comité Local de Gestion<br>Castor            |
| M. Abdoulaye GUEYE : | Délégué de quartier Castor                                     |
| M. Malick NDIAYE :   | Délégué de quartier Arafat                                     |
| M. Boubacar NDOYE :  | Mairie de Rufisque Est   |
| M. Ibrahima TOURE :  | Payeur   |
| Mme Maty NDIAYE      | Pamecas, Chef d'agence   |
| M. Ibrahima SENE     | Entreprise Isen, Entrepreneur                                  |
| M. Idrissa THIAW     | Facilitateur   |

### ***Liste des personnes rencontrées à Saint-Louis***

|                        |  |
|------------------------|--|
| M. Magueye GUEYE :     | CDQ Diaminar, Président  |
| M. Coumba BA :         | CDQ Diaminar, Présidente commission<br>environnement et assainissement |
| M. Malick DIA :        | CDQ Diaminar, Commission formation et emploi                           |
| M. Elkhadj KANE :      | CDQ Diaminar, Membre   |
| M. Sadibou DIARRA :    | Entreprise Diaminar Entrepreneur                                       |
| M. Djibril COULIBALY : | CDQ Khor, Secrétaire Général CDQ                                       |

|                  |   |
|------------------|---|
| M. Laye DIARRA : | Délégué de quartier de Khor                                   |
| M. Aida MBAYE :  | Adjointe au Maire de Saint Louis                              |
| M. Demba NIANG : | Directeur de l'ADC  |
| M. Arona NGOM :  | Animateur local du projet                                     |
| M. Lamine GAYE : | Animateur local   |
| M. Momath SOCÉ : | ONAS, Chef d'antenne régionale, Saint-Louis                   |
| M. Demba NIANG   | ADC Saint-Louis (agence de développement communal), Directeur |
| M. Aida MBAYE    | Adjointe au Maire Saint-Louis                                 |

## DOCUMENT DE COMMUNICATION POUR LA POPULATION

### Enda Tiers Monde/RUP GUIDE D'ENTRETIEN D'ÉGOÛTS À FAIBLE DIAMÈTRE

#### INTRODUCTION

La population bénéficiaire des ouvrages d'assainissement doit contribuer régulièrement à l'entretien du réseau d'égoûts à faible diamètre.

Chaque habitant doit respecter strictement les règles et les normes d'hygiène indispensables pour le fonctionnement des ouvrages.

Les rejets d'eaux usées provenant de la cuisine et des cabinets passent par plusieurs bacs situés dans les concessions. Ensuite, ces eaux vont jusqu'aux bassins de la station, par des tuyaux faible diamètre, avec des regards de visite tous les 20 mètres.



Les différents types de bassins situés à l'avant de la station sont :

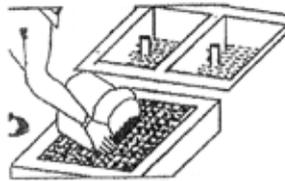
- 1 - le regard de visite privé où vont les matières fécales et les eaux provenant des W-C ;
- 2 - le vidoir, avec un filtre à graisse, qui reçoit les eaux usées ménagères ;
- 3 - le décanteur privé où vont les eaux provenant du filtre à graisse et du regard de visite privé ;
- 4 - les regards de visite extérieurs disposés régulièrement tous les 20 mètres, et communiquant à l'aide de tuyaux faible diamètre.

#### 1 - Mode d'entretien des équipements privés

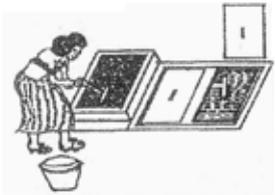
##### a - Cas du vidoir et du filtre à graisse

Le vidoir a une forme de couronne en U où est fixée une bonde de sol, au fond en son milieu.

Il est conseillé de poser une grille avec des mailles de 1,5 mm, pour faciliter le filtrage des eaux versées.



Chaque jour les déchets organiques (écales, épluchures de légumes, graisse, ...) doivent être enlevés quotidiennement du tamis, afin d'éviter des odeurs désagréables ; à cause de la fermentation.



Le filtre à graisse permet de faire remonter les graisses provenant des eaux de cuisine. Cela facilite aussi une décantation du reste des eaux. Le filtre à graisse comporte deux petits bacs séparés par une cloison et communiquant par un trou. Les eaux arrivent par un té situé dans la première chambre, et le trop plein passe dans le décanteur privé à travers le second té.





Cameroun

# Volume 2

Étude locale au Cameroun

Évaluation finale externe du programme

**Appui à l'assainissement semi-  
collectif des quartiers défavorisés  
de 9 villes d'Afrique francophone**

Marcel TANGA

Contact :

**Marcel TANGA**

BP 13079

Douala

Cameroun

tangadms@yahoo.fr

Tel : 00 237 99 95 38 47

## SOMMAIRE

|  |     |
|--|-----|
| LISTE DES TABLEAUX .....   | 187 |
| LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES .....                                  | 189 |
| SYNTHÈSE .....   | 191 |
| PRÉAMBULE .....  | 193 |
| CONTEXTE LOCAL .....   | 197 |
| 1. L'équipe ENDA au Cameroun .....                                   | 197 |
| Les volets d'intervention .....                                      | 197 |
| 2. Le contexte de l'assainissement dans les villes du Cameroun ..... | 199 |
| La question de l'assainissement géré par les autorités locales.....  | 199 |
| Les actions entreprises par les autorités locales.....               | 201 |
| LE PROJET ET LES SITES ETUDIÉS .....                                 | 205 |
| 1. Le projet à Douala .....  | 205 |
| Les quartiers de Douala et les réalisations .....                    | 205 |
| Mambanda .....   | 207 |
| Tractafric.....  | 208 |
| 2. Le projet ENDA à Edéa.....  | 208 |
| La ville d'Edéa .....  | 208 |
| Les quartiers Amour 1 et 2.....                                      | 209 |
| LE SYSTEME D'ASSAINISSEMENT : ÉTAPES DU VOLET TECHNIQUE              | 211 |
| 1. Etude de faisabilités du projet.....                              | 211 |
| 2. Procédures de sélection des prestataires.....                     | 212 |
| 3. Gestion technique des chantiers .....                             | 213 |
| 4. Qualité des travaux.....  | 213 |

|   |     |
|---|-----|
| L'ANIMATION SOCIALE ET LES BENEFICIAIRES .....                        | 215 |
| 1. Les prestataires pour l'animation sociale .....                    | 215 |
| 2. Résultats et difficultés .....                                     | 217 |
| GESTION ET MAINTENANCE .....  | 221 |
| 1. Coûts de réalisation des ouvrages. ....                            | 221 |
| 2. Comité de gestion et FOCAUP .....                                  | 224 |
| 3. Communauté Urbaine et commune d'arrondissement.....                | 227 |
| LA FONCTION DE PLAIDOYER .....  | 229 |
| LE BILAN DU PROJET ENDA AU CAMEROUN .....                             | 233 |
| 1. Un projet novateur et approprié .....                              | 233 |
| 2. Une fonction de plaidoyer importante .....                         | 234 |
| 3. Un projet «trop ambitieux» à recontextualiser .....                | 236 |
| 4. Un monitoring à consolider et un renforcement institutionnel ..... | 239 |
| 5. La pérennisation à travailler : un projet au milieu du gué.....    | 241 |
| ANNEXES : COMPTE RENDU D'ENTRETIENS ET DE RÉUNIONS.....               | 243 |

## LISTE DES TABLEAUX

|  |     |
|--|-----|
| Tableau 1 : Budget (en euros) du fonctionnement de l'antenne local.....                                    | 197 |
| Tableau 2 : Missions d'appui et de supervision de l'équipe ENDA Sénégal ....                               | 198 |
| Tableau 3 : Evolution du choix des quartiers au Cameroun .....   | 199 |
| Tableau 4 : Eaux sales produites à Douala<br>(ménage / semaine / arrondissement) .....                     | 200 |
| Tableau 5 : Projets de quartiers à Douala.....   | 206 |
| Tableau 6 : Principales caractéristiques du projet ENDA à Douala et à Edéa .                               | 210 |
| Tableau 7 : Calendrier des procédures et de mise en œuvre des chantiers ...                                | 212 |
| Tableau 8 : Sélection des prestataires .....   | 213 |
| Tableau 9 : Liste des animateurs municipaux et de quartiers .....  | 216 |
| Tableau 10 : Évaluation des problèmes des quartiers .....  | 218 |
| Tableau 11 : Coût de réalisation des travaux à Douala (en FCFA).....                                       | 221 |
| Tableau 12 : Coût de réalisation des travaux à Edéa (en FCFA) .....  | 222 |
| Tableau 13 : Répartition et coûts des différents éléments<br>du système à Douala et à Edéa (en FCFA) ..... | 223 |
| Tableau 14 : Répartition et coûts des différents modes d'assainissement<br>à Douala .....                  | 224 |
| Tableau 15 : Étapes de constitution des Comités de gestion .....   | 225 |
| Tableau 16 : Etat des paiements du FOCAUP (en FCFA) .....  | 225 |
| Tableau 17 : Dépenses quotidiennes et capacités de paiement<br>des ménages (en FCFA) .....                 | 227 |
| Tableau 18 : Protocoles de partenariat avec les collectivités locales .....                                | 228 |
| Tableau 19 : Tableau des problèmes du quartier Tractafic.....  | 261 |
| Tableau 20 : Tableau des paiements mensuels à Tractafic.....   | 262 |
| Tableau 21 : Tableau des paiements mensuels aux quartiers Amour.....                                       | 268 |
| Tableau 22 : Tableau des problèmes des quartiers Amour 1 et 2.....   | 268 |



## LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

|             |  |
|-------------|--|
| AESN :      | Agence de l'Eau Seine Normandie  |
| AFD :       | Agence Française de Développement  |
| CUD :       | Communauté Urbaine de Douala   |
| CUE :       | Communauté Urbaine d'Edéa  |
| DAO :       | Dossier d'Appel d'Offres   |
| ENDA :      | Environnement, Développement, Action dans le tiers monde                               |
| ENDA -RUP : | Relais pour le Développement Urbain Participé  |
| € :         | Euro   |
| F3E :       | Fonds pour la promotion des Études préalables, des Études transversales et Évaluations |
| FAO :       | <i>Food and Agriculture Organization</i>   |
| FCFA        | Franc de la Communauté Financière Africaine  |
| FCPBF :     | Fédération des caisses populaires d'Épargne du Burkina Faso                            |
| FOCAUP :    | Fonds Communautaire pour l'Assainissement des quartiers<br>Pauvres urbains             |
| GIE :       | Groupement d'Intérêt Économique  |
| GIRE :      | Gestion Intégrée des Ressources en Eau   |
| IMF :       | Institution de Micro Finance   |
| IMSEC :     | Institution Mutualiste Sénégalaise d'Épargne et de Crédits                             |
| MAEE :      | Ministère des Affaires Étrangères et Européennes                                       |
| OMD :       | Objectifs du Millénaire pour le Développement  |
| ONG :       | Organisation Non Gouvernemental  |
| ONU :       | Organisation des Nations Unies   |
| PHAST :     | Participatory Hygiene and Sanitation Transformation                                    |
| TFD :       | <i>Tourism for Development</i>   |
| VAD :       | Visite à domicile  |
| WAC :       | <i>Water for African Cities</i>  |



## SYNTHÈSE

*Le programme d'Appui à l'assainissement semi-collectif des quartiers défavorisés de 9 villes d'Afrique francophone* est un projet mis en œuvre de 2008 à 2011 par ENDA-RUP et ENDA Europe dans trois pays d'Afrique francophone : le Burkina Faso, le Cameroun et le Sénégal.

Doté d'un budget global de 1 632 756 euros, cofinancé principalement par le Ministère des Affaires Étrangères (MAEE) et l'Agence de l'Eau de Seine Normandie (AESN), il a pour objectif principal la construction de mini-réseaux systèmes d'assainissement semi collectifs à faible coût reliés à des stations de traitement par lagunage (les eaux usées sont traitées grâce à l'action biologique de plantes aquatiques ou d'algues) ou filtres sur graviers nus, permettant la valorisation des eaux usées épurées (eaux de vaisselle, de douches et de latrines) dans l'agriculture urbaine notamment.

Il s'agit d'articuler un volet technique et un volet social, avec la mise en œuvre d'actions de sensibilisation à l'hygiène et à la propreté, nécessaires pour faire comprendre aux ménages les enjeux d'un tel projet. Le projet s'inscrit dans une démarche communautaire avec la mise en place, pour chacun des sites d'un Fonds Communautaire pour l'Assainissement des Quartiers Urbains Pauvres (FOCAUP), visant à servir de fonds commun de solidarité permettant, par le biais de versements de contributions par les ménages raccordés, d'augmenter le nombre de quartiers concernés par l'opération. En outre, le dernier volet concerne la sensibilisation des autorités à la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE).

Compte tenu de l'ampleur du programme, une évaluation finale externe a été prévue dans la convention et dans le budget du projet présenté au MAEE/

AFD et à l'AESN. Par ailleurs, dans une perspective de recherche-action, ENDA a constamment le souci de capitaliser et de partager ses expériences avec la communauté scientifique, les pouvoirs publics de ses zones d'intervention et la communauté du développement. Dans ce cadre, la présente évaluation a été réalisée entre les mois de mars et de juillet 2012. Pour cerner le programme dans sa globalité, les évaluateurs ont mis en place un dispositif alliant une approche globale du projet et une approche locale : deux missions de terrains ont été ainsi effectuées, dont les résultats font l'objet de rapports spécifiques venant alimenter le rapport global. Par ailleurs, il s'est agi de passer en revue l'ensemble du projet selon les critères de l'évaluation qui sont les suivants: la pertinence, l'effectivité, l'efficacité, l'efficience, l'impact et la viabilité.

Ce rapport détaille l'ensemble des travaux menés au Cameroun et vise à tirer le bilan des actions dans 2 villes plus spécifiquement étudiées : Douala et Edéa.

Il présente tout d'abord le contexte local (équipe ENDA et la question de l'assainissement dans le pays). Il rentre ensuite plus en détail dans l'analyse des sites étudiés pour faire une rapide présentation des villes et des quartiers afin de montrer les spécificités de chacune d'elles. La troisième partie présente les aspects techniques du projet, dressant un inventaire des difficultés techniques qui se présentent. La quatrième partie se focalise sur les aspects sociaux. La partie suivante traite de la gestion et de la maintenance des infrastructures tandis que la dernière partie évoque la fonction « plaidoyer » du projet. La dernière est celle où un bilan sur les actions menées est tiré et des recommandations sont formulées. Ces dernières ont servi de base pour l'élaboration des recommandations générales du projet. Elles ont fait l'objet de discussions sur place avec l'équipe ENDA.

En annexe, l'ensemble des résumés des entretiens est reproduit de manière à servir de preuve et permettre aux personnes intéressées d'aller plus en profondeur dans l'analyse.

## PRÉAMBULE

A l'issue des différents travaux menés sur différents terrains, l'équipe d'évaluateurs a décidé de réaliser trois rapports d'évaluation, constituant un ensemble fournissant une analyse globale et locale du programme. De ce fait, l'évaluation est constituée :

- d'un rapport, **rapport 1**, qui constitue le rapport global: il reprend l'ensemble des données (issues de la documentation et des entretiens) ainsi que les analyses locales pour en faire la synthèse, pour tirer les principaux enseignements des actions menées sur l'ensemble des 9 villes en se référant aux villes visitées et aux données fournies par ENDA. Ce rapport est constitué de quatre parties. La première retrace les grandes lignes du programme et en présente les principaux traits (objectifs, méthode, acteurs, budget). La seconde partie présente les enjeux de l'évaluation et la méthode utilisée pour y répondre au mieux. La troisième partie passe au crible des indicateurs (pertinence, efficacité, cohérence, efficience, impact et viabilité) l'ensemble du programme. La quatrième, et dernière partie, fait la synthèse de l'analyse globale tout en proposant des recommandations opérationnelles ;
- d'un présent **rapport 2**, « Étude locale au Cameroun » qui retrace l'ensemble des informations récoltées sur les 2 terrains camerounais, Douala et Edéa (Bertoua n'ayant pas été visité). Ce rapport présente tout d'abord le contexte local (équipe ENDA et assainissement dans le pays et les villes étudiées). Il rentre ensuite plus en détail dans l'analyse des sites étudiés pour faire une rapide présentation des villes et des quartiers. La troisième partie présente les aspects techniques du projet. La quatrième partie se focalise sur les aspects sociaux. La partie suivante traite de la gestion et de la maintenance des infrastructures tandis que la dernière partie évoque la fonction « plaidoyer » du projet. La dernière est celle où un bilan sur les actions menées est tiré et

des recommandations sont formulées. En annexe, l'ensemble des résumés des entretiens est reproduit de manière à servir de preuve et permettre aux personnes intéressées d'aller plus en profondeur dans l'analyse ;

- du **rapport 3**, « Étude locale au Sénégal », qui reprend à l'identique la structure du rapport 2 en se focalisant sur un autre terrain. Cependant, le siège d'ENDA-RUP étant au Sénégal, ce rapport fait également la lumière sur le fonctionnement et les relations entre l'équipe sénégalaise et celles des autres pays.

Cette ossature vise à répondre :

- à un souci d'exhaustivité : face à un travail qui reste parcellaire (seul 5 des 9 villes ayant été visitées : Douala, Edéa, Rufisque, Saint-Louis, et dans une moindre mesure Dakar) et une analyse synthétique dans laquelle tous les éléments ne peuvent pas être repris, il nous est apparu nécessaire de procéder de la sorte pour faire ressortir l'ensemble des données recueillies ;
- à des enjeux méthodologiques : procéder à des recoupements synthétiques après avoir détaillé les études locales (le rapport 1 ayant été écrit sur la base des deux autres rapports) et fournir une analyse croisée des différents terrains ;
- à la volonté de différencier les enjeux locaux et globaux : cette séparation en trois parties distinctes offre le loisir au lecteur de se plonger plus en avant dans les études de cas et visent à répondre aux besoins des opérateurs locaux d'ENDA d'avoir une lecture spécifique des enjeux et des problèmes pour chacun des deux pays visités (Cameroun et Sénégal).

Par ailleurs, l'équipe d'évaluation tient à remercier les autorités locales, les habitants et l'ensemble des partenaires du projet (bailleurs de fonds, instituts de micro-finance, universitaires, etc.) pour leur disponibilité. Nous espérons avoir retranscrit fidèlement leur point de vue critique tout en éclairant et en contextualisant leurs propos afin d'engager un dialogue productif avec l'équipe du programme.

Nos remerciements s'adressent également aux équipes d'ENDA (en France, au Sénégal et au Cameroun tout comme au Burkina Faso, entité d'ENDA avec laquelle des échanges ont également eu lieu par mail et téléphone) pour leur enthousiasme, leur disponibilité ainsi que l'appui apporté tout au long de ce travail d'évaluation. Leurs réflexions critiques et leurs apports documentaires ont permis de proposer une critique constructive du projet. Nous espérons ainsi que cette évaluation leur sera utile et que les recommandations opérationnelles proposées les aideront à faire évoluer les projets dans lesquels ils sont personnellement très investis.



## CONTEXTE LOCAL

### 1. L'ÉQUIPE ENDA AU CAMEROUN

Depuis 2005, des missions Enda ont été réalisées au Cameroun en vue d'implanter un projet dans le pays. Cela s'est concrétisé en 2006 avec le programme *Water for African Cities* (WAC) financé par l'ONU-Habitat. A cette occasion, une animation a été démarré au Cameroun entre 2006 et 2008.

Le représentant d'ENDA au Cameroun a pris fonction dans le pays depuis 2007. Le programme du MAEE a pris la relève du premier programme de l'ONU-Habitat qui ne concernait alors que deux villes : Edéa et Douala. Depuis 2007 et jusqu'à la mi-2012, ENDA est intervenue comme une ONG basée à Dakar sur un territoire étranger sans avoir la reconnaissance d'être une ONG camerounaise. Le budget de fonctionnement (hors missions extérieurs et activités du projet) avoisine les 10 000 euros par an, ce qui représente environ 850 euros par mois. Cette somme est relativement modeste compte-tenu de la dispersion des sites, de la somme des tâches assumées par le représentant d'ENDA.

**Tableau 1 : Budget (en euros) du fonctionnement de l'antenne local**

|                                      | Année 1     | Année 2      | Année 3     | Total        | %  | Moyenne          |
|--------------------------------------|-------------|--------------|-------------|--------------|----|------------------|
| Loyer, eau, électricité, fournitures | 1219        | 2775         | 3562        | 7556         | 22 | 2 518,67         |
| Transports locaux                    | 751         | 5371         | 648         | 6770         | 20 | 2 040,67         |
| Personnel                            | 5182        | 6056         | 5119        | 16357        | 48 | 5 452,33         |
| Virement                             | 1693        | 1031         | 815         | 3539         | 10 | 1 179,67         |
|                                      | <b>8845</b> | <b>15233</b> | <b>9496</b> | <b>34222</b> |    | <b>11 191,33</b> |

#### 1. Les volets d'intervention

Le travail mis en œuvre au Cameroun se réalise selon deux volets principaux :

- un volet socio-institutionnel : l'approche d'ENDA passe par l'implication des habitants dans le projet. Un volet d'ingénierie sociale important est à l'œuvre dans les quartiers d'interventions ;

- un volet technique : l'autre volet important est l'aspect technique puisque le système proposé par ENDA n'existait pas jusque là. Ce projet entraîne la mise en œuvre de travaux dans chacun des quartiers concernés.

Tout au long du projet, des missions d'appui techniques, socio-institutionnelles et de coordination ont été organisées pour superviser et appuyer les travaux menés à Douala. L'appui technique servait à organiser les travaux et les chantiers, à sensibiliser les entrepreneurs aux techniques proposés par ENDA. L'appui socio-institutionnel visait à cadrer la gestion du FOCAUP, appuyer le processus d'animation en organisant des formations pour les animateurs locaux. Tout ceci s'inscrivait en parallèle d'une supervision (bien souvent à distance) du coordonnateur du projet qui connaissait le terrain puisqu'il s'était rendu au Cameroun avant ce projet dans le cadre du projet WAC.

Ces missions d'appui ont permis d'appuyer l'ancrage du projet auprès des différents acteurs et ont favorisé l'implantation du projet selon la conception générale de ses promoteurs basés à Dakar. Une mission a également été réalisée par la responsable d'ENDA Europe.

**Tableau 2 : Missions d'appui et de supervision de l'équipe ENDA Sénégal**

|              | Technique | Socio-institutionnelle | Coordination |
|--------------|-----------|------------------------|--------------|
| 2009-2010    | 2         |                        |              |
| 2010-2011    | 4         | 2                      |              |
| 2011-2012    | 2         | 3                      | 1            |
| <b>Total</b> | <b>8</b>  | <b>5</b>               | <b>1</b>     |

Ces missions ont eu pour conséquence de parfois augmenter les budgets de mise en œuvre du projet. Les évaluateurs prennent bonne note du fait qu'elles étaient nécessaires dans cette première phase où ENDA n'avait pas une reconnaissance officielle au niveau du Cameroun. Cependant, comme proposé par la représentante d'ENDA Europe, il semble nécessaire de revoir ce système, qui paraît peu efficient : « *Par ailleurs, les missions des responsables d'Enda basés au Sénégal ont un coût important. Il faut déléguer davantage et renforcer l'équipe permanente d'Enda au Cameroun à l'avenir* »<sup>1</sup>. Cette remarque s'insère

<sup>1</sup> Compte rendu de mission de suivi au Cameroun, Projet « Assainissement semi collectif des quartiers défavorisés de 9 villes d'Afrique francophone » (ENDA Europe – ENDA RUP), Annelaure Wittmann, ENDA Europe, 29 novembre au 6 décembre 2010.

dans le cadre d'institutionnalisation d'ENDA au Cameroun. En février 2012, la structure d'ENDA au Cameroun, toujours animée par un représentant local, installé dans la Communauté Urbaine de Douala, vient d'obtenir ce statut d'ONG locale. Cette reconnaissance va certainement entraîner des modifications dans le fonctionnement du projet et dans la gestion de l'antenne locale.

Par ailleurs, il faut noter les nombreux changements dans le choix des quartiers à Bertoua comme à Douala.

**Tableau 3 : Evolution du choix des quartiers au Cameroun**

|         | <b>Choix initial</b>   | <b>Choix final</b>    |
|---------|------------------------|-----------------------|
| Bertoua | Bododmo et Haoussa     | Ekombitié et Yademe   |
| Douala  | Nkolmintag et Mambanda | Tractafic et Mambanda |
| Edéa    | Amour 1 et 2           | Amour 1 et 2          |

## **2. Le contexte de l'assainissement dans les villes du Cameroun**

### **1. La question de l'assainissement géré par les autorités locales**

La loi du 15 juillet 1987 renforcée par la loi du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes permettent d'identifier clairement l'implication de la communauté urbaine, dans le domaine de l'assainissement : « *La création, l'aménagement, l'entretien, l'exploitation et la gestion des équipements communautaires en matière d'assainissement, eaux usées et pluviales* ». C'est donc elle qui a la charge de ce dossier d'assainissement.

Les eaux usées domestiques résultent de l'ensemble des activités au niveau d'un ménage ou d'un groupe de ménages. Selon leur origine et caractéristiques, les eaux usées domestiques peuvent être scindées en catégories distinctes : les eaux vannes issues des WC et les eaux ménagères, regroupant l'ensemble des autres rejets.

Les eaux vannes sont issues des WC. A ce titre, elles sont les plus polluées et dangereuses pour les populations. Mais aussi, ce sont en général les plus concernés par l'assainissement individuel. Leur volume et leur nature sont principalement subordonnés aux équipements sanitaires, au niveau de vie des occupants, au nombre d'habitants par logement, à la disponibilité en eau. On peut estimer que les eaux vannes représentent à peu près le tiers (1/3) du volume des eaux usées domestiques tandis que les eaux ménagères en représentent les deux tiers (2/3). Les eaux vannes présentent un risque sanitaire extrêmement

important en raison de leur charge bactériologique très élevée. Celle-ci est constituée par l'ensemble des germes de la flore intestinale.

Les eaux ménagères représentent l'ensemble des eaux usées domestiques autres que les eaux vannes, soit les eaux de cuisine et les eaux savonneuses comprenant les eaux de bain, douche, lavage, vaisselle, lessive. Les eaux ménagères représentent à peu près 2/3 des eaux usées domestiques totales tant en volume qu'en charge (DBO5, DCO et MES). Le volume moyen d'eau par habitant est fonction du niveau de vie et de la disponibilité de la ressource. Globalement, les besoins en eau des populations restent très faibles et peuvent varier entre 20l/personne/jour à 200l/personne/jour. D'après l'étude sur le cadre de vie de 2002, la quantité d'eaux sales<sup>2</sup> produites par ménage, par semaine est variable selon les arrondissements.

**Tableau 4 : Eaux sales produites à Douala (ménage / semaine / arrondissement)**

| Arrondissement | Nombre moyen de seaux de 10l d'eaux sales produites par semaine par ménage <sup>3</sup> | Quantité d'eaux sales produites par semaine (en m <sup>3</sup> ) |
|----------------|---|--|
| Douala I       | 88  | 51 848   |
| Douala II      | 64  | 34 770   |
| Douala III     | 103   | 101 062  |
| Douala IV      | 59  | 15 204   |
| Douala V       | 64  | 77 769   |
| Ensemble       | 78  | 280 652  |

Source : INS/CAVIE 2002

En outre, à Douala comme dans les autres villes, les eaux ménagères, regroupant l'ensemble des autres rejets, ne proviennent pas seulement des ménages, mais aussi des groupements de ménages essentiellement réalisés au niveau des cités. Ce phénomène est essentiellement observable à Douala dans les cités de la Société Immobilière du Cameroun –SIC– (cité SIC des Palmiers, cité SIC de Bassa, cités de Bonamoussadi, Maképé et Logpom) et de nombreux établissements humains tels les hôtels, les écoles, les hôpitaux, les lieux de commerce divers ou encore les prisons. Cependant, l'assainissement individuel est de loin le mode le

<sup>2</sup> Cette étude définit les eaux sales comme les eaux de bain, de lessive et de vaisselle soit les eaux ménagères.

<sup>3</sup> Volumes approximatifs des rejets d'eaux ménagères.

plus répandu au niveau des ménages. A Douala, l'étude du « *Schéma Directeur d'Assainissement Environnemental de Douala* » (novembre 2002) fait une estimation plus grossière et révèle que 60% de la population utilisent des latrines tandis que 40% de la population font recours aux fosses septiques. Cette étude fait donc explicitement abstraction de la frange non négligeable de population qui déverse leur excréta dans le milieu naturel. En fait, ces présentations cachent d'autres réalités. Dans les secteurs à habitat précaire (New-Bell, Maképé, Nylon, Nyala, Mambanda, à Douala. Amour ou Pongo à Edéa), les eaux ménagères sont simplement déversées dans la cour, dans un caniveau ou un drain à proximité de la maison tandis que les eaux vannes sont évacuées dans les latrines construites artisanalement, sans respect des règles de l'art. Paradoxalement, une majeure partie de ces secteurs correspond à des zones basses où la nappe phréatique est quasiment affleurante, la collecte des ordures ménagères est mal assurée, mais où les populations font d'importants usages des puits creusés à proximité des latrines. Dans les quartiers à moyen, haut et très haut standing, les eaux usées domestiques (eaux vannes et ménagères) sont traitées par des fosses septiques et des fosses étanches régulièrement vidangées par des sociétés agréées par le Ministère de la Santé Publique.

Dans chacune des villes, aucune étude récente donnant avec une précision satisfaisante la proportion des populations raccordée aux différents modes d'assainissement n'a été identifiée. Aussi, les plans types de latrines, fosses étanches, fosses septiques mis en œuvre sont très variés : la plupart de ces systèmes d'assainissement fonctionnent mal à cause du mauvais dimensionnement des ouvrages, de l'exiguïté des espaces, du non respect des normes de l'art et de l'affleurement des nappes souterraines dans plusieurs quartiers de la ville.

## **2. Les actions entreprises par les autorités locales**

A Douala, depuis le *Schéma Directeur d'Assainissement de la Ville de Douala* (SDAL) établi en 2005, la question de l'assainissement et des eaux usées devient progressivement une question inscrite à l'ordre du jour. A cette période, la Communauté Urbaine de Douala a élaboré un plan type de fosse septique dont les dimensions varient en fonction de la taille du ménage et a suggéré aux demandeurs de permis de bâtir de l'adopter. Mais, la mise en œuvre de ce plan a été loin d'être assurée sur le terrain en raison d'un manque de suivi (manque de personnel et de moyens).

Depuis, la planification de l'assainissement repose sur le plan directeur d'assainissement (celui de Douala de 2006) où l'accent est mis sur l'assainissement collectif ignorant la réalité de l'habitat et du développement urbain et totalement incompatible avec les ressources financières mobilisables. L'organigramme de la CUD détaille les fonctions précédemment citées. De façon générale les organigrammes ne sont pas dotés de service spécifique dédié à l'assainissement. Quand ce service existe comme à Douala, l'assainissement se situe hiérarchiquement en troisième position au sein de la Direction des grands travaux dont dépend le Département du génie urbain qui coiffe le service de l'assainissement. Il faut aussi noter que l'organigramme ne distingue pas assainissement liquide et assainissement pluvial mais parle d'assainissement urbain en général.

Le SDAL proposait un traitement collectif ou individuel. L'assainissement semi-collectif n'est considéré que comme une option marginale. La Stratégie de Développement de la ville de Douala et de son aire métropolitaine (2008) a adopté la même approche, reprenant les éléments développés dans le SDAL. Ce document a eu pour effet la définition d'un projet de l'AFD qui vise à construire 42 kilomètres de drains dans l'ensemble de la ville dont 10 kilomètres pour Bonabéri (Projet Assainissement pluvial) sur financement de l'AFD dans le cadre du contrat de désendettement (130 millions de FCFA)<sup>4</sup>. Il est également important de noter qu'un projet de « *traitement des boues de vidange avec production de fourrage à Douala* » vient d'être démarré, financé par la Fondation Bill et Mélinna Gates ainsi que la coopération suisse (NCCR, fonds de recherche), avec un partenariat entre l'université de Yaoundé I et la Communauté urbaine de Douala (CUD). Celui-ci consiste en la construction d'une station pilote de traitement de boues de vidange (au Bois des singes) avec valorisation des plantes fourragères. Par ailleurs, des actions de sensibilisations et de contrôle sont organisées sporadiquement par la CUD et les mairies d'arrondissement.

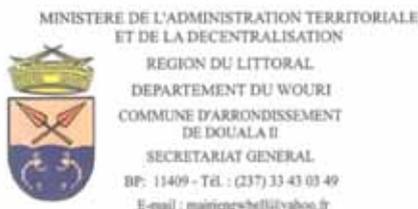
Dans les autres villes, où le nombre d'interventions extérieures est très limité, la question de l'assainissement reste une problématique qui attend d'être prise en charge, malgré les nombreux besoins de la population.

Par ailleurs, à Douala 2, des campagnes de sensibilisation sont menées par le projet.

---

<sup>4</sup> Ces travaux du C2D sont définis par la tranche prioritaire du SDAL. Cette phase comprend la réalisation de 42 km de canaux (plus 10 km de reprofilage des parties aval jusqu'à l'exutoire dans le milieu naturel) pour un montant total estimé à 25 Mds FCFA pour la réalisation des canaux primaires et de 100 Mds FCFA pour la réalisation des canaux secondaires.

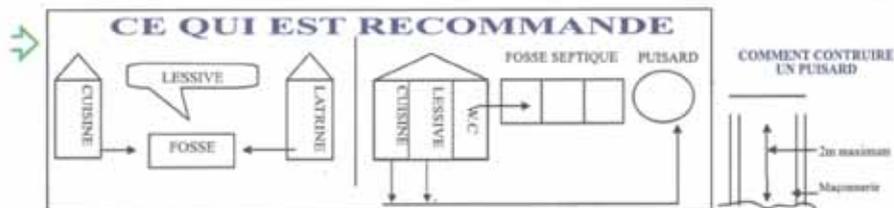
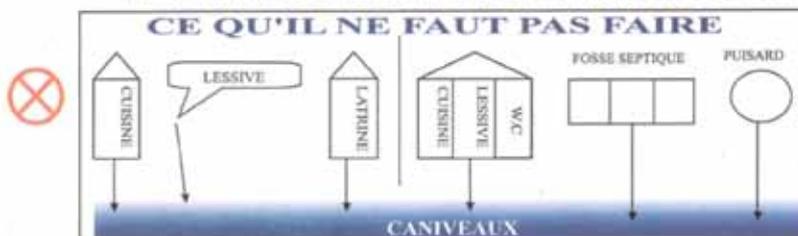
## Plaquette de la « Campagne d'hygiène de l'habitat », Mairie de Douala II



REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix - Travail - Patrie

### CAMPAGNE D'HYGIENE DE L'HABITAT

LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 2<sup>e</sup>  
INVITE LES HABITANTS A MIEUX EVACUER LES EAUX USEES.



1. CREUSER UNE FOSSE DE 1 M A 2 M DE PROFONDEUR, MAÇONNER LES PAROIS UNIQUEMENT Y CANALISER TOUTES LES EAUX USEES DOMESTIQUES
2. ORIENTER LES EAUX DE BAINS DANS LES LATRINES
3. CANALISER TOUTES LES EAUX DE LA CONCESSION Y COMPRIS CELLES PROVENANT DE LA FOSSE SEPTIQUE DANS LE PUISARD. SEULES LES EAUX DE PLUIE DOIVENT SORTIR DE LA CONCESSION

LES EQUIPES DU SERVICE D'HYGIENE PASSERONT A PARTIR DU 15 FEVRIER DANS LES QUARTIERS POUR LES CONTROLES. AUCOURS DE LEUR PASSAGE SERONT VERBALISES:

- LES HABITANTS NE POSSEDANT PAS LES LATRINES OU WC
- CEUX AYANT LES WC ET LATRINES PLEINS NON VIDANGES
- CEUX AYANT DES WC ET LATRINE INSALUBRES
- CEUX EVACUANT LES EAUX USEES HORS DE LEUR CONCESSION
- CEUX N'AYANT PAS DE POUBELLES
- CEUX DONT LA CONCESSION EST INSALUBRE DANS L'ENSEMBLE



## LE PROJET ET LES SITES ÉTUDIÉS

### 1. Le projet à Douala

#### 1. Les quartiers de Douala et les réalisations

Deux quartiers Mambanda et Tractafric sont concernés par le projet. Des visites de site ont eu lieu le 25 mars 2012. Ces deux quartiers ont été choisis avec l'appui de la Communauté Urbaine de Douala qui a indiqué ces zones comme prioritaires pour les projets d'assainissement liquide, suite aux épidémies de choléra de 2004 qui ont fortement frappées la ville. Cette épidémie a conduit à traiter plus de 5000 malades et 180 000 personnes susceptibles d'être infectées par cette maladie<sup>1</sup>. Il est à noter qu'au départ, c'est Nkolmintag qui avait été désigné, mais il n'a pas été retenu car il faisait l'objet d'un autre projet.

Ces projets s'inscrivent dans le cadre des projets de quartiers réalisés à Douala qui restent encore peu nombreux. Dans ce sens, il est à noter que la Banque mondiale intervient dans le secteur de l'assainissement des eaux usées à travers plusieurs projets mais les financements de ces projets alloués au secteur de l'assainissement liquide restent très faibles dans l'ensemble et restent au stade de démonstration. Un projet pilote de latrines familiales (200 au total) est en cours dans un quartier précaire de Douala à New Bell avec la construction de blocs communautaires (utilisation pour 3 à 4 familles) de latrines à fosses étanches. Les latrines dans la phase pilote sont entièrement subventionnées ; il est prévu que les familles supportent les frais de vidange.

En outre, les projets ENDA dans les deux quartiers de la ville ont succédé à d'autres interventions de la GTZ qui avait mis en œuvre un projet dans la zone. Ce programme de l'Union européenne financé dans le cadre de la Facilité Eau (ACP-UE) était un programme de construction de latrines pour un montant de 1,4 millions d'Euros dans 4 quartiers précaires de Douala. C'était donc pertinent de continuer sur ces quartiers sensibles d'un point de vue sanitaire.

---

<sup>1</sup> Stratégie Nationale d'Assainissement Liquide au Cameroun, Rapport diagnostic, aspects institutionnels, financiers et techniques, avril 2011.

De 2006 à 2008, lors du premier projet d'ENDA à Douala, le projet WAC, le quartier de Tractafic a connu une première vague de réalisation. Le projet n'est venu s'implanter à Mambanda qu'en 2008.

**Tableau 5 : Projets de quartiers à Douala**

| Programme  | Nature du projet   | Quartier   | Bailleurs de fonds   |
|--|--|--|--|
| Partenariat entre l'Ircod, la Commune urbaine d'arrondissement de Douala 4 et Strasbourg                   | Construction d'un centre social intersectoriel (CSI)   | Mambanda (76000 hab. /276 ha)  | IRCOD  |
| Projet pilote de Bessengue Akwa  | Micro-projets ponctuels (traitement de puits, curage de drains, lutte antivectorielle...) Nouveaux équipements et infrastructures répondant aux besoins exprimés par les habitants (borne-fontaine, pavage des voies inondables, passerelle piétonne...) Appui à la maîtrise d'ouvrage communale | Bessengué (6500 hab. /33ha)  | 56 millions de FCFA (85 400 €)   |
| Projet de Développement des secteurs Urbain et de l'approvisionnement en Eau (PDUE)                        | Éclairage public<br>Construction de fosses étanches<br>Traitement des points critiques du réseau principal de drainage<br>Réhabilitation des écoles publiques<br>Aménagement du réseau secondaire et tertiaire de drainage<br>Construction de passerelles piétonnes                              | New Bell (53 000 hab. -163 ha) 325 hab/ha                                    | Banque mondiale 2,038 milliards FCFA soit 3 8 450 FCFA/hab ou 12,5 M /ha |
| Projet pilote d'amélioration de l'accès aux services de base dans certains quartiers de la ville de Douala | Voies carrossables (pavés)<br>Chemins piétonniers<br>Eclairage<br>Extension réseau d'adduction d'eau potable<br>Aménagement de borne-fontaine  | Cité de la Paix (3500 hab. /30 ha)<br>Bessengué (6500 hab. /33ha) 151 hab/ha | Banque mondiale (IDA) 474 millions FCFA soit 4740 FCFA/hab ou 14,2 M /ha |

|                                     |  |   |   |
|-------------------------------------|--|---|---|
| Projet pilote Eau et assainissement | Latrines publiques et châteaux d'eau pour ravitailler des bornes-fontaines | Bépanda<br>Bonewonda<br>(22 720 hab. / 70 ha)<br>Mambanda-Alpicam<br>(76000 hab. /276 ha)<br>New Bell-<br>Tractafric<br>(4 810 hab. /15 ha)<br>Brazzaville<br>(17 845 hab. / 55 ha) | Union Européenne / GIZ €1 400 000 dont UE : € 1 050 000 |
|-------------------------------------|--|---|---|

A New Bell, le Projet de Développement des secteurs Urbain et de l'approvisionnement en Eau, financé par la Banque mondiale, va construire une soixantaine de fosses sèches. Il nous explique que le PDUE a adopté une autre approche : 60 latrines à double fosses septique vont être réalisées par le projet dans la première phase. Cela nécessite 6 m<sup>2</sup> qui sont parfois difficile à obtenir en raison de la densité dans la zone.

## 2. Mambanda

C'est un quartier de Douala assez récent, datant des années 1970. Les habitants sont venus s'installer suite aux déguerpissements de la zone proche de la gare, servant à installer la ZIBO, Zone Industrielle de Bonabéri. Le quartier s'est largement densifié et étendu depuis sa création, du fait de son positionnement. Il est en effet situé à proximité d'un pôle d'emploi industriel et très proche d'une zone commerciale importante (le marché de Mambanda). En outre, il permet un accès facile à l'axe principal que représente la Nationale. Les habitants actifs travaillent principalement dans le centre de Douala, ce qui donne parfois un aspect de cité dortoir à ce coin de la ville. Selon le Bureau Central des Recensements et des Etudes de la Population (BUCREP), la population de Mambanda estimée à 70 865 en 2005 serait à ce jour de 84814. Notons que le projet d'ENDA à Mambanda ne concerne que le bloc 27 estimé à 3142 habitants. Sachant qu'un ménage dans la ville de Douala est composé en général de 6 personnes, il y aurait, à ce jour, 14 136 à Mambanda (avec 524 ménages au bloc 27, zone du projet).

Deux rues sont concernées par le projet dans le bloc 27 du quartier de Mambanda. Il ressort qu'il n'y a pas de chef de quartier clairement identifié dans le quartier. Les contacts se font donc avec le chef de bloc. Au niveau des infrastructures, il existe pour l'heure 2 vidoirs collectifs (non fonctionnels), 2 fosses et 1 filtre. De nombreux problèmes ont émaillé la construction des infrastructures.

### **3. Tractafric**

Le quartier de Tractafric est situé dans la vaste de New Bell. C'est un territoire où la population est très cosmopolite, zone très anciennement urbanisée et qui a connu de nombreux problèmes. Avec un peu moins de 5 000 habitants (environ 4 810). Selon le Bureau Central des Recensements et des Etudes de la Population (BUCREP), la population de Tractafric était de 5 985 habitants en 2005. En considérant le taux de croissance nationale de 2,8% cette population serait actuellement de 7 163. Sachant qu'un ménage dans la ville de Douala est composé en général de 6 personnes, il y aurait, à ce jour, 1193 ménages à Tractafric.

Le système a 32 ménages connectés (dont 10 nouveaux dans la phase du projet évalué), 2 vidoirs publics fermés en l'absence de gestionnaire, 3 fosses septiques (dont 1/projet évalué), 2 filtres (dont 1/projet évalué).

## **2. Le projet ENDA à Edéa**

### **1. La ville d'Edéa**

Edéa est une ville industrielle connue principalement pour son industrie de l'aluminium. L'usine fut implantée sur une île formée par un bras de la Sanaga pour profiter d'une chute d'eau permettant de produire de l'électricité. Ce fut pour cette raison la première ville électrifiée du Cameroun. Il y a aussi une industrie mécanique et une mine de bauxite. Aux alentours de la cité, se trouvent de nombreuses fermes cultivant bananiers, palmiers ou cacaoyers. Au cours de son évolution, Edéa gère son expansion mais n'arrive pas à harmoniser le rythme de sa croissance avec celui, bien plus rapide, induit par la présence d'une unité industrielle de la taille d'Alucam. La ville peine notamment à mobiliser les fonds qui lui seraient nécessaire pour assumer le coût du rééquilibrage social.

Au fil du temps, certains quartiers se précarisent. Il n'y a pas de système de collecte des eaux, ce qui crée des problèmes sanitaires importants. En 2005, la ville d'Edéa a connu 4 morts et 61 cas de choléra.

## 2. Les quartiers Amour 1 et 2

Les quartiers Amour, entourant le stade, sont considérés comme des quartiers sensibles, à problème en raison de la composition sociologique des lieux et des usages qui étaient fait de l'espace. Cette réputation est lié au site : *« A la création de la ville d'Edéa, ce coin n'était qu'un marécage broussailleux où régnaient quelques ébats amoureux, les embrassades clandestines diverses et autres soulagements à la va-vite. Depuis ce temps, habiter ce quartier vous valait des regards en biais de la part de votre interlocuteur d'un autre quartier »*<sup>2</sup>.

Les habitants de ce quartier ont noué des relations avec la mairie grâce à la vitalité des jeunes du quartier. En 2004, quelques natifs de cette zone se sont mis ensemble pour nettoyer le lieu dit «Rond point d'amour » où trônait depuis plusieurs années, un vaste garage automobile. Ils ont également procédé au nettoyage des caniveaux et des drains destinés à canaliser les eaux de ruissellement, mais bouchés par les ordures ménagères et autres détritrus. D'autres projets de développement ayant pour but d'améliorer les conditions de vie des populations de ce quartier, sont encours, et pour les réaliser, l'association a besoin de soutien. C'est donc à ces fins qu'elle s'est rapprochée du délégué du gouvernement auprès de la Communauté Urbaine d'Edéa (CUE) qui semble avoir été favorable à cette démarche.

---

<sup>2</sup> Richard Mbep 2010. Les sentiers initiatiques: exemple des «chambres» mpoo-bassa du Cameroun. Harmattan, Paris

**Tableau 6 : Principales caractéristiques du projet ENDA à Douala et à Edéa**

|   | Douala                               |                                      | Edéa                            |                                |
|---|--------------------------------------|--------------------------------------|---------------------------------|--------------------------------|
|   | Mambanda                             | Tractafric                           | Amour I                         | Amour II                       |
| Ménages connectés avant 2008 (projet ONU Habitat-WAC) | -                                    | 22                                   | -                               | -                              |
| Ménages connectés depuis 2008 (projet MAEE-ENDA)      | 8 (en cours / pas finalisés)         | 10                                   | 12<br>(5 terminés – 7 en cours) | 9<br>(2 terminés – 7 en cours) |
| Vidoirs collectifs                                    | 2 (pas terminés)                     | 2 (fermés, à réhabiliter par CUD)    | 2 (1 terminé – 1 pas terminé)   | 1 (pas terminé)                |
| Fosses septiques                                      | 2 (pas terminées)                    | 1                                    | 2                               | 1                              |
| Filtres sous graviers nu                              | 1 (terminé, reste graviers à mettre) | 1 (terminé, reste graviers à mettre) | 1                               | -                              |

Les deux quartiers comptent moins de 5000 habitants : Amour 1 est moins peuplé avec 1388 que Amour 2 avec 2277 habitants.

## LE SYSTEME D'ASSAINISSEMENT : ÉTAPES DU VOLET TECHNIQUE

Ce chapitre concerne exclusivement les aspects techniques du projet dans les quartiers Mambanda et Tractafric dans la ville de Douala, sachant que les problèmes d'assainissement des ménages sont majoritairement concentrés dans l'agglomération. Étant donnée la pression foncière qui pousse une partie de la population à occuper des terrains inconstructibles, soumis à des inondations, l'impact des crues est plus qu'ailleurs prégnant sur les conditions de vie des habitants.

L'assainissement individuel constitue le mode d'assainissement le plus répandu actuellement à Douala. Les installations les plus utilisées sont les latrines, les fosses septiques et les fosses étanches.

La technologie du projet d'ENDA RUP constituée de fosse septique, de filtre sous gravier nu, de vidoir collectif, de regards dans le réseau, de canalisation d'évacuation en PVC Ø 110 dans le réseau, de vidoir bac dégraisseur, de décanteur, des regards dans les concessions (reliés par PVC Ø 100) est un système innovant et approprié pour les quartiers précaires. C'est une technologie qui répond au problème de traitement des eaux usées de ménages. La présence du dégraisseur et du décanteur dans le système, maximise le processus de traitement.

### 1. Etude de faisabilité du projet

L'équipe d'évaluation a noté que dans le cadre du projet, une étude de faisabilité a été confiée au bureau d'étude camerounais « *First Engineering* ». Cependant, le rapport de cette étude ne nous a pas été communiqué (il n'a pas été retrouvé dans les archives d'ENDA RUP, et ce bureau d'étude n'a pas été retrouvé). Toutefois, on note qu'il y a eu dès le début du projet des missions techniques ayant pour but l'adaptation du système d'assainissement des ménages pratiqué au Sénégal. Dans le quartier Tractafric, les conditions du sol ont été plus favorables à des pentes et à une porosité conséquente facilitant les infiltrations des eaux. Ce qui n'est pas le cas au quartier Mambanda où la nappe phréatique se trouve à moins de 50 cm de la surface du sol. Ces conditions du sol, non maîtrisées dans le cadre du projet ont été l'une des origines de manquements constatés à Mambanda.

A Edéa, les entrepreneurs affirment avoir fait des études topographiques avant la réalisation des ouvrages (sans toutefois que nous ayons pu consulter un quelconque document retraçant ce travail).

Les études techniques et schémas détaillés d'exécution des ouvrages du système d'assainissement des ménages sont bien lisibles et ont été mis à la disposition des divers intervenants. Une maquette est disponible et a fait l'objet de plusieurs démonstrations lors des rencontres de sensibilisation des acteurs.

**Tableau 7 : Calendrier des procédures et de mise en œuvre des chantiers**

|                               | Douala          |   | Edéa         |              |
|-------------------------------|-----------------|---|--------------|--------------|
|                               | Mambanda        | Tractafric                              | Amour I      | Amour II     |
| Ouverture et analyse des plis | 28 Avril 2009   | 23 Juin 2009                            | 26 Mars 2009 | 26 Mars 2009 |
| Démarrage chantier            | 30 Juillet 2009 | 30 Juillet 2009                         | 15 Mai 2009  | 15 Mai 2009  |
| Fin du chantier               | -               | 13 Décembre 2010 (réception provisoire) | -            | -            |

## 2. Procédures de sélection des prestataires

Au cours de l'évaluation, nous avons constaté que la commune urbaine d'Edea et les communes d'arrondissement de Douala 2 et 4 avaient respectivement lancé les appels d'offres pour la sélection des entreprises de réalisation des travaux dans les quartiers Amour 1 et 2 pour le cas d'Edéa et dans les quartiers Tractafric et Mambanda. Un dossier d'appel d'offres comportant les spécificités techniques des ouvrages, les caractéristiques détaillées des matériaux a été réalisées et mis à la disposition des entreprises. Les responsables des communes d'arrondissement et entreprises prestataires ont expliqués le déroulement de la phase de sélection.

Les procès-verbaux de passation des marchés tenus avec la collaboration ENDA RUP-Commune font état des entreprises en compétition. Il apparaît ainsi qu'une certaine concurrence a permis de choisir une entreprise.

**Tableau 8 : Sélection des prestataires**

| Commune   | Localité      | Nombres d'entreprise soumissionnaire | Date dépouillement |
|-----------|---------------|--------------------------------------|--------------------|
| Douala IV | Mambanda      | 6                                    | 28 Avril 2009      |
| Douala II | Tractafric    | 3                                    | 23 juin 2009       |
| Edéa      | Amour I et II | 6                                    | 26 Mars 2009       |

### 3. Gestion technique des chantiers

Dans les clauses contractuelles des acteurs du projet, les communes d'arrondissements, devaient apporter une assistance technique à ENDA RUP. Elle est visible non seulement au niveau des consultations des entreprises et des animations dans les quartiers. Un responsable technique a été mis à disposition par les communes. Dans le cadre du suivi des chantiers, cette assistance n'a pas produit les résultats escomptés.

A Mambanda par exemple, les populations locales ayant réalisé les ouvrages de génie civil ont, disent-ils, avoir interpellé en vain les partenaires techniques sur la méthode de construction en zone de marécage.

Enfin, pour la réalisation des travaux, des moules ont été exportés du Sénégal pour obtenir des résultats identiques au Sénégal. Compte tenu du coût de l'opération (frais d'envoi), de l'encombrement (ces moules métalliques sont conservées à la CUD dans un couloir) et du peu d'utilisation, il est à regretter qu'une réflexion n'ait pas été entamée pour définir des modalités et des outils propres au Cameroun, reprenant et adaptant des modes de fabrication déjà existant.

### 4. Qualité des travaux

En Afrique un adage dit *«seules les termites déterminent l'habilité du maçon»* c'est-à-dire que c'est à la résistance de l'ouvrage qu'on apprécie les compétences des entrepreneurs.

Sur le plan du génie civil les ouvrages sont faite en parpaing bourrée dans le quartier Tractafric subissent des chocs divers allant jusqu'au début de dégradation des parois. Les canaux d'évacuation en tuyaux PVC DN<sup>3</sup> 110 pression 3 bars ne résistent pas au choc des motos et piétons qui les traversent. Ceci

<sup>3</sup> Diamètre extérieur, exprimé en mm.

est lié à des problèmes de maintenance que ce soit au niveau des tuyaux en PVC DN 110, tuyaux qui se cassent, ou de l'entretien du filtre. Par ailleurs, le projet connaît également des piratages d'individus qui tentent de se brancher directement sans demander un avis technique et de faisabilité.

A Mambanda, il ressort qu'aucun branchement n'a été fait pour l'heure, que certains ouvrages sont en train de s'affaisser faute d'entretien et pour cause de mauvaise réalisation. Les fouilles ont été faites dans les sols marécageux en utilisant une motopompe pour l'évacuation des eaux. Les ouvrages en génie civil ont été mal réalisés. Il apparaît ainsi, que des problèmes se sont posés avec l'entreprise qui, aux dires du représentant ENDA, n'a pas été capable de fournir les hommes et le matériel qu'elle avait promis dans son cahier des charges. Ceci est grandement lié au problème du site inondable et sujet à la remontée des eaux. Ensuite, le mode de fabrication des parpaings a posé des problèmes en termes d'étanchéité. Ce sont des parpaings à trous que l'entreprise a ensuite rempli avec du ciment. Il y a eu un problème d'adhésion entre les matériaux (cette pratique est différente du Sénégal où les parpaings sont pleins).

Depuis leurs constructions, les ouvrages ont été submergés par les eaux et sont tombés. La dégradation dénote le manque d'expérience de l'entreprise de réalisation des travaux et la faiblesse de l'assistance technique de la commune d'arrondissement de Douala IV. Ces ouvrages bien que non achevés sont dans un état de délabrement. Une reprise des constructions doit être faite par une entreprise qualifiée.

A Edéa, le problème de la mise en oeuvre des ouvrages s'est posé de manière importante avec la mort d'un enfant qui s'est noyé dans les fouilles d'une fosse septique en réalisation. Ceci pose la question de la conception de ces ouvrages qui restent ouverts et celle de la gestion des travaux non achevés et de surcroît payée aux entreprises. La CUE et ENDA ont exprimé les condoléances officielles à cette famille éprouvée.

Par ailleurs, on trouve également de nombreux problèmes d'usure à Edéa (dont l'usure des tubes en PVC qui se dilatent au soleil).

## L'ANIMATION SOCIALE ET LES BÉNÉFICIAIRES

### 1. Les prestataires pour l'animation sociale

Par ailleurs, au cours de la mise en œuvre du projet, il a été assisté, sur chacun des sites, d'animateurs relais, choisis par le comité FOCAUP avec un salaire de 50 000 FCFA. Ces personnes avaient, selon le contrat qui les liait à l'ONG une prestation de 6 mois, leur demandant d'effectuer : 5 visites domiciliaires par jour, soit 25 par semaine ; au moins 2 séances d'IEC par semaine soit 8 séances par mois ; des groupes de discussion et des visites guidées (pas d'objectifs chiffrés)<sup>4</sup>. « Ce nombre est important car dans les précédents projets mis en œuvre par ENDA, quand l'animation était faite en interne, 1 personne pouvait couvrir un périmètre d'action très large. En outre, après 6 mois, les animateurs ont fait le tour en termes de visites à domicile et de focus groups et répètent les mêmes choses. Il est urgent de les mettre sur de nouvelles missions »<sup>5</sup>.

Ces animateurs ont reçu une formation par une personne appartenant à l'équipe sénégalaise, ce qui a permis de poser les bases du travail d'accompagnement social, sans qu'il y ait eu pour autant un temps de réflexion pour l'adaptation au contexte camerounais.

---

<sup>4</sup> Selon les termes des contrats des animateurs locaux.

<sup>5</sup> Compte rendu de mission de suivi au Cameroun, Projet « Assainissement semi collectif des quartiers défavorisés de 9 villes d'Afrique francophone » (ENDA Europe – ENDA RUP), Annelaure Wittmann, ENDA Europe, 29 novembre au 6 décembre 2010.

**Tableau 9 : Liste des animateurs municipaux et de quartiers**

| Animateurs municipaux   |                                     |  |                               |                                    |                     |                            |
|-------------------------|-------------------------------------|--|-------------------------------|------------------------------------|---------------------|----------------------------|
|                         | Douala II                           | Douala IV                              | Edéa                          |                                    | Bertoua             |                            |
| 1                       | Boyomo<br>Eugene<br>Camille         | Paul<br>Assongwe                       | Banim Régine Pierrette        |                                    | Marie Thérèse Bitye |                            |
| Animateurs de quartiers |                                     |  |                               |                                    |                     |                            |
|                         | Douala II                           | Douala IV                              | Edéa                          |                                    | Bertoua             |                            |
|                         | Tractafric                          | Mambanda                               | Amour I                       | Amour II                           | Ekombitié           | Yadémé                     |
| 1                       | Mekok<br>Ondoua<br>Valere           | Jacqueline<br>Moufelie                 | Alain<br>Claude<br>Essouck    | Claude<br>Alain Kana               | Beboule<br>Bienvenu | Ndibo<br>Mbarsola<br>Roger |
| 2                       | Mang<br>Njab Nsas<br>Jacques        | Peter<br>Amandoh<br>Njah               | Nonga<br>Nkamba<br>Jean Oscar | Moni Nana<br>Josephine             | Sylvain<br>Gakol    | Akono<br>Gustave           |
| 3                       | Nsas<br>Daniel<br>Rodrique<br>Elvis | Manbagap<br>Ngaffo<br>Justine<br>Aimee | Nyandouma<br>Valerie          | Ngo<br>Nyeheg<br>Adjime<br>Deborah |                     | Ndanga<br>Simon            |

A ces animateurs s'ajoutait l'implication des ingénieurs techniques municipaux et d'animateurs sociaux, rémunérés par le projet selon une motivation de 40 000 FCFA pour deux mois. Cependant, la motivation et l'implication de ces agents a été variable selon les zones d'intervention : « *La dispersion des zones d'intervention du projet ne favorise pas une immersion dans le milieu propre à créer une connaissance des personnes et des conflits internes aux différents quartiers. Cela oblige actuellement à se reposer sur les deux interlocuteurs employés des communes (le responsable des services techniques, et le responsable du suivi de l'ingénierie sociale), ce qui semble être d'une efficacité hétérogène car cela dépend de leur compréhension de l'approche du projet, de leur bon vouloir et de leur capacité à prendre des initiatives pertinentes* »<sup>6</sup>.

<sup>6</sup> Compte rendu de mission de suivi au Cameroun, Projet « Assainissement semi collectif des quartiers défavorisés de 9 villes d'Afrique francophone » (ENDA Europe – ENDA RUP), Annelaure Wittmann, ENDA Europe, 29 novembre au 6 décembre 2010.

Une association d'animation est intervenue Douala mais pas dans les autres villes. L'Association pour le développement, l'entraide et la médiation au Cameroun (Adem) a initié des ateliers d'initiation à l'art de la scène<sup>7</sup>. Les participants profitent gratuitement des leçons de mise en scène et de conte, d'une bibliothèque, des notions de couture et des jeux traditionnels.

Au cours du projet, son rôle a été limité à la réalisation d'une pièce de théâtre avec les enfants au quartier Tractafic.

## 5. Résultats et difficultés

L'assainissement est devenu une question connue et reconnue par la population. Ceux qui sont connectés sont amplement satisfaits par le réseau. Mais de nombreux persistent dont se font écho les habitants tout comme les autorités. Plusieurs questions prioritaires ont ainsi surgi lors des visites de terrains, les entretiens avec les autorités et les réunions avec la population :

### **accompagnement avec l'ingénierie sociale :**

L'accompagnement a été important, avec la présence d'animateurs et l'utilisation d'outils efficaces comme, par exemple, la maquette. Il apparaît que ce travail a permis de montrer l'importance des questions liées à l'assainissement. Lors des réunions avec la population, dans la liste des problèmes listées et hiérarchisées par les habitants, l'assainissement ménager (des eaux usées) apparaît comme l'un des problèmes vitaux, clairement identifiés. Le travail de sensibilisation a permis de faire connaître et reconnaître ce problème dans les quartiers. Il apparaît ainsi la question prioritaire pour le développement du quartier.

Au cours des réunions avec la population, le constat a été fait que les femmes s'impliquent plus que les hommes dans le projet, bien qu'il faille les solliciter puisque ce sont les hommes qui gèrent le quartier. Cette implication s'est vérifiée

<sup>7</sup> Le but de l'ADEM est de venir en aide aux populations défavorisées. On visait les femmes et les enfants. On a commencé par un travail réalisé de bibliothèque puis après on a associé des activités ludiques. On s'est rendu compte que le problème avec les adultes, c'est que nous devons les payer. Ils regardent leurs intérêts individuels d'abord. Il faut même les payer pour qu'ils viennent à nos réunions. On a ensuite focalisé sur les enfants pour éviter ce problème. On est parti du constat que les parents mettent l'accent sur l'école moins sur l'éveil. De ce fait, nous avons exploité des activités d'éveil : dessins et sketchs sont des activités phares pour la création. Nous avons donc créé un centre à Logbaba pour accueillir ces enfants, autofinancer sur fonds propres entièrement privés. Ce centre accueille sans discrimination toutes les classes sociales. Les enfants qui viennent au centre sont donc suivis et encadrés le temps de leur passage au centre. Les activités d'éveil sont là pour leur permettre de s'amuser et de s'épanouir.

lors des activités de sensibilisation (activités théâtrales notamment) ou encore dans l'entretien des infrastructures à l'intérieur des concessions.

En outre, il apparaît que les documents et les méthodes de sensibilisation n'ont pas été totalement adaptés au contexte local. On note ainsi la reprise de document explicatif rédigé au Sénégal, sans une mise à jour local.

**Tableau 10 : Évaluation des problèmes des quartiers<sup>8 9</sup>**

| Thématique                     | Tractafric      |      | Mambanda        |      | Edéa            |      | TOTAL           |
|--------------------------------|-----------------|------|-----------------|------|-----------------|------|-----------------|
|                                | Nombre de votes | Rang | Nombre de votes | Rang | Nombre de votes | Rang | Nombre de votes |
| Eau potable                    | 20              | 1    | 13              | 1    | 6               | 3    | 39              |
| Assainissement ménager         | 10              | 4    | 7               | 4    | 11              | 1    | 28              |
| Électricité                    | 13              | 3    | 8               | 3    | ND <sup>9</sup> | -    | 21              |
| Route                          | 17              | 2    | ND              | -    | ND              | -    | 17              |
| Insécurité / Banditisme        | 4               | 5    | 10              | 2    | 2               | 6    | 16              |
| Assainissement pluvial         | 2               | 7    | 0               | 7    | 10              | 2    | 12              |
| Santé / Maladies hydriques     | 2               | 6    | 1               | 6    | 3               | 5    | 6               |
| Pauvreté                       | 1               | 8    | 6               | 5    | ND              | -    | 7               |
| Pollution de l'air             | 0               | 9    | ND              | -    | ND              | -    | 0               |
| Chômage                        | 0               | 10   | ND              | -    | ND              | -    | 0               |
| Habitat spontanée              | ND              | -    | ND              | -    | 2               | 7    | 2               |
| Électricité (Éclairage public) | ND              | -    | ND              | -    | 4               | 4    | 4               |

### le choix des bénéficiaires du projet :

A Edéa comme à Douala, le choix du bénéficiaire s'est fait de manière libre et les procédures ont été respectées. Il apparaît que les ménages ont été nombreux à vouloir profiter du projet. Au départ, il fallait supplier les habitants. La difficulté a été de convaincre les habitants de s'impliquer dans la construction du réseau d'assainissement. Cependant, avec les premiers essais et les premiers effets du système, le nombre de demandes a fortement augmenté. Aujourd'hui, le problème est donc plus d'offrir des réponses aux nombreuses demandes et doléances enregistrées.

<sup>8</sup> Ce tableau des problèmes a été dressé selon les dires de la population. Sur la base d'une liste de problème établi librement avec la population, il est alors demandé à chacun des participants de choisir, parmi l'ensemble des problèmes listés, 3 problèmes qui semblent pour eux prioritaires. Sur cette base, un classement a été établi.

<sup>9</sup> ND signifiant « non déclaré » par la population.

### **la participation de la population :**

La question de la participation se pose principalement au niveau des travaux, ce qui est compréhensible au vu de l'avancée des travaux. Deux aspects apparaissent. Tout d'abord, la participation effective des habitants aux travaux leur paraît importante et pas assez valorisée dans les faits. C'est un des principaux reproches adressés au projet alors que le contrat avec l'entreprise précise que, dans l'article « *Article 12 : Recrutement de la main d'œuvre* », « *L'entrepreneur est invité à recruter au mieux possible la main d'œuvre local apte aux travaux spécifiques dans le CCPT et résident dans les quartiers bénéficiaires ou dans la périphérie* ». Il s'avère que ce point est parfois délicat étant donné les problèmes de qualification des habitants.

L'autre point important est l'implication dans les travaux. Les habitants, par le biais du Comité de gestion, ont été associés aux réunions de chantier. De ce fait, les reproches peuvent paraître être infondées. Cependant, il apparaît que les difficultés n'ont peut être pas été assez explicitées.

Mais leur avis ne sont pas toujours pris en compte par les techniciens. Dans la ville d'Édéa, particulièrement, les effets induits du projet sont vus comme des effets du projet par les populations. Mais la CUE rassure que se sont des problèmes gérables qui sont déjà budgétisés au niveau de la communauté urbaine.

### **la question foncière :**

L'un des problèmes a consisté à « reprendre » des espaces publics pour construire les infrastructures. Il a fallu l'intervention de la municipalité pour signifier que les propriétaires n'avaient pas de titres fonciers et de droit sur ces morceaux de terre. Les habitants rejetaient l'idée que l'on construise sur leurs emprises. Par exemple, lors de la réalisation du projet, un problème d'acceptation par la population de la construction d'une fosse s'est posé. Il a fallu l'intervention du maire de Douala II pour expliquer à la population. Aujourd'hui, ces éléments sont intégrés au paysage du quartier. Les habitants posent leur linge sur la dalle pour le faire sécher.

On peut craindre qu'avec l'arrivée d'un nouveau projet de la Banque mondiale, indemnisant les terrains pris aux habitants, le principe de l'indemnisation va devoir être appliqué pour la suite des opérations.

### **l'appropriation de la technologie :**

Sur le terrain, on constate que les bénéficiaires nettoient correctement leurs installations. Les bénéficiaires des ouvrages de traitement des eaux de ménages exploitent harmonieusement le système. Ils ont adopté le système. Selon, les ménages bénéficiant de l'équipement, le nettoyage et l'entretien sont faciles et efficaces. Il y a donc vraiment une appropriation de cette technologie qui permet de présenter une maison « *comme chez les blancs* ».

### **les travaux et l'état des infrastructures :**

Cependant, l'état des travaux et des infrastructures entraîne de nombreuses récriminations. A Mambanda, la population s'est « *sentie abandonnée* » lors de l'affaissement de ces infrastructures. Il a fallu un certain temps pour que la Commune d'arrondissement fournisse des déchets de la cimenterie (poussières de ciment) pour combler le fond de la fosse afin d'assurer la stabilité des ouvrages en génie civil. Le chantier s'est alors arrêté mais le lien social entre ENDA et la population ne s'est pas interrompu malgré le découragement.

## GESTION ET MAINTENANCE

### 1. Coûts de réalisation des ouvrages

Dans les offres des entreprises retenues pour la réalisation des ouvrages du projet, les prix sont les mêmes que celle des factures adressées à ENDA RUP. Le tableau suivant donne les coûts de réalisations des ouvrages dans les quartiers. Il présente en détails sur le nom des entreprises, les ouvrages, les quantités, les prix unitaire et montant total. Compte tenu des conditions d'accès et de réalisation des ouvrages, les coûts unitaires sont légèrement supérieurs dans le quartier Mambanda par rapport au quartier Tractafric.

**Tableau 11 : Coût de réalisation des travaux à Douala (en FCFA)**

| Quartiers  | Entreprises                       | Désignation des ouvrages/Contrats        | Unités | Quantités |          |        | Prix unitaire | Prix Total |
|--|-----------------------------------|--|--------|-----------|----------|--------|---------------|------------|
|  |                                   |  |        | Prévus    | Réalisés | Restes |               |            |
| TRACTAFRIC   | BUSINESS SERVICES CAME-ROUN (BSC) | Fosse septique                           | u      | 1         | 1        | 0      | 1 294 923     | 1 294 923  |
|  |                                   | Filtre sous gravier nu                   | u      | 0         | 1        | -      | 2 597 934     | 2 597 934  |
|  |                                   | Vidoir collectif                         | u      | 1         | 0        | 1      | 514 536       | 0          |
|  |                                   | Regards dans le réseau                   | u      | 10        | 16       | +6     | 89 697        | 1 435 152  |
|  |                                   | F et P de PVC Ø 110 dans le réseau       | ml     | 500       | 300      | -      | 3 000         | 900 000    |
|  |                                   | Vidoir bac dégraisseur                   | u      | 15        | 10       | 5      | 116 447       | 1 164 470  |
|  |                                   | Décanteur                                | u      | 15        | 10       | 5      | 165 504       | 1 655 040  |
|  |                                   | Regards dans les concessions             | u      | 15        | 10       | 5      | 89 697        | 896 970    |
|  |                                   | F et P de PVC Ø 100 dans les concessions | ml     | 180       | 120      | 60     | 2 000         | 240 000    |
| <b>MONTANT / TRAVAUX EFFECTUES PAR BSC : 10 184 489</b>      |                                   |  |        |           |          |        |               |            |
| <b>CONTRAT DU MARCHÉ : 11 191 149</b>                        |                                   |  |        |           |          |        |               |            |
| MAMBANDA   | DJ ŒUVRES SARL                    | Fosse septique                           | u      | 2         | 2        | 0      | 1 575 800     | 3 151 600  |
|  |                                   | Filtre sous gravier nu                   | u      | 1         | 1        | 0      | 3 156 350     | 3 156 350  |
|  |                                   | Vidoir collectif                         | u      | 2         | 0        | 2      | 566 870       | 0          |
|  |                                   | Regards dans le réseau                   | u      | 25        | 0        | 25     | 109 565       | 0          |
|  |                                   | F et P de PVC Ø 110 dans le réseau       | ml     | 1 500     | 0        | 1500   | 3 500         | 0          |
|  |                                   | Vidoir bac dégraisseur                   | u      | 2         | 0        | 2      | 168 465       | 0          |
|  |                                   | Décanteur                                | u      | 2         | 0        | 2      | 195 070       | 0          |
|  |                                   | Regards dans les concessions             | u      | 2         | 0        | 2      | 109 565       | 0          |
|  |                                   | F et P de PVC Ø 100 dans les concessions | ml     | 24        | 0        | 24     | 2 500         | 0          |
| <b>MONTANT / TRAVAUX EFFECTUES PAR DJ ŒUVRES : 6 307 950</b> |                                   |  |        |           |          |        |               |            |
| <b>CONTRAT DU MARCHÉ : 16 437 015</b>                        |                                   |  |        |           |          |        |               |            |

Les travaux réalisés à Mambanda ont été orientés vers la construction des ouvrages des systèmes collectifs. Les conditions du sol et la non maîtrise des constructions des ouvrages d'art par l'entreprise DJ Œuvres ont été perçus comme des sources de perturbations et d'abandon des ouvrages non achevés. Seulement, les évaluateurs s'étonnent de voir que l'entreprise a été payée sans avoir finalisé les travaux et sans aucune atteinte de résultat.

**Tableau 12 : Coût de réalisation des travaux à Edéa (en FCFA)**

| Quartiers  | Entreprises                         | Désignation des ouvrages/                | Unités | Quantités |          |         | Prix unitaire | Prix Total |
|--|-------------------------------------|--|--------|-----------|----------|---------|---------------|------------|
|  |                                     |  |        | Pré-vus   | Réalisés | Res-tes |               |            |
| AMOUR I  | CENTRAL D'ASSAINISSEMENT (C.A Sarl) | Fosse septique                           | u      | 2         | 2        | 0       | 1 486 007     | 2 972 014  |
|  |                                     | Filtre sous gravier nu                   | u      | 1         | 1        | 0       | 2 969 148     | 2 969 148  |
|  |                                     | Vidoir collectif                         | u      | 2         | 1        | 1       | 516 305       | 516 305    |
|  |                                     | Regards dans le réseau                   | u      | 52        | 20       | 32      | 109 958       | 2 199 160  |
|  |                                     | F et P de PVC Ø 110 dans le réseau       | ml     | 1 000     | 120      | 880     | 2 500         | 300 000    |
|  |                                     | Vidoir bac dégraisseur                   | u      | 12        | 5        | 7       | 176 183       | 880 915    |
|  |                                     | Décanteur                                | u      | 12        | 5        | 7       | 174 679       | 873 395    |
|  |                                     | Regards dans les concessions             | u      | 12        | 5        | 7       | 109 958       | 549 790    |
|  |                                     | F et P de PVC Ø 100 dans les concessions | ml     | 144       | 60       | 84      | 2 500         | 150 000    |
| <b>MONTANT / TRAVAUX EFFECTUES PAR C A Sarl : 11 410 727</b> |                                     |  |        |           |          |         |               |            |
| <b>CONTRAT DU MARCHÉ : 18 217 402</b>                        |                                     |  |        |           |          |         |               |            |
| AMOUR II   | Ets LCDD                            | Fosse septique                           | u      | 2         | 2        | 0       | 1 486 007     | 2 972 014  |
|  |                                     | Filtre sous gravier nu                   | u      | -         | -        | -       | -             | -          |
|  |                                     | Vidoir collectif                         | u      | 1         | 0        | 1       | 516 305       | 0          |
|  |                                     | Regards dans le réseau                   | u      | 52        | 8        | 44      | 109 958       | 879 664    |
|  |                                     | F et P de PVC Ø 110 dans le réseau       | ml     | 1 000     | 70       | 930     | 2 500         | 175 000    |
|  |                                     | Vidoir bac dégraisseur                   | u      | 9         | 2        | 7       | 176 183       | 352 366    |
|  |                                     | Décanteur                                | u      | 9         | 2        | 7       | 174 679       | 349 358    |
|  |                                     | Regards dans les concessions             | u      | 9         | 2        | 7       | 109 958       | 219 916    |
|  |                                     | F et P de PVC Ø 100 dans les concessions | ml     | 108       | 24       | 84      | 2 500         | 60 000     |
| <b>MONTANT / TRAVAUX EFFECTUES PAR Ets LCDD : 5 008 318</b>  |                                     |  |        |           |          |         |               |            |
| <b>CONTRAT DU MARCHÉ : 13 389 080</b>                        |                                     |  |        |           |          |         |               |            |

Par ailleurs, l'ensemble des entreprises, sur les différents sites, n'ont pas finalisé les travaux prévus puisque les montants des travaux réalisés sont inférieurs au montant des contrats. Ceci démontre les difficultés des entreprises à mettre en œuvre ce nouveau type d'assainissement.

**Tableau 13 : Répartition et coûts des différents éléments du système à Douala et à Edéa (en FCFA)<sup>10</sup>**

|   | Douala          |           | Édéa         |              |
|---|-----------------|-----------|--------------|--------------|
|   | Tractafric      | Mambanda  | Amour I      | Amour II     |
| Nombre de ménages bénéficiaires                                       | 10              | 0         | 12           | 9            |
| Ratio nombre de ménages / nombre de ménages du quartier <sup>10</sup> | 2,51%           | 0         | 4,75%        | 2,63%        |
| m linéaire de réseau  | 300             | 0         | 120          | 70           |
| Coût / ml   | 3000 (4.57€/ml) | 0         | 2500 (3,81€) | 2500 (3,81€) |
| Coût vidoir public  | 514 536         | 566 870   | 516 305      | 516 305      |
| Coût fosse septique   | 1 294 923       | 1 575 800 | 1 486 007    | 1 486 007    |
| Coût filtre sous gravier  | -               | 3 156 350 | 2 969 148    | 0            |
| Coût total travaux  | 10 184 489      | 6 307 950 | 11 410 727   | 5 008 318    |
| Coût /ménage bénéficiaire   | 1 018 448.9     | 0         | 950 994      | 556 479      |

Le système collectif comporte un vidoir collectif non fonctionnel, fosses septiques, regard, filtre sous gravier nu et la canalisation PVC DN 110. Ce système à Tractafric a coûté au projet par unité à la somme de 10 184 489 FCFA. Ces coûts intègrent les coûts des systèmes communs et des systèmes individuels des ménages. Le système dans les concessions intègre le siège Turc, le siphon S, le regard, le bac dégraisseur, le décanteur et la canalisation de 12 m. Le coût payé à l'entreprise BSC pour réaliser les travaux à Tractafric est de 1 018 448.9FCFA pour un ménage ou encore, à Edéa 556 479 CFA, cela varie du simple au double en fonction du quartier, en raison du coût du linéaire et des difficultés techniques. I

Pour l'heure, on obtient, pour le moment un chiffre important qui rejoint, voire dépasse les tarifs payés pour les autres systèmes (Même s'il convient de prendre en compte que pour les fosses septiques traditionnelles, les frais de

<sup>10</sup> En prenant comme base, 6 habitants par ménage.

vidange viennent augmenter les frais<sup>11</sup>). Il est cependant difficile de tirer des conclusions sur les coûts compte tenu du faible taux de raccordement et que la densification/massification, avec le branchement attendu de 15 à 20 ménages par fosse en condominium, devrait réduire les coûts.

**Tableau 14 : Répartition et coûts des différents modes d'assainissement à Douala**

| Type d'installation                | Pourcentage estimé actuel | Cout de mise en œuvre en FCFA     |
|------------------------------------|---------------------------|-----------------------------------|
| Fosse septique                     | 25%                       | 200 000 - 680 000                 |
| Latrine à fosse étanche à vidanger | Moins de 1%               | 1 050 000 -1 500 000 <sup>a</sup> |
| Latrines à fosse sèche             | Supérieur à 55 %          | 378 000- 458 000                  |
| Branchement au réseau public       | 4%                        | / <sup>11</sup>                   |
| Rejet direct au milieu naturel     | 15%                       | 15 000                            |

Source : projet GTZ - Mairie de Douala- UE dans le cadre de la Facilité Eau <sup>12</sup>

## 2. Comité de gestion et FOCAUP

Le système individuel d'assainissement des ménages sollicite une contribution de 165 000 FCFA par ménage bénéficiaire à collecter en 40 mensualités, et requiert une somme de 500 FCFA géré par le Comité FOCAUP.

Les Comites de Gestion ne fonctionnent pas et l'argent n'est pas récolté dans tous les quartiers visités Ceci pose un problème de gestion collective. Certains attendent cette phase alors que d'autres bénéficiaires disent ne pas avoir suffisamment des moyens pour y participer valablement.

<sup>11</sup> A Yaoundé et Douala, le coût de ce service de vidange varie entre 30 000 FCFA et 100 000 FCFA. Le coût moyen déclaré par les professionnels du secteur est de 70 000 FCFA pour 8 m<sup>3</sup> en 2010.

<sup>12</sup> La ville de Douala est dotée de 2 types d'assainissement collectif. Les anciens réseaux du centre-ville et les réseaux situés dans les opérations de la MAETUR et de la SIC. Le premier réseau est largement non fonctionnel et aucun branchement n'est effectué à ce jour. Il est donc impossible de donner une valeur.

**Tableau 15 : Étapes de constitution des Comités de gestion**

|                  | Douala          |                  | Edéa            |                 |
|------------------|-----------------|------------------|-----------------|-----------------|
|                  | Mambanda        | Tractaftric      | Amour I         | Amour II        |
| Constitution     | 9 octobre 2009  | 14 juillet 2009  | 19 février 2010 | 19 février 2010 |
| Installation     |                 | 25 août 2009     | 27 juillet 2011 | 27 juillet 2011 |
| Première réunion | 21 octobre 2009 | 5 septembre 2009 | 4 avril 2012    | 4 avril 2012    |

Pour les besoins du projet, des Comités de gestion locaux (Comités FOCAUP) ont été mis en place dans chacun des quartiers. Celui mis en place à Edéa a connu de nombreux problèmes d'installation. En outre, un Comité de Pilotage existe seulement à Edéa ainsi qu'un Comité de Suivi. Il a été au départ choisi de faire un Comité commun pour les deux quartiers, mais en raison de la mésentente, il y a deux comités de gestion pour les deux quartiers.

Force est de constater que les Comités de gestion ne fonctionnent plus aujourd'hui et attendent le retour du projet pour espérer fonctionner de nouveau. A Mambanda, par exemple, du fait de l'absence de finition des travaux (et de l'absence de raccordements des ménages bien qu'on note que 8 ménages doivent être raccordés dans une prochaine phase pas encore financée), le Comité de gestion ne fonctionne pas normalement. Cela s'est fortement ressenti dans l'évolution des remboursements.

**Tableau 16 : Etat des paiements du FOCAUP (en FCFA)**

| Ville    | Quartier      | Nom et Prénom du Bénéficiaire | Montant du Contrat | Somme Versée | Somme Restante |
|----------|---------------|-------------------------------|--------------------|--------------|----------------|
| Douala   | Tractaftric   | Ongba Mvondo Ferdinand        | 165 000            | 5 000        | 160 000        |
|          |               | Ondoua Anicet                 |                    | 5 000        | 160 000        |
|          |               | Essomba Elomo Jean            |                    | 5 000        | 160 000        |
|          |               | Fosso Andre                   |                    | 5 000        | 160 000        |
|          |               | Moukema Ngantchang            |                    | 5 000        | 160 000        |
|          |               | Oben Emilien Yengu            |                    | 5 000        | 160 000        |
|          |               | Petmi Merimin                 |                    | 5 000        | 160 000        |
|          |               | Ndzemafue Mama Mushro         |                    | 5 000        | 160 000        |
|          |               | Toutcha Sandjoma Pauline Awa  |                    | 5 000        | 160 000        |
|          | Yangoua Jonas | -                             |                    | 165 000      |                |
| Mambanda | -             | -                             | -                  |              |                |

| Ville   | Quartier          | Nom et Prénom du Bénéficiaire | Montant du Contrat | Somme Versée | Somme Restante |
|---------|-------------------|-------------------------------|--------------------|--------------|----------------|
| Edéa    | Amour I           | Madame Tchokouante Agathe     | 165 000            | -            | 165 000        |
|         |                   | Foyer Kouakoua                |                    | -            | 165 000        |
|         |                   | Solle Monique                 |                    | -            | 165 000        |
|         |                   | Som Thomas                    |                    | -            | 165 000        |
|         |                   | Kengne Elisabeth              |                    | -            | 165 000        |
|         |                   | Ntock Emmanuel                |                    | -            | 165 000        |
|         | Tenkoua Henriette | -                             |                    | 165 000      |                |
|         | Amour II          | Kom Pascal                    |                    | -            | 165 000        |
|         |                   | Madame Chengui Julienne       |                    | -            | 165 000        |
| Bertoua | Ekombitié         | Bounga Emmanuel               | 165 000            | -            | 165 000        |
|         |                   | Madame Nsouli Judith          |                    | -            | 165 000        |
|         | Yademé            | Djoro Jeannette Maigonwa      |                    | -            | 165 000        |

Par ailleurs, la Mission d'Investissement pour la Gestion de l'Épargne et du Crédit (MIGEC SA) a géré les fonds avant que ces derniers ne soient confiés à Ecobank. C'est un établissement de Micro finance (EMF) de 2ème catégorie créé depuis mars 1996 à Douala qui est autorisé à traiter qu'avec des tiers (devant obligatoirement être des sociétés anonymes). Malgré le protocole passé entre ENDA et cette structure, la récolte des fonds n'a pas été faite. On s'aperçoit en lisant le document que le cadre de coopération est flou et ne permet pas de distinguer les responsabilités dans la récolte des fonds des ménages destinés à être mis dans un pot commun, dont l'utilisation future n'est pas précisée pour les habitants.

Cependant, si les recettes sont faibles, on s'aperçoit que, sur le plan financier, les ménages ont les moyens de payer les investissements. Les problèmes de l'avancée ne sont nullement liés aux finances des ménages mais au circuit financier et à l'absence de fonctionnement du comité de gestion.

**Tableau 17 : Dépenses quotidiennes et capacités de paiement des ménages (en FCFA)**

| Thématique              | Tableau des paiements mensuels à Mambanda |         | Tableau des paiements mensuels à Tractafric |         | Tableau des paiements mensuels à Amour 1 et 2 |         |
|-------------------------|---|---------|---|---------|---|---------|
|                         | Paiement mensuel                          | Moyenne | Paiement mensuel                            | Moyenne | Paiement mensuel                              | Moyenne |
| Eau potable             | De 3 000 à 10 000                         | 6 000   | De 3000 à 10000                             | 6 000   | De 2 000 à 5 000                              | 3 000   |
| Électricité             | De 3 000 à 15 000                         | 7 000   | De 3000 à 15000                             | 7 000   | De 3 000 à 10 000                             | 5 000   |
| Téléphone               | De 1500 à 5000                            | 10 000  | De 1000 à 5000                              | 3000    | De 1500 à 5000                                | 4 000   |
| Câble                   | 3 000                                     | 3 000   | 3000  | 3000    | 3 000   | 3 000   |
| Santé                   | 7500 à 30000                              |         | 7500 à 30000                                |         | 5500 à 20000                                  |         |
| Loyer chambre simple    | 5000                                      | 5000    | 5000  | 5000    | 5000  | 5000    |
| Loyer 3 chambres/ salon | 35000                                     | 35000   | 35000                                       | 35000   | 25000   | 25000   |

### 3. Communauté Urbaine et commune d'arrondissement

Les Communautés Urbaines et les communes d'arrondissement travaillent en collaboration dans ce domaine : elles ont été impliquées dès le démarrage du projet avec la signature de protocoles d'accord pour formaliser la relation entre ces deux partenaires. Ceci est particulièrement important à Edéa où la Commune Urbaine est encore jeune<sup>13</sup> et que l'expérience en matière d'assainissement est très faible tandis que les moyens affectés à cette thématique sont également quasi-inexistants.

<sup>13</sup> Décret n°2008/018 du 17 janvier 2008 portant Création de la Communauté Urbaine de Edéa.

**Tableau 18 : Protocoles de partenariat avec les collectivités locales**

|  |  |  |
|--|--|--|
| Protocole / Convention Communauté Urbaine d'Edéa | 17 décembre 2008                         |  |
| Protocole / Convention Commune d'Arrondissement  | Mambanda, Douala IV :<br>le 7 avril 2009 | Tractafric, Douala II :<br>le 27 novembre 2008 |

Ces difficultés, alliées aux problèmes techniques, peuvent en partie expliquer le fait que l'engagement reste faible en termes de pérennisation des actions entreprises, même s'il ne le justifie pas totalement. Un courrier en date du 10 décembre 2010 du Chef du Département Génie Urbain de la CUD précisait que la CUD a prévu « *une rémunération mensuelle de 700 000 CFA (8 400 000 FCFA pour douze mois) à une PME qui sera sélectionnée pour cette opération d'entretien. Ce montant sera imputé sur la ligne 2 221 220 du budget de la Communauté Urbaine de Douala pour le compte de l'exercice 2011* ». Jusqu'ici, cette somme n'a pas été débloquée. Il semble que beaucoup de travail reste à faire pour mettre en place un mécanisme pérenne de gestion.

La gestion semble floue et les responsables de la CUE et de la CUD regrettent qu'il n'y ait pas une « remise officielle des équipements » permettant de clarifier la situation. De plus, il n'y a pas de compte d'exploitation prévisionnelle des infrastructures (surtout dans le cadre de Tractafric où l'avancée du projet aurait permis de franchir ce premier pas).

## LA FONCTION DE PLAIDOYER

L'arrivée d'ENDA n'a pas motivé pour l'heure un changement d'approche. Cependant, des efforts sont fait pour intégrer cette option dans le Plan Directeur d'Urbanisme à l'horizon 2025 de Douala (2012) et dans le document « Douala, Agenda 21 local ».

Ceci est en partie dû au travail de valorisation et d'information du travail lors d'ateliers d'échange. On note ainsi de nombreuses participations à des conférences au Cameroun :

- participation à un « *Atelier régional sur l'amélioration de l'accès aux services de base dans les quartiers précaires en Afrique Sub-saharienne* » tenu à Douala du 12 au 13 Novembre 2009 organisé par la CUD en collaboration avec la Banque mondiale ;
- participation aux deux éditions (2011 et 2012) des « *Journées de Développement Durable (J2D)* » organisées par la Direction des études, de la planification urbaine et du développement durable de la communauté urbaine de Douala qui consiste à exposé aux populations/publics les projets de développement durable ;
- participation à Yaoundé le 25 Mars 2011 à un « *Atelier national de présentation des axes stratégiques de l'assainissement en milieu urbain et rural* » organisé par le Ministère de l'Energie et de l'Eau du Cameroun ;
- rencontre et visite du projet semi collectif de Mambanda le 14 Février 2012 avec une mission des « *Ateliers de Cergy* », réseau international d'universités, de décideurs et de professionnels de la maîtrise d'œuvre urbaine.

Cette implication et cette détermination à disséminer l'action trouve un écho favorable notamment à Douala dans la conception de nouveaux projets<sup>14</sup> : « *La conception des réseaux d'égouts condominium tiendra compte des leçons tirées*

---

<sup>14</sup> Banque mondiale, Document d'Evaluation de projet concernant une proposition de Prêt Programme évolutif d'un montant de 18,6 Millions de DTS (contre-valeur d'USD 30 Millions) à la République du Cameroun pour un projet d'assainissement Phase 1 (Apl-1) - Cameroun à l'appui du Programme D'assainissement Liquide du Cameroun, Rapport n° : 60615-CM, 27 mai 2011

*des projets pilotes de l'ONG ENDA ». En outre, « Les enseignements tirés des interventions appuyées par d'autres donateurs – telles que les systèmes d'égout condominium de petite taille pilotés par l'ONG ENDA à Douala, Bertoua et Edéa, la campagne pour l'assainissement total dirigée par la population et financée par l'UNICEF et les projets d'assainissement et d'approvisionnement en eau dans les zones rurales et périurbaines financés par la BAD – ont été pris en compte dans la conception du projet. ».* Dans le cadre de ce nouveau projet, la conception des réseaux d'égouts condominium tiendra compte des leçons tirées des projets pilotes de l'ONG ENDA.

Afin d'améliorer la coordination des donateurs, des pourparlers ont été engagés avec des donateurs bilatéraux et multilatéraux pendant la préparation du projet. Les enseignements tirés des interventions appuyées par d'autres donateurs – telles que les systèmes d'égout condominium de petite taille pilotés par l'ONG ENDA à Douala, Bertoua et Edéa, la campagne pour l'assainissement total dirigée par la population et financée par l'UNICEF et les projets d'assainissement et d'approvisionnement en eau dans les zones rurales et périurbaines financés par la BAD – ont été pris en compte dans la conception du projet.

Par ailleurs, l'implication dans les réseaux permet de renforcer le plaidoyer de l'ONG. Il s'agit de :

- rencontre et visite du projet semi collectif de Tractafric le 9 Avril 2009 avec une « mission de pré identification d'un projet d'assainissement des eaux usées » à Douala (Banque Mondiale) ;
- participation au « Lancement du projet de traitement des boues de vidange avec production du fourrage dans la ville de Douala », le 28 Février 2012 organisé par la Communauté Urbaine de Douala en collaboration avec l'université de Yaoundé I et le financement du programme international de recherches en partenariat Nord-Sud (NCCR North-South, financement suisse) ;
- membre actif du groupe de suivi du projet « Maîtrise de la filière assainissement dans un écosystème côtier à Douala et les quartiers populaires de Yaoundé – MAFADY- » qui a pour but de déterminer les actions à entreprendre dans les domaines de l'assainissement des eaux usées et des excréta, les pratiques des différents acteurs pouvant améliorer l'hygiène et la santé humaine dans les zones côtières et les quartiers spontanés des grandes villes tropicales humides au Cameroun. Ce projet est initié par l'ENSP en partenariat avec Douala IV, Yaoundé VI, ERA, IRCOD et ENGEES ;

- contribution à la rédaction du cahier des prescriptions techniques pratiques et de l'assistance technique du volet assainissement en vue de la construction du centre social intersectoriel de Mambanda financé par la ville de Strasbourg et l'assistance de l'IRCOD.

En outre, cette volonté de produire de la connaissance et de valoriser l'approche se traduit par l'implication de stagiaires universitaires de Douala et Yaoundé. Des stagiaires de l'École Nationale Supérieure Polytechnique (ENSP) et des Instituts de formation (Institut Supérieur de Technologie d'Afrique Centrale - ISTAC) sont encadrés en assainissement notamment le semi collectif pour leurs études par ENDA RUP Cameroun. Enfin, le séminaire de formation sur la GIRE (gestion intégrée des ressources en eau) au Cameroun dans la ville d'Edéa a été tenu du 8 au 10 août 2011, en présence des Délégués de Gouvernement d'Edéa, de Bertoua et de Douala. Il a été présidé par le Préfet d'Edéa et de nombreux responsables nationaux et des collectivités locales du secteur de la gestion des ressources en eau

Au niveau de la Délégation régionale-Littoral du Ministère de l'Energie et de l'Eau, un appui régulier est porté pour donner une suite au projet. Deux dossiers de financement sont en cours de traitement :

- un dossier ayant pour objet « *Input for preparation of high level meeting of MINEE and MINFI in Washington DC* »;
- une soumission dans le cadre de la réalisation de projets avec l'UNICEF à Douala ;
- un dossier est déposé également dans le cadre du PNUD pour la réalisation de projets au Nord ou au Sud concernant le Programme Village pour le Millénaire au Cameroun – PVMC).

Cet appui s'inscrit dans le soutien de la Stratégie Nationale d'Assainissement Liquide<sup>15</sup> qui évoque largement l'expérience d'ENDA<sup>16</sup> et qui promeut

<sup>15</sup> République du Cameroun, Août 2011. Stratégie Nationale d'Assainissement Liquide, Avec un financement du Programme de Partenariat pour l'Eau (WPP) et de la Banque mondiale

<sup>16</sup> Les réseaux d'égout de faible diamètre semi-collectifs de type « condominial » sont expérimentés par une organisation non-gouvernementale (ONG) à Douala et dans plusieurs villes secondaires. Les branchements sont équipés de dégraisseur et décanteur pour limiter la teneur en matières solides des effluents. Chaque réseau doit desservir 100 parcelles environ et alimenter deux fosses septiques reliées à des plateaux filtrants. Pour le moment, le système le plus avancé est situé à Douala et dessert 30 parcelles.

l'expérimentation de « Technologies appropriées ». Il conviendra de réaliser les études de faisabilité (sociale, technique et environnementale) du développement de systèmes d'assainissement semi-collectifs.

Au niveau national, c'est le Ministère de l'eau et de l'énergie qui semble le plus impliqué, bien que ces prérogatives dans le domaine de l'assainissement ne sont pas clairement établis. Il apparaît simplement que ce ministère a en charge « *le suivi de la gestion des bassins d'eau* » et le « *suivi et la gestion des nappes phréatiques* » selon le décret n° 2011/408 du 9 décembre 2011. Par ailleurs, ce même décret le stipule que le Ministère de l'Habitat et du Développement est responsable « *du suivi de l'application des normes en matière d'assainissement et de drainage* » ainsi que « *du suivi du respect des normes en matière d'hygiène et de salubrité, d'enlèvement et/ou de traitement des ordures ménagères* ». En outre Ministère de l'Énergie et de l'Eau (MINEE), responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière de production, de transport, de distribution de l'eau et de l'énergie, vient de superviser la réalisation de la Stratégie Nationale d'Assainissement Liquide<sup>17</sup>. Ce document précise le rôle futur de ce ministère dans la mise en œuvre de la stratégie : « *le Ministère de l'Énergie et de l'Eau (MINEE) aura pour rôle essentiel:*

- a. *La promotion de l'assainissement auprès des ménages et des CTD. Dans ce cadre il sera responsable de : (i) de la coordination des campagnes d'information-Education-Communication (IEC) menées en collaboration avec les Ministères de la Santé publique et de l'Éducation de Base et avec l'assistance de sous-traitants spécialisés et d'ONG ; (ii) de la coordination de l'assistance à la préparation de Plans Communaux Stratégiques d'Assainissement PCSA; et (iii) de l'administration des subventions de construction et de dépotage, à titre provisoire, dans les petites villes et les collectivités territoriales décentralisées (CTD) ;*
- b. *La promotion de technologies appropriées et la recherche de la réduction des coûts pour les installations individuelles des particuliers et des établissements publics et pour l'assainissement semi-collectif. Cet effort sera mené en collaboration avec le Ministère chargé de l'Habitat, pour la mise à jour des normes de construction, et d'instituts de recherche technologique camerounais ou régionaux pour l'identification d'options de réduction des coûts de construction des ouvrages ».*

---

<sup>17</sup> République du Cameroun, Août 2011. Stratégie Nationale d'Assainissement Liquide, Avec un financement du Programme de Partenariat pour l'Eau (WPP) et de la Banque mondiale

## LE BILAN DU PROJET ENDA AU CAMEROUN

### 1. Un projet novateur et approprié

C'est un projet novateur et approprié. En effet, les projets de ce type, traitant l'ensemble des eaux usées de ménages sont rares à Douala et Edéa (pour ne pas dire quasi-inexistant, mis à part ENDA). Ceux réalisés ont connu d'énormes difficultés et sont parfois directement décrits comme des échecs. Le projet ENDA vient donc apporter une nouvelle approche nécessaire aux problèmes urbains. Le travail mené constitue une première au Cameroun. Il s'agissait de traiter à la fois les eaux usées de ménage et celles des toilettes, ce qui n'était pratiqué par aucun projet jusqu'ici. Même si certains objectifs ne sont pas atteints (notamment à Mambanda/Bonabéri), les résultats obtenus sont importants compte-tenu des moyens mis à disposition (en termes de fonctionnement logistique notamment). Les habitants qui profitent du système sont satisfaits de l'équipement qui permet de réduire les nuisances (olfactives, visuelles et sanitaires). Il apparaît que les sommes demandées à la population correspondent à des coûts supportables par les habitants même si une diminution des coûts d'investissement est nécessaire pour pouvoir permettre de bien distinguer ce système des autres et offrir une réelle plus-value pour des habitants des quartiers précaires.

En outre, un meilleur suivi technique semble nécessaire. Notamment, il importe de prévoir dans la suite du projet les garanties suffisantes pour ne payer que les travaux finis et réceptionner par l'équipe de gestion.

**Recommandation :**  
**conserver et perfectionner l'approche au niveau technique**

Le travail mené constitue une première au Cameroun. Cependant, les références données tout au long de notre travail d'évaluation se réfèrent au Sénégal. Par exemple, des cadres de coffrage ont été expressément importés depuis Dakar à Douala. Ceci ne correspond pas réellement à une approche de technologie appropriée. Il aurait fallu étudier comment, au niveau local, trouver des solutions spécifiques pour aboutir à un résultat similaire.

De même, il apparaît que la connaissance du milieu du BTP reste lacunaire. L'appui des collectivités locales n'a pas permis de ne pas tomber sur des entrepreneurs difficiles à gérer, comme, par exemple, celui de Mabamba. Pour pallier cette difficulté, il est proposé de mettre un dispositif d'appui-conseil (ou de suivi-conseil). Il s'agit ainsi de s'entourer de techniciens locaux pour appuyer la mise en œuvre du projet en précisant, dans les termes de références, son rôle spécifique de conseil, ses phases d'intervention (appui-secrétariat lors de la phase de dépouillement des offres ; appui-conseil lors des réunions de chantier et la libération d'attachement ; réception provisoire et définitive) en lui demandant de s'engager personnellement pour le bon déroulement des travaux et de motiver par écrit et spécifiquement ces choix. Cet expert devra être agréé par les Communautés urbaines et permettra ainsi au représentant d'ENDA de mieux adapter les méthodes issues de l'expérience sénégalaise en les testant et les validant avec l'ingénieur conseil et les responsables des Communautés Urbaines.

## 2. Une fonction de plaidoyer importante

L'implication de l'ONG a permis de rendre visible et lisible une **fonction de plaidoyer importante**. Au Cameroun, il y a une carence de personnel en nombre et en qualification pour exercer les tâches liées à l'assainissement des ménages. Les capacités de maîtrise d'ouvrage restent faibles au niveau des communes en particulier. L'assainissement des ménages n'apparaît pas comme une priorité pour le législateur et les organismes institutionnels qui n'engagent que des actions d'urgence.

Avec l'intervention d'ENDA, l'insertion de la problématique dans le champ urbain se fait sentir aussi bien au niveau de la CUD que dans les quartiers. La compréhension du terme d'assainissement est en train de changer: on ne parle plus seulement d'inondations mais de gestion des eaux usées. Cela se vérifie dans les documents de planification de la CUD (même si beaucoup reste à faire, tout en sachant que presque rien n'avait été fait pour trouver des solutions pour les quartiers précaires...) comme dans les entretiens avec la population.

Le diagnostic de la Stratégie nationale d'Assainissement liquide précise que « *Les avantages de ce système comparativement au réseau conventionnel sont (i) des*

*investissements et des charges d'exploitation moins élevés ; (ii) un niveau de service supérieur à la simple latrine, à moindre coût et nécessitant une plus faible consommation d'eau qu'un système conventionnel. Ce type d'aménagement convient également aux quartiers denses non tramés »<sup>1</sup>. Le diagnostic final adopte le principe d'une généralisation du système : « Le réseau d'égout semi-collectif, au coût comparable à l'assainissement individuel amélioré, sera envisagé pour les quartiers bénéficiant d'une trame urbaine et de logements équipés d'installations sanitaires intérieures lors de la préparation des PCSA ».*

Cependant, il reste un long chemin à faire pour valider cette approche semi-collective tant au point de vue technique que social.

### **Recommandation :**

#### **poursuivre et amplifier ce travail d'expérimentation et de capitalisation**

Il reste à poursuivre cet effort de plaidoyer et à continuer à s'insérer dans le réseau qui se met en place à Douala et dans le pays. Cette stratégie doit permettre de conforter la maîtrise d'ENDA de ces projets et de se questionner sur les modes opératoires actuellement à l'œuvre. Ceci permettra de développer des approches méthodologiques propres au Cameroun.

Il reste à poursuivre cet effort de capitalisation, dans l'optique de clarifier la situation des autres sites dans les autres pays du programme afin de distinguer les facteurs culturels locaux. Cette capitalisation passe donc par une meilleure définition des facteurs méthodologiques propre à la mise en œuvre d'un tel projet, des facteurs culturels propre à l'application dans un contexte particulier. Avec cette expérience camerounaise, les différents éléments géographiques, culturels, institutionnels nécessitent donc d'être décortiqués pour mettre en exergue les limites et les difficultés propres à chacun des territoires. La comparaison des contextes camerounais, sénégalais et burkinabé viendrait donc alimenter cette démarche réflexive comparative.

---

<sup>1</sup> République du Cameroun, Avril 2011, Stratégie Nationale d'Assainissement Liquide au Cameroun, Rapport Diagnostic, Aspects institutionnels, financiers et techniques, Avec un financement du Programme de Partenariat pour l'Eau (WPP) et de la Banque mondiale.

### **3. Un projet « trop ambitieux » à recontextualiser**

Il apparaît qu'au vu du niveau de départ au Cameroun, le projet a créé beaucoup d'espoir, a ouvert beaucoup de pistes sans avoir parfois les moyens matériels et temporels de finaliser les angles ouverts. La question de la GIRE, par exemple, semble rajoutée à des notions qui méritaient déjà des explications et un travail de sensibilisation énormes (cf. point 1 et point 2). De même, il semble que la clarté n'ait pas été faite avec les différents partenaires sur les objectifs et l'approche du projet. On oscille entre un projet-pilote, une recherche-action (avec la fonction de plaider pour ENDA) et un projet (pour la population et les autorités) avec ses attentes en termes de résultat. Le fait d'avoir ouvert un maximum l'idée qu'il y aurait de nombreux bénéficiaires (nombre de demandes) crée de nombreuses frustrations.

De plus, un travail doit être encore mené pour adapter la technologie et les méthodes de travail au contexte local (notamment pour répondre aux problèmes spécifiques liées au sol de Douala) et les diminuer. Ceci ne correspond pas à une approche de technologie appropriée, et un retour sur cette expérimentation devrait prendre en compte cet aspect. Les coûts importants amènent à revoir grandement et largement les conclusions sur le Cameroun, puisque le système s'avère extrêmement coûteux et peu compétitif face aux autres systèmes. Cela remet en cause l'implantation dans une zone géographique difficile (avec des conditions de sols qu'il faut gérer, des populations moins habituées à des démarches collectives et des entreprises peu aguerries à ce type de travaux).

De plus, il apparaît encore une distorsion trop flagrante dans les coûts par ménage pour un équipement de type ENDA, il conviendrait encore d'améliorer les procédures pour diminuer le coût de revient. Ceci aurait pour effet de pouvoir répondre à plus de demandes et à progressivement démocratiser ce type d'infrastructure dans les quartiers. La gestion des appels d'offres, la définition des travaux et des adaptations techniques pourrait également faire intervenir une expertise externe, permettant de conforter le travail qui se fait avec les ingénieurs des collectivités locales.

**Recommandation :**

**finaliser les travaux entrepris avant d'intervenir dans de nouvelles zones**

Sans revenir sur l'ensemble des remarques techniques (tuyaux en PVC pas assez résistant, absence d'étude topographique globale permettant de répondre au défi d'un sol marécageux), il semble nécessaire de gagner en crédibilité (auprès de la population) en finissant les travaux entrepris dans les zones concernées. Cette démarche doit se faire avant d'entamer de nouveaux chantiers car il est nécessaire de la faire précéder d'études techniques plus poussées.

Au final, au vu des résultats et du travail qu'il reste à mener à Douala et à Edéa, la pertinence d'aller entamer un nouveau chantier à Bertoua (indépendamment des résultats à Bertoua) se pose. Les objectifs du programme étaient très ambitieux et certainement trop nombreux compte tenu du nombre de sites, d'interlocuteurs et des difficultés inhérentes à des contextes difficiles.

**Recommandation :**

**adapter la stratégie**

Une fois le bilan tiré, trois stratégies semblent possibles :

- soit faire plus pour diminuer les coûts avec l'idée qu'à terme, ce type de système peut être rentable ;
- soit, en envisageant le système sera difficilement rentable, étudier les alternatives possibles pour mettre en place un système plus adapté aux conditions locales ;
- soit faire les deux : continuer sur les anciens terrains pour voir si on peut rentabiliser le système et diminuer les coûts (avec une économie d'échelle) et, sur de nouveaux quartiers, essayer d'autres solutions qui doivent être au préalable mûrement réfléchies pour répondre aux problèmes locaux.

C'est cette troisième voie, médiane, qui doit être prise pour continuer le plaidoyer, répondre aux attentes des populations et atteindre des résultats. Le projet ne doit pas continuer à s'étendre sans une révision des aspects techniques. Il convient donc de s'axer sur des objectifs plus clairs en prenant le soin de mieux définir les méthodes et les outils selon les terrains.

L'adaptation du projet initialement réalisé au Sénégal au contexte camerounais s'avère difficile (sous réserve de la visite au Sénégal). Il y a des problèmes d'adaptations techniques (notamment au niveau de Mambanda, zone inondable), d'adaptations socio-institutionnelles. Notamment, la question du «collectif» et de la «collectivité» mériterait d'être repensée pour s'adapter à un contexte plus individualiste camerounais (notamment, aucun vidoir collectif ne marche car il n'y a pas de mode de gestion efficace et/ou approprié). La difficulté réside dans l'implication des structures émanant des quartiers. Ces problèmes sont en partie dus aux enjeux personnels liés à la gestion collective de ces infrastructures : chacun cherche son intérêt au dépend d'un intérêt collectif. Dans ce cadre, l'implication de structure tel que le comité de gestion n'est pas efficace : la légitimité et la représentativité de ses membres sont toutes relatives (et notamment en raison de l'absence de représentation féminine). En outre, la formule actuelle de contractualisation avec des animateurs n'obéit qu'à une politique du chiffre et ne semble pas être efficace en termes d'adhésion et de portée réelle du projet. Elle concourt à déresponsabiliser les animateurs qui justifient leurs actions sur les fiches (rencontres, actions de sensibilisation) sans forcément prendre le temps de s'adapter aux modes de vie de la population et de s'impliquer dans la bonne réussite du projet. En outre, cette méthode aboutit à une « sur » exposition du représentant ENDA, qui se retrouve souvent être le seul à justifier le projet face à une position en situation d'acteur et une collectivité peu engagée.

**Recommandation :**  
**repenser la méthodologie sociale, institutionnelle et technique**  
**pour l'adapter au contexte**

La spécificité du contexte du Cameroun doit inciter à repenser la méthodologie. Dans ce sens, il convient à ce niveau de repenser les méthodes d'implication de la population en s'adaptant aux usages et coutumes des habitants, propres à chacun des quartiers.

Il convient à ce niveau de revoir le dispositif pour inclure des formes plus souples : démarchage auprès des habitants le soir lorsque les personnes sont à la maison, activités en journée pour les enfants, implication dans la vie du quartier en dehors du projet lors de réunion des responsables, ...

De même, il est important de s'inspirer des actions menées par d'autres acteurs (dans un sens positif comme négatif) pour tirer des bilans et prendre en compte des méthodes d'actions locales, afin d'éviter de plaquer des actions qui peuvent porter leurs fruits au Sénégal sans qu'elles ne soient repenser. Dans ce sens, il serait intéressant de s'impliquer plus fortement dans le travail mis en œuvre par Doual'Art, ayant recours à des artistes pour les faire intervenir dans les quartiers, ou encore à l'IRCOD, institution avec laquelle des animations communes sont largement envisageables (et notamment à Douala).

#### **4. Un monitoring à consolider et un renforcement institutionnel**

Dans la continuité de la recommandation précédente, il apparaît qu'il n'y a pas de cadre précis pour l'action du responsable ENDA dans son travail quotidien. L'approche dynamique dans laquelle s'inscrit le travail d'ENDA RUP est bouillonnante et donne parfois l'impression que le représentant est sur tous les fronts à la fois, sans hiérarchiser les objectifs principaux, sans prendre le temps de voir quelles sont les tâches prioritaires. Il semble ainsi difficile d'avoir une approche en temps réel de l'avancée des actions mises en œuvre car, dans le feu de l'action, plusieurs éléments sont traités de manière concomitante. Il manque un tableau de bord financier, un tableau de bord technique (avec les tâches / objectifs), un tableau de bord opérationnel (avec un suivi des résultats).

**Recommandation :**  
**établir des objectifs clairs et des outils de suivi plus adaptés**

La multiplication des sites entraîne, de fait, un éparpillement de l'intervention qui n'a pas toujours été compensé par une rigueur dans le suivi des activités. L'expérience des acteurs a permis de combler ces lacunes largement. Cependant, ce travail a dû se faire en déconnexion totale des autres sites dans les autres pays. Cette recommandation rejoint le souci de la simplification. Il s'agit de mettre en place des outils de suivi du projet permettant de repérer les phases sensibles, la cohérence des étapes en prenant en compte les étapes préalables.

Un tableau de bord / chronogramme adaptatif devrait être mis en place dès le démarrage. Il permettrait de :

- > fixer un cap pour mieux articuler les objectifs avec les actions à mettre en œuvre, donnant ainsi des repères aux différents acteurs ;
- > coordonner les actions en fixant les actions prioritaires, qui constitue des préalables pour la mise en œuvre d'autres actions ;
- > marquer les temps forts importants pour le projet qui nécessitent l'implication d'une pluralité d'acteurs.

Ainsi, cinq axes majeurs devraient apparaître dans le calendrier, essentiels au fonctionnement de la structure local d'ENDA :

- > l'animation sociale ;
- > le renforcement des capacités ;
- > les travaux : de la phase de conception à la finalisation ;
- > le financement / microcrédit ;
- > le plaidoyer.

Ce travail de clarification permettra également de définir plus clairement les relations avec les partenaires en clarifiant les responsabilités, les délais et les engagements de chacun des acteurs.

Dans le même sens, la question de la stratégie de développement se pose au Cameroun. Il faut donc prévoir les moyens de développer une institution locale propre pouvant, sur la base des échanges, des pratiques antérieures, pour qu'ENDA-RUP Cameroun ait une stratégie locale adaptée au contexte camerounais.

### **Recommandation : institutionnaliser et renforcer l'équipe**

Ce changement passe par le renforcement de l'équipe à deux niveaux :

- au niveau administratif, il semble nécessaire de déléguer cette tâche à une personne spécifique, n'ayant qu'un rôle de secrétariat, permettant au coordinateur de dégager du temps pour les tâches de représentation, de plaidoyer et de gestion institutionnelle ;
- au niveau du terrain, la délégation à des employés sous le format actuel ne semble pas satisfaisante. Le lien entre le coordinateur ENDA

et les personnes ressources manque de clarté : il n’y a pas un lien de subordination efficace permettant de déléguer le suivi local, de décharger et de projeter le coordinateur des difficultés d’un contexte local difficile (par nature, car ce sont des quartiers précaires).

Ces quelques changements, pas forcément coûteux (on peut envisager un appui de la Communauté Urbaine de Douala pour le secrétariat et une formule d’appui d’un expatrié ayant le statut de volontaire) mais permettrait de clarifier le positionnement et l’image d’ENDA. Elle diminuerait la dispersion des activités du coordinateur et « l’exposition » de ce dernier vis-à-vis de la population et des autorités. Un tel recul est nécessaire pour lui permettre de tirer des leçons, de valoriser le travail, de montrer des projets, tâches auxquelles la personne en charge du projet s’active actuellement mais qui sont noyés au milieu d’autres urgences.

## **5. La pérennisation à travailler : un projet au milieu du gué**

Pour l’heure, il s’avère encore impossible de penser à la pérennisation. L’évaluation ne pouvait pas se porter sur le fonctionnement des Comité de Gestion et/ou des infrastructures en raison du trop faible nombre de réalisation. Cependant, d’ores et déjà, il est nécessaire de penser à la fin du projet et de prévoir le cadre de gestion futur, impliquant tout aussi bien la Mairie que le Comité de gestion. Un des actes fondateurs de cette passation devrait être la remise officielle des infrastructures et de la liste des bénéficiaires. Mais, dans le même temps, il serait nécessaire de définir un cadre de gestion avec des responsabilités propre à chacun. Un document cadre devrait être préparé. Par ailleurs, il convient de reprendre totalement la gestion du FOCAUP en spécifiant clairement les attentes d’ENDA (suivi personnalisé des bénéficiaires). Sans cela, les installations du projet risquent de rester dans un état déplorable sans même avoir fonctionné correctement.

**Recommandation :**  
**formaliser le cadre de gestion**

Pour compléter cela, il convient également de préciser le rôle et la place d'ENDA. Dans ce sens, il apparaît qu'il y a beaucoup d'actions liés à la sensibilisation de la population, étape préalable et nécessaire dans laquelle ENDA compte de multiples expériences, mises en œuvre dans le projet. Cependant, il apparaît dans ce projet qu'une démarche et qu'un positionnement en termes d'intermédiation sociale est nécessaire. Il s'agit bien, dans l'optique de pérenniser les équipements, de jouer un rôle d'intermédiaire entre la CUD/Commune (le schéma est plus simple à Edéa et Bertoua sans commune d'arrondissement) et les habitants. Ceci concourrait à préciser le schéma de gestion future. Chacun a des responsabilités différentes : l'objectif est une appropriation des infrastructures par la population tout en laissant l'entretien à la charge du maître d'ouvrage, propriétaire de ces infrastructures

## **ANNEXES :**

### **COMPTE RENDU D'ENTRETIENS ET DE RÉUNIONS**

Dr Ives Magloire KENGNE, Enseignant chercheur WASTE WATER RESEARCH UNIT  
Université de Yaoundé I

M. Ambroise HAKOUA , Statisticien-Démographe BUCREP Yaoundé

M. Eric FORCE, Responsable environnement et développement Durable  
Ambassade de France Cameroun

#### **Liste des personnes rencontrées à Douala**

M. Paulin TCHUENBOU, IRCOD

M. LAMI, Chargé d'Études à la DEPUDD-CUD, ancien Chef de Département génie  
urbain,

M. Alain GBAMAN, Chef du Département génie urbain à la DGT-CUD,

M. Aymard METEKE, Chef de pole environnement et Développement durable à  
la DEPUDD-CUD

M. Jean YANGO, Directeur DEPUDD

M. Paul MANBAGAP, 2<sup>ème</sup> Maire Adjoint de Douala IV

Mme Denise FAMPOU, Maire Commune d'arrondissement Douala II

M. Moïse WOLOUNWO, chef service d'hygiène, de salubrité et environnement  
de Douala II

M. Job Salomon BILLONG, Entrepreneur (BSC), responsable des travaux à  
Tractafic

M. Jules Maximilien FOSSI, Directeur Général MIGEC

M. Jean-Pierre BEBE, Président Association pour le Développement, l'Entraide et  
la Médiation (ADEM)

M. Jean-Marcel MOUKOKO, Communicateur à ADEM

## **Liste des personnes rencontrées à Edéa**

M. NZOKE Dieudonné, Délégué du gouvernement auprès de la CUE

M. NYOBE Samuel, Secrétaire Général de la CUE

M. MASSO Pierre Oscar, Chef de Département des Services Techniques CUE

Mme. BANIM, Animatrice et Assistante du SG de la CUE

M. NDJEBET Serge, responsable technique entreprise prestataire C A Sarl

Mme LOGMO Alvine, Entrepreneur prestataire entreprise LCDD

*Lors de la réunion technique du lundi matin à la CUD, la mission d'évaluation a présenté son travail et les objectifs recherchés. Il a été donné comme consigne aux agents de répondre à nos sollicitations et aux questions que l'on souhaitait poser.*

### **Mission à Edéa**

*Deux missions se sont rendues à Edéa. Il y a tout d'abord eu une mission conjointe des deux évaluateurs. Ce travail a permis de prendre contact avec les autorités et de visiter les sites pour comprendre les difficultés. Une deuxième mission, du consultant local, a permis de discuter avec la population et les entreprises.*

*Cette seconde phase a nécessité du temps car le dialogue était rompu entre le projet et les habitants. Il a donc fallu beaucoup de temps de sensibilisation et de négociation pour rentrer en contact avec les habitants se sentant abandonnés par le projet.*

# ENTRETIENS À DOUALA

## *Les techniciens de la Communauté urbaine de Douala*

### **La question de l'assainissement à la CUD**

Avant le projet, l'assainissement a été longtemps vu comme la gestion des eaux pluviales. Avant qu'ENDA arrive, les responsables de la CUD parlait très peu des eaux de ménage.

Il n'y avait alors aucune action particulière au sujet des eaux usées. Il existait juste quelques dispositions pour les vidangeurs. Ces derniers ont des tuyaux pouvant aller de 200 à 300 mètres, notamment dans les quartiers précaires. Pour évacuer les déchets, un lit filtrant a été crée dans la zone du bois des singes et des taxes pour l'entretien de ce lieu et pour l'exercice de cette activité ont été mise en place.

A la CUD, le budget de l'assainissement représente 2 milliards FCFA du budget de la CUD, pour la quasi totalité réservé pour les eaux pluviales. Cette somme se décompose comme suit : 1 milliards pour le curage des drains, 500 millions pour la construction de dalots et ouvrages d'art pour l'écoulement des eaux, 500 millions pour l'entretien.

Il y a tout de même eu dans le SDAL un chapitre sur cette partie mais rien n'a été fait. Cela tient en partie au fait que cette compétence « assainissement des eaux usées » n'a pas été attribué dans l'organigramme a un service. Le service hygiène n'a en charge que le volet répressif de l'assainissement sans prendre des mesures pour appuyer la population. Dans le nouvel organigramme, cela devrait changer : il devrait y avoir un Département assainissement avec un service « eaux pluviales » et un service eaux usées.

Depuis les projets d'ENDA et de la GTZ, deux projets viennent traiter de cette question. Un gros projet de la Banque mondiale est en train de se monter. Il vise notamment à reprendre la technique d'ENDA.

### **Bilan du projet GTZ**

Concernant le projet GTZ, il comportait deux volets. Le premier concernait l'approvisionnement en eau potable de la ville, ce qui est une réussite. Le deuxième concerne l'assainissement, ce qui est un semi-échec. L'assainissement des déchets a été une action efficace avec la multiplication des zones de collectes de déchets et la mise en place d'association en charge de pré-collecte. Certaines mairies ont continué à suivre le processus et à remplacer les bacs quand c'est nécessaire.

Concernant l'assainissement liquide, la promotion des latrines à caissons étanches a été un problème épineux. Si l'ensemble des travaux ont été réalisés, il n'y a pas eu d'appropriation de ces latrines. Leur coût de revient était de 1,6 millions FCFA par latrines, pour lesquels les bénéficiaires devaient financer 10%. Les problèmes ont été importants en particulier à Mambanda où des ajustements ont été nécessaires :

- l'aménagement des installations : les caissons enfouis initialement ont été installés en hauteur, en raison des inondations et du sol, avec des escaliers ;
- l'absence de réponses à l'ensemble des demandes : l'offre n'était pas adaptée aux nombreuses demandes. Beaucoup de demandes avec 14 fosses par quartiers sur 6000 ménages que compte Mambanda ;
- la contrainte de l'espace et du foncier : Il y a eu des contraintes d'espace. Par rapport au foncier, il y a eu des problèmes d'espace.
- l'inefficacité des comités de gestion : Certains ont été dissout en raison de fonds détournés. Les nouvelles équipes ont eu des problèmes de légitimation. Ils ont été noyés par les anciens.
- faiblesse d'implication institutionnelle : l'implication des mairies est variable. Il y avait peu d'implication à la Mairie de Douala II et une forte implication de Douala IV.

### **Implication de la CUD dans le projet**

Plusieurs niveaux d'intervention de la CUD dans le projet sont évoqués.

Il y a eu dès le démarrage du projet une implication forte de la CUD qui s'était engagé à suivre la mise en œuvre. ENDA a fait ce choix dès le départ. A la différence d'autres projets, où les gens vont d'abord voir le Délégué qui nous les renvoient ensuite pour que nous traitions une demande, les responsables d'ENDA ont d'abord cherché à rencontrer le service assainissement. Après, ils sont allés voir le Délégué avec les techniciens pour présenter leur projet.

Après, dans le choix du site, la CUD a aiguillé le projet. Il y avait à l'époque (2006) trois raisons principales pour choisir les quartiers :

- très bonne relation avec le Maire de Douala II ;
- forte résurgence du choléra : les responsables d'ENDA ont visité les terrains en pensant à l'épidémie de choléra qui avait touché Douala en 2004. Tractafric et Mambanda ont été gravement touchés ;
- travaux préalables de la GTZ dans ce quartier : un projet de la GTZ avait commencé des actions..

Par la suite, l'un des agents de la CUD a été en charge du suivi des projets à Douala et Bertoua. Il déclare avoir été sensibilisé en allant au Sénégal et au Burkina. En observant les résultats, il a compris encore mieux les objectifs mais il a dit avoir continué à apprendre en faisant. Depuis la fin du projet, il n'y a plus une personne spécifique pour le suivi mais le responsable de la CUD se dit disponible pour recevoir le responsable ENDA quand il y a des problèmes.

Pour l'entretien des équipements revenant à la CUD qui est maître d'ouvrage, les agents sont conscient qu'ils doivent travailler avec le Comité de gestion. C'est pourquoi de l'argent pour l'entretien a été affecté. Concrètement, dans le budget 2011, 11 millions ont été affectés à l'entretien des travaux réalisés par ENDA. En 2012, cette somme a été portée à 100 millions de FCFA, prenant en compte à la fois les travaux d'entretien des ouvrages réalisés par la GTZ et ceux d'ENDA.

### **Problèmes du projet**

Cette technologie et sa mise en œuvre nécessitent de résoudre un certain nombre de problèmes :

1. Implication des populations bénéficiaires dans l'amélioration de leurs conditions de vie : c'est une tâche souvent difficile de constituer des comités locaux, de faire participer la population au projet. La difficulté réside notamment dans le fait de faire payer la population. Les habitants ont accepté le projet, adopté la technologie. Cependant, ils n'arrivent pas à payer. Dans le cadre du projet Banque mondiale, il est envisagé que les superstructures soient à la charge des bénéficiaires ;
2. Problème propriétaires / locataires : c'est une des difficultés d'impliquer le propriétaire dans la démarche. Il faut tout d'abord le trouver et lui faire comprendre que cela va de son intérêt de mettre en œuvre une telle démarche. Comment s'arrange-t-il après avec son locataire ? Augmente-t-il le loyer ? C'est une des difficultés.
3. Implication de la Mairie : il faut clairement spécifier la répartition des compétences. C'est le maire qui gère les eaux usées. Seulement, ce n'est pas politiquement rentable de s'occuper de cette problématique. Un forage, un puits, c'est une action visible et c'est profitable. Mais l'assainissement, cela ne se voit pas et cela entraîne bien souvent des problèmes de voisinage.
4. La question foncière : le problème foncier se pose également. Les habitants rejettent l'idée que l'on construise sur leurs emprises. Cependant, personne

ne les autorise d'être là où ils sont car ils n'ont pas accès à la propriété foncière. Donc, c'est difficile de leur proposer un équipement dans ce cadre. En plus, le problème se pose pour les équipements collectifs. Il convient de libérer les terrains pour les installer. C'est le rôle de la mairie. Après, dans le cadre du projet de Banque mondiale, CAMSAN, il va y avoir des indemnités pour ces espaces qui vont être pris sur des parcelles occupées. Cela va créer un précédent avec lequel ENDA va devoir s'adapter (tout au moins, les collectivités locales qui travaillent avec ENDA).

5. Entrepreneurs : c'est une vraie difficulté d'employer des petits entrepreneurs locaux qui ne sont parfois pas capables d'assumer de tels chantiers. Dans le cadre de la Banque mondiale, il est prévu de confier le tout à des grosses firmes. C'est à elles de sous-traiter les opérations à des petits entrepreneurs et de gérer leurs contrats.

### **L'Agenda 21 et la question de l'assainissement**

L'Agenda 21<sup>1</sup> a pour rôle de définir des projets de taille modeste faciles à mettre en œuvre sur le budget de la CUD et faciles à suivre à l'échelle annuelle. Il n'aborde pas directement la question de l'assainissement.

Cette dernière est traitée dans le chapitre « *Préservation de la ressource en eau et de la biodiversité* ». Thème 3, Objectif 10, Action 21 : Élaborer et mettre en œuvre un plan d'assainissement de la ville : « *L'assainissement de la ville comprend 3 volets : le drainage des eaux pluviales, l'évacuation des eaux usées et la gestion des ordures ménagères. La disparité de l'équipement entre les arrondissements étant très forte, il s'agit d'effectuer des aménagements, d'assurer la gestion et l'entretien des réseaux au travers de solutions innovantes d'assainissement.* » Pour sa réalisation, les participants ont donné leurs problèmes puis les ont hiérarchisés. Il apparaît que l'assainissement est d'abord vu comme le traitement des problèmes liés à l'eau de pluie et aux inondations. C'est un des premiers problèmes manifestés par la population. La lutte contre les maladies vectorielles n'apparaît qu'à la 15<sup>ème</sup> position.

---

<sup>1</sup> L'Agenda 21 a été élaboré avec la participation de la population selon le processus suivant : 1. phase diagnostic : cette phase est réalisée à partir des documents existants. Il s'agissait de regrouper l'ensemble des études pour avoir les éléments nécessaires à la compréhension globale du cadre d'étude ; 2. phase de consultation/ dialogue populaire : cette phase a été réalisée avec des groupes différents (jeunes / opérateurs économiques / femme) ; 3. phase de synthèse.

## **Rencontres avec les entrepreneurs**

Les entrepreneurs qui ont travaillé pour le projet ENDA parle d'un projet d'évacuation des boues après traitement. C'est un travail important à plusieurs titres :

1. pour la lutte contre le choléra : Douala est une zone plate qui rend l'assainissement complexe. Il faut traiter l'assainissement en profondeur. Le choléra est un phénomène important dans la ville. Les déchets remontent en surface. Le système fonctionne avec une fosse pour le traitement et un décanteur pour récupérer l'eau (filtre sous gravier nu). Cela permet la récupération des eaux de cuisines dans un bac dégraisseur mais aussi les autres eaux grises. Il faut cependant un minimum d'entretien tel que l'extraction de la graisse.
2. pour l'évacuation des déchets : dans les quartiers précaires le problème d'accès des camions pour l'évacuation se pose. Il faut bien souvent faire une élévation en hauteur pour éviter qu'en cas de fuite, il y ait un mélange entre les eaux de la nappe et les eaux grises.

Dans le cadre des travaux menés, il a été nécessaire de mettre au point un certain nombre d'adaptations en raison du fait que c'est une zone marécageuse. Il a ainsi été nécessaire d'ajouter des adjuvants, d'utiliser un filtre polyane pour éviter que l'eau extérieur ne rentre dans les bacs, ajouter une couche de barbotine et faire un bon ferrailage pour éviter les poussées latérales plus intenses et plus fortes

Pour bien comprendre le projet, un certain nombre d'échanges ont été nécessaires. Il a pu voir des vidéos sur les réalisations au Sénégal ou encore observer la maquette pour bien comprendre.

## **Rencontres avec les autorités locales**

### ***Implication et dans la prise en compte de la question de l'assainissement***

Les autorités de Douala 2 estiment s'impliquer fortement pour l'amélioration des conditions de vie dans les quartiers. Cela se voit aussi bien au niveau des eaux usées et fosses septiques collectives qu'au niveau du problème des caniveaux. Elle reçoit de manière générale de nombreuses plaintes liées aux eaux usées sur la chaussée, quotidiennement (au delà du quartier de Tractafric).

A Bonabéri, la situation est différente. Le niveau d'eau est très élevé. Les aménagements de rigoles et de toilettes appropriées sont nécessaires pour la population. Hors, jusqu'ici, rien n'a été fait pour la population. Les travaux routiers sont même parfois créateurs de nouvelles difficultés : on refait la route en bouchant les rigoles ! Un des gros problème est le choléra qui a beaucoup secoué Douala et en particulier Douala IV qui compte 75% des cas de l'ensemble de la ville. Le sol est tellement humide que cela rend difficile la construction même des maisons. On est au début du processus d'urbanisation. Pour moi, l'assainissement de cette partie de la ville est à peine commencé. Et quand il n'y a pas de routes, comme c'est le cas à Mambanda, c'est difficile de mener des actions d'assainissement. Les habitants et les autorités construisent des routes pour accéder aux différentes parcelles. L'endroit où ENDA faisait le travail, les toilettes sont faites dans des pneus. Bien souvent, les enfants jouent dans les eaux usées lors de la marée haute. Les gens utilisent des pneus pour faire leur besoin. On les encourage à faire des buses qui coûtent 8000 FCFA. Si l'on met une dalle sur ces buses, cela évite que l'eau emporte les matières fécales lors des grandes eaux.

### ***Assainissement et budget local***

Le budget communal pour l'assainissement de Douala 2 est d'environ 100 Millions de FCFA en matière d'assainissement dans le budget communal. Ce montant correspond principalement à des infrastructures en termes d'assainissement des eaux de pluie, rien en termes d'assainissement des eaux usées. Le financement pour l'assainissement dans le budget correspond environ à 60 millions : cela correspond à des investissements pour les rigoles, les dalots, les eaux pluviales.

### ***Implication des autorités locales dans le projet***

Concernant le projet et l'implication de la commune de Douala II, contrairement au PDUE qui se fait avec les communes, le projet avec ENDA a été fait avec les habitants. Si le projet avait été mené par la mairie, le projet ENDA aurait eu moins de problème. La mairie aurait pu prendre le projet en charge pour gérer les habitants, connaissant la mentalité des habitants qui critiquent souvent au départ puis, avec le temps, apprécient. Elle se réfère alors au PDUE pour lequel il a fallu gérer la résistance face à la casse d'un certain nombre de maisons puis, aujourd'hui, les gens collaborent à l'évolution du projet et ont compris la nécessité de casser un certain nombre de maisons pour faire passer les emprises des drains.

### ***Financement de l'assainissement et du projet***

Certains maires estiment que les mairies auraient pu prendre en charge la part de l'investissement financier demandé aux habitants. Ce problème fait écho au fait que le projet est mené par des sénégalais qui n'ont pas forcément compris la mentalité locale qui varie d'un pays à l'autre. A Douala, les habitants aiment critiquer. Si l'on était passé par les mairies, on aurait pu imposer un certain nombre de choses par la suite aux habitants. Au lieu de cela, le Maire estime que la Mairie n'a été associée que lorsque la population est devenue réticente. Il aurait fallu avoir l'aval de la mairie dans le choix des leaders d'opinion. La population aurait alors été sensibilisée. Au lieu de cela, les habitants impliqués sont ceux qui n'ont aucune audience auprès de la population.

Les communes ont participé au projet aussi bien par la donation de terrains, la donation de techniciens. Cependant, on observe un turn-over des agents en charge d'appuyer le projet. Certains sont critiqués pour ne pas avoir bien fait leur travail et ont été enlevés avant que d'autres agents qui travaillent de manière plus ponctuelle soient installés. Dans une mairie, il n'y a plus d'agents Chefs Service Technique directement installés dans la Mairie. L'ancien agent a été remplacé par un nouveau, le Chef Service technique régional, ayant ses bureaux à Bonanjo qui remplace provisoirement le Chef service technique de la mairie. Dans les deux villes, les agents qui ont travaillé dans le cadre du projet ne sont plus les mêmes concernant l'aspect social.

### ***Aspects techniques***

Les maires estiment qu'il y a eu une série d'erreurs dans le projet :

- erreurs sur l'étude terrain : on n'a pas assez pris en compte les spécificités de la zone, notamment du fait que ce soit une zone inondable. Le devis a été fait pour une zone non marécageuse. Il n'y avait pas de prise en compte de cette situation lors des pré-études ;
- mauvais suivi de chantier : cela n'a pas été suffisamment contrôlé.

Dans l'une des mairies, le problème dans la gestion du chantier s'est posé avec l'absence de fiabilité de l'entrepreneur. Il a gagné le marché sur le papier sans faire de problèmes mais n'a pas pu assurer la mise en œuvre des travaux dans leur totalité. Même si les ouvrages hors des marécages ne sont pas tombés et sont résistants, les ouvrages dans les marécages sont tombés deux fois. Il faut un technicien, spécialisé dans le génie civil pour réussir de bons ouvrages. La GTZ avait échoué dans la forme de l'utilisation des latrines et du modèle proposés.

Pour le projet ENDA, l'un des maires se demande : « *est-ce que le projet va voir le jour bientôt ?* ». L'autre estime que le projet n'a pas réellement avancé ni fini.

## **Délégation Régionale du Littoral, Ministère de l'énergie et de l'eau**

*Cette rencontre avec les autorités nationales était importante : c'est l'une des personnes clés dans la gestion de l'assainissement (et notamment ce ministère) alors que le problème reste encore peu traité au niveau national. La stratégie nationale est ainsi l'une des nouveautés au Cameroun.*

Le projet ENDA est une réponse à une combinaison des problèmes sur le terrain. Cale va dans le sens de l'économie de moyens et de la préoccupation de l'environnement. C'est un pari que d'imposer une telle technologie dans une ville comme Douala. Cela a pourtant sa place dans cette ville, en utilisant les voies de circulation existantes. Le problème des fosses septiques est de trouver des espaces communs pour l'implantation et de résoudre les questions liées à l'hydrographie et la topographie. Il sera nécessaire peut être pour certains ouvrages d'installer des pompes flygt, fonctionnant avec des petits panneaux solaires.

Dans le cadre du Programme Villages du Millénaire au Cameroun (PVMC), le PNUD constitue l'une des potentiels pistes pour fournir des financements pour ce type de projet. C'est une perspective intéressante, pour le projet.

De même, il serait intéressant de réaliser un atelier pour partager l'ensemble de ces techniques.

## **Institut Régional Coopération-Développement**

L'iRCOD se déclare à double titre intéressé à double titre par le projet ENDA.

D'une part, à Mambanda, l'IRCOD a appuyé la construction d'un centre socio-communautaire. L'entreprise retenue a raté le dispositif d'assainissement du centre social. Les travaux ont été mal réalisés et on cherche un nouveau moyen pour finaliser le traitement des eaux usées du centre. Nous sommes donc intéressés à étudier et mettre en œuvre avec ENDA ce dispositif au niveau

du centre. Le système d'ENDA pourrait nous permettre d'avoir une solution applicable rapidement. Par ailleurs, il est vrai qu'ENDA pourrait participer aux activités du centre en faisant des animations autour de son projet et de la thématique de l'assainissement. Cela ferait à la fois vivre le centre et à la fois contribuer à parler de cette problématique importante dans le quartier ;

D'autre part, l'IRCOD participe à un projet de recherche-action Maîtrise de la filière assainissement dans les zones côtières de Douala et les quartiers populaires de Yaoundé (MAFADY) dans lequel ENDA est associé au comité de suivi. Le constat est la difficulté d'avoir des latrines étanches dans les quartiers tels que Mambanda : les habitants construisent des latrines en superposant des pneus. L'autre problème, pour ceux qui construisent des fosses, est celui de la vidange et de l'accessibilité pour les camions.

L'objectif principal est de déterminer les actions à entreprendre pour améliorer l'hygiène et la santé humaine dans la zone d'étude à travers l'amélioration :

- de l'assainissement des eaux usées et des excréta : dans ce dernier cadre, l'idée est de construire des fosses étanches soit complètement enterré, soit à moitié enterré/ moitié aéré. Le chiffrage de ces deux types d'équipements est parti de la typologie de la zone du projet, soit 250 000 FCFA investi progressivement par ménage ;
- des pratiques des différents acteurs concernés : il y a une logique concertation entre les acteurs de l'assainissement. A Douala, on trouve ainsi l'IRCOD, ENDA (Tractafric, Mambanda), les Communes, la CUD, les Délégations régionales des Ministère de l'Eau et de l'Energie et du Ministère de l'Environnement, de la protection de la nature et du Développement Durable.

Phase pilote : 3 ans avant la première réalisation concrète. C'est une phase d'étude et d'analyse avec l'implication d'enseignants chercheurs, de doctorants de l'ENSP/ENGEES. La phase suivante sera celle de la construction de 25/30 fosses avec 6 habitants par ménages. De plus, l'IRCOD souhaite s'impliquer dans le projet de l'AFD qui vise à construire 42 kilomètres de drains dans l'ensemble de la ville dont 10 kilomètres pour Bonabéri (Projet Assainissement pluvial) sur financement de l'AFD (130 millions)<sup>2</sup>.

---

<sup>2</sup> Ces travaux du C2D sont définis par la tranche prioritaire du SDAL. Cette phase comprend la réalisation de 42 km de canaux (plus 10 km de reprofilage des parties aval jusqu'à l'exutoire dans le milieu naturel) pour un montant total estimé à 25 Mds FCFA pour la réalisation des canaux primaires et de 100 Mds Fcfa pour la réalisation des canaux secondaires.

Par ailleurs, le représentant de l'IRCOD, ayant participé au projet GTZ, estime que les problèmes du projet de la GTZ sont dus à l'incompétence de l'entreprise ayant mis en œuvre le dossier.

## **Equipe d'animation**

L'équipe en charge de l'animation spécifique, théâtre forum, a fait la connaissance avec ENDA par l'intermédiaire de Mme Tankeu, directrice adjointe de la DUCE. Le contact est passé et ils nous ont demandé des outils de sensibilisation. Nous avons donc pensé faire un sketch avec et par les enfants. Ce sketch a été joué une fois à Tractafric. Les questions posées par la population par la suite ont émané du sketch. On a pu ainsi avoir un contact avec un groupe de femmes qui ont exprimé leur sentiment de se sentir écartées du projet. Elles ont revendiqué leur place et ont beaucoup critiqué la chefferie et le petit noyau qui gère le projet de manière opaque. Le projet a alors compris l'importance de mettre l'accent sur l'implication des femmes.

Au niveau des points négatifs, nous avons eu des difficultés avec les responsables locaux. Il s'est avéré que le projet nous avait confié la réalisation de l'ensemble de la prestation, c'est à dire de la réalisation de la pièce et de l'organisation matérielle.

La difficulté a été au niveau local que les autorités ont souhaité s'approprier l'organisation et nous ont demandé de financer leur travail au delà de la simple location. La chefferie a souhaité jouer le rôle d'entremetteur et organiser cela sans même nous demander notre avis, voulant au passage se faire rémunérer pour ce travail ce que nous avons refusé. Le processus a été bloqué : nous avons, par exemple, cherché des chaises ailleurs afin de refuser l'accaparement par les chefs. Il nous a tout de même fallu payer 20 000 FCFA de dédommagement. Cela n'a pas suffi à nous mettre d'accord avec eux puisqu'ils ont boycotté la fête.

Cependant, il faut signaler que ce problème a permis de mettre en exergue la complexité de la société locale : cette manifestation a été un déclencheur pour les femmes qui ne venaient pas avant aux réunions. Elles se sont impliquées dans notre projet et ont suivi notre pièce. Cela les a intéressés.

Le deuxième point négatif est le fait que nous n'avons pas pu filmer la pièce de théâtre. Le problème maintenant reste que beaucoup de parents croient que nous tirons directement un salaire du film et nous demandent de rémunérer les

enfants. Nous souhaitons pouvoir faire cela mais il faut régler ce problème de paiement au préalable et définir le lieu du film pour éviter d'avoir des frais de déplacement trop élevés à payer.

Le troisième point est que le coordinateur local est étranger. Cela a un impact négatif. L'étranger, homme ouvert, est vu comme celui qui a les moyens de résoudre les affaires. Les personnes locales, comme nous, sont perçues et considérées comme des privilégiés. De ce fait, les autorités locales jouent aux durs face à nous.

## MIGEC

La MIGEC, au delà de faire des crédits, a pour rôle de faire un accompagnement des ménages afin qu'ils réussissent leurs activités économiques. L'ancien Directeur qui a géré le dossier est parti et le dossier n'est plus suivi depuis 2009. Il apparaît qu'un partenariat a été établi avec ENDA-RUP en 2005 pour la gestion de compte. Nous avons vu des missionnaires sénégalais venir nous présenter le projet mais nos rapports se sont arrêtés depuis lors.

Le responsable a regretté la manière avec laquelle l'ancienne équipe avait managé ce dossier et que nous également nous aurions dû insister à avoir un rapport détaillé périodique. Le problème pour lui c'est que les gens qui ont été chargé personnellement du dossier à cette époque ne sont plus là. Cependant, il est disposé à ce qu'ensemble nous repartions sur de nouvelles bases après avoir réglé le malentendu et que cela nous serve plutôt pour une futur collaboration franche et sincère. Notamment, il a regretté le fait que lors d'un paiement de l'entreprise de construction par la MIGEC, il s'est avéré que la MIGEC a fait contracté un crédit à l'entrepreneur plutôt qu'opéré un paiement de compte à compte.

Le partenariat entre la MIGEC et ENDA n'a pas correctement fonctionné. Cela se ressent dans l'évolution du compte qui n'a plus reçu de versement depuis 2009. Selon le responsable, il semble qu'ENDA n'ait pas assez « *pris en compte le contexte* » dans la réalisation du projet. Tous les acteurs doivent être sensibilisés à l'approche qu'ils souhaitent établir.

Nous avons ensuite consulté les deux comptes qu'ENDA avait ouvert à leur niveau en son temps à savoir le compte FOCAUP (des remboursements qui faisaient 288 500 Francs CFA) et le compte ENDA. Nous avons alors constaté que

le premier a été fermé après avoir reversé son contenu dans le second. Sur ce dernier, la somme restante sur le compte est de 182 341 FCFA

Le responsable a ensuite insisté sur sa volonté d'avoir une autre opportunité de collaboration avec ENDA en mettant une personne qualifiée sur un tel projet sous son contrôle mais surtout nous accompagner partout ailleurs au Cameroun avec un guichet ouvert à cet effet en nous faisant un rapport en bonne et dû forme.

Pour la poursuite du projet, deux formules peuvent être adoptées pour un suivi financier individualisé des remboursements :

- soit la MIGEC s'occupe seulement de faire un état mensuel des remboursements par ménages : il s'agit juste d'un point financier ;
- soit la MIGEC s'occupe de la récolte des fonds et du suivi individualisé.

Pour chacune des formules, il convient qu'ENDA négocie une convention financière pour spécifier les montants perçus par l'institution de micro-finance.

## RÉUNIONS AVEC LA POPULATION À DOUALA

### Réunion dans le quartier de Mambanda (23 participants)

Le début de la réunion démarre avec la présentation de la mission. Puis, il est demandé aux participants si les personnes présentes sont bien représentatives du bloc 27. Certains profitent de ce démarrage pour dire leur désappointement et leurs espoirs déçus : « le projet s'est abandonné dans le bloc 27. Je voulais même que cela parte dans les blocs 26 et 28 ».

Puis, les animateurs abordent le quartier en demandant aux habitants d'énumérer les problèmes du quartier. Le problème d'eau potable apparaît en premier : l'eau de la zone est trop riche en fer pour être potable et le débit de l'eau dans les tuyaux est trop faible. Puis vient celui de l'électricité : « *Il y a des baisses de tension. Il y a 100 personnes pour un compteur* ». Les maladies hydriques sont ensuite citées. Ceci rejoint, pour certains, le problème d'électricité et de coupures fréquentes : il y a des coupures ce qui empêche la conservation à basse température de vaccins.

C'est alors l'occasion d'avoir une idée sur les montants des dépenses mensuelles des ménages. Un tour des participants est réalisé pour obtenir des moyennes.

### Tableau des paiements mensuels à Mambanda

| Thématique               | Paiement mensuel  | Moyenne |
|--------------------------|-------------------|---------|
| Eau potable              | De 3 000 à 10 000 | 6 000   |
| Électricité              | De 3 000 à 15 000 | 7 000   |
| Téléphone                | De 1500 à 5000    | 10 000  |
| Câble                    | 3 000             | 3 000   |
| Santé                    | 7500 à 30000      |         |
| Loyer chambre simple     | 5000              | 5000    |
| Loyer 3 chambres / salon | 35000             | 35000   |

Une fois ceci réalisé, les discussions repartent sur les problèmes du quartier. Certains parlent alors d'assainissement des ménages. D'autres élargissent la question de l'assainissement à celle des inondations et des constructions qui se font de plus en plus rapprochées du Wouri, avec comme conséquences les montées d'eaux lors des marais. Le chômage est également cité par les jeunes. L'insécurité apparaît également dans le discours des habitants.

Au final, un tableau des problèmes est dressé. Il est alors demandé à chacun des participants de choisir, parmi l'ensemble des problèmes listés, 3 problèmes qui semblent pour eux prioritaires.

**Tableau des problèmes du quartier Mambanda**

| Rang | Thématique             | Nombre de votes |
|------|------------------------|-----------------|
| 1    | Eau potable            | 13              |
| 2    | Insécurité             | 10              |
| 3    | Électricité            | 8               |
| 4    | Assainissement ménager | 7               |
| 5    | Pauvreté               | 6               |
| 6    | Maladies hydriques     | 1               |
| 7    | Assainissement pluvial | 0               |

Le projet est alors abordé pour connaître l'opinion des habitants. Des débats enflammés s'engagent. Plusieurs thèmes sont ressortis, selon les thématiques préparées dans le canevas méthodologique :

#### **le choix des bénéficiaires du projet ;**

Plusieurs sons de cloches apparaissent. Certains disent que « *Le choix des bénéficiaires s'est passé secrètement* ». D'autres expliquent que pour l'heure, les travaux n'étant pas fini, il est difficile d'aborder ce problème : « *jusqu'à l'heure actuelle, il n'y a pas eu de bénéficiaires. Vous avez vu à quel niveau de travail cela s'est arrêté. Il y avait des fiches d'inscription qui n'ont jamais été opérationnel. C'est à partir de cet instant qu'on devait brancher. Après, on devrait payer. Personne n'a cotisés. Personne n'a bénéficié des branchements* ».

#### **la participation réelle de la population :**

Trois personnes indiquent avoir vu les fiches d'inscription. D'autres affirment que « *La population a bien accueilli le projet. Elle attend que le projet se fasse. Certains ont indiqué que l'heure de passage des agents n'étaient pas indiqués. Les femmes sont au marché. Les hommes au travail. Donc cela a joué dans la sensibilisation* ».

Puis le débat s'est enflammé et a tourné court avec des arguments et des contre-arguments qui faisaient allusion aux problèmes du quartier. Le vice-

Président du Comité de Développement du Bloc 27 a accusé un manque de participation des habitants dans le projet : *« Le travail a commencé avec moi. Le projet n'est pas réalisé. La population a été exclue du projet. On a commencé le travail d'implantation du projet. La population devrait contrôler le projet. C'est l'exclusion de la population qui est la cause des problèmes ».*

*« On détourne la population. La concertation n'était pas élargie. Si on ne fait pas avec les gens, ils se sentent exclus ».*

### **accompagnement avec l'ingénierie sociale :**

Le débat et la mobilisation a eu lieu : *« On a fait des réunions. On était ensemble. Il y a eu beaucoup de réunions. Quand on est descendu sur le terrain, les gens avaient peur qu'on prenne leur terrain. Le maire était obligé de descendre dans le quartier pour expliquer le bon fonctionnement. On ne comprenait pas où passer l'eau depuis nos maisons. ».*

NB. : Lorsque l'on demande à la population s'il est nécessaire d'expliquer la maquette à la population, tout le monde répond unanimement qu'ils connaissent et qu'ils ont compris le système.

### **les connaissances en termes d'hygiène à l'issue des différentes formations.**

*« L'équipe ENDA est descendu sur le terrain. Il y avait la méfiance et le doute. Les gens étaient sceptiques. Ils pensaient qu'on voulait prendre l'argent pour un projet qui n'allait pas être fini. Puis, ils ont fini par comprendre et attendre les résultats du projet ».*

### **l'originalité et les spécificités de ce type d'assainissement par rapport aux autres types existants / l'appropriation de la technologie :**

Les habitants ont remis en cause les travaux accomplis et l'absence de finalisation des travaux :

*« Les gens voient l'aspect technique. Le technicien (NDLR : comprendre l'entrepreneur) n'a pas suivi les conseils. Cela s'est écroulé. Ils auraient du nous écouter. Nous savons construit des ponts, nous connaissons le terrain ».*

*« Dans le bloc, si vous voulez faire un ouvrage d'art, c'est mieux de prendre quelqu'un du quartier. C'est mieux de se référer aux techniciens qui sont dans les quartiers ».*

NB. : Les habitants étaient associés aux travaux notamment par la participation du Comité de gestion lors des réunions de chantier.

### **la participation à la gestion et au financement :**

Il apparaît que le Comité de gestion n'a pas été opérationnel : « *Le Comité de gestion n'a jamais été opérationnel. Les réunions de chantier ne se sont passés ici* ».

Le problème foncier s'est posé en termes financiers car certains n'ont pas été indemnisés et se sentent lésés aujourd'hui : « *Ils m'ont pris mon terrain. Ils ont utilisé mes terrains. J'ai donné 6 m<sup>2</sup>, ils ont pris 10 m<sup>2</sup>. Finalement, ils ont creusé quand je n'étais pas là. Je pars à 4 heures du matin pour vendre. Quand je suis rentrée, c'était fait. Ils ont même arraché mon cocotier. Il faudrait prendre en charge le dédommagement* ».

### **Réunion dans le quartier de Tractafirc, (25 participants)**

(NB. Lors d'une première réunion, tenue avec le Chef de quartier et 6 hommes, il s'est avéré que le dialogue entre le projet et le quartier était rompu (en raison de la fin du projet) Cette réunion a été très infructueuse et a marqué le mécontentement de l'autorité locale vis-à-vis du projet qui ne lui avait pas « *fait profiter* » des avantages du projet. Cette réunion a tout de même permis d'aplanir les différences et d'organiser une seconde réunion avec une participation significative, dont des femmes).

Tractafirc fut l'une des premières sociétés de la zone et a donné son nom au quartier comme Chochocam. On appelait également le quartier « Grand Canyon » en raison du cinéma qui était dans la zone. On surnommait également cet endroit « New-Bell Km 5 » en raison de son positionnement géographique.

Après cette présentation, les différents problèmes du quartier ont été listés.

- Le premier problème évoqué est l'eau potable. L'eau du robinet coule bien mais les puits sont mal entretenus ou pas modernes.
- Ensuite, les problèmes de pollution de l'air et de l'eau ressortent : « *Les responsables de Plastic Cam ont dévié le drain. Ceci crée des problèmes de pollution qui s'ajoutent aux problèmes de pollution de l'air* ».
- Les habitants parlent ensuite de l'assainissement « *L'assainissement dans les ménages, c'est le passage de l'eau. C'est pour les habitants tout ce qui touche*

*aux problèmes de canalisation et de poubelles* ». Ils estiment que beaucoup reste à faire dans ce domaine. En outre, le problème de l'assainissement est relié au problème de route : « *l'assainissement marche avec la route* ». Certains souhaitent avoir des routes, quitte à casser des maisons. D'autres ne sont pas d'accord avec ces propos : « *quand on parle de casser des maisons, on rentre dans les problèmes* ».

Au final, un tableau des problèmes est dressé. Il est alors demandé à chacun des participants de choisir, parmi l'ensemble des problèmes listés, 3 problèmes qui semblent pour eux prioritaires.

**Tableau des problèmes du quartier Tractafric**

| Rang | Thématique             | Nombre de votes |
|------|------------------------|-----------------|
| 1    | Eau potable            | 20              |
| 2    | Route                  | 17              |
| 3    | Électricité            | 13              |
| 4    | Assainissement ménager | 10              |
| 5    | Insécurité             | 4               |
| 6    | Santé                  | 2               |
| 7    | Assainissement pluvial | 2               |
| 8    | Pauvreté               | 1               |
| 9    | Pollution de l'air     | 0               |
| 10   | Chômage                | 0               |

Pour être sûr du choix des habitants, les animateurs ont demandé aux habitants de préciser leurs choix en ce qui concerne l'assainissement, afin de bien séparer l'assainissement des eaux de pluie de l'assainissement des eaux usées. Il apparaît alors que 19 personnes (sur 21) placent l'assainissement des eaux usées comme prioritaires par rapport à l'assainissement des eaux de pluies. Parmi les 2 personnes qui pensent le contraire, l'une d'elles est bénéficiaire du projet, ce qui explique que, pour elle, l'assainissement des eaux usées est un problème réglé maintenant.

Puis, tout comme à Mambanda, les données relatives aux dépenses ont été recueillies.

## Tableau des paiements mensuels à Tractafric

| Thématique               | Paiement mensuel | Moyenne |
|--------------------------|------------------|---------|
| Eau potable              | De 3000 à 10000  | 6 000   |
| Électricité              | De 3000 à 15000  | 7 000   |
| Téléphone                | De 1000 à 5000   | 3000    |
| Câble                    | 3000             | 3000    |
| Santé                    | 7500 à 30000     |         |
| Loyer chambre simple     | 5000             | 5000    |
| Loyer 3 chambres / salon | 35000            | 35000   |

### le choix des bénéficiaires du projet :

*« Nous avons rempli les fiches. C'était gratuit. Ils nous ont dit de payer 5500 FCFA par mois. On a commencé à payer puis ce s'est arrêté. On ne sait pas comment. Depuis 8 mois, on ne paie plus ».*

*« Pour s'inscrire, ce n'était pas le bakchich. Ils sont passés avec des fiches »*

Un aveugle déclare : *« chez eux au Sénégal, les handicapés ne paient pas. On m'a dit de faire un courrier à la mairie pour qu'ils paient. Maintenant, je dois courir après pour savoir s'ils vont le faire. Je n'ai pas eu de réponse ».*

*« Au départ, on suppliait les gens pour qu'ils remplissent les fiches ».*

Une femme affirme que *« la fiche ne m'a pas été présentée. Moi, j'ai compris qu'il fallait payer 80 000 FCFA. Mais moi, je n'ai pas eu la fiche ».*

La question des deux phases et du double réseau est alors abordé. *« Certains ont pu se connecter car ils étaient dans la zone du réseau. D'autres n'ont pas pu car ils n'étaient pas sur la trajectoire du réseau ».*

### l'appropriation de la technologie :

*« Ça fonctionne très bien. Il suffit de nettoyer régulièrement comme on nous l'a montré ».* Une autre personne ajoute : *« On connaît bien comment nettoyer. Le problème, c'est l'entretien. Il y a des endroits où le tuyau est cassé. »*

### accompagnement avec l'ingénierie sociale :

Rien n'a été dit sur cette question. Ni critique, ni point positif.

### **l'originalité et les spécificités de ce type d'assainissement par rapport aux autres types**

Une dame donne des précisions sur ce sujet « *pendant les travaux, on demandait notre avis. On a commencé à creuser avant même qu'ils ne viennent implanter le système. Le travail a été bien fait* ».

Une autre explique : « *les voisins prennent exemple sur moi. Ma maison, c'est comme chez les blancs* ».

### **la participation à la gestion et au financement / ouvrages collectifs :**

« *Les ouvrages collectifs posent problème. On devait former les gens. On ne les a pas formés. C'est l'ONG ENDA qui est responsable. La formation n'a pas été faite et la collecte d'argent a été stoppée* ».

« *Il faut régler les problèmes de gestion. La Mairie et l'ONG nous ont dit de ne plus toucher à l'argent. On attend que les choses repartent* ».

# ENTRETIENS À EDÉA

## Rencontres avec les autorités locales

### *L'assainissement à Edéa*

Avant et avec ENDA, nous avons toujours noté que l'assainissement est une action importante pour la politique de la CUE. Nous avons promis des actions aux électeurs et l'effectivité est attendue. Nous avons bien accueillis le projet d'ENDA et y avons mis beaucoup d'espoir.

Notre budget d'assainissement représente plus de 200 millions. Nous avons apporté notre encadrement technique dans cette phase pilote dans le but de dupliquer les résultats dans d'autres quartiers. Il y a eu certes une lenteur de notre part dans la réalisation des missions d'entretien du système. Notre budget en matière d'assainissement a largement augmenté mais nous attendons la remise officielle des infrastructures par ENDA.

### *L'implication des autorités dans le projet*

ENDA nous a approché dans le cadre de ce noble projet d'assainissement et nous avons saisi la main tendue. C'est un projet qui répond grandement aux besoins d'action de la CUE en matière d'assainissement. Nous avons manifesté notre intérêt pour le projet d'ENDA eu égard aux plaintes des voisinages, des maladies liées à l'insalubrité dans les quartiers. Le choix des quartiers Amour 1 et 2 l'ont été en fonction des conflits récurrents des populations liées aux eaux usées des ménages.

C'est pour cela que nous n'avons pas laissé le projet être géré au niveau des communes d'arrondissement. Nous avons tenu plusieurs réunions et le choix des quartiers d'intervention d'ENDA a été fait par la commune en tenant compte du fait qu'il s'agit d'un projet pilote. Cette technologie et sa mise en œuvre nécessitent à résolu le problème central.

A ce jour, seuls les effets induits liés aux sites (Propriétés foncières) seront réparés par la CUE. De plus, la CUE assure la présidence du comité de gestion. La CUE a en plus, mis à la disposition d'ENDA le Chef de département technique pour le suivi des travaux et une animatrice sociale.

### *Les acquis du projet ENDA*

Le projet a été bien accepté dans la localité. Nous sommes restés très proches d'ENDA pour que dans les quartiers Amour 1 et 2 les actions de terrain soient bénéfiques à 21 ménages.

Sur le plan technique nous avons révisé nos actions d'assainissement en prenant en compte l'entretien du système ENDA. Le système d'assainissement d'ENDA est adapté, simple et fiable. Notre rapprochement d'ENDA vise notamment à reprendre la technique dans d'autres quartiers, répété notre action pour la réussite. Nous pensons fortement dupliquer cette technologie dans d'autres quartiers de la ville d'Edéa et invitons tous les acteurs pour une franche collaboration. Ce projet résout largement le problème d'assainissement au niveau des ménages. Au niveau de la population, le socle humain n'est pas autant cosmopolite qu'à Douala. Ici, les gens ont une provenance commune : il y a plus d'entraide.

### ***La difficulté du projet ENDA : la poursuite ?***

Le projet en arrêt et personne ne sait ce qu'ENDA attend pour poursuivre ses actions.

Nous attendons toujours de travailler avec ENDA non pas dans des actions de saupoudrage mais agir activement en évitant les effets bourrant d'impatience des bénéficiaires. Le projet d'ENDA avait aiguisé beaucoup d'intérêt de notre part, mais les résultats sont décevants pour nous. Il y a beaucoup de déceptions après beaucoup d'espoir. Sur le fond, c'est un bon projet mais l'on ne peut pas parlé de réussite. Le projet nous a causé beaucoup de soucis, beaucoup de palabres, notamment après la mort d'un enfant à Amour.

Nous attendons que ENDA nous saisissent officiellement pour nous donner la conduite à tenir. Les actions avec ENDA sont momentanées et la communication permanente avec les populations est absente. Les populations se sont engagées dans le projet avec beaucoup d'espoir mais la période d'inactivités dure beaucoup. Les coupures annulent le travail qui a été déjà effectué et découragent les populations.

Par ailleurs, le projet ne prend pas toujours en compte les observations des animateurs. Les effets induits ne sont pas rapidement gérés. Toutefois les moyens financiers et techniques n'ont pas été toujours suffisants pour réaliser le projet de bout en bout. On ne sait pas s'il y a une transition ou un arrêt. On attend de voir la suite.

Les équipements devant nous revenir, nous avons besoin de plus d'organisation et de moyens financiers et humains pour entretenir l'existant et dupliquer l'action dans d'autres quartiers. C'est donc notre rôle de travailler avec tous les acteurs et rechercher des bailleurs de fonds.

### ***Le paiement de la population***

C'est un processus que nous ne pouvons pas faire à la hâte : il faut le temps que les bénéficiaires comprennent de quoi il est question. Il y a besoin d'énormément de formation et de sensibilisation.

Toutefois, les bénéficiaires savent qu'ils doivent payer. Mais cette action n'est pas effective. Les bénéficiaires ont accepté le projet, adopté la technologie. Pour nous, la comite de gestion ne pourra prendre les choses en mains qu'après la réception des ouvrages par la CUE. Le travail de sensibilisation doit continuer.

### ***Les entreprises***

Les entrepreneurs locaux se sont battus pour faire le travail même si à certain égard, les cadres regrettent que les travaux n'est pas été mieux supervisés.

## **Entreprises de construction**

C'est un projet de traitement des eaux usées des ménages qui est venu donner la solution à un des problèmes de notre ville. Les entrepreneurs ont émettre des remarques sur ce projet en trois points :

### **1. Avis sur la technologie**

C'est une technologie simple et efficace : dans la mesure où l'entrepreneur n'a pas eu des difficultés particulières pour comprendre et réaliser les ouvrages. Il sort les ménages des situations difficiles de stagnation d'eau et des mauvaises odeurs. Pour mener à bien le projet, nous avons eu les plans de recollements et les documents techniques utiles pour la réalisation. L'entretien des infrastructures est aussi renseigné sur des documents. Cette technologie est très appropriée pour les quartiers populeux et précaires. Nous avons fait des études topographiques et avons travaillé selon les spécifications des cahiers de charge.

### **2. Facilité relationnelle**

Dans la réalisation de nos missions, nous avons bénéficié de la part tant d'ENDA, de la CUE et des populations de toutes les facilités dont nous avons besoin et ceci de façon parfois très rapide. Les techniciens de la CUE et les populations participaient aux réunions de chantier.

En plus des réunions d'animations et d'informations nous avons formé les bénéficiaires aux techniques d'entretien des ouvrages.

### 3. Travaux supplémentaires

Nous avons eu beaucoup de travaux supplémentaires. Ceci était dû :

- à la nature du sol : pour y remédier nous avons stabilisé le sol aux moellons pour éviter les affaissements ;
- au manque de site de construction : ceci a nécessité parfois l'intervention de la CUE. Nous avons parfois construit des ouvrages sur les drains d'eau de ruissellement ce qui a eu des effets induits sur les ménages voisins ;
- à des actes de vandalismes des ouvrages par des populations.

Ces situations imprévues ont fortement réduit les marges de bénéfice. L'activité étant peu rentable pour des petites entreprises, les retards de paiement des factures ont été un handicap pour le bon déroulement de l'entreprise. Mais l'activité reste rentable pour une entreprise de notre niveau.

Nous avons construit et achevé un vidoir collectif et deux ouvrages dans les ménages. Un système a été engagé et reste non achevé suite à un incident survenu pendant les travaux (le décès d'un enfant).

### **REUNIONS AVEC LA POPULATION A EDEA (19 participants)**

La réunion démarre avec un retard de 1h15mn suite au désintéressement des participants. Après de longs mois d'absence du projet à Edéa, la mobilisation a été faible. Une seule rencontre est donc faite et regroupe les populations des deux quartiers.

Après la présentation de la mission, les participants conviennent de l'ordre du jour. Puis, les animateurs commencent à interroger les habitants en leur demandant d'énumérer les problèmes du quartier. Le problème d'eau potable apparaît en premier : l'eau potable est rare dans le quartier depuis la fermeture de bornes fontaine publiques. On y compte prêt de cinq abonnées CDE qui parfois vendent de l'eau dans les seaux de 10-25 litres. Puis vient celui de l'électricité : *« Il y a des baisses de tension. Il n'y a pas d'éclairage public »*. L'assainissement pluvial est ensuite cité comme un problème important. La raison réside dans la construction d'habitations de manière anarchique qui ont soit bouchés les drains de ruissellement, soit se trouvent très proches des drains ce qui entraîne le fait que le moindre débordement crée des inondations dans les maisons. Viennent ensuite l'assainissement des ménages qui reste un problème épineux pour le quartier et qui concerne également ENDA. Enfin seront citée les problèmes

sociaux suivants : banditisme, habitat spontané, absence de centre de santé dans les deux quartiers.

L'occasion a été donnée aux participants de s'exprimer sur les montants des dépenses mensuels des ménages. Un tour des participants est réalisé pour obtenir des moyennes.

**Tableau des paiements mensuels aux quartiers Amour**

| Thématique               | Paiement mensuel  | Moyenne |
|--------------------------|-------------------|---------|
| Eau potable              | De 2 000 à 5 000  | 3 000   |
| Électricité              | De 3 000 à 10 000 | 5 000   |
| Téléphone                | De 1500 à 5000    | 4 000   |
| Câble                    | 3 000             | 3 000   |
| Santé                    | 5500 à 20000      |         |
| Loyer chambre simple     | 5000              | 5000    |
| Loyer 3 chambres / salon | 25000             | 25000   |

Une fois ceci réalisé, les discussions repartent sur les problèmes d'assainissement des ménages. D'autres élargissent le débat en se plaignant des effets induits du projet engagé par ENDA.

Au final, un tableau des problèmes est dressé. Il est alors demandé à chacun des participants de choisir, parmi l'ensemble des problèmes listés, 3 problèmes qui semblent pour eux prioritaires.

**Tableau des problèmes des quartiers Amour 1 & 2**

| Rang | Thématique                     | Nombre de votes |
|------|--------------------------------|-----------------|
| 1    | Eau potable                    | 6               |
| 2    | Électricité (Eclairage public) | 4               |
| 3    | Assainissement pluvial         | 10              |
| 4    | Assainissement ménager         | 11              |
| 5    | Banditisme                     | 2               |
| 6    | Maladie (santé)                | 3               |
| 7    | Habitat spontanée              | 2               |

La discussion est alors ouverte abordée pour l'expression des habitants sur le projet. Des débats enflammés s'engagent. Plusieurs thèmes sont ressortis, selon les thématiques préparées dans le canevas méthodologique :

### **le choix des bénéficiaires du projet :**

Certains expliquent comment ils ont été contactés « *Le choix des bénéficiaires s'est passé après beaucoup de sensibilisation* ». D'autres expliquent que ce sont les femmes qui les ont obligés à accepter le projet. Or, aujourd'hui, ils sont victimes des eaux de pluies qui inondent leur maison alors qu'avant le projet il n'en était pas ainsi. Une dame explique que la situation de boue dans sa maison était connue du quartier avec la venue d'ENDA elle n'a pas hésité à souligner son problème. A ce jour elle est entièrement satisfaite.

### **la participation réelle de la population :**

Plusieurs habitants du quartier indiquent avoir reçu les fiches d'inscription. D'autres affirment que « *La population a bien accueilli le projet* ». « *La population a été incluse au projet. On a commencé le travail d'implantation du projet. La population était toujours là pour contrôler le projet.* ».

« *Les membres des comités de gestion disponibles ont participé aux réunions des chantiers* » s'est écrié le secrétaire du comité de gestion du quartier Amour 1.

### **accompagnement avec l'ingénierie sociale :**

« *Nous avons fait des réunions. On a été suffisamment sensibilisée pour le projet. Il y a eu beaucoup de réunions. Mais on a toujours eu des problèmes dans l'amélioration des toilettes dans le quartier* ».

Un participant mentionne que « *Le projet a fermé les canaux de ruissellement des eaux de pluies, il y a des travaux non achevés et certains ouvrages construits ne sont pas opérationnels. Nous avons beaucoup d'espoir avec ENDA mais les actions sont lentes et notre soif reste entière.* »

### **les connaissances en termes d'hygiène à l'issue des différentes formations.**

L'équipe ENDA est descendue sur le terrain. Nous sommes capables de gérer le système et de l'entretenir par les formations et l'assistance de la CUE. Un comité de gestion est mis en place dans chaque quartier même si il ne fonctionne pas encore.

### **l'originalité et les spécificités de ce type d'assainissement par rapport aux autres types existants / l'appropriation de la technologie :**

Les membres de la CUE, les entrepreneurs et du comité de gestion se sont exprimé valablement sur la bonne technologie du système ENDA qui vient résoudre un problème qui dure depuis des années. Deux participants ont remis en cause les travaux accomplis et la création des nouveaux problèmes d'inondation dans leurs maisons: « *venez voir ce que vous avez créé chez moi. Les eaux sales du voisin et les excréta humains se retrouvent chez moi après de fortes pluies. Or avant le système ENDA j'étais à l'abri de ces choses.*» Les canalisations en PVC utilisés dans le projet sont fragiles et se cassent facilement.

### **la participation à la gestion et au financement :**

Il apparaît que le Comité de gestion n'a pas été opérationnel : « *Le Comité de gestion n'a jamais été opérationnel. Les réunions de chantier se sont bien passé*». Le financement du projet est spontané. L'absence de la mise en service du système collectif ne permet pas au comité de gestion de travailler. Selon le Secrétaire général de la CUE, la réception des ouvrages par la CUE d'ENDA permettrait de mettre en route le système de collecte des fonds auprès des bénéficiaires.



Sénégal

# Volume 3

Étude locale au Sénégal

Évaluation finale externe du programme

**Appui à l'assainissement semi-collectif des quartiers défavorisés de 9 villes d'Afrique francophone**

Bécaye Sidy DIOP

**Contact :**

**Bécaye Sidy DIOP**

BP 26469

Dakar

Sénégal

[becaye.diop@gmail.com](mailto:becaye.diop@gmail.com)

Tel : 00 221 77 638 60 75

# SOMMAIRE

|   |     |
|---|-----|
| <b>LISTE DES TABLEAUX</b> .....   | 275 |
| <b>LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES</b> .....  | 277 |
| <b>SYNTHÈSE</b> .....   | 279 |
| <b>1. CONTEXTE LOCAL</b> .....  | 283 |
| 1.1. ENDA RUP au Sénégal.....   | 283 |
| 1.2.1. L'équipe ENDA au Sénégal.....  | 283 |
| 1.2.2. L'équipe d'intervention .....  | 285 |
| 1.2. Le projet ENDA et le contexte de l'assainissement urbain<br>au Sénégal ..... | 286 |
| <b>2. LE PROJET ET LES SITES ETUDIÉS</b> .....                                    | 291 |
| 2.1. Le projet à Rufisque.....  | 291 |
| 2.1.1. Les quartiers de Rufisque et les réalisations .....                        | 291 |
| 2.1.2. Description des interventions à Rufisque .....                             | 292 |
| 2.2. Le projet à Saint-Louis .....  | 292 |
| 2.2.1. Les quartiers de Saint-Louis et les réalisations.....                      | 292 |
| 2.2.2. Description des interventions à Saint-Louis .....                          | 293 |
| <b>3. LE SYSTEME D'ASSAINISSEMENT</b> .....                                       | 295 |
| 3.1. Les ouvrages du projet ENDA .....  | 295 |
| 3.2. Les étapes du volet technique du projet ENDA .....                           | 295 |
| 3.2.1. Etude de faisabilité du projet.....  | 295 |
| 3.2.2. Procédures de sélection des prestataires pour les travaux.....             | 296 |
| 3.2.3. Gestion technique des chantiers.....                                       | 297 |
| 3.2.4. Qualité des travaux .....  | 297 |

|   |            |
|---|------------|
| <b>4. ANIMATION SOCIALE ET BENEFICIAIRES .....</b>                | <b>303</b> |
| 4.1. Les prestataires pour l'animation sociale.....               | 303        |
| 4.2. Résultats et difficultés .....                               | 304        |
| <b>5. GESTION ET MAINTENANCE.....</b>                             | <b>309</b> |
| 5.1. Coûts de réalisation des ouvrages .....                      | 309        |
| 5.2. Comité de gestion et FOCAUP .....                            | 311        |
| <b>6. FONCTION DE PLAIDOYER.....</b>                              | <b>315</b> |
| <b>7. BILAN DU PROJET ENDA AU SENEGAL ET RECOMMANDATIONS.....</b> | <b>317</b> |
| 7.1. Une fonction de plaidoyer importante .....                   | 317        |
| 7.2. Une intervention à améliorer sur le plan technique.....      | 318        |
| 7.3. Un mode de gestion à préciser.....                           | 319        |
| 7.4. Une nécessaire révision de la gestion des FOCAUP.....        | 321        |
| 7.5. La nécessité d'un tableau de bord adaptatif .....            | 322        |
| <b>8. ANNEXES .....</b>   | <b>323</b> |

## LISTE DES TABLEAUX

|  |     |
|--|-----|
| Tableau 1. Répartition du budget de fonctionnement ENDA RUP au Sénégal dans le cadre du projet ..... | 285 |
| Tableau 2. Nombre de soumissionnaire pour les différents chantiers au Sénégal.....                   | 296 |
| Tableau 3. Calendrier des procédures et de mise en œuvre des chantiers....                           | 297 |
| Tableau 4. Évaluation technique sommaire des ouvrages de Rufisque et Saint-Louis.....                | 300 |
| Tableau 5. Liste des animateurs municipaux et de quartiers .....                                     | 304 |
| Tableau 6. Évaluation des problèmes de l'intervention à Rufisque et Saint-Louis.....                 | 305 |
| Tableau 7. Coût de réalisation des travaux à Rufisque et Saint-Louis.....                            | 309 |
| Tableau 8. Répartition et coûts des différents éléments du système au Sénégal.....                   | 310 |
| Tableau 9. Coûts des différents modes d'assainissement en zone urbaine au Sénégal.....               | 311 |
| Tableau 10. Évaluation des problèmes des quartiers de l'intervention à Castor/Arafat .....           | 337 |
| Tableau 11. Ordre de priorité des problèmes soulevés par les populations de Diaminar .....           | 339 |



## LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

|             |  |
|-------------|--|
| ADC :       | Agence de Développement Communal (service de la commune de St Louis)                   |
| AESN :      | Agence de l'Eau Seine Normandie  |
| AFD :       | Agence Française de Développement  |
| AGETIP :    | Agence d'Exécution des Travaux d'Intérêt Public  |
| CDQ :       | Comité de Développement du Quartier  |
| CREPA :     | Centre Régional pour l'Eau Potable et l'Assainissement à faible coût                   |
| CUD :       | Communauté Urbaine de Douala   |
| CUE :       | Communauté Urbaine d'Edéa  |
| DAO :       | Dossier d'Appel d'Offres   |
| ENDA :      | Environnement, Développement, Action dans le tiers monde                               |
| ENDA -RUP : | Relais pour le Développement Urbain Participé  |
| € :         | Euro   |
| F3E :       | Fonds pour la promotion des Études préalables, des Études transversales et Évaluations |
| FAO :       | <i>Food and Agriculture Organization</i>   |
| FCFA        | Franc de la Communauté Financière Africaine  |
| FCPBF :     | Fédération des caisses populaires d'Épargne du Burkina Faso                            |
| FOCAUP :    | Fonds Communautaire pour l'Assainissement des quartiers Pauvres urbains                |
| GIE :       | Groupement d'Intérêt Économique  |
| GIRE :      | Gestion Intégrée des Ressources en Eau   |
| IMF :       | Institution de Micro Finance   |
| IMSEC :     | Institution Mutualiste Sénégalaise d'Épargne et de Crédits                             |
| MAEE :      | Ministère des Affaires Étrangères et Européennes                                       |

|                |  |
|----------------|--|
| MEC/FEPRODES : | Mutuelle d'épargne et de crédit de la Fédération des groupements et Associations des Femmes Productrices du Delta du Sénégal |
| MES :          | Matières en suspension   |
| MIGEC :        | Mission d'Investissement pour la Gestion de l'Épargne et du Crédit   |
| OMD :          | Objectifs du Millénaire pour le Développement  |
| OMS :          | Organisation Mondiale de la Santé  |
| ONAS :         | Office National de l'Assainissement du Sénégal   |
| ONG :          | Organisation Non Gouvernemental  |
| ONU :          | Organisation des Nations Unies   |
| OSI :          | Organisation de Solidarité Internationale  |
| PADE :         | Processus d'Amélioration Durable de l'Environnement (nom du programme d'assainissement mené par ENDA RUP)                    |
| PAQPUD :       | Programme d'Amélioration des Quartiers Périurbains de Dakar  |
| PDA :          | Plan Directeur d'Assainissement  |
| PEPAM :        | Programme Eau Potable et Assainissement du Millénaire  |
| PHAST :        | <i>Participatory Hygiene and Sanitation Transformation</i>   |
| RAP :          | Recherche-Action Participative   |
| STAP :         | STAtion de Pompage   |
| STEP :         | STation d'ÉPuration des eaux usées   |
| TFD :          | <i>Tourism for Development</i>   |
| UM-PAMECAS :   | Union des Mutuelles du Partenariat pour mobilisation de l'Épargne et le Crédit au Sénégal                                    |
| VAD :          | Visite à domicile  |
| WAC :          | <i>Water for African Cities</i>  |

## SYNTHÈSE

Le programme d'*Appui à l'assainissement semi-collectif des quartiers défavorisés de 9 villes d'Afrique francophone* est un projet mis en œuvre de 2008 à 2011 par ENDA-RUP et ENDA Europe dans trois pays d'Afrique francophone : le Burkina Faso, le Cameroun et le Sénégal.

Doté d'un budget global de 1 632 756 euros, cofinancé principalement par le Ministère des Affaires Étrangères (MAEE) et l'Agence de l'Eau de Seine Normandie (AESN), il a pour objectif principal la construction de mini-réseaux systèmes d'assainissement semi collectifs à faible coût reliés à des stations de traitement par lagunage (les eaux usées sont traitées grâce à l'action biologique de plantes aquatiques ou d'algues) ou filtres sur graviers nus, permettant la valorisation des eaux usées épurées (eaux de vaisselle, de douches et de latrines) dans l'agriculture urbaine notamment.

Il s'agit d'articuler un volet technique et un volet social, avec la mise en œuvre d'actions de sensibilisation à l'hygiène et à la propreté, nécessaires pour faire comprendre aux ménages les enjeux d'un tel projet. Le projet s'inscrit dans une démarche communautaire avec la mise en place, pour chacun des sites d'un Fonds Communautaire pour l'Assainissement des Quartiers Urbains Pauvres (FOCAUP), visant à servir de fonds commun de solidarité permettant, par le biais de versements de contributions par les ménages raccordés, d'augmenter le nombre de quartiers concernés par l'opération. En outre, le dernier volet concerne la sensibilisation des autorités à la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE).

Compte tenu de l'ampleur du programme, une évaluation finale externe a été prévue dans la convention et dans le budget du projet présenté au MAEE/AFD et à l'AESN. Par ailleurs, dans une perspective de recherche-action, ENDA a constamment le souci de capitaliser et de partager ses expériences avec la communauté scientifique, les pouvoirs publics de ses zones d'intervention et la communauté du développement. Dans ce cadre, la présente évaluation a été réalisée entre les mois de mars et de juillet 2012. Pour cerner le programme dans

sa globalité, les évaluateurs ont mis en place un dispositif alliant une approche globale du projet et une approche locale : deux missions de terrains ont été ainsi effectuées, dont les résultats font l'objet de rapports spécifiques venant alimenter le rapport global. Par ailleurs, il s'est agi de passer en revue l'ensemble du projet selon les critères de l'évaluation qui sont les suivants : la pertinence, l'effectivité, l'efficacité, l'efficience, l'impact et la viabilité.

Ce rapport détaille l'ensemble des travaux menés au Sénégal et vise à tirer le bilan des actions dans 2 villes plus spécifiquement étudiées : Rufisque et Saint-Louis.

Il présente tout d'abord le contexte local (équipe ENDA et la question de l'assainissement dans le pays). Il rentre ensuite plus en détail dans l'analyse des sites étudiés pour faire une rapide présentation des villes et des quartiers afin de montrer les spécificités de chacune d'elles. La troisième partie présente plus en détail les aspects techniques du projet, dressant un inventaire des difficultés techniques qui se présentent. La quatrième partie se focalise sur les aspects sociaux. La partie suivante traite de la gestion et de la maintenance des infrastructures tandis que la dernière partie évoque la fonction « plaidoyer » du projet. La dernière est celle où un bilan sur les actions menées est tiré et des recommandations sont formulées. Ces dernières ont servi de base pour l'élaboration des recommandations générales du projet. Elles ont fait l'objet de discussions sur place avec l'équipe ENDA.

En annexe, l'ensemble des résumés des entretiens est reproduit de manière à servir de preuve et permettre aux personnes intéressées d'aller plus en profondeur dans l'analyse.

## PRÉAMBULE

A l'issue des différents travaux menés sur différents terrains, l'équipe d'évaluateurs a décidé de réaliser 3 rapports d'évaluation, constituant un ensemble fournissant une analyse globale et locale du programme. De ce fait, l'évaluation est constituée :

- d'un rapport, **rapport 1**, qui constitue le rapport global: il reprend l'ensemble des données (issues de la documentation et des entretiens) ainsi que les analyses locales pour en faire la synthèse, pour tirer les principaux enseignements des actions menées sur l'ensemble des 9 villes en se référant aux villes visitées et aux données fournies par ENDA. Ce rapport est constitué de 4 parties. La première retrace les grandes lignes du programme et en présente les principaux traits (objectifs, méthode, acteurs, budget). La seconde partie présente les enjeux de l'évaluation et la méthode utilisée pour y répondre au mieux. La troisième partie passe au crible des indicateurs (pertinence, efficacité, cohérence, efficience, impact et viabilité) l'ensemble du programme. La quatrième, et dernière partie, fait la synthèse de l'analyse globale tout en proposant des recommandations opérationnelles ;
- d'un **rapport 2**, « Étude locale au Cameroun » qui retrace l'ensemble des informations récoltées sur les 2 terrains camerounais, Douala et Edéa (Bertoua n'ayant pas été visité). Ce rapport présente tout d'abord le contexte local (équipe ENDA et assainissement dans le pays et les villes étudiées). Il rentre ensuite plus en détail dans l'analyse des sites étudiés pour faire une rapide présentation des villes et des quartiers. La troisième partie présente plus en détail les aspects techniques du projet. La quatrième partie se focalise sur les aspects sociaux. La partie suivante traite de la gestion et de la maintenance des infrastructures tandis que la dernière partie évoque la fonction « plaidoyer » du projet. La dernière est celle où un bilan sur les actions menées est tiré et des recommandations sont formulées. En annexe, l'ensemble des résumés des entretiens est reproduit de manière à servir de preuve et permettre aux personnes intéressées d'aller plus en profondeur dans l'analyse ;

- du présent **rapport 3**, « Étude locale au Sénégal », qui reprend à l'identique la structure du rapport 2 en se focalisant sur un autre terrain. Cependant, le siège d'ENDA-RUP étant au Sénégal, ce rapport fait également la lumière sur le fonctionnement et les relations entre l'équipe sénégalaise et celles des autres pays.

Cette ossature vise à répondre :

- à un souci d'exhaustivité : face à un travail qui reste parcellaire (seul 5 des 9 villes ayant été visitées : Douala, Edéa, Rufisque, Saint-Louis, et dans une moindre mesure Dakar) et une analyse synthétique dans laquelle tous les éléments ne peuvent pas être repris, il nous est apparu nécessaire de procéder de la sorte pour faire ressortir l'ensemble des données recueillies ;
- à des enjeux méthodologiques : procéder à des recoupements synthétiques après avoir détaillé les études locales (le rapport 1 ayant été écrit sur la base des deux autres rapports) et fournir une analyse croisée des différents terrains ;
- à la volonté de différencier les enjeux locaux et globaux : cette séparation en trois parties distinctes offre le loisir au lecteur de se plonger plus en avant dans les études de cas et visent à répondre aux besoins des opérateurs locaux d'ENDA d'avoir une lecture spécifique des enjeux et des problèmes pour chacun des deux pays visités (Cameroun et Sénégal).

Par ailleurs, l'équipe d'évaluation tient à remercier les autorités locales, les habitants et l'ensemble des partenaires du projet (bailleurs de fonds, instituts de micro-finance, universitaires, etc.) pour leur disponibilité. Nous espérons avoir retranscrit fidèlement leur point de vue critique tout en éclairant et en contextualisant leurs propos afin d'engager un dialogue productif avec l'équipe du programme.

Nos remerciements s'adressent également aux équipes d'ENDA (en France, au Sénégal et au Cameroun tout comme au Burkina Faso, entité d'ENDA avec laquelle des échanges ont également eu lieu par mails et téléphone) pour leur enthousiasme, leur disponibilité ainsi que l'appui apporté tout au long de ce travail d'évaluation. Leurs réflexions critiques et leurs apports documentaires, ont permis de proposer une critique constructive du projet. Nous espérons ainsi que cette évaluation leur sera utile et que les recommandations opérationnelles proposées les aideront à faire évoluer les projets dans lesquels ils sont personnellement très investis.

## CONTEXTE LOCAL

### 1.1 - ENDA RUP au Sénégal

#### L.1.1 - L'équipe ENDA au Sénégal

Au Sénégal, le Processus d'Amélioration Durable de l'Environnement-Rufisque (PADE-Rufisque) est le premier programme conçu et réalisé par ENDA RUP en partenariat avec le fonds de contrepartie canado-sénégalais, la municipalité et les habitants. Il a débuté en 1990 dans 2 quartiers de Rufisque : Diokoul et Castors Arafat. Ce programme avait des objectifs d'ordre économique (création d'emplois et de revenus), social (allégement du travail des femmes, amélioration du statut social des participants), écologique et sanitaire (lutte contre le péril fécal et disparition des maladies, lutte contre les ordures, amélioration de la qualité de la vie), et communautaire (renforcement des capacités et de l'indépendance de la communauté). D'un montant de 250 190 €, le PADE-Rufisque a créé un réseau d'assainissement semi-collectif petit diamètre-faible coût avec des stations d'épuration alternatives (traitement des eaux usées par lagunage à macrophytes). Il comptait également des activités de pré-collecte d'ordures ménagères (OM) et de compostage.

Cette expérience novatrice a été primée en 1996 par le Centre des Nations Unies pour l'Habitat Humain (UNCHS : *United Nations Centre for Human Settlements*) en tant que best practice, puis, inscrite dans la Lettre de Politique d'eau et d'assainissement du Sénégal.

A partir de 1998, le PADE-Yoff intervient dans le village traditionnel de Yoff Tonghor, dans le cadre de la réhabilitation et de l'aménagement des quais de pêche menés par la Caisse Française de Développement (CFD, actuelle AFD). Ce projet a été initié en commun par l'Association pour la Promotion Economique, Culturelle et Sociale de Yoff (APECSY), la Communauté urbaine de Dakar (CUD) et ENDA RUP, maître d'œuvre chargé de l'accompagnement méthodologique durant les deux années du projet, et de la sensibilisation sur les questions d'assainissement et le suivi technique des ouvrages. Le choix technique a porté sur un réseau petit diamètre-faible coût avec des fosses septiques communautaires ou dites

condominium. L'épuration des eaux usées se fait par une station d'épuration par des bassins filtrants avec graviers. En 2005, 191 demandes restaient non effectuées. Le montant de l'action a été de 76 220 € ou 50 million de francs CFA environ, pour les deux volets du projet de gestion des eaux usées et des ordures ménagères.

Depuis 2000, le PADE-Saint-Louis, élaboré en partenariat avec la coopération autrichienne, porte quant à lui sur l'assainissement solide. ENDA RUP participe au renforcement des capacités matérielles et institutionnelles des acteurs de la pré-collecte des ordures ménagères : GIE et régie municipale. La pré-collecte s'est accompagnée d'activités de valorisation et de compostage dans le quartier de Khor afin de développer l'agriculture urbaine et périurbaine, particulièrement. En 2005, à l'issue de cette première phase le PADE se centre davantage sur l'ingénierie sociale, en coopérant à la mise en œuvre du PANSL (Projet d'Appui de Nettoyement de la ville de Saint-Louis) mené par la coopération belge.

Initié en 2002 par le gouvernement du Sénégal et la Banque Mondiale, le PADE-Ngor/Ouakam fait référence à l'action d'ENDA RUP au sein du PLT/PAQPUD (Projet eau Long Terme/ Programme d'Assainissement des Quartiers Péri-Urbains de Dakar). Ce programme vise la construction de 60 000 ouvrages d'assainissement individuels (WC, fosses sceptiques, puisards, bacs à laver) et de 160 systèmes d'assainissement semi-collectif dans les quartiers périurbains de la région de Dakar. Dans ce cadre, ENDA RUP a été choisie par l'Agence d'Exécution des Travaux d'Intérêt Public (AGETIP), en tant que maître d'ouvrage délégué, pour assurer le volet social du programme dans les communes d'arrondissement de Ngor et de Ouakam. Son rôle consiste à faciliter l'accès des habitants aux ouvrages individuels, encourager le raccordement au réseau semi-collectif, assurer le recouvrement des paiements des ménages, sensibiliser la population aux pratiques d'hygiène en vue d'un changement de comportement et appuyer le maître d'œuvre technique lors des visites de faisabilité dans les concessions.

Enfin, le PADE connaît un nouveau déploiement dans la sous-région. Dans le cadre de la phase II du programme Eau pour les Villes Africaines (WAC : *Water for African Cities*) un accord de coopération a été signé en 2005 entre ONU-HABITAT et ENDA RUP pour l'exécution de l'Initiative pour l'Assainissement Novateur des Villes de Ouagadougou, Douala et Edéa (IANODE). Le RUP en qualité de maître d'œuvre doit faciliter l'accès aux ouvrages d'assainissement aux plus démunis par la mobilisation des ressources locales en proposant des choix techniques adaptés (technologies à moindre coût et reproduction du Fonds Communautaire

pour l'Assainissement de quartiers Urbains Pauvres -FOCAUP- dans la sous-région).

### 1.1.2 - L'équipe d'intervention

Dans le cadre de ce projet, l'équipe ENDA travaille avec une équipe de 8 à 10 personnes comprenant une équipe dirigeante et des équipes locales dans chacune des villes (animateurs communautaires, responsable et technicien communaux). L'équipe dirigeante est composée de :

Malick Gaye : Coordonnateur de l'équipe ENDA RUP

Ibou Bodian : Chargé de programme, Ingénieur/technicien en génie civil ENDA RUP

Sabine Kete : Responsable administratif et financier

Agnes Manga : Formatrice et spécialiste du développement communautaire

Le budget de fonctionnement du projet au Sénégal est indiqué dans le tableau suivant.

**Tableau 1. Répartition du budget de fonctionnement ENDA RUP au Sénégal dans le cadre du projet**

|   | Année 1       | Année 2        | Année 3       | Total          | Répartition | Moyenne       |
|---|---------------|----------------|---------------|----------------|-------------|---------------|
| <b>Loyer, eau, électricité, fournitures</b> | 6 444         | 10 241         | 8 379         | 25 064         | 12%         | 8 355         |
| <b>Transports locaux</b>                    | 5 878         | 35 599         | 5 851         | 47 328         | 23%         | 15 776        |
| <b>Personnel</b>                            | 33 736        | 55 167         | 46 838        | 13 5741        | 65%         | 45 247        |
| <b>Virement</b>                             | 566           | 883            | 556           | 2 005          | 1%          | 668           |
| <b>TOTAL</b>                                | <b>46 624</b> | <b>101 890</b> | <b>61 624</b> | <b>210 138</b> | -           | <b>70 046</b> |

Le travail mis en œuvre au Sénégal se réalise selon deux volets principaux :

- un volet socio-institutionnel : l'approche d'ENDA passe par l'implication des habitants dans le projet. Un volet d'ingénierie sociale important est à l'œuvre dans les quartiers d'interventions ;
- un volet technique : l'autre volet important est l'aspect technique puisque le système proposé par ENDA n'existait pas jusque-là au Sénégal. Ce projet entraîne la mise en œuvre de travaux dans chacun des quartiers concernés.

## 1.2 - Le projet ENDA et le contexte de l'assainissement urbain au Sénégal

### 1.2.1 - La question de l'assainissement géré par les autorités locales

La Loi 96-06 du 22 mars 1996 portant Code des Collectivités locales érige la commune en collectivité locale, personne morale de droit public. La commune d'arrondissement a des compétences pour promouvoir le cadre de vie des populations, et gérer et entretenir les équipements concernant, directement, la vie quotidienne des habitants de la commune. Ces compétences sont énumérées par la loi dont celle-ci, touchant à l'assainissement : « *les petits travaux d'assainissement et d'hygiène* » (article 77).

Par ailleurs, depuis 1996, l'Office National de l'Assainissement du Sénégal (ONAS) est un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC), placé sous la tutelle du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement, chargé du développement et de l'exploitation des infrastructures et équipements du secteur de l'assainissement collectif et autonome des eaux usées et excréta et du drainage des eaux pluviales<sup>1</sup>.

L'article 15 du décret 96-662 fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de l'ONAS définit notamment comme ressources de l'ONAS : « *La redevance d'assainissement collectée par l'exploitant du service public de l'eau potable, c'est à dire la Sénégalaise Des Eaux (SDE); les produits de l'exploitation; la taxe sur les constructions nouvelles ou existantes; la taxe de pollution; la participation des communes à l'exploitation des infrastructures d'eaux pluviales; des subventions; des dons et legs qui pourraient lui être attribués après avis conforme du Conseil d'Administration et des financements extérieurs* ».

En 2005, pour compléter ce dispositif, le Programme d'Eau Potable et d'Assainissement du Millénaire a été créé par un arrêté<sup>2</sup>. Il a pour objet de faciliter l'accès aux services d'eau potable et d'assainissement (WSS) et de promouvoir

---

<sup>1</sup> Journal Officiel, n° 5676 du 24 février 1996 Loi n° 96-02 du 22 février 1996 autorisant la création de l'Office national de l'Assainissement du Sénégal : Art. 5. - L'Etat transfère à l'Office national de l'Assainissement du Sénégal la gestion physique, comptable et financière des biens du domaine public nécessaires à la réalisation de son objet social. Le transfert de la propriété des biens et droits immobiliers du domaine privé de l'Etat à l'Office national de l'Assainissement du Sénégal est autorisé dans la mesure où ils sont nécessaires à la réalisation de son objet social

<sup>2</sup> Arrêté n° 5.773 du 20 octobre 2005 relatif à la création, à l'organisation et au fonctionnement du Programme d'eau potable et d'assainissement du millénaire ( PEPAM).

une meilleure hygiène dans les zones rurales et périurbaines et les petites villes ciblées au Sénégal. L'approche utilisée s'articule autour des quatre composantes suivantes :

- renforcement de la gouvernance participative ;
- hausse de la demande de services et produits durables d'eau, d'assainissement et d'hygiène ;
- renforcement des capacités de petits prestataires, du secteur privé et des associations d'utilisateurs d'eau (AUE) ;
- installation et réhabilitation d'infrastructures améliorées d'approvisionnement en eau et d'assainissement à travers un cadre de prestation de services défini.

### **1.2.2 - Les actions entreprises par les autorités locales**

Si les compétences sont précisées dans les textes, les actions entreprises dans le domaine de l'assainissement varient en fonction de la sensibilité des élus au problème et des moyens (financiers et humains) qui sont à leur disposition. En outre, les infrastructures ne sont pas les mêmes suivant les villes, variant à la fois en fonction de leur site (hydrographie, proximité de la mer) et de leur histoire urbaine qui a entraîné une densification progressive de l'habitat sans que, parfois, aucun équipement n'ait été mis en place.

De ce point de vue, l'histoire de Rufisque principal, comptoir de traite et d'exportation de l'arachide entre 1850 et 1900, est intéressante. Durant toute cette période et jusqu'à la fin des 1970, c'était une ville prospère accueillant de nombreuses maisons de commerce. Celles-ci avaient besoin d'employés subalternes, ce qui encourageait l'installation de nombreux habitants. Ceci a occasionné une urbanisation rapide de la ville et l'installation d'habitants sur des zones inondables en raison de la proximité de la mer et de la faible profondeur de la nappe phréatique. Progressivement, face au développement de la capitale sénégalaise située à 25 kilomètres, la vieille ville portuaire Rufisque devient de plus en plus une banlieue au sud. Aujourd'hui, malgré le marasme économique qui se traduit de diverses manières (chômage, infrastructures insuffisantes, etc.), le dynamisme apporté par Dakar, par le nouvel aéroport en construction, par les usines restantes (cimenterie, centrale électrique et d'autres encore) et par le caractère historique du vieux Rufisque (patrimoine UNESCO), continuent à contribuer au développement et de modernisation de la ville.

Cependant, le développement urbain n'a pas été planifié et la ville souffre cruellement d'une mise à niveau de son système d'assainissement. Aujourd'hui

encore le système de gestion des eaux usagées de Rufisque passe par un réseau de canaux à ciel ouvert se jetant à la mer construit du temps de la colonisation. Ces canaux se retrouvent souvent bouchés par les ordures ménagères et le manque de connaissance de la population concernant les bonnes pratiques pour la gestion des eaux usagées. Les gens vont souvent déverser leurs eaux usagées dans la rue, surtout après des fortes pluies, et ce sont ces rues dans lesquelles vont jouer leurs enfants. Il y a donc un risque sanitaire et écologique évident.

A l'avènement de l'alternance en 2000, la ville de Rufisque a eu un plan directeur pour son assainissement et sa mise en réseau. Le coût est estimé à 30 milliards FCFA. La première phase des travaux avec un budget avoisinant les 13 milliards FCFA est terminée, mais la seconde n'a pas encore démarré faute d'argent. Pour l'heure, l'Etat, par le biais de l'Office national de l'assainissement du Sénégal (ONAS), a construit une station d'épuration des eaux usées à Rufisque. Cette station fonctionne par lagunage naturel et est destinée au traitement des eaux usées collectées dans les quartiers concernés dans la première phase du plan directeur d'assainissement de la ville.

Du côté de la municipalité, les fonds destinés aux activités d'hygiène et d'assainissement visent le nettoyage, le curage et l'entretien des canaux, l'appui aux services de santé en produits et matériaux de désinfection, le paiement des contrats de prestataires de service aux agents spécialisés pour les vidanges, les nettoyages, etc. Les autorités locales avaient également, en partenariat avec le ministère de l'Environnement et de l'Hygiène, initié un programme de dotation de poubelles aux populations. Mais les populations n'ont pas compris l'utilité de ces poubelles et ont préféré les utiliser à d'autres fins (réserves de riz, de linge et d'eau).

Malgré toutes ses difficultés, il convient de noter que Rufisque appartient à la région de Dakar qui « *est de loin la région la mieux pourvue en toilettes modernes avec près de 80% des ménages disposant de toilettes avec chasse raccordées à l'égout ou à une fosse septique. Elle est de loin suivie dans l'ordre pour ce même type d'aisance par les régions de Thiès (26,2%), de Saint-Louis/Matam (21,3%) et Diourbel (20,3%)* »<sup>3</sup>. Il existe une volonté manifeste aussi bien des autorités étatiques que de la mairie d'assainir la ville. Cependant, leurs actions restent très insuffisantes par rapport aux attentes des populations. Le service d'hygiène du département qui est maître d'œuvre dans la mise en œuvre de la politique d'hygiène et d'assainissement est confronté à un manque de personnel et une

<sup>3</sup> Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie, 2005. Enquête Sénégalaise auprès des Ménages 2, Dakar

absence de moyens financiers. De ce fait, l'action des autorités reste pourtant peu importante en raison de difficultés financières et d'absence d'implication de la municipalité. Pour autant, il faut distinguer l'action de la Commune Urbaine de celle de la Commune d'arrondissement. Le Programme d'Investissement Prioritaire de Rufisque Est, établi en 2011, évoque l'expérience d'ENDA pour s'en inspirer : « *des initiatives communautaires ont été entreprises dans ce sens par le GIE Femmes Environnement Assainissement qui s'investit dans l'évacuation des eaux usées vers une station d'épuration (lagunage, Castor). Les eaux collectées et traitées sont réutilisées dans le maraichage. De telles initiatives doivent être appuyées et renforcées* »<sup>4</sup>.

A Saint-Louis, le sort de la ville est lié à sa vocation politique : le 13 septembre 1827, le fort devient l'hôtel du gouvernement. En 1840, le premier conseil général est créé. Jusqu'alors carrefour économique, Saint-Louis devient alors capitale politique du Sénégal. Son développement sera constant malgré les difficultés liées au site de la ville : située dans un site amphibie du delta du Fleuve Sénégal, elle se trouve dans une zone de formation quaternaire particulièrement basse et plate. De ce fait, carrefour politique et économique longtemps animé, la ville a vu sa population grandir, repoussant sans cesse les limites de l'urbanisation en s'étalant dans les quartiers périphériques. De ce fait, aucun système d'assainissement n'a pu répondre à la demande et les préoccupations liées aux questions d'assainissement sont longtemps restées sans réponses.

Il faut attendre le premier Plan Directeur d'Assainissement en 1985 pour voir cette question traitée, même si les actions préconisées n'ont pas été mis en œuvre, faute de financement. Depuis lors, le renforcement et l'extension des réseaux nécessitaient une mise à jour de ce plan directeur. Cette reprise du plan d'assainissement a été effective avec le Plan Directeur de Réhabilitation, de Renforcement et d'Extension des Infrastructures d'Assainissement de la Ville de Saint-Louis (ci-après Plan Directeur d'Assainissement ou PDA) datant de septembre 2005, et réalisé sous financement de la Banque mondiale. Ce PDA est composé :

- du Plan Directeur d'Assainissement proprement dit (édition finale, septembre 2005) ;

---

<sup>4</sup> République du Sénégal, Région de Dakar, Département de Rufisque, Commune d'Arrondissement de Rufisque Est, 2011, Plan d'investissement Communal de Rufisque Est, Rapport provisoire du diagnostic, Août 2011.

- de l'APD pour le «*Projet de réhabilitation, de renforcement et d'extension des infrastructures de la ville de Saint-Louis*» (édition finale en novembre 2006) - Tranche prioritaire des travaux ;
- et des documents d'appel d'offres pour le «*Projet de réhabilitation, de renforcement et d'extension des infrastructures de la ville de Saint-Louis*» (édition finale, janvier 2007).

Le PDA correspondait donc à un préalable impératif à la mise en place d'un projet de renforcement, d'extension et de réhabilitation de réseaux d'assainissement à Saint-Louis. Aujourd'hui, la ville attend des financements de l'AFD, dans le cadre du *Projet de réhabilitation, de renforcement et d'extension des infrastructures de la ville de Saint-Louis* pour entamer une mise à niveau du réseau et une extension, qui ne concernera pas les quartiers précaires.

## LE PROJET ET LES SITES ÉTUDIÉS

### 2.1 - Le projet à Rufisque

#### 2.1.1 - Les quartiers de Rufisque et les réalisations

Les quartiers construits par l'entremise des coopératives d'habitat, comme Castors et Arafat, découlent des importantes opérations d'urbanisme des années 1970 à 1980. Avec souvent l'appui des services de l'État comme les domaines, l'urbanisme et le cadastre, ces opérations se limitent au découpage en parcelles et à l'allocation des terrains. Les constructions sont alors basées sur plusieurs lotissements viabilisés qui sont d'initiatives publiques ou privées résultant d'un morcellement de titres fonciers privés, du domaine de l'État, du patrimoine communal ou tout simplement du domaine national. Ils sont considérés comme des quartiers récents de moyen standing qui se sont développés sans la présence ou la garantie de la mise en place de réseaux d'égouts même s'ils restent relativement bien équipés par rapport à d'autres quartiers sur certains plans (voirie, eau potable, électricité, éducation, commerce, etc.). Le réseau d'égout eaux usées et/ou eaux pluviales est absent. Ces quartiers sont composés d'Arafat, de Cité Gabon, de Cité Castors, de Médine, de Cité Millionnaire et Dangou Résidence, etc. avec des logements individuels de type villa<sup>1</sup>.

Dans la commune de Rufisque, les actions d'ENDA RUP remontent à octobre 1990 avec la mise en place d'un système d'assainissement à Diokoul. L'action de ENDA RUP en matière de gestion des eaux usées domestiques est devenue une référence en zone péri-urbaine. Dans le Plan Directeur d'Assainissement de la Ville de Rufisque de 1999, cette expérience est évoquée à de multiples reprises comme un modèle. Les conclusions promeuvent d'ailleurs ce type d'installation : *« pour prendre en compte la faible capacité financière des populations, ainsi que l'existence de fosses septiques dans plus de 90% des concessions, un système de collecte petit diamètre à faible coût, a été proposé. Ce système, adopté à Rufisque par ENDA avec un certain succès à partir des concepts développés dans le cadre de la DIEPA par la Banque mondiale, est particulièrement adéquat*

<sup>1</sup> D'après SY, Ibrahima (2006) La gestion de la salubrité à Rufisque (Sénégal) : enjeux sanitaires et pratiques urbaines. Thèses de doctorat, Université Louis Pasteur.

*dans les zones où les débits spécifiques sont relativement faibles et la densité de population élevée »<sup>2</sup>.*

### **2.1.2 - Description des interventions à Rufisque**

Dans la commune de Rufisque, les actions d'ENDA RUP remontent à octobre 1990 avec la mise en place d'un système d'assainissement à Diokoul. L'action de ENDA RUP en matière de gestion des eaux usées domestiques est devenue une référence en zone péri-urbaine. Par la suite, ENDA RUP a installé en 1994/1995 des systèmes de collecte des eaux usées domestiques et une station d'épuration à Diokoul dans le cadre du programme PADE-Rufisque qui vise la mise en place des systèmes d'assainissement à la portée des populations des quartiers pauvres. La STEP a été construite sur base d'une autorisation préfectorale et communale (la Commune ayant fourni le terrain) à l'aide d'un financement conjoint de l'ACDI (Agence Canadienne de Développement International) et de l'Union Européenne. La STEP a été conçue suivant la technique de lagunage à macrophytes flottants à *Pistia stratiotes* (laitue d'eau).

Le projet Enda financé par le MAE à Rufisque concerne le quartier Castor/Arafat et a consisté à :

- i. installer des ouvrages domiciliaires dans des concessions à connecter sur le réseau d'égout ;
- ii. réhabiliter une partie du réseau d'égout mis en place avec le financement ACDI par la pose de canalisations et de regards de visite ;
- iii. et renforcer le prétraitement de la STEP existante (réalisée avec le financement ACDI) par la construction d'un décanteur supplémentaire et d'un biodigesteur.

## **2.2 - Le projet à Saint-Louis**

### **2.2.1 - Les quartiers de Saint-Louis et les réalisations**

Khor est la plus importante zone maraîchère de Saint-Louis, et ce faubourg, administrativement, est inclus aujourd'hui dans les limites municipales. L'espace entre Khor et la ville, au fil des ans, s'est couvert d'habitations et le tissu urbain englobe le village de maraîchers. Ceux-ci, Bambara convertis au protestantisme, sont installés à Khor depuis quatre à cinq générations. Un certain nombre, depuis longtemps, sont passés à l'Islam. Tous ont perpétué leur profession de jardiniers,

---

<sup>2</sup> Groupement Preussner/Grombach, 1999. Plan Directeur d'Assainissement de la Ville de Rufisque.

de père en fils. Dans le secteur primaire saint-louisien, ils forment une minorité très active, forte de plusieurs centaines de travailleurs<sup>3</sup>.

Le quartier Diaminar date des années 1930-1940. Une fois le quartier de Téndjiguène saturé, les nouveaux arrivants s'orientèrent vers d'autres localités: Léona, Diamaguène, Eaux-Clares etc. Il est devenu de nos jours une vaste entité géographique assez représentative du point de vue de l'occupation spatiale de la commune de Saint Louis. Il compte 515 concessions. Diaminar présente une certaine hétérogénéité avec l'absence de cohérence urbaine et l'accueil d'une population d'exclus des autres quartiers de la viles avec un faible niveau de vie. Le quartier ne possède ni routes goudronnées, ni éclairage, ni système d'assainissement ; c'est une cuvette qui devient une mare dès les premières pluies.

Le plan de Développement de ces deux quartiers réalisé en 2001 liste par ordre de priorité les problèmes soulevés par les populations. Il n'a pas été possible de recueillir l'avis des populations sur les priorisation des problèmes du quartier, du fait notamment de l'ambiance délétère qui règne entre ces populations et le projet ENDA.

### **2.2.2 - Description des interventions à Saint-Louis**

Le projet ENDA financé par le MAEE à St-Louis concerne les quartiers Diaminar et Khor a consisté à installer :

- (i) des vidoirs publics :
- (ii) des ouvrages domiciliaires dans des concessions à connecter sur le réseau d'égout ;
- (iii) des fosses en condominium pour le branchement de plusieurs concessions sur le réseau d'égout ;
- (iv) un réseau d'égout par la pose de canalisations et de regards de visite ;
- (v) une mini station de pompage des eaux usées à Diaminar (fonctionnant à l'énergie solaire) et une canalisation de refoulement de 820 m qui se déverse sur le réseau classique de l'ONAS ;
- (vi) et une station d'épuration de type filtre à gravier et un exutoire pour les eaux épurées (sur les berges d'un des bras du fleuve Sénégal) à Khor.

---

<sup>3</sup> Bonnardel, Régine. 1993. Saint-Louis du Sénégal: mort ou naissance ? L'Harmattan, Paris.



## LE SYSTÈME D'ASSAINISSEMENT

### 3.1 - Les ouvrages du projet ENDA

La technologie utilisée par ENDA RUP au Sénégal est le réseau semi-collectif. A Castor/Arafat (Rufisque), ce réseau aboutit dans une station d'épuration des eaux usées (STEP) de type lagunage, alors qu'à Saint-Louis, il déverse les eaux usées dans le réseau classique de l'ONAS (Diaminar) et dans une STEP de type filtre à gravier à Khor<sup>1</sup> où les eaux épurées sont normalement destinées à être réutilisées dans l'agriculture urbaine (le manuel d'utilisation saine des eaux usées dans l'agriculture produit par l'équipe du projet en collaboration avec l'IFAN à l'UCAD à la demande de la FAO et de la ville de Dakar a été diffusé en vue d'une vulgarisation sur ce site)

Le réseau d'égout semi collectif comporte : (i) des ouvrages domiciliaires destinés au prétraitement des eaux usées, (ii) des canalisations en PVC de petite section destinées au transport de ces effluents, (iii) et des regards de visite qui permettent l'accès aux canalisations en cas d'entretien.

Les ouvrages domiciliaires sont constitués : (i) d'un vidoir qui reçoit les eaux de cuisine et de linge, (ii) d'un dégraisseur qui élimine les graisses contenues dans les eaux de cuisine, (iii) et d'un décanteur qui reçoit l'ensemble des eaux usées (eaux provenant du vidoir, de la douche et du WC) et dont le rôle est d'assurer leur prétraitement en retenant les matières solides.

Les ouvrages domiciliaires sont des éléments fondamentaux du système dans la mesure où ils assurent le bon fonctionnement des canalisations (de petite section) par la rétention des matières solides.

### 3.2 - Les étapes du volet technique du projet ENDA

#### 3.2.1 - Etude de faisabilité et d'impact environnemental du projet

ENDA n'a pas fait appel à des prestataires privés pour les études de faisabilité. Les études techniques ont été entièrement réalisées par l'équipe de ENDA RUP. Nous n'avons toutefois pas eu accès aux documents de l'étude.

<sup>1</sup> La STEP de Khor est encore en chantier.

D'après l'équipe du projet, une évaluation environnementale a été effectuée par un consultant pour les interventions à Saint-Louis. L'étude a été restituée en présence des autorités locales et des populations. Cette rencontre a d'ailleurs permis de constater le refus de faire du bassin d'orage de Diaminar l'exutoire des eaux usées traités.

A Castors/Arafat, il n'y a pas eu évaluation environnementale, mais plutôt des audits techniques et sanitaires réalisés par l'IFAN-UCAD/ENDA, l'ONAS et ONU-HABITAT.

### 3.2.2 - Procédures de sélection des prestataires pour les travaux

Les prestataires pour les travaux ont été sélectionnés par ENDA RUP sur la base d'une compétition. A chaque fois, l'entreprise la moins disante a été retenue lancée par appel d'offre dont les dossiers ont été retirés et dépouillés dans les bureaux des mairies concernées.

**Tableau 2. Nombre de soumissionnaires pour les différents chantiers au Sénégal**

| Commune     | Localité      | Nombres d'entreprises soumissionnaires | Date dépouillement |
|-------------|---------------|--|--------------------|
| Rufisque    | Castor/Arafat | 3                                      | Février 2009       |
| Saint-Louis | Diaminar      | 3                                      | Mars 2009          |
| Saint-Louis | Khor          | 4                                      | Mars 2009          |

Sur cette base, les chantiers ont été lancés sur l'ensemble des sites, avec une surveillance conjointe d'ENDA et des communes (essentiellement de la commune de Rufisque à travers l'animateur municipal<sup>2</sup>, étant donné les difficultés de communication entre ENDA et la Commune à Saint-Louis dont l'agent voyer de l'ancienne équipe municipale a pourtant dirigé la sélection des quartiers et des entreprises et a signé les procès verbaux de rendez-vous de chantier au début de l'exécution des travaux).

<sup>2</sup> Les services techniques municipaux n'ont pas participé directement au contrôle des travaux.

**Tableau 3. Calendrier des procédures et de mise en œuvre des chantiers**

|                               | Rufisque      |              | Saint-Louis   |               |
|-------------------------------|---------------|--------------|---------------|---------------|
|                               | Castors       | Arafat       | Diaminar      | Khor          |
| Ouverture et analyse des plis | 07/03/2009    | 07/03/2009   | Avril 2009    | Avril 2009    |
| Démarrage chantier            | Mars 2009     | Mars 2009    | Avril 2009    | Avril 2009    |
| Fin du chantier               | Décembre 2011 | Octobre 2011 | Novembre 2011 | Décembre 2011 |

### 3.2.3 - Gestion technique des chantiers

ENDA Rup n'a pas fait appel au privé pour la gestion technique des chantiers, aussi bien à Rufisque qu'à Saint-Louis. La supervision des chantiers est totalement réalisée par ENDA RUP jusqu'à la réception des ouvrages.

Si à Castor/Arafat (Rufisque) la commune avait été associée au chantier à travers l'animateur municipal (mais pas les services techniques municipaux), cela n'a pas été le cas à Diaminar et Khor (Saint-Louis) où l'ONAS et les services techniques municipaux n'ont pas participé au suivi des chantiers, bien qu'ils aient été invités à travers : (i) un protocole d'accord pour ce qui est de la mairie et (ii) une lettre de demande de collaboration, de nombreuses réunions et la soumission de l'étude technique pour ce qui est du service régional de l'ONAS à Saint-Louis.

A noter qu'à Diaminar, l'ONAS est toutefois intervenu de sa propre initiative pour s'opposer au rejet des eaux usées collectées dans un bassin d'infiltration/écrêtage mis en place par ses services pour évacuer les eaux pluviales. Il a alors aidé à trouver une solution consistant à évacuer les eaux usées collectées par le réseau mis en place par ENDA dans le réseau classique de l'ONAS.

### 3.2.4 - Qualité des travaux

Concernant la conception des ouvrages, des manquements non négligeables ont été notés, entre autres :

- des regards de visite parfois trop espacés, ce qui rend difficile l'entretien, surtout en cas de colmatage des canalisations. En raison des moyens dont disposent le comité de gestion et les populations pour le débouchage des canalisations (barres de fer de 12 m), l'espacement entre les regards ne devrait pas dépasser 12 m. Or dans plusieurs cas, cette distance est dépassée ;

- une STEP en apparence sous-dimensionnée à Castor, en raison probablement des extensions successives du réseau d'égout ;
- des gravillons latéritiques non appropriés destinés à la STEP à filtre sous gravier de Khor ;
- un biodigesteur (non encore fonctionnel) à l'entrée de la STEP de Castor destiné à recevoir la totalité des eaux usées domestiques et dont la pertinence est sujette à caution<sup>3</sup>, en raison principalement de la dilution de l'influent constitué des eaux usées provenant du WC, de la douche, de la cuisine et de la lessive ;
- un décanteur supplémentaire à l'entrée de la STEP de Castor dont l'efficacité est faible ;
- absence d'un décanteur à l'amont de la STEP de Khor qui est de type filtre à gravier pour la sécuriser contre le colmatage.

Concernant les travaux réalisés, même si globalement, leur qualité à Rufisque et Saint-Louis est acceptable, un certain nombre de malfaçons non négligeables sont notées, notamment :

- la mauvaise qualité du génie civil de certains regards de visite du réseau qui accélère leur vieillissement donc réduit leur durée de vie ;
- la mauvaise qualité de certaines canalisations du réseau d'égout à Saint-Louis. Il a été rapporté par le CDQ de Khor que, pendant les travaux, les canalisations restaient exposées au soleil, ce qui a contribué à détériorer la qualité du PVC. Cette information a été donnée par les populations selon lesquelles les canalisations pouvaient parfois rester 2 à 4 semaines au soleil ;
- la faible profondeur de pose de certains tronçons de canalisations du réseau d'égout à Rufisque et à Saint-Louis, entraînant leur aplatissement du fait du passage des véhicules (voir photo) ;

---

<sup>3</sup> Un biodigesteur doit recevoir de la matière organique « concentrée ». Dans le cas des eaux usées, on alimente le biodigesteur uniquement avec les eaux vannes (WC) pour éviter la dilution avec les autres eaux usées (douche, cuisine, lessive). A Castor, le biodigesteur reçoit la totalité des eaux usées domestiques (dilution) et de surcroît après leur passage dans le décanteur domiciliaire et un séjour plus ou moins long dans les canalisations (réduit de la matière organique du fait de la dégradation bactérienne). Pour conclure, je dirai que je ne connais pas de biodigesteur destiné à recevoir à la fois les eaux vannes, les eaux de douche, de cuisine et de lessive.



- et l'exutoire du réseau non aménagé à Khor. La remontée des eaux du fleuve peut causer des dommages et/ou des problèmes de fonctionnalité pour tout le système.

D'ailleurs, de manière globale, les CDQ de Diaminar et de Khor disent ne pas avoir confiance en la fonctionnalité du système mis en place par ENDA RUP. Ils demandent son audit technique par l'ONAS ou par un cabinet spécialisé. La raison évoquée est la non implication de l'ONAS pour valider les choix techniques et participer au contrôle des travaux

**Tableau 4. Évaluation technique sommaire des ouvrages de Rufisque et Saint-Louis**

| Équipement  | Problèmes constatés   |
|---|---|
| <p align="center"><b>Ouvrages<br/>domiciliaires</b></p> | <p>Mauvaise conception des ouvrages domiciliaires qui se traduit par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• la présence non nécessaire d'un dégraisseur dont le rôle peut être assuré plus efficacement par un décanteur bien conçu en termes de volume utile et d'organisation de la circulation de l'eau. Le dégraisseur est surtout utilisé sous climat froid pour éviter que la graisse provenant essentiellement de la cuisine ne se fige dans les canalisations. Le dégraisseur est surtout utile en hiver et en automne, globalement en dessous de 6°C, pour éviter la solidification des huiles et graisses. Sous climat chaud, son utilité est beaucoup moins évidente ;</li> <li>• le faible volume du décanteur et du dégraisseur qui entraîne : (i) un entretien contraignant du fait de la fréquence de vidange et (ii) une faible efficacité dans le prétraitement des eaux usées avec des conséquences sur le fonctionnement du réseau d'égout (colmatages fréquents) ;</li> <li>• et l'alimentation du décanteur à partir de 3 tuyaux (WC, douche et dégraisseur) rendant ses performances encore plus faibles. La solution alternative consisterait à regrouper l'ensemble des eaux usées de la concession dans un regard final et de partir de ce regard avec une seule canalisation vers le décanteur</li> </ul> |
| <p align="center"><b>Réseaux<br/>d'égout</b></p>        | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Regards de visite parfois trop espacés, ce qui rend difficile l'entretien, surtout en cas de colmatage des canalisations. Pour rappel, du fait du sous dimensionnement des ouvrages domiciliaires, le réseau d'égout reçoit des quantités de MES relativement importantes, ce qui augmente les risques de colmatage des canalisations du réseau d'égout<sup>4</sup> ;</li> <li>• Mauvaise qualité du génie civil de certains regards de visite du réseau qui accélère leur vieillissement donc réduit leur durée de vie ;</li> <li>• Mauvaise qualité de certaines canalisations du réseau. Il a été rapporté par le CDQ de Khor que les canalisations restaient exposées au soleil pendant les travaux, ce qui détériore la qualité du PVC ;</li> <li>• Faible profondeur de pose de certains tronçons de canalisations du réseau d'égout entraînant leur aplatissement du fait du passage des véhicules ;</li> <li>• Exutoire du réseau non aménagé à Khor. La remontée des eaux du fleuve peut causer des dommages et/ou des problèmes de fonctionnalité pour tout le système.</li> </ul>   |

<sup>4</sup> Les ouvrages domiciliaires (décanteur et dégraisseur) ont pour rôle principal de retenir les MES contenues dans les eaux usées : MES décantables pour le décanteur et MES flottantes pour le dégraisseur. Du fait de leur sous-dimensionnement, ces ouvrages ne retiennent pas correctement les MES qui se retrouvent ainsi dans les canalisations du réseau d'égout. Or, ces dernières ne sont pas conçues pour accueillir des MES (petite section de 110 mm). Par conséquent, elles sont fréquemment colmatées.

| Équipement   | Problèmes constatés  |
|--|--|
| <p style="text-align: center;"><b>Stations d'épuration</b></p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• STEP en apparence sous-dimensionnée à Castor en raison probablement des extensions successives du réseau d'égout. De visu, on constate que la qualité de l'épuration est médiocre. De plus, la STEP a été dimensionnée pour recevoir un débit de 60 m<sup>3</sup>/jour, soit en moyenne 120 concessions (10 personnes/concession et 50 litres/personne/jour). Aujourd'hui la STEP reçoit les rejets de 206 concessions. ;</li> <li>• Gravillons non appropriés destinés à la STEP à filtre sous gravier de Khor. Ce matériau doit être inerte et non sensible au caractère corrosif des eaux usées, ce qui n'est pas le cas du gravillon latéritique trouvé sur place ;</li> <li>• Problème potentiel de pente au niveau du réseau d'égout de Castor en face du terrain de football), entraînant des bouchons fréquents avec déversement des eaux usées sur la voie publique et dans certaines concessions alentour ;</li> <li>• Biodigester (non encore fonctionnel) destiné à recevoir les eaux usées (provenant à la fois des WC, des douches, des cuisines et de la lessive) et dont la pertinence est sujette à caution. Ce biodigester a en effet peu de chance d'être productif, la teneur de l'affluent en matières organiques étant faible (dilution des eaux vannes par les autres eaux usées) et le temps de séjour relativement court du fait du volume important d'eaux usées à qu'il reçoit ;</li> <li>• Décanteur supplémentaire à l'entrée de la STEP de Castor dont l'efficacité est faible, du fait notamment des quantités importantes de MES<sup>5</sup>, les décanteurs domiciliaires ne jouant pas correctement leur rôle en raison de la faiblesse de leur volume utile. Une illustration parfaite de cette situation est donnée par les énormes quantités de boues dans les bassins d'épuration ;</li> <li>• Absence d'un décanteur à l'amont du filtre à gravier pour la STEP de Khor. Cet ouvrage est nécessaire pour sécuriser le filtre à gravier contre le colmatage (le décolmatage de ce type de STEP est fastidieux et coûteux). En effet, les ouvrages domiciliaires sont peu efficaces et la STEP va certainement recevoir des quantités importantes de MES (comme c'est le cas à Castor).</li> </ul> |

<sup>5</sup> Il est à noter que les MES ne sont pas nécessairement des matières organiques : le réseau reçoit beaucoup de sable. De plus, le rôle du décanteur et celui du biodigester ne sont pas les mêmes : le décanteur réalise une séparation liquide-solide par la décantation à des MES plus denses que l'eau, alors que le biodigester sert à produire du biogaz à partir d'un mélange eau-matières organiques (boues dans le cas des eaux usées).



## ANIMATION SOCIALE ET BÉNÉFICIAIRES

L'implication des populations reste à parfaire. Par ailleurs, l'implication de ENDA devrait être plus discrète à Castor/Arafat où le système est fonctionnel depuis une vingtaine d'années. Or, une bonne partie des bénéficiaires considère encore aujourd'hui les ouvrages mis en place comme un « projet ENDA ». Ces populations ne semblent pas s'approprier totalement les ouvrages : en principe, elles devaient s'être appropriées cette gestion depuis longtemps. Mais, jusqu'à présent, elles considèrent que c'est ENDA qui est propriétaire des ouvrages et attendent l'intervention de ENDA pour solutionner les problèmes d'exploitation.

A Saint-Louis, la situation est encore plus difficile dans la mesure où : (i) le CDQ de Diaminar estime être totalement en dehors du projet et (ii) celui de Khor déplore l'insuffisance du marketing social pour faire adhérer les populations du quartier. Il y a eu des problèmes entre ENDA d'une part, la commune et le CDQ d'autre part sur la manière de mener le projet, en particulier le volet sensibilisation. D'après les informations obtenues, la mairie et CDQ voulaient assurer ce volet, ce que ENDA n'a pas accepté.

### 4.1 - Les prestataires pour l'animation sociale

L'intervention de ENDA RUP au Sénégal est largement fondée sur l'animation sociale. Les animateurs sociaux sont recrutés par ENDA RUP parmi les habitants des quartiers concernés, sur proposition des populations. Cela contribue à une acceptation plus facile du projet.

Au cours de la mise en œuvre du projet, des animateurs de quartier sont recrutés par Enda Rup avec une rémunération mensuelle de 50 000 FCFA sur six mois. Ces animateurs ont reçu une formation par un responsable d'Enda Rup sur la méthode participative PHAST/SARAR qui vise l'implication et la participation des populations via des activités d'IEC. Cette approche vise : (i) à promouvoir efficace de l'hygiène, de l'assainissement et de la gestion des équipements sanitaires et (ii) à amener les populations à contribuer à l'investissement à l'exploitation des ouvrages d'assainissement des eaux usées.

Les animateurs de quartier devaient effectuer au moins 5 visites domiciliaires par jour (porte à porte) et 2 séances d'IEC par semaine, ainsi que des focus groups et des visites guidées.

Cette animation sociale a permis une forte adhésion des populations de Castor/Arafat qui se traduit par le fait qu'il y a encore des populations qui ont payé leur branchement et qui sont encore dans l'attente d'être branchées sur le réseau.

Par contre, à Diaminar, l'animation sociale n'a pas produit de résultat, essentiellement à cause de la non implication du CDQ consécutive à la non implication de la mairie.

A Khor, l'impact de l'animation sociale a été anéanti par le fait que les populations ont des doutes sur la qualité et la fonctionnalité des ouvrages mis en place.

**Tableau 5. Liste des animateurs municipaux et de quartiers**

| <b>Animateurs municipaux</b>   |                 |             |
|--------------------------------|-----------------|-------------|
| <b>Castor/Arafat</b>           | <b>Diaminar</b> | <b>Khor</b> |
| Siny SENE                      | -               | -           |
| <b>Animateurs de quartiers</b> |                 |             |
| <b>Castor/Arafat</b>           | <b>Diaminar</b> | <b>Khor</b> |
| Marieme DIOUF                  | Lamine GAYE     | Lamine GAYE |
| Pape TRAORE                    | Mody NDIAYE     | Mody NDIAYE |
|                                | Arona NGOM      | Arona NGOM  |

## **4.2 - Résultats et difficultés**

Les quartiers intéressés par l'intervention de ENDA RUP au Sénégal (Castor/Arafat, Diaminar et Khor) sont des sites difficiles à assainir en raison notamment du niveau relativement haut de la nappe. C'est ainsi que les populations concernées font parfaitement ressortir cette contrainte dans leurs préoccupations comme le montrent les tableaux suivants.

**Tableau 6. Évaluation des problèmes de l'intervention à Rufisque et Saint-Louis<sup>1</sup>**

| Thématique  | Castor/Arafat<br>(Rufisque) |      | Diaminar et Khor<br>(Saint-Louis) |      |
|---|-----------------------------|------|-----------------------------------|------|
|   | Nombre<br>de votes          | Rang | Nombre<br>de votes                | Rang |
| Assainissement ménager                                      | 20                          | 1    | -                                 | 2    |
| Assainissement pluvial                                      | 20                          | 2    | -                                 | 1    |
| Électricité   | 0                           | 5    | -                                 | 6    |
| Route   | 0                           | 4    | -                                 |      |
| Chômage   | 0                           |      | -                                 | 3    |
| Habitat spontanée / Lotissement inachevé<br>et non respecté | 0                           |      | -                                 | 4    |
| Ordures ménagères   | 3                           | 3    | -                                 |      |
| Mauvais fonctionnement des structures<br>associatives       | 0                           |      | -                                 | 5    |

- **Le choix des bénéficiaires du projet**

Les bénéficiaires ont été retenus à la demande. En d'autres termes, tout bénéficiaire doit se manifester et verser le montant nécessaire à la connexion de son domicile sur le réseau d'égout. A Castor, le montant à verser est obtenu via un prêt consenti par l'UM-PAMECAS aux bénéficiaires, prêt garanti par le FOCAUP.

Le Fonds Communautaire pour l'Assainissement de quartiers Urbains Pauvres (FOCAUP) est un fonds rotatif (fonds revolving) de microcrédits dont l'objectif est d'assurer non seulement la mobilisation de l'épargne locale, mais également la redistribution de celle-ci à une échelle beaucoup plus vaste. Le FOCAUP a été créé à Rufisque grâce au financement initial du projet par l'ACDI. L'argent versé par les ménages a permis de réaliser les premiers ouvrages. Le principe de ce fonds revolving est que 100% des prêts consentis doivent être recouverts, 5% et

---

<sup>1</sup> Il n'a pas été possible, au cours de la mission sur Saint-Louis, de mobiliser les populations de Diaminar et Khor en raison d'un désengagement des CDQ par rapport au projet. Les informations contenues dans ce tableau concernant Saint-Louis sont issues du Plan de Développement de Diaminar réalisé en 2001. La situation est comparable au niveau de Khor. Pour Rufisque par contre, les informations présentées proviennent du focus group avec les populations de Castor /Arafat au cours de la mission d'évaluation en avril 2012.

3% supplémentaires servent respectivement à rémunérer le fond et à couvrir les frais administratifs.

- **La participation de la population**

La participation de la population bénéficiaire a lieu à deux niveaux :

- à l'investissement par une participation directe au coût de la connexion domiciliaire sur le réseau d'égout ;
- à l'exploitation par une redevance mensuelle de 500 FCFA à verser au comité de gestion des ouvrages.

Le système n'a fonctionné plus ou moins qu'à Castor (Rufisque), bien que le taux de recouvrement soit très faible aussi bien pour le prêt lié à l'investissement (10%) que pour la redevance liée à l'exploitation (les versements sont à l'arrêt et le comité de gestion n'est plus fonctionnel).

A Diaminar et à Khor, les concessions ne sont pas encore connectées sur le réseau d'égout. De plus le FOCAUP qui devrait en principe être géré par la MEC-FEPRODES n'est pas encore mis en place. La MEC-FEPRODES gère un fonds provenant du projet PADE I financé par la coopération canadienne. Il est prévu de négocier la collaboration de la MEC-FEPRODES dans le processus de l'accès des populations de Diaminar et Khor à l'assainissement à partir de ce fond. Pour l'instant c'est l'entreprise qui détient les fonds du FOCAUP en attendant la prise en main du processus par le CDQ sous la responsabilité de la commune, la mutuelle étant seulement la partie épargnante et la partie gouvernante du fonds. Le principe est de créer, comme à Rufisque, un fonds revolving qui va consentir des prêts 100% remboursables. Mais pour cela, il faudra d'abord amener les populations à accepter de brancher leurs concessions sur le réseau, car présentement, d'après les informations obtenues sur le terrain, les concessions branchées sont au nombre de 7 à Diaminar et de seulement 1 à Khor.

- **La question foncière**

La question foncière s'est posée à Khor où le site destiné à recevoir la STEP a été l'objet d'un litige qui a abouti à la destruction par la Mairie des travaux qui y avaient été réalisés par ENDA RUP. Cela a amené d'ailleurs une modification sur l'étude de départ, ce qui aboutit à la connexion du réseau de Khor sur le réseau classique de l'ONAS.

Un problème foncier se pose également à Castor/Arafat où un habitant revendique la propriété sur une partie du site qui accueille la STEP. La question n'est pas encore tranchée. Cela amène d'ailleurs ENDA RUP à envisager l'élimination simple de la STEP (qui peine d'ailleurs à jouer son rôle faute d'entretien) et le rejet des eaux usées dans un canal d'eaux pluviales qui rejette en mer. Toutefois, cette option ne se fera qu'avec l'aval de l'ONAS. En effet, l'exutoire de la STEP est un canal à ciel ouvert qui déverse dans la mer. L'idée est, face au manque d'entretien, à la mauvaise fonctionnalité de la STEP et au litige foncier sur le site, de procéder à un by-pass pour contourner la STEP et rejeter directement dans le canal. L'ONAS n'exclut pas cette option, mais attend de procéder à un certain nombre de travaux avant de donner son feu vert.

- **L'appropriation de la technologie**

Même si dans la plupart des concessions visitées à Castor/Arafat (seul site d'intervention où le système fonctionne), on note une bonne appropriation des ouvrages domiciliaires, il a été noté dans plusieurs d'entre elles, des comportements de la population non compatibles avec un bon fonctionnement des ouvrages :

- élimination de la fermeture de la bonde de sol du vidoir domiciliaire, ce qui laisse passer divers déchets solides ;
- évacuation des eaux pluviales dans le décanteur domiciliaire, ce qui annihile complètement l'efficacité du décanteur du fait du lessivage des MES par le grand débit d'eaux pluviales.



## GESTION ET MAINTENANCE

### 5.1 - Coûts de réalisation des ouvrages

Les tableaux suivants présentent les coûts de réalisations du système d'assainissement mis en place par ENDA RUP à Rufisque et Saint-Louis.

**Tableau 7. Coût de réalisation des travaux à Rufisque et Saint-Louis**

|   |                     | Désignation des ouvrages/Contrat | Unité | Quantité |          | Prix unitaire                        | Prix Total |
|---|---------------------|----------------------------------|-------|----------|----------|--------------------------------------|------------|
|   |                     |                                  |       | Prévue   | Réalisée |                                      |            |
| Castor /Arafat                            | ISEN Entre-prise    | Fosse en condominium             | U     | 6        | 0        | -                                    | 0          |
|   |                     | Vidoir collectif                 | U     | 0        | 1        | 185 000                              | 185 000    |
|   |                     | Regard dans le réseau            | U     | 105      | 121      | 61 592                               | 7 452 632  |
|   |                     | F et pose pvc Ø 110              | MI    | 504      | 6 957    | 2 630                                | 18 294 300 |
|   |                     | Décanteur domiciliaire           | U     | 70       | 206      | 108 639                              | 22 379 634 |
|   |                     | Dégraisseur domiciliaire         | U     | 70       | 206      | 101 293                              | 20 866 358 |
|   |                     | STEP (Prétraitement)             | u     | 0        | 1        | 15 421 235                           | 15 421 235 |
| <b>Total perçu par Isen</b>               |                     |                                  |       |          |          | <b>= 84 599 159 FCFA (128 971 €)</b> |            |
| Diaminar                                  | Ets Nord Bat        | Fosse en condominium             | u     | 5        | 2        | 1 128 648                            | 2 257 296  |
|   |                     | Vidoir collectif                 | u     | 0        | 2        | 305 710                              | 611 420    |
|   |                     | Regards dans le réseau           | u     | 100      | 59       | 69 975                               | 4 128 525  |
|   |                     | F et P de PVC Ø 110              | ml    | 542      | 1 970    | 3 196                                | 6 295 135  |
|   |                     | Décanteur domiciliaire           | u     | 60       | 48       | 117 910                              | 5 616 912  |
|   |                     | Dégraisseur domiciliaire         | u     | 60       | 48       | 104 454                              | 5 013 792  |
|   |                     | STEP                             | u     | 1        | 0        | -                                    | 0          |
|   |                     | STAP                             | u     | 0        | 1        | 2 964 812                            | 2 964 812  |
| <b>Total perçu par Ets Nord Bat</b>       |                     |                                  |       |          |          | <b>= 26 887 892 FCFA (40 990 €)</b>  |            |
| Khor                                      | Général Entre-prise | Fosse en condominium             | u     | 2        | 2        | 987 409                              | 1 974 819  |
|   |                     | Vidoir collectif                 | u     | 0        | 2        | 305 710                              | 611 420    |
|   |                     | Regards dans le réseau           | u     | 60       | 25       | 69 975                               | 1 749 375  |
|   |                     | F et P de PVC Ø 110              | ml    | 582      | 888      | 3 371                                | 2 993 004  |
|   |                     | Décanteur domiciliaire           | u     | 20       | 21       | 117 019                              | 2 457 399  |
|   |                     | Dégraisseur domiciliaire         | u     | 20       | 21       | 104 454                              | 2 193 534  |
|   |                     | STEP (filtre à gravier)          | u     | 1        | 1        | 4 000 903                            | 4 000 903  |
| <b>Total perçu par Général Entreprise</b> |                     |                                  |       |          |          | <b>= 15 980 454 FCFA (24 362 €)</b>  |            |

D'un point de vue du coût, ce système est comparable à l'assainissement individuel le plus répandu en zone urbaine au Sénégal<sup>1</sup> tout en offrant plus de confort ... lorsqu'il est en bon état de fonctionnement. En effet, il reçoit la totalité des eaux usées domestiques contrairement à la fosse septique/puits perdu qui n'est généralement utilisée que pour les eaux vannes et les eaux de douche (parfois les eaux de douche sont évacuées dans un autre puits perdu). Les autres eaux (douche et linge) sont généralement rejetées dans la cour, la rue, les terrains vagues, les canaux à ciel ouvert, etc.

**Tableau 8. Répartition et coûts des différents éléments du système au Sénégal**

|   | Unité       | Rufisque          | Saint-Louis          |                   |
|---|-------------|-------------------|----------------------|-------------------|
|   |             | Castor/<br>Arafat | Diaminar             | Khor              |
| Ménages raccordés sur le réseau d'égout                                   | U           | 206               | 23 <sup>2</sup> ENDA | 1                 |
| Ménages raccordés/Nombre total de ménages <sup>3</sup>                    | %           | 29,6              | 7,7                  | 0,4               |
| Coût total des décanteurs domiciliaires                                   | FCFA        | 22 379 634        | 5 616 912            | 2 457 399         |
| Coût total des dégraisseurs domiciliaires                                 | FCFA        | 20 866 358        | 5 013 792            | 2 193 534         |
| Coût du réseau d'égout (canalisations et regards)                         | FCFA        | 25 746 932        | 10 423 660           | 4 742 379         |
| Coût du (des) vidoir(s) publics(s)  | FCFA        | 185 000           | 611 420              | 611 420           |
| Coût des fosses en condominium  | FCFA        | -                 | 2 257 296            | 1 974 819         |
| Coût de la STAP   | FCFA        | -                 | 2 964 812            | -                 |
| Coût de la STEP *   | FCFA        | 15 421 235        | 0                    | 4 000 903         |
| <b>Coût total</b>   | <b>FCFA</b> | <b>84 599 159</b> | <b>26 887 892</b>    | <b>15 980 454</b> |
| <b>Coût/ménage raccordés sur le réseau d'égout (hors vidoirs publics)</b> | <b>FCFA</b> | <b>409 777</b>    | <b>1 142 455</b>     | <b>15 980 454</b> |

\* STEP de Castor/Arafat : Renforcement du prétraitement de la STEP par un biodigesteur et un décanteur.

STEP de Khor : Mise en place d'une STEP de type filtre à gravier d'une capacité de 40 m<sup>3</sup>/jour.

<sup>1</sup> Le système d'assainissement le plus répandu en zone urbaine au Sénégal est constitué d'une fosse septique suivie d'un puits perdu. Son coût se situe entre 300 000 et 500 000 FCFA en zone non rocheuse.

<sup>2</sup> Les constats faits sur le terrain faisaient ressortir 7 ménages.

<sup>3</sup> L'étude de O. Guène (2002), estime à 697 le nombre de à Arafat/Castor. Le nombre de concession peut être estimé respectivement à 804 à Eaux claires/Diaminar (source: [www.beep.ird.fr/collect/ressourc/index/assoc/HASH011d.dir/THL%202573.pdf](http://www.beep.ird.fr/collect/ressourc/index/assoc/HASH011d.dir/THL%202573.pdf)) et à 270 à Khor (source : [www.ansd.sn/publications/annuelles/SES\\_Region/SES\\_StLouis\\_2005.pdf](http://www.ansd.sn/publications/annuelles/SES_Region/SES_StLouis_2005.pdf) en considérant 15 personnes par concession). On a estimé à environ 300 concessions pour Diaminar.

Seul le coût/concession obtenu à Rufisque peut être pris en compte dans la mesure où celui de Saint-Louis ne représente pas la réalité à terme. En effet, le nombre de concessions raccordées au réseau est pour le moment très faible à Saint-Louis ; le coût par concession va baisser lorsque le maximum de concessions seront branché sur le réseau, les coûts du réseau et de la STEP étant fixes quel que soit le nombre de concessions connectées.

Le coût/concession obtenu à Rufisque n'est pas énorme comparativement au coût de l'assainissement individuel constitué d'une fosse septique et d'un puits perdu sur un terrain non rocailleux (300 000 à 500 000 FCFA)<sup>4</sup>.

**Tableau 9. Coûts des différents modes d'assainissement en zone urbaine au Sénégal**

| Type d'installation   |  | Coût (FCFA)         |
|---|--|---------------------|
| Fosse septique suivi de puits perdu                                     |  | 300 000 – 500 000   |
| Fosse étanche à vidanger  |  | 300 000 -800 000    |
| Latrines VIP à double fosses ventilées                                  |  | 150 000 – 250 000   |
| Branchement au réseau d'égout classique                                 |  | 250 000 – 1 200 000 |
| Branchement au réseau d'égout semi-collectif sans traversée de chaussée | Hors décanteur domiciliaire              | 50 000 – 70 000     |
|   | Avec décanteur domiciliaire <sup>5</sup> | 300 000 - 400 000   |

## 5.2 - Comité de gestion et FOCAUP

Un FOCAUP et un comité de gestion ne sont mis en place qu'au niveau de Castor Arafat. A Saint-Louis, les quartiers de Khor et Diaminar restent dans l'attente des branchements domiciliaires sur le réseau qui tardent à se faire, ... faute de demandes.

<sup>4</sup> On prend en compte uniquement le coût d'investissement car, le coût de la vidange s'annule du fait que la vidange est une opération nécessaire aussi bien pour l'assainissement individuel que pour l'assainissement semi-collectif (décanteurs domiciliaires et décanteur à l'amont de la STEP).

<sup>5</sup> Il faut noter qu'en raison de leur sous-dimensionnement du décanteur domiciliaire dans le système mis en place par Enda, le coût des ouvrages domiciliaires est faible (210 000 à 222 000 FCFA pour l'ensemble «décanteur + dégraisseur».

A Castor/Arafat, la concession qui désire se brancher sur le réseau d'égout doit verser la somme de 165 000 FCFA en 40 mensualités auprès de l'UM PAMECAS<sup>6</sup>. De plus, la concession raccordée sur le réseau doit verser mensuellement une redevance de 500 FCFA géré par le Comité de gestion chargé de l'entretien des ouvrages domiciliaire, du réseau d'égout et de la STEP.

Il ressort que les rentrées d'argent sont faibles. Les populations ne s'acquittent pas de la redevance mensuelle de 0,76 euro destiné à l'entretien des ouvrages domiciliaires et des ouvrages collectifs (réseau d'égout et STEP). Le taux de recouvrement est très faible pour ce qui est du remboursement des prêts de l'UM PAMECAS (10%) : le compte de l'UM PAMECAS est créditeur de 95 600 FCFA au mois d'avril 2012. Il est actuellement nul pour ce qui est de la redevance mensuelle. D'ailleurs le Comité de Gestion n'est plus fonctionnel, avec des conséquences négatives évidentes sur le fonctionnement global du système. Les populations ne semblent pas avoir intégré que la phase projet est révolue et que les ouvrages sont actuellement à leur charge. C'est ainsi qu'elles continuent de parler de « projet ENDA » à propos des ouvrages réalisés et d'appeler les membres du comité de gestion « *waa ENDA yi* » (soit en wolof : « *les gars d'ENDA* »). D'ailleurs, ces derniers sont parfois agressés verbalement en cas de dysfonctionnement sur le réseau (bouchons), car étant considérés comme des agents de ENDA qui, selon certaines populations, est responsable du bon fonctionnement du système.

La question cruciale de l'entretien des ouvrages n'a pas trouvé de réponse satisfaisante et durable à Castor, là où le système est pourtant le plus ancien et le plus fonctionnel.

La Commune intervient parfois pour pallier les insuffisances du système de gestion en cas de débordement trop important d'eaux usées sur la voie publique. Mais ce sont des interventions ponctuelles qui se font sous forme de subvention au comité de gestion et ne constituent pas vraiment un budget assainissement de gestion et d'entretien du réseau. Par ailleurs, l'ONAS ne se sent pas concerné par les ouvrages mis en place par ENDA RUP et ne prévoit donc pas un budget destiné à l'amortissement des ouvrages. Cette problématique de l'amortissement

---

<sup>6</sup> L'UM PAMECAS a démarré en 1995 en tant que projet avec l'assistance technique du Développement International Desjardins (DID) sur financement de l'ACDI pour prendre fin en 1999. Depuis, le projet a évolué vers la viabilisation de la mutuelle qui a amené les caisses sur la voie de la consolidation et de la rentabilité avec une autonomie financière totale atteinte dès 2000. L'UM-PAMECAS fonctionne avec des agences autonomes réparties à travers le pays dont une à Rufisque et une à Saint-Louis.

est importante, d'autant plus que les bassins de la STEP de Castor, commencent à montrer des signes de vieillissement et devraient normalement être rénovés.

A Saint-Louis, le problème se pose exactement de la même façon, à la seule différence que pour le moment le système ne reçoit quasiment pas d'eaux usées, ... faute de branchements domiciliaires sur le réseau.



## FONCTION DE PLAIDOYER

La stratégie de plaidoyer s'appuie sur la capitalisation des expériences qui se fait essentiellement avec l'équipe nationale du Sénégal qui a publié un certain nombre d'ouvrages permettant de valoriser les travaux menés. On citera notamment deux documents publiés dans le cadre de ce projet :

- ENDA TM, 2009. *Guide pratique pour la mise en place de systèmes alternatifs d'assainissement semi-collectif en milieu urbain et périurbain*. ENDA Edition Dakar, 47 pages. Ce guide est un outil intéressant et concret qui permet de capitaliser et valoriser l'action.
- Un autre manuel<sup>1</sup>, pour le développement de l'agriculture urbaine et l'augmentation de la sécurité alimentaire dans les villes, a également été publié avec le soutien de la FAO.

Dans ce sens, le travail réalisé par ENDA depuis de nombreuses années a permis de faire maintenant reconnaître l'assainissement semi-collectif comme solution possible pour répondre aux OMD : « *L'assainissement semi-collectif en tant que technique de transition entre l'autonome et le collectif, a sa spécificité propre. Elle offre une qualité de service similaire à l'assainissement collectif, à un coût d'investissement et d'exploitation qui sont attendus inférieurs. Ainsi, le modèle et l'estimation OMD se rejoignent si l'on admet que le semi-collectif est une alternative économique au collectif. Du point de vue de l'utilisateur, il offre une qualité de service assimilable à l'assainissement collectif* »<sup>2</sup>.

Suite à un travail commun, la collaboration a débuté avec la co-rédaction d'un ouvrage en 2002, co-signé par ENDA RUP (Malick Gaye) et l'université de Dakar (Seydou Niang) : « *Epurative extensive des eaux usées pour leur réutilisation*

---

<sup>1</sup> Manuel des bonnes pratiques de l'utilisation saine des eaux usées dans l'agriculture urbaine Malick GAYE et Seydou NIANG.

<sup>2</sup> République du Sénégal, Ministère de l'agriculture et de l'hydraulique, Direction de l'hydraulique, Projet Eau à Long Terme Sénégal, Alimentation en eau potable et assainissement, 2004. Elaboration d'un document de stratégie pour la réalisation à l'horizon 2012 des objectifs du millénaire pour le développement, Volume 3 : sous-programme urbain, version définitive.

*dans l'agriculture urbaine* ». Ce document contient 354 pages d'analyses microbiologiques des eaux et de la santé des agriculteurs urbains et des consommateurs de produits issus de l'agriculture urbaine. En 2003, une unité de recherche a été constituée à l'Université de Dakar à partir des actions d'assainissement mises en place par ENDA RUP, avec un financement du Centre de Recherche pour le Développement International Canadien. Son responsable, Seydou Niang, dirige aujourd'hui le Laboratoire de traitement des eaux usées (LATEU) qui gère une micro-station d'épuration expérimentale qui vise à comparer l'efficacité de 5 types d'assainissement : roseaux, macrophytes, moringa, gravier.

Par ailleurs, ENDA RUP participe au forum organisé par la Banque mondiale et le PEPAM qui permet de discuter de manière régulière des problèmes de l'assainissement en mettant l'ensemble des acteurs du secteur autour de la table.

## BILAN DU PROJET ENDA AU SÉNÉGAL ET RECOMMANDATIONS

### 7.1 - Une fonction de plaidoyer importante

L'implication d'ENDA a permis de rendre visible et lisible une **fonction de plaidoyer importante**.

Avec l'intervention d'ENDA-RUP, l'insertion de la problématique dans le champ urbain se fait sentir aussi bien au niveau des municipalités que dans les quartiers. La compréhension du terme « assainissement » est en train de changer : on ne parle plus seulement de gestion des inondations, mais aussi de gestion des eaux usées.

Le projet ENDA à Rufisque a permis à 29,6% de la population des quartiers de Castor et Arafat d'accéder à l'assainissement semi-collectif et a ainsi apporté une réponse au problème causé par la faible profondeur de la nappe sur ce site, c'est-à-dire vidange fréquente des fosses. Cette expérience est la première du genre au Sénégal et constitue une vitrine dans la promotion des technologies alternatives d'assainissement des eaux usées.

Sur la base de son expérience en ingénierie et en médiation sociales, ENDA-RUP a valorisé son rôle de promoteur d'expériences novatrices en matière d'assainissement. Acteur central du développement sanitaire et social au Sénégal, ENDA RUP entretient des relations avec une grande diversité d'acteurs : collectivité locale, autres ONG, administration déconcentrée, structures de recherche. L'intérêt de cette méthode est double :

- servir de levier à la création d'un cadre régulier de concertation et de réflexion entre ces acteurs, fondé sur l'échange de savoirs et d'expériences afin de faire émerger une vision et une stratégie communes de développement ;
- faire se rencontrer deux approches habituellement opposées : l'approche par le bas, que l'on pourrait qualifier d'approche citoyenne et l'approche « top-down » technocratique.

**Recommandation :**  
**poursuivre et amplifier le travail de capitalisation**

Les différents projets et expériences de l'ONAS nécessitent un savoir-faire social important qui fait parfois défaut. Le travail de « marketing social » est une des forces de l'approche ENDA. Il doit cependant encore et toujours s'adapter aux réalités locales propres aux différentes villes du pays et aux différents types de population (hommes, femmes, responsables de quartier, et jeunes).

## **7.2 - Une intervention à améliorer sur le plan technique**

Pour ses projets d'assainissement des eaux usées, ENDA RUP devra s'attacher les services d'un expert pour les études techniques, mais aussi pour la supervision des travaux. De plus, les études doivent être validées par l'ONAS qui doit également participer à la réception des ouvrages. Cela permettra d'éviter les mauvaises conceptions et les malfaçons constatées sur le terrain. Ceci est important, car lorsque le hard (ouvrages) n'est pas fonctionnel, le soft (sensibilisation) peine à être efficace ! D'ailleurs aussi bien les populations de Diaminar que celle de Khor disent ne pas avoir confiance en la fiabilité technique du système.

Les constats faits sur le terrain militent en faveur d'un meilleur traitement du hard (cf. comptes-rendus des visites de terrain qui mentionnent les problèmes observés : ouvrages domiciliaires sous dimensionnés, regards parfois trop espacés, mauvaise qualité et faible profondeur de pose de certaines canalisations, malfaçons sur le génie civil des regards). Cette approche permettra d'obtenir plus facilement la confiance des populations sur la fonctionnalité du système. Actuellement, l'absence des services techniques semble indisposer les populations, notamment à Diaminar et à Khor.

**Recommandation :**  
**conserver et perfectionner l'approche au niveau technique**

Il est proposé de mettre un dispositif d'appui-conseil (ou de suivi-conseil). Il s'agit ainsi de s'entourer de techniciens locaux pour :

- réaliser les études techniques et les faire valider par l'ONAS et les services techniques communaux ;

- appuyer la mise en œuvre du projet en précisant, dans les termes de références, son rôle spécifique de conseil, ses phases d'intervention (appui-secretariat lors de la phase de dépouillement des offres ; appui-conseil lors des réunions de chantier et la libération d'attachement ; réception provisoire et définitive) en lui demandant de s'engager personnellement pour le bon déroulement des travaux et de motiver par écrit et spécifiquement ces choix.

Par ailleurs, pour faciliter ce suivi (et poursuivre le travail de capitalisation), il conviendrait de travailler à l'actualisation et à la vulgarisation du kit de l'entrepreneur réalisé par Enda pour la réalisation et la gestion du système semi-collectif, permettant d'expliquer et de justifier chacune des étapes techniques.

### **7.3 - Un mode de gestion à préciser**

Il s'agit de redéfinir à qui appartiennent les infrastructures et qui est responsable de la maintenance. Un tour de table est nécessaire pour valider un schéma clair. Au préalable, il convient de repréciser le compte d'exploitation (avec la durée d'amortissement et les coûts d'entretien nécessaires), de dresser la liste finale des bénéficiaires et des infrastructures.

Une fois ces 3 aspects (financier, technique et social) traités, la discussion pourra s'amorcer sur les responsabilités et le montage institutionnel, incluant la Mairie, l'ONAS et la population. Il s'agit en effet :

- de conserver la gestion communautaire des équipements afin de continuer à faire vivre le Comité de gestion et de continuer d'impliquer la population ;
- d'impliquer l'ONAS dans la gestion : l'organisme national ne se sent pas, pour l'heure, impliqué dans la gestion de l'équipement bien qu'à de multiples reprises des contacts aient été pris avec cette institution et qu'une information continue ait été assurée par ENDA ;
- de responsabiliser les collectivités locales : il convient également de mieux impliquer la collectivité locale dans la gestion future afin de garantir un soutien institutionnel local et de prolonger les engagements pris depuis le début du projet.

### **Recommandation :**

#### **préciser les rôles de chacun des acteurs pour assurer un mode de gestion durable**

Le processus nécessite quatre étapes. La première sera de réaliser un compte d'exploitation. Il s'agit donc de :

- i) donner la durée de vie des équipements par type, le coût et l'amortissement (avec la durée de vie sur la base de l'expérience) ;
- ii) détailler l'entretien nécessaire comprenant les hommes et le matériel. Sur cette base, un compte d'exploitation équilibré en recettes et dépenses sera établi, comprenant le financement nécessaire pour l'équipe d'entretien (homme et matériel) et les investissements.

La deuxième étape sera la répartition des responsabilités et des tâches selon les acteurs. Il convient ainsi de délimiter le périmètre d'intervention de chacun :

- i) le GIE, rémunéré par le Comité de gestion qui collecte les redevances auprès des ménages : il aura à sa charge l'entretien des infrastructures à l'intérieur des concessions ;
- ii) la ville ou collectivité locale : elle aura à sa charge l'assistance technique du réseau d'égout hors STEP, pour apporter des réponses techniques et proposer des moyens et des solutions au GIE ;
- iii) l'ONAS : elle aura la gestion de la STEP et sous-traitera l'entretien du micro-réseau (hors STEP) à la collectivité locale. C'est elle qui sera propriétaire de l'ensemble des équipements publics.

La troisième étape, se déroulant en parallèle avec la quatrième étape, est la remise officielle des infrastructures du réseau semi-autonome à l'ONAS. Il s'agit aussi bien des équipements que de la liste des bénéficiaires, en clarifiant les situations financières de chacun de ses membres. Il est nécessaire que les équipements soient en état de fonctionnement et qu'un accord sur la qualité de l'infrastructure soit trouvé entre ENDA et l'ONAS. Les travaux de remise à niveau pourront être réalisés sur la base des fonds actuellement disponible dans le FOCAUP.

La quatrième étape réside dans la signature d'un accord finalisant le transfert du réseau et la mise en gestion. L'ONAS signera un affermage au GIE pour la gestion du réseau hors STEP.

Dans le cadre où l'ONAS n'intervient pas, on peut imaginer un affermage entre la collectivité propriétaire et le GIE. En effet, ce cas de figure est prévu par la loi qui précise que « *les associations d'usagers et les comités de gestion assurant actuellement le service de l'eau et de l'assainissement collectif dans les centres non concédés sont autorisés à poursuivre leurs activités jusqu'à l'octroi d'une délégation de gestion. Les modalités de mise en œuvre de ces dérogations seront définies par décret* »<sup>1</sup>.

## 7.4 - Une nécessaire révision de la gestion des FOCAUP

Le FOCAUP a été très peu efficace. Les populations ont progressivement perdu de vue cet instrument qui a été mal appuyé au niveau institutionnel et mal mis en œuvre au niveau opérationnel (pas de sanction/contrainte).

Il convient de reprendre la gestion de ce fonds au niveau en précisant les rouages institutionnels (responsabilités et circuits financiers) et en reprécisant le but qui a évolué largement entre l'idée initiale d'un FOCAUP « national » à l'idée d'un FOCAUP « local ». Un manuel de procédures de gestion pourrait être élaboré, signé et validé par l'ensemble des parties, permettant à ENDA RUP de se dégager progressivement de la gestion de ce fonds.

**Recommandation :**  
**réaliser un Manuel de Procédures pour la gestion des fonds,**  
**outil de négociation et cadre réglementaire**

L'objet du Manuel de Procédures est de fixer les règles de participation des bénéficiaires et d'acceptation ainsi que les modalités du paiement des droits d'entrée et de la gestion du fonds constitué à partir de tous ces droits. Ce document a une double optique :

- préciser l'ensemble des procédures utilisées pour organiser le paiement des bénéficiaires (et améliorer les taux de remboursement) ;
- garantir une bonne compréhension et offrir le plus de transparence auprès des partenaires, en les associant à la définition des procédures et à la gestion future du fonds dans le cadre de la maintenance des ouvrages.

---

<sup>1</sup> Loi n° 2008-59 du 24 septembre 2008 portant organisation du service public de l'eau potable et de l'assainissement collectif des eaux usées domestiques.

Pour la gestion du FOCAUP, il s'agit de définir dans un manuel de procédure :

- la procédure de gestion par rapport au fonds FOCAUP :  
il s'agit de définir le montant, les modalités de remboursement et la destination du fonds. En annexe à ce document doit figurer le contrat des particuliers et les conventions avec les gestionnaires.
- les procédures de gestion par rapport au fonds de roulement / gestion :  
il s'agit de définir combien (avec une définition des besoins financiers pour la gestion) qui gère cet argent, dans quel fonds cela est géré.

Ceci permet de participer à la définition de la gestion future des équipements.

## **7.5 - La nécessité d'un tableau de bord adaptatif**

Il apparaît qu'il n'y a pas de cadre d'action précis pour l'action d'ENDA dans son travail quotidien. Cela se reflète au niveau budgétaire où les résultats obtenus sont importants compte-tenu des moyens mis à disposition (en terme de logistique notamment). Il manque un tableau de bord financier, un tableau de bord technique (avec les tâches / objectifs), un tableau de bord opérationnel (avec un suivi des résultats).

La hiérarchisation des objectifs est nécessaire dans ce type de projet : entretien des ouvrages et des équipements, rentabilité immédiate, amortissements des investissements, paix sociale... Elle doit intervenir dès le démarrage du projet ; pour les élus du Sud confrontés à des problèmes multiples et à des aspirations de la population souvent contradictoires, il est difficile de l'intégrer.

Cette précision des objectifs doit faciliter la définition d'un cadre logique qui puisse être un socle commun, une base de travail commune pour l'ensemble des acteurs du projet. Par exemple, il est nécessaire de fixer des objectifs pour tester le mode de gestion choisi, de donner des indicateurs pour évaluer les résultats obtenus, au bout d'une période probatoire (d'au moins 5 ans), pour, le cas échéant, adapter l'approche retenue.

Le cadre logique peut constituer un véritable outil de monitoring et de management pour poser ces enjeux et pouvoir, tout au long du projet, observer l'évolution de ces différents aspects dans leur mise en œuvre. Pour cela, il est nécessaire d'impliquer l'ensemble des acteurs dans la réalisation de ce travail de définition de la méthodologie, des objectifs et des enjeux. Ceci passe aussi bien par la réalisation d'un diagnostic partagé par l'ensemble des acteurs que par la définition d'une stratégie commune et la mise en œuvre des moyens adéquats pour aboutir aux résultats escomptés.

## **ANNEXES**

### **Compte rendu des rencontres et visites de terrain effectuées à Rufisque**

*(30 avril au 06 mai 2012)*

- Monsieur Benjamin MICHELON : Consultant, Chef de la mission
- Docteur Bécaye Sidy DIOP : Consultant local
- Monsieur Malick GAYE : Enda Rup
- Monsieur Ibou BODIAN : Enda Rup
- Monsieur Sény SENE : Enda Rup
- Monsieur Idrissa THIAW : Facilitateur

#### **Milieu de la recherche**

La collaboration d'un panel de chercheurs de l'université de Dakar dirigé par Monsieur Seydou Niang est à l'origine du programme de recherche sur l'épuration extensive des eaux usées pour une valorisation dans l'agriculture. Ce programme a entamé une collaboration avec Enda RUP depuis 1998 qui a abouti à la mise en place d'un laboratoire d'analyse et d'une expérimentale dédiée à l'épuration des eaux usées par voie naturelle. Les objectifs de cette recherche consistaient, entre autres, à documenter scientifiquement le système sur les aspects liés :

- à l'efficacité des ouvrages de collecte dans les concessions pour le prétraitement et du réseau d'égouts de petit diamètre pour le transport des rejets ;
- aux rendements épuratoires des deux stations d'épuration ;
- aux rendements et qualités des produits obtenus dans le cadre de la valorisation des sous produits du traitement ;
- aux risques sanitaires liés à l'installation des stations d'épuration à proximité des habitations ;
- au comportement des populations concernées (degré d'implication, avantages socio-économiques et inconvénients) ;

- à l'implication institutionnelle (autorités traditionnelles, communales, nationales) ;
- à la deuxième phase de l'étude.

Cependant, avant d'entamer une action de vulgarisation de cette technologie, ENDA-Rup a souhaité rendre son expérience absolument transparente par l'élaboration d'un processus de recherches scientifiques et techniques ayant pour objectif de montrer le degré d'efficacité du système dans sa globalité :

Le but de l'étude globale est de faire de cette initiative, une expérience qui cadre avec les critères d'homologation en vigueur à l'Office National de l'Assainissement du Sénégal (ONAS), afin de pouvoir constituer un outil apte à la vulgarisation et pouvant faire partie des solutions locales reconnues dans le cadre de la gestion des eaux dans les pays en développement. Cette recherche a favorisé l'optimiser du système avec la station expérimentale, les essais de modélisation avec le moins d'investissement (un système plus petit et plus malléable que des essais en plein air).

En 2003, le laboratoire, qui existait déjà, a été reconnu officiellement. Il a été intégré dans l'organigramme de l'IFAN. Le laboratoire marche essentiellement sur financements privés, pour des prestations ponctuelles. En 2006, l'équipe a intégré le projet de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) pour tester les nouvelles valeurs guidées sur l'utilisation des eaux usées de l'agriculture. Les tests sur les nouvelles mesures principalement deux aspects : la réalisabilité technique (faisabilité) et l'acceptabilité sociale. Le programme est devenu Centre d'excellence régional de l'OMS sur les questions liées à la valorisation des eaux usées dans l'agriculture. Le Laboratoire de traitement des eaux usées (LATEU) de l'IFAN s'inscrit parmi les 4 centres impliqués dans le projet, en collaboration avec le Centre suisse de Recherche Scientifique d'Abidjan (CSRS), le CREPA de Ouagadougou et le International Water Management Institute (WMI) d'Accra.

La présentation de Monsieur Niang s'est terminée sur une visite du laboratoire et la station d'expérimentation .Le laboratoire est composé de deux salles : une pour la microbiologie et pour la parasitologie (avec notamment l'utilisation de méthode Fluorence In Situ Hybridation), l'autre pour les mesures chimiques tels que les métaux lourds

**Perspective** : partenariat avec SANDEC/EAWAG dans le cadre du programme SPLASH sur les questions des boues. L'ONAS est partie prenante de ce projet qui va permettre à 2 doctorants et 4 masters d'achever leurs études.

Les Acquis de la recherche :

- Dynamique internationale avec l'Ouganda et le Ghana.
- L'ONAS est partie prenante de ce projet qui va permettre à 2 doctorants et 4 masters d'achever leurs études.
- Participation au programme du Fonds National Suisse (FNS) sur l'agriculture périurbaine, programme qui a permis à 2 PhD et 4 masters de finir leurs travaux.
- A Dagana et à Bignona, les nouvelles stations ont été réalisées avec des étudiants de Master 2 stagiaires de la station d'expérimentation.

### **Direction de l'Assainissement rural**

Le projet Enda a connu beaucoup de péripéties. Il est riche en expériences car on a eu à faire à bon nombre de défis, ici tout comme du côté des collectivités locales pour voir l'appropriation par la population et l'exploitation. A Rufisque notamment, nous avons eu à beaucoup discuter de l'appropriation et de l'implication de la collectivité. L'utilité est que l'on voit les possibilités de répliquabilité du projet dans les autres localités. Les préoccupations de l'administrations ont été de deux ordres : la mise en conformité suivant le contexte et l'étude des modalités de répliquabilité de la technologie.

Au départ, il s'agissait de trouver un système alternatif à celui de l'ONAS répondant aux besoins primaires de la population et aux capacités financières. Il s'agit pour nous de capitaliser l'expérience.

Du point de vue de la préparation, il y a eu de nombreux problèmes. Ces difficultés ont engendré une perte de temps importante dans le montage du projet. A cela s'ajoute le problème de renouvellement de demandes de la population pour le projet.

D'un autre point de vue, la reproductivité pose également problème. Les gens ont vraiment besoin de ce système, surtout dans les zones précaires. Il faut continuer l'accompagnement et diminuer les coûts. Dans le cadre de la soumission du projet à la Banque Africaine de Développement, nous avons fait baisser les coûts. Cependant, malgré cela, l'Etat continue d'avoir besoin de moyens externes pour

continuer. L'ONAS ne peut pas intervenir dans toutes les communes. De son côté, la collectivité compte beaucoup sur la coopération décentralisée. Cependant, je verrai bien l'ONAS être un partenaire pour la réalisation des travaux et pour favoriser l'implication de la collectivité dès le départ.

En outre des améliorations sont nécessaires au niveau du système d'exploitation. Notamment, la valorisation des sous-produits semble importante. Il n'y a pas suffisamment de moyens pour maintenir le souffle communautaire. Les communes n'ont pas la perception d'être les premiers bénéficiaires. Elles ne s'impliquent pas suffisamment.

## **Autorités municipales**

### **L'adhésion de la population**

Les autorités de Rufisque ont salué l'intervention d' ENDA dans sa localité. Selon elles, l'assainissement de Rufisque est une des priorités des décideurs politiques de la ville. C'est ce qui est ressorti dans la priorisation des problèmes des populations dans l'enquête sur le Budget Participatif et le PIC (plan d'investissement communal).

D'après les autorités, le quartier des Castors était dans une situation désastreuse avec la nappe phréatique affleurante qui entraînait des rotations de vidanges fréquentes et c'était fastidieux et dure à supporter financièrement par les populations (avec une vidange à assurer deux fois par mois au prix de 15 000 FCFA par vidange). C'est pourquoi le projet a suscité beaucoup d'espérances dans la population. Le projet a fait ses preuves. Il y a beaucoup de ménages qui attendent. Ceux qui l'ont en sont satisfaits. En revanche, il espérait que le projet pouvait s'étendre encore plus dans le quartier Arafat, mais vu les difficultés rencontrées et la nécessité de reprendre le réseau existant, nous n'avons pas pu aller plus loin.

### **Les problèmes d'ordre techniques rencontrés**

Les autorités reconnaissent des difficultés relatives aux bouchages fréquents sur l'aval du réseau et selon lui cela est dû à l'absence d'entretien. Cependant, elles ne notent pas de problèmes majeurs. Le seul hic, c'était que l'attente était longue. La station est restée 2/3 ans sans être entretenue. C'était une bombe écologique à l'abandon. Par la suite, les techniciens de la Mairie ont été impliqués dans la nouvelle phase du projet.

## **La participation**

Selon les autorités, les bénéficiaires peuvent bien payer leurs redevances liées aux contrats de branchements et aux cotisations pour l'entretien du réseau qui est à 550 FCFA. Parler de pauvreté de la population n'a pas de sens dans ces quartiers. Il explique en partie ce problème par le fait que le programme a connu des problèmes dus à l'abandon et que la station est resté plus de 2 à 3 ans dans une situation de non entretien. L'autre problème majeur, c'est l'appropriation par la population. De ce côté, il y a une certaine défaillance. Selon le Maire, il faut que les populations sentent que ce qui a été fait pour eux leur appartient. Après cela, la participation à la maintenance sera certainement effective. Il regrette que quand ENDA est revenu lors de la phase MAEE, il n'y ait pas eu de nouvelles règles. Fixées. Or, ENDA a fait des réhabilitations chez certains ménages et on remet les anciens sur le nouveau réseau sans condition. Il regrette également qu'il n'y ait pas de sanction de prévue lors de non-paiement.

## **L'implication institutionnelle**

Considérant que le projet émane une demande des populations les autorités sont prêtes à continuer l'assistance. En accord avec ENDA, il y avait un montage institutionnel. Nous avons entamé des discussions avec ENDA pour mettre en place une équipe de maintenance. Cependant, nous n'avons pas encore les moyens appropriés. Nous inscrivons le montant pour pouvoir venir en appui. Mais il faut une structure formalisée de gestion. Le Maire est confronté à la nomenclature budgétaire qui ne lui permet pas de faire des appuis légaux. En outre, la Mairie n'a pas les moyens de prendre tout en charge, tout en sachant que tous les citoyens de la ville sont dans le besoin. Choisir d'aider ceux à qui l'on a déjà amené le micro-réseau au détriment de ceux qui paient encore 15 000 CFA par mois pour la vidange des fosses, c'est difficile. La commune peut participer mais il faut que les gens donnent la moitié. Il insiste sur la participation financière des usagers qui est gage de réussite.

## **Organisation**

Le constat est que le Comité de gestion n'est pas fonctionnel. Donc c'est difficile d'appuyer les habitants. Pour le futur, les autorités souhaitent une meilleure organisation communautaire pour assurer cette durabilité. Il serait ainsi pertinent de mettre en place un comité de gestion et une coopérative des usagers pour mieux assurer le service et l'appropriation.

Les autorités concluent en disant que, pour l'heure, ce n'est pas véritablement un problème de participation mais d'organisation. C'est en effet un projet qui

marche bien mais il faut veiller à l'entretien du réseau qui pose des problèmes, notamment au niveau du grand décanteur.

### **Receveur/ payeur comptable public de la Collectivité locale**

Cette rencontre avec le payeur du trésor de Rufisque permet d'aborder les problèmes liés aux mécanismes de financements. Dans le cadre des projets, il y a des financements directs et des financements indirects. Il a insisté sur le fait que les bailleurs et coopérants ont tendance à financer directement les ONG et qu'il est difficile d'avoir une vision ou une traçabilité claire de certains fonds destinés aux financements. Ces derniers sont hors de la portée du receveur, puisqu'ils se font en dehors de toutes procédures réglementées. Il n'y a pas d'appels d'offres et pas de sécurisation des fonds.

Dans le cas d'ENDA, ce qui pose problème aujourd'hui est la propriété de l'infrastructure. Selon le receveur, ENDA devrait faire un don des ouvrages au maire qui lui va suggérer au conseil municipal une acceptation et une fois réussie le maire fait des interventions autorisées sur l'exploitation et la maintenance des équipements par l'affermage ou en régie. Sans cela, tout financement public pour l'entretien, les travaux liés à cette infrastructure ne se justifient pas. Pour le payeur sur l'appui ou les subventions destinées aux acteurs pour la gestion du réseau il affirme catégoriquement que c'est même un délit, vu que cela n'est pas prévu dans la nomenclature budgétaire des collectivités locales.

De ce fait, le payeur conseille également aux bailleurs et ONGs de penser à une inscription budgétaire du projet et cela permettrait une intervention plus poussée du maire et qu'il pourrait faire un contrôle assidu sur les offres et services liés aux différents projets ainsi que sur les dépenses et les éventuelles recettes. Après, il est possible de mettre en place un mode de gestion de type « régie » avec une équipe de gestion ou d'autres types de gestion (affermage).

Enfin, il s'est posé la question sur le service tout en signalant que l'ONAS perçoit déjà la taxe sur l'assainissement et qu'il serait aussi juste de penser sur une grille tarifaire pour ces bénéficiaires de l'assainissement. Pour l'heure, il y a deux taxes sur l'assainissement : taxe d'assainissement (taxe communale gérée par l'ONAS) et une taxe sur l'eau (gérée par la SDE). Le conseil est que le patrimoine leur appartient.

Pour conclure, il recommande au Maire (présent lors de la rencontre) et aux politiques de porter une réflexion pour adapter les textes et lois au contexte actuel.

## **Coordination du Programme Eau Potable et Assainissement du Millénaire (PEPAM)**

La réunion a démarré par la présentation du programme PEPAM et du bilan de l'évolution de l'assainissement en milieu rural puis urbain.

Le taux à l'assainissement rural est passé de 26,2% en 2004 à 29,6% en 2010, ce qui donne une progression de 3,4points (plus de 306.000 personnes desservies) une performance certes mais qui reste inférieure à la cadence moyenne nécessaire pour rester en phase avec la feuille de route définie lors de la revue pour atteindre les OMD

Le taux d'accès à l'assainissement urbain est passé de 56,7% en 2004 à 63,1%, ce qui a permis de desservir près de 470 000 personnes supplémentaires en services d'assainissement toutefois ces réalisations sont encore inférieures aux prévisions de la feuille de route pour atteindre les OMD d'où la pertinence de penser au semi collectif pour résorber le « gap » d'autant plus que ces réseaux s'adaptent aux typologies d'habitats spontanés.

Les responsables du PEPAM estiment que ces expériences d'ONG comme ENDA sont à capitaliser (package communicationnel) et répliquer pour offrir de l'assainissement aux quartiers urbains et même aux zones rurales

### **Les problèmes d'ordre organisationnel**

Il est reconnu qu'il existe des difficultés relatives à l'appropriation des ouvrages et équipements. Pour mieux pérenniser ses investissements, l'ONAS et ses partenaires ont commandité une étude pour obtenir un manuel de gestion des équipements. L'assainissement semi collectif a connu beaucoup de péripéties et il est riche en expériences et sa capitalisation a servi à l'ONAS pour le démarrage du projet Programme d'Assainissement des Quartiers Périurbains de Dakar (PAQPUD). Cependant, des améliorations sont nécessaires au niveau du système d'exploitation. Notamment, la valorisation des sous-produits semble importante.

Le PEPAM a salué l'implication d'ENDA et sa volonté de collaboré dès le début du projet. Plusieurs visites ont été des agents du PEPAM sur les lieux du projet ont été réalisé : à Dagana, Saint louis et Rufisque. La participation de ces agents dans plusieurs modules de formations est jugée comme bénéfique.

## **Multitude d'acteurs (coopérative d'habitations, ONG), limite du cadre institutionnel**

Pour la pérennisation du projet, les agents souhaitent et recommandent une meilleure organisation communautaire. Ils insistent sur la participation financière des usagers qui est gage de réussite

Ils estiment qu'il serait aussi pertinent pour le maire de mettre en place un comité de gestion et une coopérative des usagers pour mieux assurer le service et l'appropriation.

## **Service Assainissement Autonome ONAS**

### ***Vision technique :***

Le projet est très innovant de par sa conception et c'est une technologie qui a permis à l'ONAS de multiplier les ouvrages dans d'autres quartiers dans le programme du PAQPUD et il souhaite une parfaite collaboration pour offrir de l'assainissement à tout le monde. Cette rencontre avec les gens de l'ONAS a permis à la mission de relancer le débat sur les formes de collaborations possibles.

Un autre intervenant de l'ONAS s'est longuement appesantie sur l'exemple de Darou à Saint Louis avec un le projet financé par la CTB (coopération technique Belge) pour lui ce projet prévu pour faire du conventionnel a subit une extension dans la zone non urbanisée pour l'installation du semi collectif mais le seul hic c'est l'absence d'interlocuteur communautaire pour l'appropriation

### ***Vision institutionnelle :***

Ces responsables voient le projet intégré dans le patrimoine de l'ONAS pour un meilleur suivi technique et une délégation de l'entretien pourrait se faire avec une structure à la base

Il est nécessaire pour eux d'impliquer toutes les institutions travaillant dans la thématique Assainissement et il est aussi primordial de responsabiliser à la base un comité de gestion des ouvrages présidé par l'autorité municipale et toutes les structures devront être capacité pour répondre à leurs missions

### ***Vision économique :***

Contrairement au réseau classique très onéreux, le semi collectif est accessible aux familles les plus démunies de par son mécanisme de financement mais le grand problème ce situe au niveau du recouvrement des redevances liées au

contrat. L'exemple du PAQPUD nous édifie sur fait que le taux de recouvrement est faible. Par ailleurs, la collaboration est souhaitée pour la recherche action sur la valorisation des boues de vidange en biogaz

***Vision stratégique :***

La concertation et l'évaluation devraient découler sur un forum de réflexion pour mieux définir le rôle et les missions des partenaires.

***Vision environnementale :***

Ce programme a permis de ce départir des anciennes pratiques qui consistaient à verser les eaux usées dans la voie publique ou les espaces libres

**Problèmes du semi collectif :** le non entretien des ouvrages qui une fois réalisés sont laissés dans une situation d'abandon partiel.

## **Fondation Bill Gates projet Programme pour la structuration du marché des boues de vidange (PSMBV) (compte-rendu de l'équipe du PSMBV)**

Après la présentation du projet par le responsable d'ENDA RUP, il revenait au consultant de camper le débat sur les questions de la perception du projet et des perspectives mutuelles dans le cadre d'un partenariat stratégique pour la pérennisation :

***Vision technique :*** Le Directeur du PSMBV ayant une bonne connaissance du projet semi collectif mis par enda, nous a fait l'historique et la genèse de sa mise en place il a insisté sur la viabilité technique de la technologie qui selon lui mérite quelques améliorations (dégraisseur qui se remplissent de boue)

***Vision institutionnel :*** le flou juridique est revenu dans les propos de l'intervenant. Les grandes faiblesses des programmes d'assainissement se situent au niveau organisationnel on ne sait pas qui fait quoi et les intervenants sont multiples et il est grand temps de penser à une organisation pour mieux définir les missions Considérant l'ONAS comme la structure chargée de définir les orientations stratégiques de l'assainissement urbain au Sénégal il juge que le manque de moyens et de ressources humaines devraient favoriser la concertation et l'ouverture pour mieux impliquer les autres acteurs de la filière assainissement

***Vision économique :*** Selon l'équipe visitée, le semi collectif constitue l'avenir de l'assainissement en Afrique vu les moyens de subsistances des populations des zones urbaines et péri urbaines

**Pm** : la collaboration est souhaitée pour la recherche action sur la valorisation des boues de vidange en biogaz

**Vision stratégique** : la concertation et l'évaluation devrait découler sur un forum de réflexion pour mieux définir le rôle et les missions des partenaires cette vision est partagée par la majorité des gens visités

**Vision environnementale** : Le semi collectif offre des opportunités aux adhérents du programme qui ont tous les ouvrages de prétraitement chez eux et cela améliore le cadre de vie

**Suivi** : Pour régler le problème de l'appropriation des ouvrages d'ENDA, une réunion sera tenue avec l'ONAS pour voir quelles propositions retenir.

Aider l'ONAS dans la réflexion pour trouver un cadre de gouvernance des ouvrages en place.

Entre le PSMBV et ENDA, deux niveaux de collaboration sont envisageables :

Au niveau de la zone inondable de « Sam-Sam », une synergie peut être trouvée entre le programme PSMBV et ENDA. ENDA est invité à partager son expérience du système semi-collectif

Pour ce qui est de la création de stations de biogaz, des experts chinois viendront nous rendre visite et comme ENDA travaille déjà sur le biogaz, il pourra organiser une visite pour qu'on puisse voir une expérience concrète et après discuter sur comment nouer un partenariat, voir quelle sorte de collaboration on peut trouver.

## Bailleurs de fonds : Banque mondiale et AFD

Cette rencontre s'est déroulée dans une bonne ambiance et il revenait à Monsieur Malick Gaye coordonnateur d'Enda Rup de présenter l'équipe de mission dirigée par Monsieur Benjamin Michelon assisté par Monsieur Idy Thiaw Assistant de Monsieur Sidy Becaye Diop Consultant local pour l'évaluation.

En effet il a eu à faire une large diffusion du programme qui de par sa conception est innovante, il a retracé le processus du programme global de la sollicitation des populations pour faire face à la problématique de l'assainissement ; il a fait aussi l'historique de la demande de collaboration des acteurs pour institutionnaliser le FOCAUP. Monsieur Malick Gaye a rappelé les différents courriers adressés à l'Office Nationale de l'Assainissement resté sans suite.

Pour les bailleurs, il est prouvé que pour offrir de l'assainissement à tous, il faut faire recours aux systèmes alternatifs comme le semi collectif qui est à fois une solution individuelle, avec des ouvrages intérieurs et collectif du fait du réseau partagé par le communautaire ce qui offre une gestion participative de la chose publique.

Les problèmes rencontrés dans l'assainissement par les systèmes alternatifs :

- Le réseau est communautaire et il n'existe pas de référentiel pour situer les responsabilités
- les acteurs ne sont pas bien motivés pour faire des interventions
- les ouvrages ne sont pas réceptionnés par l'ONAS
- les multiples regards dans le réseau
- les vols de couvercles

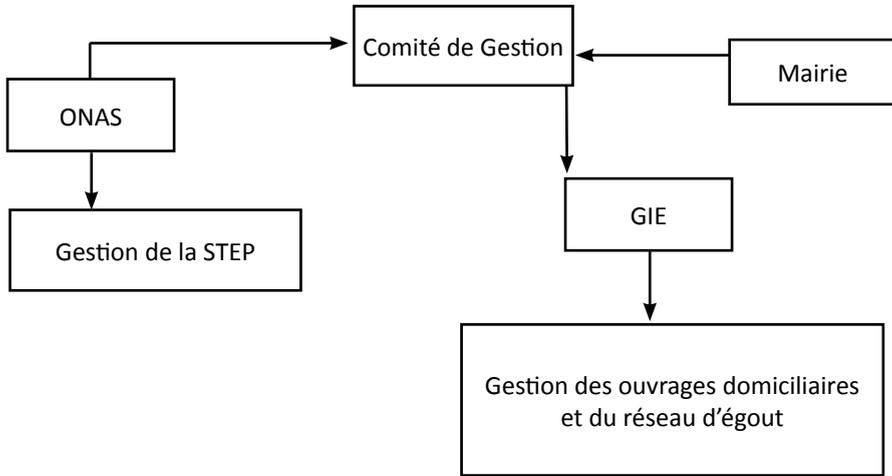
Les problèmes d'ordre organisationnel constatés dans le programme Global Partnership for Output Based Aid. (GPOBA)

- la non appropriation des ouvrages par les communautés de bas est une des insuffisances du projet en particulier

Perspectives dans les programmes d'assainissement communautaire :

- une réforme de deuxième génération est souhaitée pour obtenir un référentiel d'intervention harmonisé
- présentation de l'évaluation actuelle à la plate forme du PEPAM

## Schéma proposé pour la gestion des ouvrages



### Gérante de la caisse de crédit PAMECAS

Après avoir décliné les objectifs de la mission d'évaluation Mr Ibou Bodian a présenté l'équipe pour introduire le consultant pour une question ouverte relative à la mutuelle ses mécanismes de financement et ses produits proposés. Avant l'intervention de la gérante, il revenait à Sény Sene et Ibrahima Sene anciens PCA de PAMECAS de faire l'historique de la mutuelle d'épargne et du partenariat qui existait entre Enda Rup et la maison mère ce qui a permis la mobilisation de 25 000 000 FCFA. Ces fonds ont été utilisés pour l'amortissement du réseau de Diokoul et le démarrage du processus d'amélioration de l'environnement à Saint Louis.

Partant de ce rappel la gérante a fait une présentation de PAMECAS. C'est une institution financière solide et rentable disposant d'un réseau de plus de 70 agences sur Dakar, Thiès, Touba, Louga, Saint Louis, Matam, Kaolack et Fatick.

Le responsable a assuré la mission qu'un travail plus poussé de récolte des crédits pouvait être mis en place. Il s'agirait de faire ouvrir aux habitants un compte-crédit puis de reverser cet argent sur le FOCAUP. PAMECAS s'occupera alors de récolter l'argent pour rembourser l'emprunt des ménages. Le responsable a assuré que le taux de remboursement et la durée pouvaient être négociés.

## Agence Française de Développement

Les bailleurs de fonds sont conscients que les objectifs en matière d'assainissement sont importants. Il y a eu des progrès mais les résultats en termes d'assainissement restent très en retrait. Les interventions de l'AFD ont accompagné, le plus souvent en cofinancement avec d'autres bailleurs, la politique sectorielle du Sénégal et les réformes qui l'ont ponctuée :

- première réforme institutionnelle du secteur de l'hydraulique et de l'assainissement urbains en 1996 accompagnée des programmes d'investissement successifs PSE et PLT ;
- deuxième réforme institutionnelle du secteur de l'hydraulique et de l'assainissement urbains en 2005 accompagnée du programme d'investissement PEPAM. L'évolution du cadre institutionnel du secteur à travers le succès des réformes successives, accompagnées par les bailleurs dont l'AFD, ainsi que l'augmentation significative des capacités des acteurs, également soutenue par les bailleurs, permettent aujourd'hui à l'AFD d'intervenir en financement non souverain à travers des approches programmes, confortant ainsi l'indépendance financière des acteurs et leur responsabilisation.

Cependant, deux freins majeurs persistent : c'est un domaine couteux où des réformes institutionnelles sont encore nécessaires.

Les moyens financiers ne sont pas hauteur des enjeux. Il y a un problème de dotation de l'ONAS. Il y a une réflexion en cours sur une réforme du secteur de l'eau et de l'assainissement. L'atteinte de l'équilibre devient un objectif important. C'est une période où le système arrive à bout de souffle aussi bien en termes techniques qu'institutionnels : les stations manquent de renouvellement, les réseaux nécessitent des travaux. Sans connaître le schéma institutionnel qui sera définitivement adopté, le sujet reste crucial. On constate aujourd'hui que si l'assainissement relève de l'Etat, de plus en plus de communes prennent des initiatives et se trouvent confronter à la question du financement et de gestion par les ménages. Aujourd'hui, dans l'assainissement urbain, l'AFD intervient actuellement à travers le financement du projet de dépollution de la Baie de Hann (2008-en cours, financement de 30 M€ en prêt souverain et de 2,5 M€ en subvention) au côté de la BEI. C'est un projet difficile à mettre en œuvre avec beaucoup d'acteurs, beaucoup d'enjeux qui a encore du mal à avancer. Un autre projet de développement touristique de Saint-Louis, comporte également un

volet assainissement. Nous sommes confrontés à des problèmes liés à l'action des acteurs décentralisés. Les questions qui nous semblent ainsi importantes sont : avec quels acteurs travailler ? quel(s) type(s) d'accompagnement ? Comment réagissent les ménages ?

A Castor, les vidoirs publics ne sont pas utilisés car les concessions riveraines sont connectées sur le réseau d'égout.

## **Compte rendu de la Réunion avec les femmes de la cité Castors à Rufisque**

La majorité des femmes bénéficiaires du programme trouve que c'est vraiment une bonne chose malgré les désagréments causés par l'étroitesse des PVC . Elles ont rappelé la situation antérieure pour dire qu'elles avaient d'énormes problèmes liés à l'évacuation des eaux de vaisselles et de cuisine. Selon leurs commentaires, leur mari déboursait une forte somme d'argent pour les fréquences de vidanges qui se faisaient tous les 15 jours.

Les problèmes rencontrés :

- les fréquents bouchages ;
- les actes de vandalisme (fermeture de clapets intérieurs de la station pour susciter la demande d'intervention) ;
- le manque d'interlocuteur ;
- les conflits sociaux liés à l'écoulement des eaux usées derrière le centre de santé.

Les problèmes rencontrés par les animateurs du programme

- Le recouvrement difficile
- Les menaces de plaintes et injures
- Assimilation de leur statut à celui d'Enda
- La motivation des abonnés qui fait défaut

Après l'intervention du panel d'acteurs il revenait aux consultants de proposer une démarche de priorisation des problèmes à résoudre dans le quartier, à tour de rôle ce tableau reflet fut produit

Gestion des ouvrages remarques :

## Fonctionnement

- Branchements clandestins
- la station d'épuration est dénommée *Enda Bi* et les animateurs sont appelés *wa enda yi*

**Tableau 10. Évaluation des problèmes des quartiers de l'intervention à Castor/Arafat**

| Ordre de priorité | Problèmes                            |
|-------------------|--------------------------------------|
| 1                 | Problème d'évacuation des eaux usées |
| 2                 | Eaux pluviales                       |
| 3                 | Ordures ménagères                    |
| 4                 | Routes non bitumées                  |
| 5                 | éclairage                            |

**Source** : Focus group avec les populations de Castor /Arafat au cour de la mission d'évaluation, avril 2012

A l'issue de ce listing des problèmes la priorité d'intervention est accès sur les eaux usées, une des bénéficiaires disait que les eaux pluviales c'est pendant la saison des pluies contrairement aux eaux usées qui dégouлинаient toute l'année La seconde épreuve consistait à jauger l'engagement des bénéficiaires pour le remboursement des crédits octroyés (entretien et branchement à l'égout).

Une majorité de femmes sont prêtes à payer les frais d'entretien et même l'abonnement mais ce changement de position est du à une communication interpellative des membres de la mission qui ont démontré l'importance d'avoir des ouvrages chez soi.

Les animateurs du programme Pape Ousmane Traoré et Marieme Diouf ont fait leur exposé sur la démarche et les mécanismes de remboursement qui consistaient à donner 2000 FCFA échelonnés sur 4 Mois et ils passaient chaque mois pour récupérer la somme de 500 FCFA ils ont rappelé leurs difficultés pour recouvrer ce forfait.

# Compte rendu des rencontres et visites de terrain effectuées à Saint-Louis

*(30 avril au 06 mai 2012)*

La mission était composée de :

- Docteur Sidy Bécaye DIOP : Consultant, Chef de la mission
- Monsieur Siny SENE : Enda Rup
- Monsieur Idrissa THIAW : Facilitateur

## **I. Rencontre et visites au quartier Diaminar**

Situé sur la RN2 à l'entrée de Saint Louis, Diaminar fait partie des quartiers du grand faubourg de Sor dont la typologie de l'habitation est de type irrégulier. Il est confronté à de multiples problèmes d'ordre environnemental : nappe affleurant et polluée, inondation, entassement de déchets solide (les populations utilisent les ordures pour remblayer les cuvettes et ruelles).

La dynamique communautaire est assurée par le conseil de quartier (CDQ) qui constitue l'organe représentatif des populations et e le cadre de concertation des OCB et groupes organisés du quartier C'est une création de la ville de Saint louis depuis les années 90. Cette structure locale qui est la porte d'entrée de tous projets ou programmes de développement local. Le CDQ est dirigé par un bureau élu par l'assemblée générale constituée des différents mandants des OCB, mais aussi des personnes ressources identifiées dans le quartier.

La rencontre avec le CDQ de Diaminar s'est déroulée à la maison du CDQ en présence de plusieurs membres du bureau dont le Président, le Vice-Président et des responsables de commission (Environnement, Habitat, Assainissement et Formation/Emploi). Cette réunion a également vu la participation de l'entrepreneur en charge des travaux de réalisation des ouvrages domiciliaires et du réseau semi-collectif de Diaminar. Elle a démarré par une présentation des objectifs de la mission suivie d'une question ouverte sur :

- les manquements liés au projet ;
- l'appropriation et le degré d'implication des acteurs locaux (populations, CDQ, Mairie, ONAS) ;

- les difficultés d'ordre organisationnel ;
- la pertinence de l'intervention de ENDA RUP.

Suite au propos liminaire du Chef de mission qui a présenté les objectifs de la mission, plusieurs interventions ont été enregistrées de la part de l'assistance. Les intervenants ont surtout insisté sur la genèse du programme pour dire, entre autres, qu'ils sont demandeurs de l'intervention, vue la situation difficile du quartier en matière d'assainissement. C'est un quartier non loti, avec des difficultés de gestion des déchets solides et liquides. Concernant les eaux usées en particulier, l'assainissement individuel pratiqué dans le quartier se au caractère affleurant de la nappe, d'où une vidange fréquente des fosses. Le projet initié par ENDA RUP devait contribuer à améliorer la situation, ce qui l'un des objectifs les plus urgents du CDQ, c'est-à-dire des populations. D'ailleurs cette préoccupation est bien ressortie lors de l'atelier de priorisation des actions du Plan de développement de quartier (PDQ) qui a eu lieu en 2001.

**Tableau 11. Ordre de priorité des problèmes soulevés par les populations de Diaminar**

| Ordre de priorité | Problèmes  |
|-------------------|--|
| 1                 | Inondation   |
| 2                 | Problème d'évacuation des eaux usées                     |
| 3                 | Fort taux de chômage                                     |
| 4                 | Lotissement inachevé et non respecté                     |
| 5                 | Mauvais fonctionnement des structures associatives       |
| 6                 | Système d'éclairage public insuffisant et peu performant |
| 7                 | Prégnance des phénomènes de déviance                     |
| 8                 | Gestion du cimetière                                     |
| 9                 | Problème d'accessibilité du système d'adduction d'eau    |
| 10                | Insuffisance du système de gestion des ordures ménagères |

Source : Plan de Développement de Diaminar réalisé, 2001.

Il n'a pas été possible de recueillir l'avis des populations sur les priorisations des problèmes du quartier, du fait notamment de l'ambiance délétère qui règne entre populations et projet Enda

Toutefois, le CDQ se dit déçu par le manque d'implication des populations dans la mise en œuvre du projet et actuellement, il n'est même en mesure de donner le nombre d'ouvrages réalisés dans le quartier.

Remontant à la genèse du programme, les populations disent avoir participé aux différentes rencontres de présentation du programme au cours desquelles un plan de communication a été discuté et adopté, mais classé sans suite. Ce plan de communication prévoyait la sensibilisation par le biais du porte à porte, des projections du projet dans le quartier sous forme de marketing social, mais il n'a pas été appliqué.

Les populations ont aussi souligné leur grande surprise lorsqu'elles ont vu l'entrepreneur qui faisait la navette dans les maisons pour récupérer la participation des populations. Elles ont aussi rappelé la promesse non tenue de voir les eaux usées traitées et réutilisées dans un site clôturé et équipé.

De manière générale, le CDQ dit avoir des craintes par rapport à la fonctionnalité du système mis en place. Il pense que l'ONAS devrait valider les choix techniques.

Le non respect des engagements a vite découragé le CDQ et une grande partie des populations. Des correspondances ont été envoyées à ENDA par la Mairie à la demande du CDQ pour l'arrêt des travaux, mais malgré plusieurs sommations, les travaux se sont poursuivis.

A la suite de la rencontre avec le CDQ, une visite de terrain a été effectuée à Diaminar, avec l'entrepreneur et les animateurs du projet, pour évaluer constater les travaux effectués et problèmes techniques. Cette visite a permis de constater les conséquences du manque de communication évoqué par le CDQ au cours de la réunion : faiblesse des branchements sur le réseau d'égout (le nombre n'est pas connu), le tracé du réseau peu connu des populations.

Les constats faits dans les concessions visitées sont les suivants :

1. la majeure partie des ouvrages domiciliaires visités n'étaient pas fonctionnels et beaucoup n'étaient pas branchés au réseau d'évacuation malgré l'existence d'ouvrages domiciliaires (vidoir, bacs à graisse et décanteur digesteur). Certains ouvrages domiciliaires sont très éloignés du réseau ;
2. le site prévu pour la STEP (filtre à gravier) abandonné (conflit) est devenu un site de gîtes larvaires et un danger pour les enfants ;
3. les conduites de la pompe solaire<sup>1</sup> pour le refoulement des eaux usées vers le réseau de l'ONAS à Léona sont mal protégées et peuvent représenter un risque majeur. En effet, les déchets solides aux alentours proches de la bêche

---

<sup>1</sup> Les équipements du solaire sont installés dans une concession moyennant une somme forfaitaire de 300 000 FCFA. De plus, la concession bénéficie de deux points lumineux en cas de délestage du réseau électrique urbain.

de pompage sont régulièrement incinérés par les populations et il y a risque de destruction de la conduite ;

4. la niche abritant les batteries des panneaux solaires mérite une attention particulière, le génie enregistre une fissure importante ;
5. des ouvrages domiciliaires sont réalisés dans des concessions qui ne sont pas couvertes par le réseau d'égout.

## **2 - Rencontre et visites au quartier Khor**

Situé à la sortie de Saint louis en allant vers Bango, le quartier de Khor est quartier irrégulier, inondable, souvent envahi par les eaux pluviales. Il est dépourvu de réseau d'assainissement et les remontée capillaires des eaux de la nappe phréatique posent d'énormes problèmes pour l'évacuation des eaux usées et des eaux pluviales. A l'instar de Diaminar, les populations en viennent à acheter des tas de déchets hétéroclites pour le remblai. Khor est habité par une large majorité de maraîchers (90%) qui approvisionnent les marchés de Saint louis en légumes.

La démarche adoptée pour Diaminar a été reconduite à Khor, dans la mesure où dans ce dernier quartier également, il existe un CDQ représentant légitime des populations. C'est donc en compagnie des membres du CDQ que le quartier de Khor a été parcouru par la mission. Des échanges ont eu lieu au cours de la visite, occasion saisie par le CDQ pour exposer plusieurs manquements :

- le manque de communication et marketing social pour faire adhérer les populations au projet
- l'entrepreneur qui n'est pratiquement jamais présent sur le site, laissant le chantier entre les mains de personnes insuffisamment qualifiées ;
- la mauvaise qualité des canalisations PVC et leur pose à faible profondeur ;
- le manque de suivi technique dans la pose du réseau
- le manque de document relatif au projet pour faire le marketing des ouvrages ;
- le manque d'interlocuteur institutionnel (ONAS, ADC, Mairie). Le CDQ estime qu'il faut (i) une évaluation technique du projet avec un suivi par l'ONAS, (ii) et l'implication de la Mairie.

Au final, le CDQ dit n'avoir pas confiance en la fonctionnalité du système.

La visite effectuée par la mission à travers le quartier a permis de constater des problèmes techniques significatifs sur le réseau :

- ✓ Ouvrages domiciliaires
  - vidoirs sans bonde de sol est loin du décanteur
  - non utilisation des ouvrages car aucune concession n'est branchée sur le réseau d'égout
- ✓ Réseau d'égout
  - Regards parfois trop espacés
  - PVC déterrés par les populations du fait de leur aplatissement consécutif à la faible profondeur de pose
  - drainage des eaux pluviales vers quelques ouvrages dans certaines maisons
  - aucune concession branchée sur le réseau
- ✓ Site de traitement des eaux usées
  - travaux non achevés
  - gravillons en place à côté des bassins, mais non appropriés pour le filtrer les eaux usées (latérite)
  - exutoire du réseau non aménagé. La remontée des eaux du fleuve peut causer des problèmes.

### **3 - Rencontre avec les animateurs du projet**

Selon eux, leurs difficultés étaient liées :

- au démarrage tardif des activités de sensibilisation qui ont démarré en même temps que les travaux sur Khor et Diaminar ;
- au manque de supports de communication ;
- à l'absence d'activités de leurs renforcements de capacités ;
- aux problèmes institutionnels du programme qui biaisés le travail de communication qu'ils ont réalisé ;
- aux salaires jugés faibles au regard du travail à fournir ;

### **4 - Rencontre avec l'ONAS**

Le responsable régional de l'ONAS a rappelé le principal point d'achoppement constaté lors de la mise en œuvre du projet : la non implication de sa structure en amont du projet. Il recommande de signer une convention de partenariat

avec la Direction Générale de l'ONAS et d'impliquer cette structure à l'amont dans les futures interventions de ENDA.

La non implication de l'ONAS s'est traduite par une divergence de vue majeure avec ENDA sur l'exutoire initialement retenu pour le réseau de Diaminar. C'est avec l'aide de l'ONAS qu'une solution technique adéquate a été trouvée.

Par ailleurs, ce problème institutionnel fait que l'appropriation des équipements d'assainissement par l'ONAS pose problème.

## **5 - Rencontre l'Agence de Développement Communal de la ville de St Louis**

L'Agence de Développement Communal (ADC) est le bras technique de la Commune de saint Louis. Elle est chargée de la planification et du suivi des projets exécutés dans le territoire communal. Selon le Directeur de l'ADC, toute intervention dans la ville doit impliquer sa structure d'autant que les CDQ (représentants légitimes des populations) sont sous la tutelle de l'ADC. ENDA n'a pas suffisamment agi dans ce sens selon lui. Il se dit toutefois disposé à asseoir une parfaite collaboration pour relancer le programme.

## **6 - Rencontre avec une partie du conseil municipal en présence de la deuxième adjointe au Maire de la ville de Saint Louis**

Comme l'a fait le Directeur de l'ADM, la responsable municipale a rappelé les difficultés d'ordre institutionnel liées au projet. Malgré son engagement personnel dans la défense de ce projet (elle dit être intervenue plusieurs fois en faveur de ENDA), elle a fini par constater que la commune n'était pas suffisamment impliquée. C'est ainsi que le Maire a fini par se désintéresser du projet et avait même fait démolir certains travaux, notamment ceux liés à la STEP initialement prévue à Diaminar. Toutefois, la responsable indique que la commune est toujours disposée à coopérer pour trouver des solutions idoines de coopération, à condition qu'elle soit bien impliquée.





## Enjeux et défis Retour d'expériences

Cette réflexion du programme ENDA s'inscrit dans une démarche critique vis-à-vis des outils destinés à améliorer les conditions de la population et de promotion de technologies appropriées, approche promue dès les années 70 par ceux qui remettaient en cause les transferts brutaux et inadaptés de normes et de standards provenant des pays du Nord.

C'est tout l'objet du système d'assainissement semi-autonome proposé dans le cadre de ce projet. Il repose sur un schéma simple, proposant des installations à l'intérieur des concessions permettant un pré-traitement avant que les eaux grises (eaux des latrines et eaux de ménages) n'aillent rejoindre le système semi-collectif.

Ce système d'assainissement semi-autonome peut ainsi être considéré comme une technologie appropriée, prenant en compte les aspects sociaux et environnementaux.

En reprenant cet outil et en l'adaptant, le projet constitue une véritable innovation avec une approche multidimensionnelle à travers la prise en compte du contexte local.

D'un point de vue social, ceci constitue une réelle avancée pour des villes dont pratiquement plus de 60 % de la population n'ont pas accès à un système de traitement adéquat.

D'un point de vue sanitaire, le système se distingue des méthodes d'action d'autres acteurs qui souvent ne prennent en compte que les problèmes liés aux latrines. C'est une approche globale de l'hygiène quotidienne des habitants qui est prise en compte, ce qui s'avère à la fois très pertinent dans des zones où le choléra et autres maladies d'origine hydrique sévissent.

